

Collection *Grandes Enquêtes* dirigée par **Stéphane Allix**

---

LESLIE KEAN

# OVNIS

DES GÉNÉRAUX, DES PILOTES  
ET DES OFFICIELS PARLENT

Préface de **Jean-François Clervoy**

Astronaute de l'Agence spatiale européenne (ESA)

Avant-propos de **John Podesta**

Ancien Chef de cabinet du Président Bill Clinton

DERVY

## La collection *Grandes Enquêtes*

La collection *Grandes Enquêtes* naît aujourd'hui avec ce premier livre consacré au dossier ovni. *Grandes enquêtes* a pour objectif de présenter les travaux de femmes et d'hommes ayant utilisé les outils de l'investigation sur des sujets complexes et mal connus, parce qu'encore tabous. Ma confrère américaine Leslie Kean, que j'ai eu le plaisir de rencontrer voici plus de dix ans à New York, a réalisé un travail d'une importance colossale sur la question de ces *phénomènes aérospatiaux non-identifiés*, le terme officiel pour désigner les ovnis. Il lui a fallu du courage, de la ténacité. Elle a dû faire preuve de beaucoup de patience et d'un discernement professionnel sans faille pour parvenir à nous livrer cette grande enquête, loin de tous présupposés. À l'images des *Grandes Enquêtes* à venir, l'ouvrage de Leslie Kean allie avec brio une profonde honnêteté intellectuelle, une indispensable ouverture d'esprit, et un solide bon sens journalistique.

Stéphane Allix,  
Fondateur de l'INREES et d'*Inexploré* magazine

Stéphane Allix est le fondateur de l'INREES, l'Institut de Recherche sur les Expériences Extraordinaires, et du magazine *Inexploré*. L'INREES est aujourd'hui le premier et le seul organisme en France à aborder avec sérieux, et pour le grand public, ces sujets que nous qualifions d'extraordinaires, voire de surnaturels. Pour explorer les frontières de la psychologie, de la spiritualité et des sciences, retrouver nous sur : [www.inrees.com](http://www.inrees.com)

Leslie Kean

# OVNIS

Des généraux, des pilotes  
et des officiels parlent

Préface de Jean-François Clervoy  
et avant-propos de John Podesta

Traduction Gildas Bourdais

Collection *Grandes Enquêtes* dirigée par Stéphane Allix



Éditions Dervy

Copyright © 2010 Leslie Kean  
« Vague PAN au dessus de la Belgique » copyright © 2010  
Wilfried De Brouwer  
Tous droits réservés.

© Éditions Dervy, 2014  
19, rue Saint-Séverin 75005 Paris

ISBN: 979-10-242-00316  
contact@dervy.fr

[www.dervy-medecis.com](http://www.dervy-medecis.com)

## PRÉFACE

Jean-François Clervoy

Astronaute de l'agence spatiale européenne, l'ESA

Lorsque Stéphane Allix m'a demandé si je voulais bien écrire la préface du livre de Leslie Kean, j'étais très enthousiaste car comme elle, j'ai souvent été frustré de ne pas pouvoir engager une discussion sérieuse sur le sujet des ovnis, y compris parfois avec des collègues partageant ma passion pour l'air et l'espace. De toute évidence, parmi tous les phénomènes aérospatiaux non-identifiés (PAN comme on dit maintenant plutôt que OVNI) certains, dont la réalité avérée est indiscutable, semblent contrôlés de façon intelligente et pourtant restent totalement inexpliqués par les connaissances de nos civilisations actuelles. De quoi s'agit-il ?

Eh bien Leslie Kean explique très bien que nous n'en savons rien parce que trop d'obstacles de différentes natures n'ont pas permis d'engager les travaux de recherche qui auraient pu commencer à donner une explication. L'hypothèse d'une forme d'intelligence venue d'ailleurs est la plus simple des hypothèses parce qu'elle ne fait appel à aucun raisonnement très compliqué qu'il faudrait imaginer pour une origine terrestre, mais cela ne reste qu'une des hypothèses. Et elle est si choquante et si indémontrable (à ce jour) qu'elle est facilement critiquée, ridiculisée et même parfois méprisée, comme pour rapidement évacuer la question. Seuls des travaux sérieux permettraient d'avancer vers des explications possibles.

Je me suis intéressé très jeune à ce qui se passait au-dessus de nos têtes. Mon père était pilote de chasse de l'armée de

l'air française. J'avais une dizaine d'années lorsqu'il volait sur Mirage IV, un bombardier fantastique qu'il maintenait en l'air très longtemps grâce à des ravitaillements en vol au-dessus des régions polaires. Quand je le questionnais concrètement sur son job, il ne disait rien, car ses missions stratégiques en avion portant la bombe atomique étaient secrètes, mais il racontait facilement son émerveillement devant les phénomènes célestes inouïs que constituent les aurores boréales. Il nous parlait de ses vols à travers ces draperies lumineuses multicolores qui ondulaient comme par magie. J'avais envie de comprendre. Ma passion du ciel et de l'espace naissait, amplifiée quelques mois plus tard par les premiers pas d'un être humain sur la lune.

En même temps, grâce à des moyens d'observation de plus en plus sophistiqués, des astrophysiciens découvraient régulièrement dans l'univers lointain, des phénomènes astronomiques nouveaux, fascinants et étranges au premier abord, qui poussaient les chercheurs à élaborer des théories de plus en plus avancées pour comprendre ce qu'ils observaient: les trous noirs, la matière noire, l'énergie sombre, pour ne citer que les plus intrigant.

Plus récemment, au début des années 90, grâce à des caméras ultra-rapides prenant plusieurs milliers d'images par seconde, on observait pour la première fois des jets géants de lumières, très furtifs, montant jusqu'à une centaine de kilomètres au-dessus des masses orageuses. Aujourd'hui, les scientifiques arrivent à proposer des principes physiques sous-jacents à ces phénomènes, mais comme pour les aurores polaires, nous sommes encore loin de tout comprendre sur les interactions entre l'atmosphère et l'espace.

C'est en étudiant la mécanique quantique à l'école polytechnique que j'ai reçu un choc sur les limitations de la science. J'avais grandi en pensant que tout pouvait être expliqué, être mis en équation, pourvu qu'on y mette le temps. Mais je découvrais là un domaine de la physique dont l'enseignement nous démontre que par nature, on ne

pourra jamais tout savoir. Pour un événement à venir on ne peut connaître que les possibilités d'occurrence mais jamais laquelle d'entre elles se réalisera. Je compris que l'homme de science se devait de rester humble devant ce qu'il percevait avec ses sens, avec ses instruments, avec son intelligence permettant d'interpréter les résultats d'observation. Le savant autrichien Erwin Schrödinger, l'un des pères fondateurs disait à propos de la mécanique quantique : « *Je n'aime pas ça... J'aurais aimé ne rien à voir à faire avec ça!* » On retrouve ainsi même chez les plus érudits, cet instinct de rejet de l'inconnu lorsque celui-ci semble inatteignable à jamais. Cependant la raison est capable de dominer l'instinct et j'étais convaincu qu'en persévérant la somme des connaissances continuerait inexorablement à progresser.

Lors de mon premier vol spatial, je pensais à l'aumônier du lycée avec qui j'avais parlé de la vie extraterrestre pendant mon année de terminale. « *Non ! Dieu n'a créé la vie que sur Terre!* » me clamait-il. En regardant par le hublot, je voyais la Terre, la lune et le soleil, et rien d'autre... le noir total. Je me disais qu'il avait peut-être raison, car j'avais le sentiment qu'à part notre étoile en feu ou personne n'imaginerait un jour que la vie puisse y apparaître, et notre satellite à l'apparence totalement désolée, il n'y avait que notre magnifique Terre colorée de vie et vraiment rien d'autre, nulle part ailleurs ! Puis suivant les conseils d'un ancien astronaute, lorsque notre vaisseau tournait le dos au soleil et à notre planète, j'éteignis toutes les lumières dans le cockpit, tous les écrans d'ordinateur, pour obtenir une obscurité absolue. Quelques minutes plus tard, le fond du cosmos devint blanc d'étoiles, fixes, très nettes, qui ne scintillaient pas. Aussitôt je pensais « *non, nous ne pouvons pas être seuls!* » Je savais, notamment grâce au télescope spatial Hubble que j'allais avoir la chance de côtoyer lors de ma 3<sup>e</sup> mission spatiale, que notre univers visible contenait des dizaines de milliers de milliards de milliards d'étoiles. Et je ne parle que de l'univers visible par nos télescopes, qui ne représente qu'une faible proportion de

tout ce que nous soupçonnons exister au-delà du visible. C'est lorsque je commençais à donner des conférences publiques que la question des ovnis a commencé à m'intriguer. On me posait souvent la question : « *Croyez-vous aux ovnis ?* » avec une variante « *Avez-vous rencontré des ovnis ?* » J'y voyais aussitôt l'amalgame trompeur entre la question des *soucoupes volantes* et la question de la vie extraterrestre.

Ces deux questions a priori disjointes sont intéressantes. La première sur le plan technique : « *Comment des engins de cette forme peuvent-ils voler sans faire de bruit et avec des accélérations défiant toute explication physique possible ?* » et la seconde sur le plan philosophique et même religieux : « *Sommes-nous seuls dans l'univers ?* » Autant cette dernière fait l'objet de travaux multidisciplinaires avancés à travers la recherche d'exoplanètes habitables, l'instrumentation spécialisée embarquée à bord de nos sondes interplanétaires, et la réalisation d'expériences d'astrobiologie fascinantes à bord de l'ISS (station spatiale internationale), autant la première est passée sous silence. Pourquoi ? C'est dans l'espoir de trouver des réponses, même partielles, que je participe aux travaux d'une commission PAN récemment créée au sein de la 3AF (Association Aéronautique et Astronautique de France) société savante équivalent français de l'AIAA américaine. La bonne question devrait être : « *Que sont ces PAN et d'où viennent-ils ?* » Aucune hypothèse ne peut être écartée, naturelle ou artificielle, terrestre ou extraterrestre.

J'adhère totalement à la démarche de Leslie Kean qu'elle expose en détail dans son introduction. Son livre extrêmement bien documenté présente non seulement les cas de PAN indiscutables, il analyse aussi, aux côtés de spécialistes, la psychologie humaine ayant conduit aux comportements du public, des autorités, des journalistes et des scientifiques souvent observés sur le sujet. Il est temps de chercher, avec des moyens adéquats, à comprendre ce que sont ces objets ou phénomènes apparemment intelligents surgissant dans notre ciel, dont la réalité est confirmée par de multiples sources.



Nous ne savons pas ce que nous trouverons, mais l'ignorance est assurée si nous ne faisons rien. Au XXI<sup>e</sup> siècle, les scientifiques sont prêts à être surpris par ce que leurs instruments et télescopes découvriront loin de la Terre, les astronautes sont prêts à partir pour de longues durées explorer d'autres corps célestes, les religieux sont prêts à accepter l'idée que la vie n'est peut-être pas exclusivement réservée à notre planète, les mentalités sont donc prêtes à évoluer pour écouter un discours plus complet et transparent sur les PAN.

Merci Leslie de ce travail d'investigation remarquable qui convaincra le plus grand nombre de l'importance de se lancer sérieusement dans cette quête de la connaissance qui en final, devrait contribuer au rassemblement des hommes plutôt qu'à leur division.

Je terminerai par mon slogan sur l'exploration : *« Les gens ont peur de l'inconnu. Plus on explore et découvre, moins on a peur »*  
*Jean-François Clervoy*



## AVANT-PROPOS DE JOHN PODESTA

Ancien Chef de cabinet de Bill Clinton à la Maison Blanche  
Conseiller du Président Barack Obama, 2014

En tant que personne s'intéressant à la question des ovnis, j'ai toujours fait la différence entre les faits et la fiction. On pourrait me qualifier de sceptique curieux. Je suis sceptique sur bien des sujets, et notamment sur le fait que « le gouvernement sait toujours mieux », ou que l'on ne peut se fier aux gens dès qu'il s'agit de vérité. C'est pour cela que j'ai consacré trois décennies de ma vie, à titre privé, comme conseiller pour le Comité Sénatorial pour la Justice (*Senate Judiciary Committee*), à la Maison Blanche sous le Président Clinton, et maintenant avec le Centre pour le Progrès américain (*Center for American Progress*), à défendre le principe fondamental d'un gouvernement accessible.

Au nom de cet engagement, j'ai soutenu le travail de la journaliste d'investigation Leslie Kean et de son organisation, la Coalition pour la Liberté de l'Information (*Coalition for Freedom of Information*), dans leur initiative, lancée en 2001, pour obtenir des documents sur les ovnis en application de la Loi sur la Liberté de l'Information (*Freedom of Information Act*, ou *FOIA*). Dans un esprit de questionnement, Kean a réussi à faire appliquer une injonction de la cour fédérale sur un cas important, comme c'était son droit, en vertu de la loi.

Il est grand temps de lever le rideau sur ce sujet. Ce livre *OVNIS, les généraux, des pilotes et des officiels parlent* participe justement à un tel effort, et peut être apprécié par des gens à l'esprit ouvert comme moi. Présentant des faits, ce livre fait découvrir les témoignages sélectionnés parmi les sources les

plus crédibles, – de ceux qui sont en position de savoir – portant sur un phénomène fascinant dont la nature reste encore à déterminer. Kean et son équipe impressionnante de contributeurs n'affirme rien d'infondé, mais apporte une analyse rationnelle sur les informations les plus pertinentes, dont beaucoup sont présentées ici pour la première fois avec des détails fascinants, confirmant la nécessité qu'il y a de poursuivre les enquêtes. Enquêtrice obstinée, Leslie Kean n'a pas réalisé un travail ordinaire, mais s'est attaquée avec application à ce sujet si complexe pendant dix ans, confrontée régulièrement aux doutes et aux moqueries au sein du gouvernement. Pourtant, elle a persévéré, et son livre lève clairement le tabou sur la croyance largement répandue et pourtant infondée, qu'il n'est pas possible d'aborder sérieusement le sujet des ovnis.

Leslie Kean et ses auteurs de qualité demandent la création d'une petite agence gouvernementale américaine, destinée à coopérer avec les autres pays qui ont déjà entrepris l'étude, l'analyse et la diffusion d'informations pertinentes sur les ovnis. Cette nouvelle agence pourrait procéder à la diffusion de documents et mener les futures enquêtes de manière ouverte et efficace. C'est une idée qui mérite réflexion, et le moment est tout à fait venu pour le gouvernement, les scientifiques et les experts aéronautiques de travailler ensemble afin de démêler les questions posées par les ovnis, questions restées dans le noir jusqu'à présent. Il serait grand temps de découvrir de quoi il s'agit vraiment. Le peuple américain – et les autres nations à travers le monde – veulent savoir, et *peuvent* faire face à la vérité. Ce livre *OVNIS, les généraux, des pilotes et des officiels parlent* représente une étape charnière dans cette direction, et constitue une solide base de travail pour commencer.

## INTRODUCTION

**I**l y a dix ans, alors que j'étais journaliste d'investigation pour une station de radio publique en Californie, je fus soudainement confrontée à une réalité qui semblait impossible. Un collègue à Paris m'avait envoyé une étude nouvelle et extraordinaire réalisée par d'anciens officiels français de haut rang, qui traitait de l'existence d'objets volants non-identifiés et explorait leur impact potentiel sur la sécurité nationale. Désormais connu sous le nom de Rapport COMETA, la rédaction de ce « livre blanc » sans précédent a constitué la première fois, dans quelque pays que ce soit, qu'un groupe de ce poids et de cette stature ait déclaré que les ovnis – objets physiques présents dans le ciel mais inexplicables à ce jour – étaient un phénomène réel requérant une attention immédiate au niveau international.

Les auteurs distingués du COMETA – treize généraux, scientifiques et experts en aérospatiale en retraite ayant travaillé de manière indépendante du gouvernement français – avaient passé trois ans à analyser des observations d'ovnis par des militaires et des pilotes. Dans les cas présentés, toutes les explications conventionnelles évoquant un phénomène naturel ou un objet de fabrication humaine avaient été éliminées par les auteurs et leurs équipes d'experts, et cependant ces objets avaient été observés de près par des pilotes, suivis au radar, et photographiés officiellement. Ils atteignaient des vitesses et des accélérations énormes, effectuaient des virages francs, à angle droit, en un éclair, et pouvaient s'arrêter et s'immobiliser en l'air, semblant défier les lois de la physique. Que pouvait signifier tout ceci ? Du fait que certains officiers militaires du COMETA étaient membres de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, une agence de

planification stratégique financée par le gouvernement, leur caractérisation des ovnis comme un phénomène pouvant avoir des implications pour la sécurité nationale était d'une importance critique.

Dans leur rapport de quatre-vingt-dix pages écrit avec objectivité, clarté et logique, les auteurs expliquaient qu'environ cinq pour cent des observations – celles pour lesquelles une documentation suffisamment solide permettait d'exclure d'autres possibilités – ne pouvaient être attribuées facilement à des sources terrestres telles que des exercices militaires secrets ou des phénomènes naturels. Ces cinq pour cent semblent être « des machines volantes totalement inconnues avec des performances exceptionnelles et qui sont guidées par une intelligence naturelle ou artificielle ». Dans leur conclusion percutante, les auteurs déclarent que « les nombreuses manifestations observées par des témoins crédibles pourraient être le fait d'engins d'origine extraterrestre ». En fait, écrivaient-ils, l'explication la plus logique à ces observations est « l'hypothèse extraterrestre ».

Cela ne voulait pas dire qu'ils acceptaient cette conclusion comme un fait ou avaient la moindre croyance particulière sur le sujet. Ils ont écrit très clairement que la nature et l'origine de ces objets restait inconnue. Par « hypothèse », les auteurs désignaient simplement une théorie non prouvée, une explication *possible*, plausible, qui demandait à être testée avant que l'on puisse en décider, et qui, en attendant, demeurerait une thèse. Cependant, la conviction avec laquelle ils avaient mis en avant cette théorie comme étant la solution « la plus probable » de ce puzzle, dans la mesure où les autres avaient été écartées dans un si grand nombre de cas, avait un caractère provocant. Les données officielles concernant les ovnis à travers le monde étaient accessibles aux membres du groupe et ils étaient décidés à y répondre rationnellement, en évitant tout préjugé. Et c'est ce qu'ils ont fait sans réserve.

Qui étaient ces personnes prenant de telles positions ? Parmi eux, tous retraités, se trouvaient un général quatre

étoiles, un amiral trois étoiles, un général de division aérienne et l'ancien directeur de l'équivalent français de la NASA. Compte tenu de leur rang, le rapport méritait d'être pris en considération. D'autres officiers militaires, ingénieurs, scientifiques, un chef national de la police et le responsable de l'agence gouvernementale étudiant le phénomène complétaient ce groupe impressionnant. Cette étude n'avait pas de statut gouvernemental officiel ; elle avait été entreprise de manière indépendante avant d'être présentée au plus haut niveau du gouvernement français.

La préface précise que le rapport « contribue à dégager le phénomène des ovnis de sa couche d'irrationalité » et, en effet, l'étude a atteint ce but. Cependant, le groupe est arrivé à un constat que la plupart des officiels du gouvernement des États-Unis continuent à considérer comme allant trop loin. En revanche, tout le monde reconnaît que si l'on *pouvait* prouver que les ovnis étaient des sondes ou des véhicules extérieurs à la Terre, ce serait un développement monumental dans l'histoire humaine, un tournant dans l'évolution de la civilisation. S'il existait seulement une faible possibilité d'une telle découverte, pensai-je, cela vaudrait largement la peine, pour les scientifiques, d'essayer de la découvrir. Et voilà que se présentait un groupe hautement respectable d'un pays européen avancé qui énonçait qu'une telle issue était plausible, et même probable.

Ceci explique pourquoi et comment je me suis intéressée dans un premier temps au thème des ovnis, à ce que nous savons vraiment et ne savons pas à leur sujet, et comment nous pourrions en savoir plus. Le Rapport COMETA a été un catalyseur. Pour autant que je l'aie désiré, il m'était difficile de m'en détourner pour revenir à mon travail habituel et laisser ce sujet de côté. Je continuai à m'interroger : se pouvait-il vraiment qu'il y ait des objets technologiques volant dans le ciel qui n'étaient pas de fabrication humaine ? Ces engins pouvaient-ils être des conceptions américaines hautement secrètes, ou des essais d'appareils militaires avancés

provenant d'autres pays? Non, disaient les généraux et autres membres de ce groupe français de haut niveau. Les pays ne font pas voler des appareils expérimentaux de façon répétée dans des espaces aériens étrangers sans en informer le pays d'accueil, pour mentir ensuite à ce sujet. Alors que je creusais davantage, j'appris que ces objets étaient apparus depuis des décennies sous des formes et dimensions diverses, parfois par séries ou «vagues», tout autour du globe, démontrant des capacités au-delà de notre compréhension scientifique. Ce n'était pas un mythe. Et peut-être, pensais-je, ces généraux français et leurs collègues en savaient-ils plus que ce qu'ils dévoilaient. Non seulement tous les membres s'étaient rangés à cette conclusion, mais ils appelaient aussi à une action internationale urgente. Ces auteurs recommandaient que la France établisse sur la question des ovnis «des accords de coopération sectoriels avec d'autres gouvernements et pays étrangers intéressés», et que l'Union Européenne entreprenne des actions diplomatiques à l'égard des États-Unis, en «exerçant une pression utile pour clarifier cette question cruciale qui doit s'inscrire dans le cadre des alliances stratégiques et politiques.» Intitulé «Les OVNI et la Défense. À quoi doit-on se préparer?», le rapport est essentiellement un appel à l'action, une invitation à se préparer en prévision de contacts futurs avec ces objets inconnus.

J'ignorais où tout cela pourrait mener – pour moi, pour tout gouvernement, ou pour notre avenir. Mon collègue français m'appela pour poursuivre cette démarche et m'expliqua qu'il m'avait envoyé discrètement une copie de la version anglaise du rapport, qui venait d'être traduit. L'annonce n'en était pas encore faite et le rapport n'avait été publié qu'en France. Mon ami savait que j'étais une journaliste indépendante à l'esprit ouvert, ayant des contacts dans de nombreuses publications, et il voulait que j'aie une longueur d'avance sur ce sujet plutôt que de le laisser aux mains des grands médias conventionnels qui prenaient rarement les ovnis au sérieux. «Vous êtes la seule journaliste dans toute l'Amérique à avoir



la version anglaise, me dit-il avec excitation au téléphone depuis Paris. Vous pouvez en disposer comme vous voudrez, mais ne dites à personne comment vous l'avez eue ».

L'enjeu était à la fois excitant et angoissant. Secrètement, j'ai commencé à creuser davantage le sujet des ovnis, sans en parler à mes collègues de la station de radio, pourtant proches. Je savais que j'étais en train d'explorer un thème que la plupart des journalistes jugent ridicule, ou au mieux intrigant, mais sans portée réelle quant aux luttes vitales des êtres humains, questions qui devraient être la première préoccupation de tout journaliste responsable et soucieux de progrès. À mesure que les mois passaient et que je m'appliquais à rester discrète sur mon intérêt croissant pour le sujet, tout en produisant des émissions quotidiennes d'enquêtes et d'information, j'ai commencé à avoir l'impression que je cachais quelque chose de honteux et d'interdit, comme la consommation d'une drogue illicite. Rétrospectivement, je comprends que mon inquiétude et mon insécurité étaient exagérées, mais le tabou existant sur les ovnis continuait à m'affecter et cela m'a pris un certain temps avant que je me sente assez armée pour affronter les réactions de ceux avec qui je travaillais par ailleurs en bonne intelligence.

Ce n'était pas un sujet facile à aborder et je comprends pourquoi d'autres journalistes ne l'ont pas fait. Au début, je me sentais accablée par ce qui semblait être des obstacles insurmontables. La question des ovnis était insaisissable pour les journaux, à la fois contaminée par des théories du complot, la désinformation et la simple négligence, dont il fallait soigneusement dégager le matériel légitime. Les questions soulevées par le phénomène ovni étaient profondément troublantes pour nos habitudes de pensée. Le sujet portait de terribles stigmates et constituait un risque professionnel pour ceux qui s'y engageaient publiquement. Mais peut-être contenait-il aussi une perspective révolutionnaire, quelque chose qui remettrait en question notre vision du monde toute entière. C'était effrayant mais je dois avouer que cela

le rendait d'autant plus attirant pour moi. Et plus j'en apprenais, mieux je comprenais la validité d'études de cas supplémentaires et de documents gouvernementaux apportant de la lumière sur la question ovni. Les données agrégées, l'accumulation d'éléments sur des dizaines d'années était à la fois incontournable et mystifiante. En dépit des problèmes, je ne pouvais me forcer à me détourner de tout cela.

Il se trouve que ce rapport non sollicité venu de France a changé radicalement le cours de ma carrière de journaliste à un point que je ne pouvais imaginer à ce moment-là. Les ovnis sont devenus le point central de ma vie professionnelle après la publication de mon premier article sur ce sujet dans le *Boston Globe*. La responsable du forum du dimanche du *Globe*, une rubrique d'analyse hebdomadaire dans laquelle j'avais déjà été publiée, craignait d'aborder le sujet des ovnis. Je comprenais que je la mettais mal à l'aise, mais après de nombreuses discussions elle a eu le courage de publier mon long article. J'étais très tendue à l'idée de « sortir du placard » professionnellement, en tant que reporter qui – Dieu m'en garde ! – avait trouvé ce sujet ridicule digne d'attention. Mais je savais que c'était un scoop, et comment aurais-je pu y résister ? J'ai diffusé l'information du Rapport COMETA, ainsi que mon collègue français me l'avait demandé six mois plus tôt, et la stature des généraux et autres auteurs du rapport a pris le dessus, m'épargnant ainsi le ridicule. J'ai également inclus une analyse supplémentaire fondée sur des informations significatives qui émanaient de documents officiels américains relatifs aux ovnis et à la sécurité nationale, et qui confortaient la perspective française. À ma grande joie, l'article fut distribué par la messagerie du *New York Times* et repris par des journaux dans tout le pays. Visiblement, le sujet intéressait au niveau national.

Les personnes intéressées par la question des ovnis ont été enchantés qu'au moins un journal prestigieux ait pris ce sujet au sérieux, et un attaché du Congrès a même envoyé une lettre de félicitations au *Globe*. J'ai reçu de nombreux

e-mails de témoins d'observations d'ovnis en réponse à cet article, dont quelques pilotes d'avions qui jusque là n'avaient pas osé s'exprimer publiquement. Cela m'a ouvert les yeux et convaincue que j'avais désormais franchi un point de non-retour.

L'article comportait cette citation dérangeante – imprimée noir sur blanc – aussi claire que d'autres articles du jour avec lesquels elle se mêlait étrangement, à propos de « machines volantes totalement inconnues, aux performances exceptionnelles et guidées par une intelligence naturelle ou artificielle », comme les décrivait le rapport des officiels français à la retraite. Je pensais naïvement que cela *devrait* engendrer un peu de *buzz* médiatique et que d'autres journalistes allaient reprendre là où je m'étais arrêtée. Je savais qu'il y avait une forme de dédain pour les ovnis dans notre culture, mais je savais aussi que l'article avait été jugé acceptable par un journal important. Étonnamment, *rien ne s'est produit*. Je me suis trouvée confrontée à un autre aspect étrange de ce monde. Ce fut le début d'un réveil difficile, un rite de passage dans la réalité déconcertante qui veut que les ovnis soient inacceptables, même pour ce qu'ils sont: de simples objets volants non identifiés. C'était comme si tout le monde prétendait qu'ils n'existaient pas.

L'article du *Globe* ayant renforcé mon intérêt et accru ma confiance, je me suis concentrée sur les enquêtes et je me suis familiarisée avec le sujet – un processus qui n'a pas de fin. Fondamentalement, après de nombreuses années de recherche et d'entretiens poussés avec des acteurs clé, j'ai appris que les ovnis constituent un authentique mystère scientifique. Des observations extraordinaires d'ovnis ont eu lieu aux États-Unis depuis plus de soixante ans, dont beaucoup réalisées par des pilotes et du personnel militaire, et nombre d'entre elles comprenant des indices matériels. Des volumes d'études de cas ont été publiés par des chercheurs qualifiés et des scientifiques depuis les années 50, documentant des incidents liés à des ovnis autour du globe et fournissant des

dossiers consistants qui appellent des analyses plus approfondies de la part des scientifiques contemporains.

Les sources les plus crédibles ont clairement admis, et souvent répété, que nous ne savons pas encore ce que sont ces objets – contrairement à l'idée répandue voulant que les ovnis soient, par définition, des véhicules spatiaux extraterrestres. Mais j'ai dû m'habituer, encore et encore, au fait que ces objets non identifiés surprenants, aux performances exceptionnelles, *existent vraiment*, sans aucun doute – exactement comme l'ont écrit sans équivoque les auteurs du COMETA. Il existe suffisamment de données disponibles pour que cela apparaisse clairement à toute personne qui décide de prendre le temps de les étudier. Compte tenu du caractère potentiellement explosif du sujet, je ne parvenais pas à comprendre pleinement l'indifférence générale parmi ceux qui le prenaient suffisamment au sérieux pour dépasser le ridicule mais qui restaient néanmoins blasés et peu motivés.

J'ai finalement pris conscience – de façon répétée, *via* la recherche et la publication d'autres articles qui auraient tous dû constituer des nouvelles fracassantes mais ne suffisaient jamais à provoquer un changement – que l'histoire des ovnis *ne pouvait pas* être racontée correctement et que le tabou à son propos ne pouvait pas être levé par de simples articles, aussi nombreux soient-ils. Je pense désormais que le seul moyen de faire passer l'histoire complète – de briser réellement le silence médiatique sur l'existence des ovnis et de faire comprendre l'importance de ces données à des personnes qui n'y ont pas encore été sensibilisés – est un livre comme celui-ci, qui intègre quelques-unes des meilleures sources s'exprimant elles-mêmes en détail. Des petits bavardages et de courtes citations ne peuvent véhiculer une histoire de cette ampleur.

Les chapitres que vous allez lire traitent des questions fondamentales sur les ovnis qui concernent tant de personnes. Que *savons-nous vraiment* à leur sujet? Est-il possible que certains de ces objets proviennent réellement de l'espace exté-

rieur? Des pilotes en ont-ils vraiment vus? Comment les gouvernements et les militaires traitent-ils ces observations? Pourquoi y a-t-il tant de ridicule et de dénégations sur les ovnis aux États-Unis? Les réponses, sur tous ces points, sont tout simplement stupéfiantes.

Comme devrait le faire tout journaliste, je me suis basée sur des sources officielles, sur des documents divulgués en application de la Loi sur la Liberté de l'information [Ndt: *FOIA, Freedom of Information Act*], sur des rapports de cas corroborés et de nombreux entretiens avec des témoins militaires et aéronautiques autour du monde. J'ai établi des liens personnels avec nombre de ces témoins officiels et je n'ai aucun doute sur la crédibilité de leurs récits, qui sont presque toujours corroborés par d'autres. Certains ont véhiculé des informations et m'ont montré des documents qui doivent rester confidentiels car ils sont sensibles. D'autres documents, fournis par des sources très dignes de foi, ne peuvent être vérifiés ou corroborés mais sont néanmoins de valeur dans le contexte de fond. J'ai aussi rencontré, interviewé et appris à connaître de nombreux témoins civils au fil des années, de gens normaux de diverses origines sociales, mais qui m'ont impressionnée par des récits clairs et sincères d'observations d'ovnis extraordinaires. Eux aussi ont fourni des contributions essentielles à la recherche et la compréhension de ce phénomène.

Mon rôle est ici d'écrire comme un observateur objectif, comme un guide. Dans le même temps, je prends position pour soutenir un effort visant à résoudre les nombreuses questions non résolues sur les ovnis, plutôt que de les ignorer, et pour soutenir les témoins et les experts qui se sont manifestés. En faisant cela, j'affronte directement et ouvertement des attitudes irrationnelles ainsi que la non-information. Cela signifie que je pratique une forme de «journalisme de plaidoyer» auquel je ne me suis jamais opposée et qui est le *modus operandi* de tout reporter d'investigation qui creuse une histoire dans le but de servir une cause plus grande. Je ne suis

pas une « croyante » en quoi que ce soit excepté le respect des faits même quand ils ne se conforment pas à la vision du monde établie. La question des ovnis est si peu orthodoxe que même une approche franche et rationnelle peut donner l'impression de franchir une ligne vers un territoire douteux. J'ai fait de mon mieux pour fournir une information claire, logique et bien documentée.

C'est pourquoi une grande partie de ce livre est constituée de récits personnels d'enquêteurs confirmés et de témoins qui ont été confrontés directement à la question des ovnis, certains pour la première fois. À travers leurs propres mots, les lecteurs auront un accès direct au matériau et pourront parvenir à leur propre conclusion en étant informés.

Ces individus, issus de neuf pays, sont des personnes très entraînées qui ont eu la délicate mission d'affronter ce phénomène au moyen d'enquêtes approfondies ou qui ont été des témoins directs, et non par simple choix personnel. Certains ont eu accès à des dossiers secrets, à des témoins bien informés, et des comptes-rendus d'enquêtes bien au-delà de ce que peuvent obtenir des journalistes ou des personnes extérieures à leur monde fermé et privilégié. Ils se présentent ici collectivement pour nous donner un plein accès à ce qu'ils savent des ovnis, à partir de leur capacité professionnelle de pilotes, d'officiels gouvernementaux et d'officiers militaires de haut rang.

À un niveau personnel, chacun d'eux a été transformé d'une manière ou d'une autre, parfois radicalement, par cette interaction avec l'« impossible ». Tous sont perplexes et veulent des réponses à ces questions importantes comme nous tous, mais le plus souvent pour leurs propres raisons. Chacun d'eux a débuté sa relation avec le sujet ovnis en étant naturellement sceptique, et bien que beaucoup soient maintenant retraités de leur travail officiel d'enquête sur les ovnis, la plupart n'ont pas pu se défaire de cette volonté intense de savoir ce que sont les ovnis. Ils restent impliqués de nombreuses façons. L'un prévoit d'enseigner un cours d'histoire

des ovnis dans une importante université ; un autre est souvent contacté par les médias en tant que porte-parole sur ce thème ; un ancien scientifique de la NASA dirige un groupe de recherche qui étudie les phénomènes aériens anormaux ; un ancien enquêteur gouvernemental est souvent appelé sur son portable par des personnels fébriles de l'Air Force qui observent des phénomènes étranges dans des régions reculées. Ainsi, en ce sens, ces hommes ne sont pas entièrement « retraités ». Certains sont aujourd'hui des pilotes de lignes commerciales.

J'ai remarqué que beaucoup d'entre eux, y compris ceux que j'ai appris à bien connaître, hésitaient à aborder l'aspect émotionnel de leurs expériences avec les ovnis. Certains témoins luttent pendant des années avec les conséquences d'une rencontre rapprochée déroutante. Ce fut mon travail d'extraire tout ce que je pouvais de l'esprit de ces militaires et pilotes de l'Air Force réticents, peu enclins à étaler leurs peurs. Ces hommes sont attachés en premier lieu à leur devoir et la signification de leurs propos ne doit pas être exagérée. Ce groupe courageux révèle au monde une histoire colossale.

Au fil des années, ils en ont appris beaucoup sur les ovnis malgré la capacité du phénomène à rester non identifié tout en faisant des apparitions répétées et provocantes lors de ce qu'on appelle des « vagues », ou en jouant « au chat et à la souris » avec des pilotes de l'Air Force. Les objets vont et viennent, laissant parfois une trace radar, une image sur un film, une empreinte au sol. Cet ensemble hétéroclite peut fournir un aperçu de ce mystérieux phénomène aussi proche et factuel que nous pouvons l'espérer en tant qu'observateurs extérieurs.

Aucun de ces auteurs n'a été informé des autres témoignages et, à ma surprise, aucun n'a demandé à savoir ce que les autres allaient dire. Malgré cela, on trouve des similitudes frappantes non seulement dans leurs rapports sur les ovnis eux-mêmes, mais aussi dans leurs interprétations, leurs attitudes et leurs idées pour l'avenir. À mes yeux, cette uniformité

valide le caractère mondial du phénomène et montre également que, lorsque les enquêtes sont bien menées, elles conduisent aux mêmes conclusions quel que soit le lieu.

Il existe une curiosité universelle qui croît avec le temps sur le mystère ovni. Je l'ai vue se développer et j'ai observé une amélioration dans le traitement médiatique, plus ouvert, depuis que j'ai commencé cette étude il y a dix ans. Plus nous en apprenons, et plus il devient déconcertant. Pourtant, de nombreuses personnes continuent à penser que le sujet repose sur des fantasmes ou des méprises, ou qu'il s'agit d'une sorte de plaisanterie et, dès lors, d'une perte de temps. Mon espoir le plus profond est que de telles personnes liront entièrement ce livre, du début à la fin, et en tireront ensuite leur conclusion. Nous sommes tous d'accord, je suppose, que personne ne peut écarter un sujet avant d'en savoir quelque chose.

J'ai fait de mon mieux pour extraire d'une énorme masse d'information quelques-uns des faits les plus essentiels et indiscutables. Dans ce pays, les ovnis sont devenus une affaire nationale à la fin des années 1940 alors que de nombreuses observations ont captivé et préoccupé le grand public, et ont été largement couvertes dans les médias. L'armée de l'Air a pris le contrôle du traitement ces événements, compliqué par les débuts de la Guerre froide, en essayant de trouver des explications convaincantes au maximum d'observations possibles afin de détourner l'attention du public de ce mystère. Derrière la scène, le sujet préoccupait les autorités au plus haut niveau et l'Air Force n'était pas équipée pour protéger le public d'un phénomène complètement inconnu mais apparemment technologique et qui pouvait se manifester et disparaître à sa guise. Au début des années 1950, elle a mis en place le Projet Livre Bleu (*Project Blue Book*), une petite agence qui recevait des témoignages de citoyens, enquêtait sur les rapports et offrait des explications aux médias et au public. Livre Bleu est progressivement devenu avant tout une entreprise de relations publiques visant à discréditer les



observations d'ovnis. Des centaines de dossiers se sont accumulés et l'Air Force a fermé le programme en 1970, mettant fin aux enquêtes officielles – du moins c'est ce qu'ils ont dit publiquement – sans avoir trouvé d'explication à de nombreux incidents d'ovnis extraordinaires. Les cas présentés par nos contributeurs se sont tous produits après la fermeture de Livre Bleu, entre 1976 et 2007.

Notre gouvernement continue à se tenir à l'écart de la controverse des ovnis et n'a aucune politique en place pour répondre aux interrogations croissantes. Dans ce cadre historique, les chapitres qui vont suivre examineront le rôle de la CIA dans l'établissement du protocole de discréditation (*debunking*) des ovnis; le contraste frappant dans le traitement des ovnis par notre gouvernement et par ceux d'autres pays; les questions de sécurité aéronautique et de sécurité nationale posées par les incidents ovnis; la psychologie du tabou sur les ovnis; et la question d'une dissimulation gouvernementale américaine.

Une grande partie du public américain est devenue de plus en plus frustrée face à cette attitude gouvernementale de dénégation à propos des ovnis, en particulier à mesure que les preuves s'accumulaient avec le temps. Avec les caméras numériques et les téléphones cellulaires désormais d'usage courant, des photographies d'ovnis sont prises presque chaque jour, mais il est vrai qu'elles sont également plus faciles à falsifier, de sorte que cette nouvelle technologie est d'un apport limité. À mesure que des exoplanètes sont découvertes et que les scientifiques admettent la probabilité que la vie existe ailleurs dans l'univers, l'exigence que soit étudié ce phénomène négligé des apparitions d'ovnis est devenue impérative. Je pense que vous serez d'accord, après avoir lu ce livre, sur le fait qu'il existe désormais de sérieux espoirs de résoudre l'énigme des ovnis, et que vous reconnaîtrez également l'importance de cet entreprise.

## Définir l'indéfinissable : qu'est-ce qu'un ovni ?

Il est extrêmement important d'établir dès le début que ni moi ni les autres auteurs n'affirmons que des véhicules extraterrestres se trouvent dans notre ciel, simplement parce que nous ne rejetons pas les données qui montrent la présence physique de *quelque chose*. Le terme « ovni » a été mal utilisé et tellement intégré à la culture populaire que sa définition originale (et exacte) s'est presque complètement perdue. Pour quasiment tout le monde, le mot ovni est synonyme de véhicule spatial extraterrestre et ainsi, dans une déformation perverse de sa signification, cet acronyme s'est transformé pour désigner quelque chose d'*identifié* au lieu de quelque chose de *non identifié*. La supposition fausse mais très répandue voulant qu'un ovni soit nécessairement un vaisseau spatial « *alien* » (exogène) est la raison pour laquelle le terme provoque habituellement un tel flot de réactions émotionnelles et exagérées. Le fait d'admettre que l'*hypothèse* extraterrestre est une explication possible, quoique non prouvée, méritant un examen scientifique plus approfondi, est tout à fait différent d'une approche du sujet ovni comme si cette découverte avait déjà été faite.

Historiquement, c'est l'armée de l'Air américaine qui a inventé voici une cinquantaine d'années l'expression « objet volant non identifié » pour remplacer l'expression, populaire mais criarde, de « soucoupe volante ». L'Air Force a défini un ovni comme « tout objet volant qui, par des performances, des caractéristiques aérodynamiques, ou une apparence inhabituelle, ne correspond à aucun appareil volant, avion ou missile, ou qui ne peut être identifié comme un objet familier ». C'est la définition retenue par tous les contributeurs de ce livre et employée dans tous les documents gouvernementaux pertinents ainsi que les rapports officiels de pilotes.

Si un objet dans le ciel ne peut pas être identifié mais qu'on ne peut pas non plus écarter la possibilité qu'il *puisse* l'être si l'on disposait de davantage de données, alors ce n'est

*pas* véritablement un inconnu. Dans cette situation, nous ne pouvons déterminer ce qu'il est ou n'est pas. Une fois encore, un véritable ovni – l'ovni qui nous intéresse dans ce livre – est un objet qui, par exemple, fait montre de capacités extraordinaire au-delà de toute technologie connue tout en étant enregistré par radar et observé par de multiples témoins qualifiés, au point que suffisamment de données sont rassemblées et que le cas est suffisamment étudié pour éliminer toute autre possibilité connue.

Dans la mesure où tant d'éléments sont venues alourdir le terme « ovni », certains scientifiques et autres experts ont adopté une nouvelle terminologie pour séparer les études sérieuses des autres, plus frivoles. Au lieu d'« ovni », certains de nos contributeurs ont choisi d'utiliser l'expression « phénomène aérien non identifié », ou « PAN », qui peut être utilisée à la fois au singulier ou au pluriel. Richard Haines, ancien scientifique de la NASA et expert de sécurité aérienne, définit ainsi les PAN :

*Stimulus visuel qui produit un rapport d'observation d'un objet ou d'une lumière vus dans le ciel, dont l'apparence et/ou la dynamique de vol ne suggèrent pas un objet volant conventionnel, logique, et qui reste non identifié après un examen approfondi de tous les éléments disponibles par des personnes qui sont techniquement capables d'effectuer une identification technique complète, de même qu'une identification de bon sens, si cela est possible.*

Dans le contexte de ce livre, les termes OVNI et PAN signifient essentiellement la même chose et seront interchangeables, bien que certains écrivains préfèrent utiliser l'un ou l'autre exclusivement. « PAN » suggère une perspective plus large, incluant peut-être un plus grand nombre de phénomènes qui, par exemple, peuvent ne pas avoir l'apparence d'un objet volant. Quel que soit l'acronyme employé, le phénomène est souvent immobile ou en vol stationnaire – ne

volant donc pas – et est parfois simplement perçu sous forme de lumières inhabituelles et non d'objet solide, en particulier la nuit lorsqu'une illumination brillante ne permet pas de discerner une structure physique. L'appellation « PAN » conserve clairement la possibilité que ces objets ou lumières inhabituels puissent être des phénomènes de natures et de sources diverses.

Un second point d'importance fondamentale est qu'environ 90 à 95 pour cent des ovnis *peuvent* être expliqués. Dans les cinq à dix pour cent restants, après avoir déterminé qu'un objet est bien un authentique ovni selon la définition admise, alors tout ce que nous savons est ce qu'il *n'est pas*: quelque chose de fabrication humaine, un phénomène naturel ou un canular caractérisé, comme il y en a malheureusement beaucoup. Des exemples de phénomènes souvent pris pour des ovnis sont des ballons météo, des fusées éclairantes, des lanternes volantes, des avions volant en formation, des appareils militaires secrets, des oiseaux réfléchissant le soleil, des avions réfléchissant le soleil, des ballons, des hélicoptères, les planètes Vénus ou Mars, des météores ou météorites, des débris spatiaux, des satellites, des halos lumineux, de la foudre en boule, des cristaux de glace, des lumières se réfléchissant sur les nuages, des lumières au sol ou se réfléchissant sur la verrière d'un cockpit, des inversions de température, des nuages perforés, et la liste continue ! Oui, la grande majorité des témoignages peuvent habituellement être expliqués de la sorte mais, bien sûr, nous ne nous intéressons ici qu'à ceux qui ne peuvent l'être.

Il en découle que la question souvent posée « Croyez-vous aux ovnis ? » est en réalité sans fondement, mais elle est souvent posée et crée des problèmes sans fin de communication. Cela n'a vraiment aucun sens car nous savons que des objets volants non identifiés *existent*, qu'ils sont documentés officiellement et définis comme tels par l'armée de l'Air américaine et d'autres instances gouvernementales à travers le monde. Depuis plus de cinquante ans, la réalité des objets volants

non identifiés n'est plus une question de croyance ou de foi, d'opinion ou de choix. Lorsqu'on utilise correctement la définition du mot ovni, il s'agit plutôt d'une question de *fait*. Tout comme les objets conventionnels *identifiés* – tels que des avions, des missiles ou d'autres types d'équipements de fabrication humaine –, ces *non-identifiés* peuvent aussi être photographiés, créer des retours radar, laisser des traces au sol, et être observés par des témoins multiples et indépendants depuis des endroits distincts. En termes de croyance, celui qui questionne demande *en fait*: « Croyez-vous à des vaisseaux spatiaux extraterrestres? » Ceci est une question entièrement différente.

Pour aborder les ovnis de façon rationnelle, nous devons conserver une position agnostique quant à leur nature et leur origine, tout simplement parce que nous n'avons pas encore les réponses. En étant agnostiques, nous faisons un énorme pas en avant. Le débat sur les ovnis se polarise souvent en deux extrêmes aussi intenables l'une que l'autre. D'un côté les « croyants » proclament que les extraterrestres sont venus de l'espace et que nous *savons* que les ovnis sont des véhicules « *alien* », et de l'autre côté, les « négateurs » (*debunkers*) soutiennent avec agressivité que les ovnis n'existent pas du tout. Malheureusement, ce conflit contreproductif a longtemps dominé le débat public, ne faisant qu'accroître la confusion et l'éloignant davantage de l'approche scientifique – agnostique.

Un scepticisme de principe est la prémisse sur laquelle est fondé ce livre. L'astrophysicien Bernard Haisch, ancien éditeur scientifique de *l'Astrophysical Journal* et du *Journal of Scientific Exploration*, définit le vrai sceptique comme « quelqu'un qui a pour méthode de suspendre son jugement, de raisonner de manière rationnelle et dépassionnée à l'exemple de la méthode scientifique, qui accepte volontiers de considérer d'autres explications sans préjugés ni croyances préalables, qui recherche des indices soigneusement et examine leur validité ». Je vous invite à examiner le

matériel qui vous est présenté ici avec le point de vue d'un agnostique – objectivement, dans un esprit ouvert et vraiment sceptique.

Entamons maintenant un voyage fascinant. Je vais vous présenter des éléments parmi les plus solides, qui m'ont marquée profondément durant mon propre processus d'exploration et de découverte. Au cours de ce cheminement, les autres auteurs et moi-même demandons au lecteur de considérer la validité des points suivants, qui seront revisités à la fin du livre, et que j'ai décantés au cours de mes dix années passées à étudier le sujet des ovnis. Les cinq premiers points sont entièrement évalués et illustrés par des éléments de preuve à travers tout le volume :

- (1) Il existe dans nos cieux, à travers le monde, un phénomène physique, consistant, qui semble être sous contrôle intelligent et est capable de vitesses, de manœuvres et de luminosité allant au-delà de la technologie actuellement connue.
- (2) Les incursions d'ovnis, survenant souvent dans un espace aérien soumis à autorisation, peuvent constituer des risques et soulever des questions de sécurité aérienne, même si les objets ne se sont pas comportés de manière ouvertement hostile.
- (3) Le gouvernement américain ignore systématiquement les ovnis et, lorsqu'on le presse de réagir, fournit de fausses explications. Son indifférence et/ou ses dénégations sont irresponsables, dénuées de respect pour des témoins crédibles, souvent experts, et sont potentiellement dangereuses.
- (4) L'hypothèse selon laquelle les ovnis sont d'origine extraterrestre ou inter-dimensionnelle est rationnelle et doit être prise en compte, au vu des données dont nous disposons. Cependant, la véritable nature et l'origine des ovnis n'ont pu encore être déterminées et restent inconnues.

- (5) Compte tenu de leurs implications éventuelles, les indices réclament une investigation scientifique systématique impliquant le soutien du gouvernement américain ainsi qu'une coopération internationale.

Je pense qu'après avoir lu ce livre le lecteur averti acceptera – ou du moins admettra comme plausibles – ces cinq propositions, aussi remarquables et même inconcevables qu'elles aient pu sembler au départ.

*Leslie Kean*  
*New York*





## PREMIÈRE PARTIE

---

### OBJETS D'ORIGINE INCONNUE

*« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant été une évidence »*

ARTHUR SCHOPENHAUER



## CHAPITRE 1

### Un appareil majestueux avec de puissants faisceaux de lumière

**N**ous commençons cette exploration sur un terrain très solide, avec le récit de première main d'un général de division aérienne de l'un des cas d'observations d'ovnis les plus frappants et les mieux documentés à ce jour. Ce que vous allez lire démontre la réalité physique spectaculaire et très mystérieuse des ovnis, qui dans ce cas se sont montrés inhabituellement audacieux. Bien que certaines parties ressemblent à de la science-fiction, ce n'est pas le cas. Le fait est que des objets silencieux, planant ou en vol stationnaire, le plus souvent triangulaires, ont été vus par des milliers de gens, ont fait l'objet d'enquêtes de la part de scientifiques universitaires et d'officiels gouvernementaux, et pourtant n'ont jamais pu être expliqués. Ils ont laissé des traces sur film et, bien que presque impossibles à détecter au radar, ils ont provoqué l'envoi de chasseurs F-16 de l'armée de l'Air à leur poursuite. Les observations ont eu lieu pendant les deux années de la « vague » au-dessus de la Belgique, débutant à la fin de l'année 1989.

Pour lancer l'exploration du phénomène ovni dans ce livre, le général belge de division aérienne Wilfried De Brouwer, aujourd'hui à la retraite, a fourni un récit exclusif comportant certaines réponses qu'il n'avait encore jamais données. En tant que chef de la Division Opérations de l'état-major aérien, De Brouwer, alors colonel, a joué un rôle de premier plan avec des officiels d'autres branches du gouvernement pour mobiliser différents départements afin de tenter d'iden-

tifier ces étranges intrus qui continuaient à se montrer sans s'annoncer au-dessus des villes et des campagnes. « Des centaines de personnes ont vu un appareil triangulaire majestueux, d'une envergure d'environ quarante mètres, avec de puissants projecteurs, se déplaçant très lentement sans faire de bruit significatif mais, dans certains cas, accélérant à des vitesses très élevées », a déclaré publiquement De Brouwer il y a quelques années en ne faisant référence qu'à la première nuit de la vague. De nombreux officiers de police figuraient dans le groupe initial d'observateurs qui ont témoigné depuis différents lieux, alors que plusieurs engins volants survolaient et éclairaient le terrain sur leur passage – ceux-là mêmes qui avaient écarté en plaisantant les premiers appels radio concernant ces observations. Et les étranges objets ont continué à revenir, pour quelque raison incompréhensible, et à se montrer sur le territoire par ailleurs si tranquille de la Belgique.

Le colonel De Brouwer fut chargé de traiter cette question de la vague d'ovnis par le ministre de la Défense de son pays, Guy Coëme. Après avoir été pilote de chasse dans l'armée de l'Air belge pendant vingt ans, De Brouwer avait été affecté à la Branche de Planification Stratégique de l'OTAN en 1983, avec le grade de colonel. Il est ensuite devenu commandant de l'escadre de transport de l'armée de l'Air et, en 1989, Chef de la Division Opérations de l'état-major de l'Air. Promu général de division aérienne (*Major General*) en 1991, il est devenu chef d'état-major adjoint de l'armée de l'Air belge, chargé des Opérations, du Planning et des Ressources humaines. À partir de 1995, après s'être retiré de l'armée de l'Air, il a travaillé pendant plus de dix ans comme consultant aux Nations Unies pour améliorer les capacités logistiques de réponse rapide de l'ONU dans des opérations d'urgence. Homme d'une grande intégrité et ayant le sens des responsabilités, De Brouwer était décidé à faire tout ce qu'il pourrait pour découvrir ce qui envahissait l'espace aérien de la Belgique et qui commettait des infractions répétées aux règles élémentaires de l'aviation.

J'ai rencontré pour la première fois le général De Brouwer personnellement lorsque j'ai organisé son voyage à Washington D.C., en novembre 2007, pour parler à la conférence de presse internationale que j'avais organisée avec le cinéaste James Fox. Nous avons réuni un panel d'anciens responsables officiels de haut rang, issus de gouvernements, de l'aviation et de l'armée de sept pays, pour présenter à la presse des incidents et des enquêtes sur les ovnis, conférence qui fut filmée pour un nouveau documentaire. Nous voulions aussi donner l'occasion à ces orateurs courageux de rencontrer leurs homologues d'autres pays et de se parler en privé pendant plusieurs jours. Beaucoup de contributeurs de ce livre se sont rencontrés là pour la première fois.

Le général est très concerné par la véracité des faits, conservateur dans ses estimations et d'une attention méticuleuse aux détails. C'est un homme qui ne se hâte pas de conclure et qui n'est pas non plus porté à exagérer ni embellir. Son souci de sauvegarder un récit exact des événements de Belgique ne s'est pas relâché, malgré le passage du temps. « Récemment, en allant sur Internet, j'ai découvert une accumulation d'informations fausses sur la vague belge », m'a-t-il écrit dans un e-mail alors qu'il travaillait à la mise en forme de son long texte. « Cela m'a incité à réagir ; je ne peux accepter que des gens se présentant comme des chercheurs avancent des suppositions fondées sur des informations incorrectes. Des témoignages de centaines de personnes sont négligés et des tentatives sont faites pour convaincre des observateurs extérieurs que les observations n'étaient rien d'autres que des confusions avec des appareils ordinaires. De plus, des déclarations officielles du ministre de la Défense ont été négligées ou mal interprétées par ces "chercheurs". »

Dans l'une de nos conversations plus récentes, j'ai demandé au général de repenser à son expérience pendant la vague d'ovnis en Belgique, il y a vingt ans, et qui, dit-il, fut à la fois unique et frustrante car ils avaient été incapables d'identifier les appareils intrus. Ce qui l'a le plus impressionné a été

l'absolue sincérité des témoins avec lesquels il a parlé, dont beaucoup étaient « des intellectuels hautement qualifiés, sincèrement confondus par ce qu'ils avaient vu et convaincus qu'ils n'avaient pas affaire à une technologie conventionnelle. » Malheureusement, ils étaient souvent effrayés à l'idée de parler publiquement à cause de l'image stigmatisante dont souffrent les ovnis. « Une personne que je connaissais depuis de nombreuses années travaillait à l'OTAN à l'époque, » dit De Brouwer. « Il fut si stupéfait qu'il n'osa pas en parler à qui que ce soit, par même à sa femme. Il me fit part de son expérience à la condition que je ne révèle jamais son nom. »

J'ai eu la bonne fortune de converser avec un témoin, expert haut placé, qui ne s'est pas limité dans ses propos, malgré les risques. Le colonel André Amond, ingénieur civil à la retraite, était directeur de l'Infrastructure militaire pour l'armée belge et avait également été chargé des questions d'impact environnemental de l'Armée au niveau des chefs d'état-major, en coopération étroite avec des officiels américains. Comme l'explique De Brouwer dans le chapitre suivant, il avait pu observer longuement avec son épouse l'une de ces machines volant à basse altitude alors qu'il conduisait sur une route de campagne et s'était arrêté sur le côté. Amond n'eut absolument aucun doute sur la nature exceptionnelle de ce qu'il voyait et, avec une conviction totale, il remonta jusqu'au sommet de la hiérarchie en remettant un rapport écrit et en fournissant une série de dessins au ministre de la Défense.

Pour sa part, le colonel Amond a été capable d'éliminer toutes les explications possibles à ce qu'il avait vu et il affirme que l'objet était une sorte de « véhicule aérien inconnu. » En réfléchissant à cet événement deux décennies plus tard, il m'a écrit dans un e-mail : « À ce jour, il n'y a toujours pas d'explication ! C'est désolant car je veux savoir avant de mourir. Donnez-moi une explication correcte de ce que j'ai vu ; c'est tout ce que je peux demander. » Il parle pour des milliers d'autres qui n'avaient jamais pensé aux ovnis avant de faire l'expérience d'en voir un sans l'avoir souhaité. Pour beau-

coup d'entre eux, cela a eu un effet durable sur leur vie toute entière.

Pour mesurer pleinement la signification des éléments de preuves que va présenter le général De Brouwer, nous devons reconnaître les circonstances spéciales de cette série extraordinaire d'événements. La plupart des cas d'ovnis ne sont pas des «vagues» et sont loin d'offrir autant de données que celle-ci en a apporté. Ils impliquent habituellement un incident unique et naturellement ceux-ci sont plus difficiles à documenter et à enquêter. Les centaines de cas frappants et consistants rassemblés au fil du temps en Belgique – accumulés et investigués par un groupe de scientifiques travaillant avec l'armée de l'Air – ont créé des opportunités pour effectuer des détections radar et tester d'autres applications techniques qui bénéficient d'une préparation poussée. Le grand nombre d'observations a augmenté la probabilité d'obtenir des photos et des vidéos valables. Les militaires ont eu assez de temps pour évaluer et tester une série d'options sur ce que pourraient être ces objets, qui pouvaient être confirmées ou éliminées sur la base des enquêtes officielles, comme le fait de savoir si des hélicoptères se trouvaient en vol à un moment particulier. Des officiels ont pu se préparer à de futures visites d'ovnis en entraînant des spécialistes radar à traiter ces cibles exceptionnelles et en maintenant des *jets* de l'Air Force en alerte, prêts à décoller en peu de temps. À mesure que les événements se déroulaient en Belgique au cours des mois et des années, toutes les explications banales et conventionnelles ont été écartées une à une. On a commencé à voir très clairement ce que ces objets *n'étaient pas*, mais on n'a toujours pas vu clairement ce qu'ils *étaient*.

Finalement, la dernière option qui restait possible, aussi improbable soit-elle, était que ces objets étaient des chasseurs furtifs F-117A ou autres avions secrets militaires américains, envoyés pour quelque sorte d'exercice expérimental et clandestin. Le général De Brouwer pensait qu'il

était extrêmement improbable que des avions secrets aient été envoyés de manière répétée pour voler au-dessus de la Belgique sans aucune notification officielle, en violation des règles aériennes, étant donné qu'aucune demande de survol n'avait été reçue de la part de l'U.S. Air Force. Il s'est rendu compte, d'autre part, que les capacités technologiques démontrées par ces objets étaient au-delà des possibilités, y compris d'appareils expérimentaux – ce qui, souligne le général, est encore le cas aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, il a enquêté auprès de l'ambassade des États-Unis à Bruxelles et auprès d'autres partenaires de l'OTAN par le canal de contacts informels avec leurs attachés.

La réponse a été exactement celle à laquelle il s'attendait. Et les résultats de son enquête sont fournis dans un document gouvernemental américain, classifié à l'époque mais divulgué depuis en application de la Loi sur la Liberté de l'Information. Le mémo de mars 1990 « La Belgique et la question des ovnis » (*Belgium and the UFO Issue*) note que De Brouwer avait demandé si les objets étaient des avions militaires américains B-2 ou F-117, en précisant qu'il faisait cette demande tout en sachant clairement que « les observations alléguées ne correspondaient en aucune manière aux caractéristiques observables de ces deux appareils américains. » Le document indique ensuite que « l'USAF a bien confirmé à la BAF [Armée de l'Air belge] et au MOD belge [Ministère de la Défense] qu'aucun avion furtif américain n'avait opéré dans la région des Ardennes pendant les périodes en question. » De Brouwer m'a également rapporté qu'il fut assuré en privé par un officiel américain que les États-Unis n'avaient pas de « programme noir » (« *black program* ») qui aurait pu causer ces observations multiples.

En 1992, le ministre belge de la Défense, Léo Delcroix, a confirmé ceci encore une fois en répondant à la lettre d'un chercheur français. « Malheureusement, aucune explication n'a été trouvée à cette date, » a-t-il écrit. « La nature et l'origine du phénomène demeurent inconnues. Une théorie



peut être définitivement écartée, cependant, car les Forces Armées belges ont été assurées positivement par les autorités américaines qu'il n'y a jamais eu aucune sorte de vol d'essai américain.»

C'est un point important à garder à l'esprit en lisant les témoignages fournis par De Brouwer. Nous sommes face à un sérieux dilemme. L'armée de quelque pays a-t-elle conduit des essais d'un appareil extrêmement avancé depuis le milieu des années 70, lorsque l'on a commencé à observer de tels appareils triangulaires? La Belgique a-t-elle été sélectionnée comme le site de vols d'essais répétés, dirigés depuis une base secrète quelque part? Le bon sens nous dit que si un gouvernement avait développé un énorme appareil pouvant rester en vol stationnaire à faible altitude et pouvant ensuite s'éloigner en un clin d'œil – et tout cela sans émettre de son – une telle technologie aurait révolutionné à la fois le transport aérien et la guerre moderne, et sans doute également la physique. Au cours des deux décennies qui ont suivi la vague belge, les États-Unis ont été engagés dans trois guerres; si nous avions possédé des capacités aussi avancées, elles auraient sûrement été mises en œuvre à présent. Si quelque gouvernement avait fait voler, secrètement et inexplicablement, une telle merveille au-dessus de la Belgique, il aurait dû mentir aux autorités belges lorsque des enquêtes ont été menées, et de ce fait rompre le partenariat entre les membres de l'OTAN, qui est fondé sur le respect et la confiance mutuels. Et *toute* personne impliquée dans la création et le vol de cet appareil hautement avancé aurait dû garder le secret sur cette technologie miraculeuse et ses vols d'essais répétés – de fait, personne n'en a jamais parlé et rien n'a jamais filtré sur une telle entreprise. Toutefois, dans l'esprit de certains, cela restera toujours comme une possibilité, aussi improbable soit-elle.

En ce qui concerne le général de Brouwer, cette possibilité a été totalement écartée. Alors, dans son esprit, que reste-t-il? «J'aborde la question des PAN de manière pragmatique. Je m'en tiens aux faits et j'évite des extrapolations sur

de possibles activités extraterrestres, » m'a répondu le général De Brouwer dans un e-mail. «Cependant, j'encourage la recherche scientifique qui devrait être fondée sur une analyse objective de nombreuses observations rapportées pendant la vague belge. Une telle recherche ne devrait pas exclure l'option extraterrestre.»

Les lecteurs pourraient raisonnablement se demander pourquoi il n'y a pas plus d'images et de vidéos non équivoques des objets belges, étant donné qu'il y a eu tant d'observations. Ceci est dû en partie aux règles strictes posées par les autorités pour accepter des photographies; leurs méthodes de contrôle ont éliminé toutes les images incertaines et invérifiables. De plus, il est facile d'oublier que, vingt ans en arrière, les téléphones portables et caméras vidéo légères pour grand public, à bon marché, n'étaient pas encore répandus. Le plus souvent, les témoins n'avaient pas d'appareil photo chargé à portée de main, au moment imprévisible où un ovni passait au-dessus d'eux, par exemple en conduisant la nuit. Au cours de mes entretiens avec de nombreux témoins d'ovnis au fil des années, j'ai appris que lorsqu'ils observent quelque chose d'aussi impressionnant, et parfois effrayant, qu'un ovni gigantesque volant à basse altitude, les témoins sont comme pétrifiés. Ils voient quelque chose qui n'est pas censé exister, quelque chose de menaçant, d'énorme et de silencieux, qui était jusque-là unimaginable. La plupart ne quittent pas des yeux cette chose d'un autre monde, sauf peut-être pour appeler rapidement des membres de leur famille ou amis à portée de voix. Ils continuent à regarder et l'idée de prendre des photos ne leur vient pas à l'esprit. Souvent, l'observation s'éloigne et est vite perdue de vue. Ils ne veulent pas se précipiter dans leur maison pour chercher un appareil photo, ou bien ouvrir un bagage dans le coffre de leur voiture, et se demander s'il est chargé. Le moment est trop insolite, trop impressionnant.

Même lorsqu'une photo *est* prise, elle n'est pas toujours bonne. Si les lumières sont à quelque distance et que le

temps d'exposition est trop court, rien n'apparaît sur l'image. Également, certaines caractéristiques de l'ovni peuvent inhiber l'enregistrement de ses lumières brillantes sur le film. Il existe un cas dans lequel un producteur de cinéma belge et deux de ses collègues, utilisant un film à haute sensibilité, ont photographié l'un des objets passant juste au-dessus d'eux. Le photographe a estimé son altitude à environ trois-cents mètres, avec un diamètre équivalant à environ six fois la pleine Lune. À titre de contrôle, il a aussi photographié un avion ordinaire quelques minutes plus tard au même endroit, avec les mêmes réglages de l'appareil.

Sur les photos, cependant, les lumières brillantes visibles sur l'ovni que les yeux des observateurs avaient perçues comme beaucoup plus brillantes que celles de l'avion ensuite, étaient à peine visibles. La forme triangulaire de l'ovni, clairement visible à l'œil nu, était complètement perdue sur le film. En outre, les lumières de l'avion apparurent plus brillantes que celles de l'ovni, exactement comme elles avaient été vues depuis le sol, alors même que l'ovni était bien plus près des observateurs que l'avion. Les analyses de laboratoire montrent que ceci était probablement dû aux effets d'une lumière infrarouge qui entourait l'ovni, ce qui peut rendre un tel objet quasiment invisible sur une photographie. Cela pourrait être une raison pour laquelle si peu de photos exploitables furent reçues par les enquêteurs pendant la vague belge et que les photos de bonne foi d'ovnis ne sont pas aussi fréquentes qu'on pourrait le penser.

Les dessins faits par les témoins jouent un rôle important en fixant des détails imprimés dans leur mémoire juste après l'observation. Les enquêteurs peuvent alors faire des comparaisons entre les interprétations faites dans des lieux distincts et à des moments différents, ou bien par des témoins multiples du même événement observé depuis des endroits différents – et par des personnes qui ne se connaissent pas. «Le jour viendra, sans aucun doute, où le phénomène sera observé avec les moyens technologiques nécessaires qui ne

laisseront pas le moindre doute sur son origine», a récemment commenté le général De Brouwer avec assurance. En attendant, quelque chose de physique, de technologiquement réel et pourtant complètement inconnu de nous, s'est introduit de manière répétée dans les cieux de Belgique. Nous ne savons pas d'où cela venait, où cela allait, ni pourquoi c'était là. Mais le fait même de son existence est assez remarquable et constitue un défi suffisant pour nous autres, en dessous, incapables de faire quoi que ce soit à son sujet.

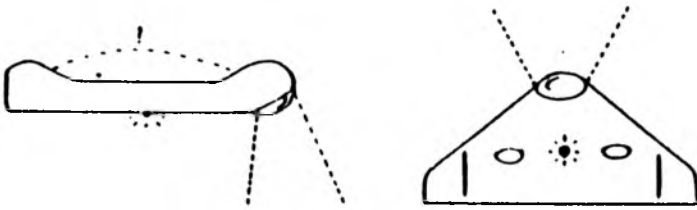
## CHAPITRE 2

### La vague de PAN sur la Belgique

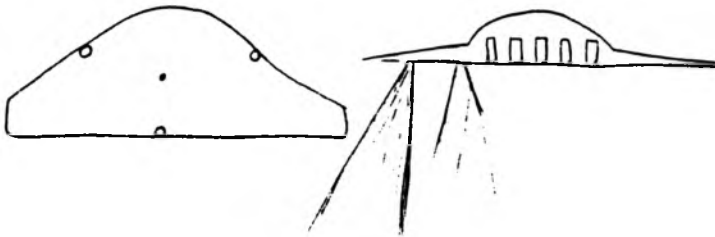
Par le général de division (retraité) Wilfried De Brouwer

**L**e 29 novembre 1989, j'étais chef des Opérations à l'état-major de l'Air belge. Ce jour-là, 143 observations de PAN [*Phénomènes Aériens Non identifiés*] furent signalées dans une zone limitée autour d'Eupen en Belgique, à trente kilomètres à l'est de la ville de Liège et à onze kilomètres à l'ouest de la frontière allemande. Certaines observations ont été faites par plusieurs personnes. Environ 250 personnes ont donc décrit une activité extraordinaire de PAN ayant eu lieu le plus souvent après le coucher du Soleil.

Le temps était clair, avec un ciel dégagé et une bonne visibilité. Deux gendarmes, Heinrich Nicoll et Hubert von Montigny, ont rapporté le témoignage le plus important. À 17 h 15, alors que la nuit était tombée et qu'ils patrouillaient sur la route entre Eupen et la frontière allemande, ils ont vu un champ proche éclairé avec une telle intensité qu'il leur aurait été possible de lire un journal dans leur voiture. Un appareil triangulaire se trouvait en vol stationnaire au-dessus du terrain, avec trois lumières projetant un faisceau au sol, et une lumière rouge clignotante au centre. Sans émettre aucun son, il s'est déplacé lentement vers la frontière allemande pendant environ deux minutes puis a soudain fait demi-tour vers la ville d'Eupen. Les policiers l'ont suivi. D'autres témoins indépendants ont signalé qu'ils avaient vu l'objet étrange le long de la même route. Il est resté au-dessus de la ville d'Eupen pendant à peu près trente minutes et a été observé par de nombreux autres témoins.



*Dessins d'une observation faite par deux témoins près du Lac Gileppe. (Archives SOBEPS)*



*Dessin par un témoin à Eupen, vu d'en dessous et de côté. (Archives SOBEPS)*

L'objet s'est alors dirigé vers le Lac Gileppe où il est resté en vol stationnaire pendant environ une heure. Assis dans leur voiture depuis une colline proche, Nicoll et von Montigny observaient un spectacle extraordinaire.

L'appareil a émis à plusieurs reprises, deux faisceaux horizontaux de lumière rouge, avec une boule rouge à la pointe de chaque faisceau. Puis les faisceaux ont disparu et les boules rouges sont retournées dans le véhicule. Quelques minutes plus tard, un autre cycle a commencé, chaque cycle durant plusieurs minutes. Hubert von Montigny a expliqué que c'était comme un plongeur tirant une flèche avec un fusil sous-marin, flèche qui ralentit à la fin de sa trajectoire et ensuite récupérée par le plongeur.

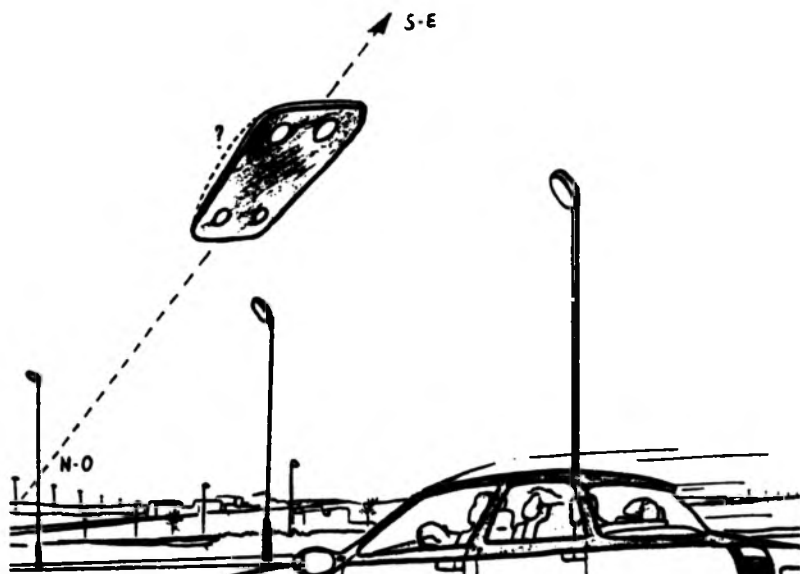
Mais ce n'était pas terminé. Soudain, à 18h 45, les gendarmes ont vu un second appareil faire son apparition derrière les bois; il a basculé vers l'avant en exposant la partie supérieure de son fuselage. Les deux hommes ont décrit un dôme sur la structure supérieure avec des fenêtres rectan-

gulaires éclairées à l'intérieur. Il est alors parti vers le nord. Environ quarante minutes plus tard, à 19h23, le premier appareil a cessé d'émettre les boules de lumière rouge et est parti vers le sud-ouest. Les deux gendarmes, qui étaient en liaison radio avec leur poste de contrôle, ont appris qu'un autre PAN avait été signalé au nord d'Eupen et ils se sont déplacés jusqu'à un point d'observation, au sud de la route E 40. Depuis cette position, ils ont vu le PAN évoluer vers le village d'Henri-Chapelle, où deux de leurs collègues, Dieter Plummans et Peter Nicoll (sans relation avec Heinrich Nicoll), ont vu l'appareil venant d'Eupen.

Plummans et Peter Nicoll ont garé leur voiture près d'un monastère. Ils ont vu l'appareil avec trois faisceaux de lumière très puissants et une lumière rouge clignotante au centre, à une distance de cent mètres et une altitude d'environ 80 mètres. L'appareil était immobile et silencieux, mais il a soudain émis un sifflement et a réduit l'intensité de ses lumières. Simultanément, une boule de lumière rouge est sortie du centre et s'est dirigée tout droit vers le bas, non loin de leur position.

Les gendarmes étaient tous deux terrifiés. Soudain, la boule lumineuse est passée d'un trajet vertical à un trajet horizontal et disparu de leur vue derrière le bâtiment. L'appareil est alors passé juste au-dessus du véhicule de gendarmerie et s'est dirigé vers le nord-est. Ils l'ont suivi pendant environ huit kilomètres jusqu'à le perdre de vue. Toutefois, leurs collègues Heinrich Nicoll et Hubert von Montigny – les deux gendarmes qui avaient observé les premiers les objets quelques heures plus tôt – ont pu suivre ses mouvements depuis leur position au sud de l'autoroute.

Au total, treize gendarmes ont signalé avoir vu l'appareil en huit lieux différents à proximité d'Eupen. Beaucoup de civils ont également vu les engins. Par exemple, une famille de quatre personnes roulant à l'ouest de Liège a vu une plateforme rectangulaire au-dessus d'elle, rendue visible par les lumières de la route. Ils ont rapporté qu'elle est passée lentement au-dessus d'eux à basse altitude, avec une lumière à chaque angle.



*Dessin de la mère d'une famille de quatre personnes. (Archives SOBEPS)*

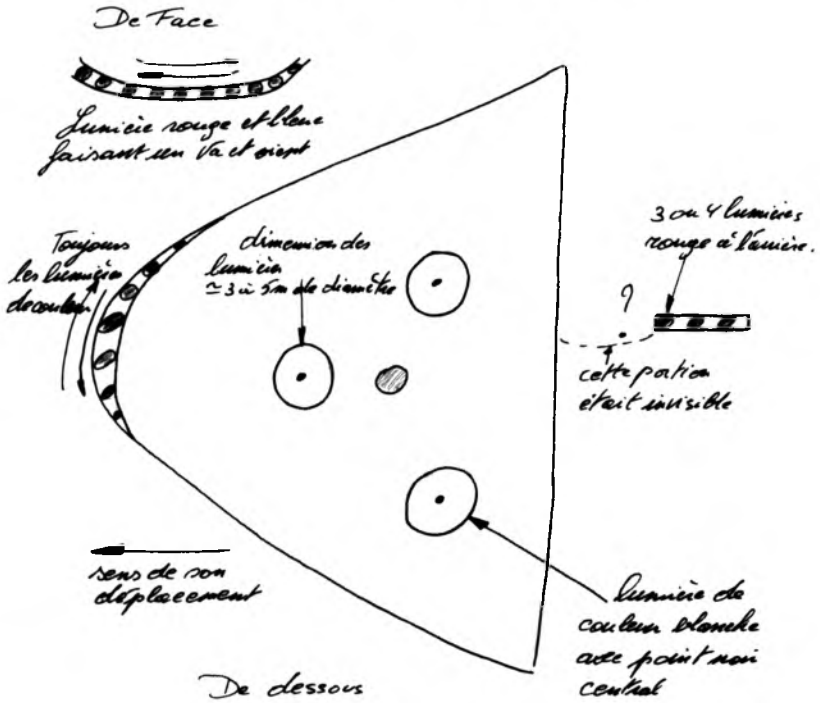
Un total de soixante-dix observations rapportées le 29 novembre a fait l'objet d'enquêtes poussées et aucune de ces observations n'a pu être expliquée par une technologie conventionnelle. L'équipe d'enquêteurs et moi-même estimons qu'environ 1 500 personnes ont dû voir le phénomène au cours de cet après-midi et de cette soirée, en plus de soixante-dix endroits différents, sous des angles différents.

Après les événements initiaux du 29 novembre, une série d'observations a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre (quatre observations) et le 11 décembre 1989. Vingt-et-un témoins ont rapporté de semblables descriptions d'un appareil triangulaire.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le prévisionniste météo Francesco Valenzano et sa fille, se rendant au Square Nicolai à Ans près de Liège, ont vu un grand appareil approchant lentement à basse altitude. L'appareil a fait le tour du square sans émettre aucun bruit avant de passer directement au-dessus de leurs têtes. Valenzano a remarqué une forme en delta avec trois lumières en disposition triangulaire ainsi qu'une lampe rouge tournant au milieu qui était située plus bas que le ventre de l'appareil.

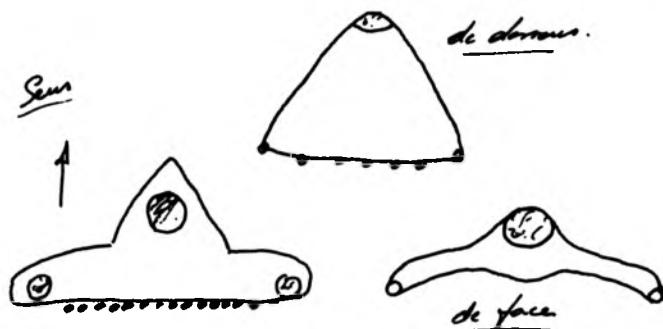


*Croquis de ce que nous avons vu.*



Le dessin de Valenzano incluait des lumières rouges et bleues sur le devant et quatre lumières en dessous (Archives SOBEPS)

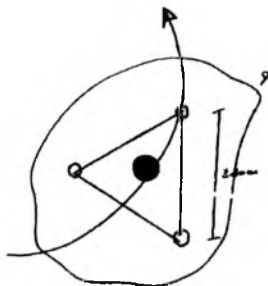
Le 11 décembre, un garçon de douze ans ainsi que ses parents, ses grands-parents et sa sœur ont vu un appareil semblable à proximité de leur domicile pendant environ quinze minutes. Il était d'abord immobile, puis a commencé à se déplacer vers leur maison et est passé au-dessus d'eux à la verticale. Le dessin du garçon montre une vue frontale (en bas à droite), une vue lorsqu'il était presque au-dessus (en bas à gauche), et une vue alors qu'il se trouvait tout à fait au-dessus (en haut). Ces formes différentes pourraient expliquer pourquoi certains témoins ont signalé un appareil qui n'était pas triangulaire. De fait, le dessin montre que la perception de la forme peut varier selon l'angle d'observation et l'altitude.



*Dessin sous trois angles, par un garçon à Troozé (Liège), le 11 décembre (Archives SOBEPS)*

Quelques quinze minutes plus tard, un appareil similaire a été observé à environ 97 kilomètres plus à l'ouest et plusieurs témoignages ont été rapportés. À 18h45, le colonel André Amond, un ingénieur civil de l'Armée belge, conduisait avec sa femme lorsqu'ils ont tous deux vu trois grands panneaux lumineux et une lampe rouge clignotante sur leur droite. Ils roulaient plus vite que l'appareil mais, lorsqu'ils se sont arrêtés et sont sortis de leur voiture pour observer le phénomène, les panneaux lumineux sont revenus à leur hauteur et ont pivotés vers eux. Soudain, ils ont vu un énorme projecteur, environ deux fois la taille de la pleine lune, qui s'est approché d'eux à une distance d'environ cent mètres. Effrayée, l'épouse du colonel a demandé à quitter les lieux. Alors que le colonel ouvrait la portière de la voiture, l'appareil a effectué un virage très serré à gauche, à une vitesse d'environ quinze km/h, et trois autres lumières sont apparues sur le dessous l'objet, formant un triangle, avec une lumière pulsante au centre de celui-ci.

Aucun son n'était émis et, malgré la pleine lune, les témoins n'ont pas vu pas la structure de l'appareil. Après avoir achevé son virage, il a soudain accéléré très rapidement pour disparaître dans la nuit. Le colonel Amond a envoyé un rapport détaillé au ministre de la Défense belge en assurant que l'appareil n'était ni un hologramme, ni un hélicoptère, un avion militaire, un ballon, un ULM, ou tout autre véhicule aérien connu.

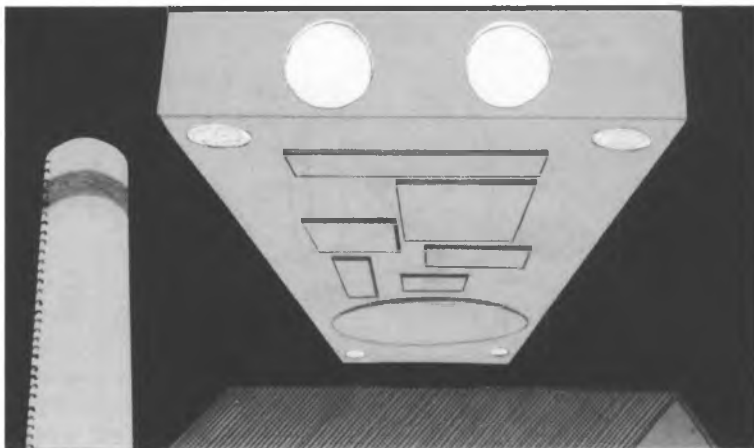


*Dessin du colonel André Amond envoyé au ministre de la Défense.*

Lors d'une récente révision de l'enquête, il est apparu qu'un autre témoin avait vu l'objet avec trois lumières brillantes et une lumière rouge pulsante, environ cinq minutes avant Amond et son épouse. Le timing exact a pu être reconstitué car cette personne rentrait chez elle à pied en quittant le train arrivé en gare d'Ernage, vingt minutes avant que les Amond aient observé l'appareil.

Le 22 avril 1990, six observations de triangles ont été transmises ainsi qu'un rapport plus inhabituel émanant de deux ouvriers de Basècles, au sud-ouest de Bruxelles. Ils se trouvaient dans la cour de leur usine peu avant minuit lorsque deux énormes projecteurs brillants sont apparus, illuminant la cour. Une énorme plateforme trapézoïdale s'est déplacée très lentement et silencieusement au-dessus de la cheminée, recouvrant à certain point toute la cour (100 x 60 mètres). Les deux hommes ont décrit six lumières et précisé que la couleur de l'objet était grisâtre. Ils ont vu des structures sous la plateforme qui leur évoquaient un « porte-avions retourné à l'envers ».

Une autre observation étonnante, d'une ressemblance frappante avec celle de l'usine de Basècles, a eu lieu le 15 mars 1991 à Auderghem, près de Bruxelles. Un ingénieur électronique s'est réveillé au cours de la nuit et a perçu un bruit à peine audible, comme un sifflement à haute fréquence. Il a regardé par la fenêtre et a vu un grand appareil

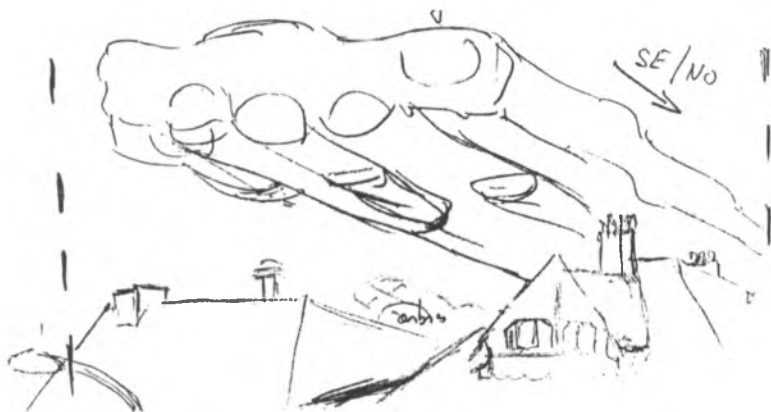


*Le «porte-avions à l'envers», Basècles, 22 avril. (Archives SOBEPS)*

rectangulaire à très basse altitude avec des structures irrégulières qui se trouvaient dessous. Enfilant une veste, il est monté sur une terrasse et a vu l'appareil de couleur gris foncé dériver très lentement au-dessus de lui, sans lumières. Le sifflement s'était arrêté et l'engin était maintenant silencieux.

Quelques jours plus tôt, le 12 mars 1991, vingt-sept observations avait été enregistrées dans une petite zone au sud-ouest de Liège. Par deux fois, un appareil a été observé au-dessus de la centrale nucléaire de Thiange. Un témoin a rapporté que l'appareil se trouvait directement à la verticale des lumières rouges situées au sommet de l'une des énormes cheminées. Il y est resté pendant environ une minute, projetant l'une de ses lumières à l'extérieur de la structure, cependant qu'une autre lumière pointait directement à l'intérieur de l'une des cheminées. Après avoir terminé son «inspection», le PAN a commencé à se déplacer lentement et a traversé directement l'énorme panache blanc de la cheminée avant de disparaître dans la nuit.

À une autre occasion, un appareil a semblé répondre à la présence ou aux actions des observateurs, comme ce fut le cas lorsque le colonel Amond est sorti de sa voiture et que l'objet s'est aussitôt approché. Le 26 juillet 1990 à 22h35,



*Dessin du témoin, Auderghem, 15 mars 1991. (Archives SOBEPS)*

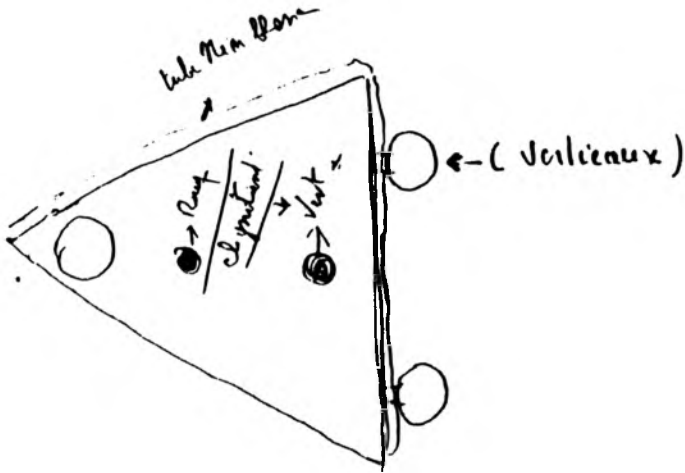
M. et Mme Marcel H. étaient eux aussi dans leur voiture, traversant Grâce-Hollogne et roulant vers Seraing, quand ils ont regardé au dehors et vu un objet immobile dans le ciel. Il avait la forme d'un triangle équilatéral dont ils ont estimé la taille à environ douze mètres de côté. L'objet était sombre, mais une ceinture de lumière blanche, comme un grand tube au néon, courait le long de deux bords. Les témoins ont pu voir trois projecteurs dirigeant un faisceau vers le sol; ils semblaient détachés de l'objet mais reliés entre eux par une sorte de support. Deux lampes clignotantes pouvaient également être vues, une rouge et une verte, en-dessous de l'appareil. La base – le côté avec deux projecteurs blancs – leur faisait face.

Surpris, M. H. a dit à sa femme: « Pour m'amuser, je vais faire des appels de phares ». M. H. a allumé et éteint deux fois ses phares. À cet instant, les deux lampes blanches à la base du triangle ont tourné et se sont orientées vers les passagers en contrebas puis se sont allumées et éteintes trois fois. L'illumination était brillante mais pas aveuglante. Puis, gardant ses lumières pointées vers la voiture en déplacement, l'objet s'est approché du véhicule et, s'avançant avec la base vers l'avant, s'est positionné sur sa droite à une distance d'environ cent mètres et à une altitude de soixante à cent mètres (il est intéressant de noter que le colonel Amond avait lui

aussi évalué une distance de cent mètres après que l'objet se soit approché.) Il a alors effectué une rotation et, continuant à se déplacer avec sa base en avant, a volé dans la même direction que la voiture et l'a suivie alors qu'elle continuait à descendre vers Seraing. Bien que la colline soit assez raide, l'ovni semblait suivre le terrain et maintenait une hauteur constante au-dessus du sol, volant à la même vitesse que la voiture (60-70 km/h). En approchant du pont de Seraing, M. et Mme H. commençaient à être très effrayés car l'ovni continuait à les suivre. Finalement, l'objet a traversé la Meuse à côté d'eux sans faire aucun bruit, puis a commencé à monter et est parti rapidement en direction de Grâce-Hollogne.

On pourrait écrire un gros livre rien qu'avec les rapports d'observations et dessins recueillis pendant les deux années les plus actives. Je n'ai présenté ici qu'un échantillon. Je peux conclure en confiance que les observations faites au cours de ce que l'on a appelé la vague belge n'ont pas été causées par une hystérie de masse. Les témoins interrogés par les enquêteurs étaient sincères et honnêtes. Ils ne se connaissaient pas les uns les autres auparavant. La plupart furent très surpris de ce qu'ils ont observé et aujourd'hui, vingt ans plus tard, ils sont toujours prêts à confirmer leur expérience inhabituelle. Ceux qui se trouvaient près d'un appareil ont été effrayés ou terrifiés; L'un d'eux est tombé de vélo et s'est trouvé en état de choc. Plusieurs témoins occupaient des postes élevés et ont préféré ne pas révéler leur nom aux médias.

Sur les quelque 2000 cas enregistrés pendant la vague belge, 650 ont été enquêtés et plus de 500 restent inexplicables. Il est logique de supposer que plusieurs milliers d'autres personnes ont observé une activité de PAN et ne l'ont pas signalée. Les conclusions ont été exceptionnelles. Plus de 300 cas ont impliqué des témoins qui ont vu un appareil à moins de 300 mètres, et plus de 200 observations ont dépassé les cinq minutes. Les observateurs se trouvaient parfois juste en-dessous de l'appareil.



*Dessin de M. M. H. Lui et son épouse ont vu des lumières clignotantes rouges et vertes vers le centre du triangle, trois grandes lumières blanches, et un « tube néon » blanc. (Archives SOBEPS)*

Bien que beaucoup de questions restent sans réponse, l'analyse montre qu'un certain nombre de points peuvent être établis avec certitude et que certaines conclusions peuvent être tirées.

- La plupart des témoins ont rapporté que l'appareil avait une forme triangulaire, mais un certain nombre de rapports mentionnaient d'autres formes, telles qu'un diamant, un cigare ou un œuf et, dans quelques cas spectaculaires, un « porte-avion tourné à l'envers ».
- Les activités aériennes rapportées étaient non-autorisées et ont pourtant été observées par des témoins multiples tout en n'étant pas enregistrées par les radars de surveillance.
- On peut déduire que le 29 novembre et le 11 décembre, au moins deux appareils étaient actifs au même moment. Le 29 novembre, deux policiers en ont signalé deux au même moment, en des lieux différents. Des formes différentes ont été décrites. Le 11 décembre,

des témoins ont signalé la présence d'un appareil, au même moment, en différents lieux.

- À plusieurs occasions, l'appareil a fait une manœuvre de basculement permettant aux observateurs de voir le dessus, révélant un dôme au sommet. Certains ont signalé des fenêtres ou des lumières sur les côtés de l'appareil ; d'autres ont vu des fenêtres éclairées sur le dôme.
- Aucun effet électromagnétique, tel que des interférences radio, n'a été constaté.
- Aucun acte agressif ni hostile n'a été signalé.
- Les objets volants n'ont pas essayé de se cacher et, dans plusieurs cas, se sont rapprochés des observateurs au sol. Quelques témoins ont rapporté que les appareils répondaient à leurs signaux, tels qu'allumer et éteindre l'une de leurs lumières lorsqu'ils faisaient un appel de phares.
- Les appareils ont fait preuve de performances hors de portée de notre technologie connue. Ils étaient capables de rester en vol stationnaire, y compris dans des positions inhabituelles telles que verticales et/ou inclinées à 45 degrés ou plus. Ils pouvaient voler à des vitesses très lentes et accélérer très rapidement, plus vite que n'importe quel appareil connu, et ils restaient silencieux ou émettaient seulement un bruit très léger, aussi bien en étant immobiles qu'en accélérant. Les objets étaient équipés de phares puissants, d'un diamètre supérieur à un mètre, capables d'illuminer le sol de manière intense depuis une altitude de cent mètres ou plus. L'intensité de ces lumières était variable – dans certains cas, des témoins ont rapporté que les lumières n'illuminaient pas le sol et n'étaient pas aveuglantes. Des experts sont convaincus que les projecteurs sont d'une nature très spéciale ; leur taille et leur intensité n'ont jamais été observées sur aucun avion auparavant. Ces appareils comportaient une lumière rouge au-dessous, à la base de leur partie inférieure et apparemment sans attache avec la structure, qui semblait pulser plutôt que tourner.



En trois occasions, des boules de lumière rouge ont quitté la structure et elles ont été vues à deux reprises retournant à l'appareil.

- Certaines de ces performances et capacités peuvent être expliquées isolément mais, combinées ensemble, elles sont hautement inhabituelles et même énigmatiques. La technologie démontrée par ces appareils était si avancée que même aujourd'hui, vingt ans plus tard, elle n'est pas accessible.
- La conclusion la plus importante est qu'il y a dû y avoir des activités aériennes d'origine inconnue dans l'espace aérien de la Belgique. Le nombre de cas et la crédibilité de la grande majorité des témoins nous laissent face à un mystère intrigant.

Les événements du 29 novembre ont eu une large couverture médiatique et, naturellement, l'armée de l'Air a été assaillie de questions. Les questions étaient adressées au ministre de la Défense belge mais parvenaient finalement sur mon bureau de chef des Opérations de l'état-major. La question de la nature et de l'origine de ces appareils m'a été posée de nombreuses fois.

L'armée de l'Air belge a essayé d'identifier l'intrus ou les intrus supposés. Nous avons vérifié les enregistrements radar pour le 29 novembre mais rien de spécial n'avait été enregistré. De plus, les autorités de l'aviation civile ont confirmé qu'aucun plan de vol n'avait été déposé et qu'aucune activité spéciale n'avait été enregistrée sur les radars civils. J'ai été en mesure de déterminer que les objets vus le 29 novembre n'auraient pu être des hélicoptères, des ballons, ni aucun type d'avion à ailes fixes. Cela impliquait que le ou les objets signalés avaient commis une infraction aux règles existantes de l'aviation.

Nous étions face à un problème. J'ai poursuivi mes vérifications pour savoir si ces objets auraient pu être le fait de vols d'espionnage par des avions furtifs F-117 ou autres du

même genre. Du fait des performances décrites qui ne correspondaient à aucune capacité technologique connue, j'étais convaincu que cela n'était pas le cas. Je ne pouvais pas non plus croire qu'une autre nation conduirait des expérimentations avec des appareils utilisant une technologie inconnue au-dessus d'une région à population dense, sans aucune autorisation formelle. Toutefois, j'ai fait parvenir la question à l'ambassade des États-Unis, qui a rapidement confirmé qu'aucun avion furtif ni aucun autre appareil expérimental n'avait volé au-dessus de la Belgique.

Étant donné qu'il n'y avait aucune explication pour les événements du 29 novembre, mais également du fait que les observations se poursuivaient, nous avons autorisé le système de défense nationale à faire décoller des chasseurs à réaction F-16 lorsque des activités anormales seraient signalées. Les deux premiers F-16 ont été envoyés le 8 décembre après que des lumières étranges aient été signalées, mais rien de définitif ne fut déterminé.

En coopération avec les autorités de l'aviation civile et la gendarmerie, l'armée de l'Air établit une procédure par laquelle les F-16 pourraient identifier ces phénomènes. Pour nous assurer que les chasseurs ne seraient pas envoyés en interception de manière irresponsable, nous avons décidé qu'une autorisation de lancer les avions selon la procédure d'Alerte en Réaction Rapide (QRA : *Quick Reaction Alert*) ne serait donnée que lorsque : (1) l'observation d'un appareil serait confirmée par la police ; et (2) l'objet serait détecté par radar. Cela signifiait que les stations radar devraient porter une attention particulière aux cibles se déplaçant lentement lorsque la gendarmerie leur signalerait une observation.

Cette procédure éviterait des décollages inutiles mais avait aussi des inconvénients majeurs. La plupart des témoins ne réagissaient pas en appelant la gendarmerie, ou n'étaient pas en mesure d'appeler assez vite – les téléphones mobiles n'existaient pas encore – pour permettre à la gendarmerie de confirmer les observations. Il était aussi problématique pour

les contrôleurs radar de travailler sur un écran qui était déjà très occupé pour parvenir à enregistrer des cibles qui n'apparaissaient pas habituellement sur l'écran. Ainsi ces mesures précautionneuses permettraient d'éviter des mises en alertes intempestives.

En tant que chef des Opérations à l'état-major, je me sentais obligé de suivre les événements de près. Cependant, aucune priorité ne fut donnée par le gouvernement belge étant donné qu'aucun incident menaçant ne s'était produit, et aucune enquête formelle ne fut conduite par un organisme gouvernemental. Bien que le ministre de la Défense ait insisté pour une approche transparente, en particulier pour montrer au public qu'il n'y avait pas de politique de dissimulation, l'armée de l'Air ne fut pas autorisée à constituer une équipe chargée de conduire ses propres enquêtes. Au lieu de cela, l'armée de l'Air soutint comme elle le pouvait la SOBEPS – le groupe de recherche scientifique enquêtant sur les cas – en l'informant notamment des activités aériennes enregistrées dans les zones d'observation et en répondant aux demandes de données radar. La SOBEPS traita la question avec professionnalisme et les informations de l'armée de l'Air permirent à cette organisation de faire des enquêtes objectives et d'enregistrer toutes les données significatives.

Le soir du 30-31 mars 1990, un décollage de F-16 fut décidé après l'observation de lumières étranges par plusieurs policiers et après qu'un objet volant supposé ait été confirmé par deux stations de radar militaires. Une fois en vol, les pilotes essayèrent d'intercepter les appareils supposés et enregistrèrent à un certain point les cibles sur leurs radars ; celles-ci se comportaient de manière inhabituelle, parcourant de grandes distances en quelques secondes et accélérant au-delà des capacités technologiques humaines. Malheureusement, ils ne purent établir aucun contact visuel.

Le ministre de la Défense a reçu par la suite de nombreuses questions sur ce lancement, mais l'armée de l'Air avait besoin de temps pour analyser correctement les données.

Nous avons organisé une conférence de presse environ trois mois plus tard, le 11 juillet 1990. Les activités des F-16 avaient été reconstruites mais l'analyse technique n'était pas complètement terminée. J'ai présenté un « verrouillage radar » particulier qui montrait des accélérations extraordinaires, bien au-delà de la plage de performances de n'importe quel avion connu. Toutefois, j'ai ajouté que cela nécessitait de poursuivre une analyse d'experts car des retours radar de ce genre auraient pu être causés par des interférences électromagnétiques.

Il s'avéra qu'une seule caméra de F-16 avait fait des enregistrements radar satisfaisants, de sorte que la comparaison entre les enregistrements des avions fut impossible. Une comparaison nous aurait permis d'exclure des enregistrements causés par une interférence électromagnétique car de telles interférences ne sont jamais les mêmes sur deux radars différents. Dès lors, nous ne pouvions être sûrs que les échos radar aient été causés par une interférence électromagnétique ou par quelque chose d'inhabituel.

Par conséquent, la conclusion de l'armée de l'Air fut que les indices n'étaient pas suffisants pour prouver qu'il y avait eu de véritables appareils dans le ciel à cette occasion.

La décision de l'armée de l'Air, fut accueillie avec jubilation par les sceptiques irrationnels et les négateurs qui déclarèrent immédiatement que toute la vague belge était une farce. Selon eux, un cas explicable est suffisant pour discréditer les plus de cinq-cents autres cas qui demeurent inexplicables – une position qui continue à être défendue par la plupart d'entre eux aujourd'hui.

En 1990, l'armée de l'Air a affirmé en plusieurs occasions qu'elle n'avait pas d'explication à ces nombreuses observations. Aujourd'hui, des sceptiques inébranlables qui ne manquent pas de faire connaître leurs positions ont mis en avant une théorie selon laquelle il s'agissait d'hélicoptères. À l'époque de la vague de PAN, l'Armée de l'Air belge tra-

vaillait avec les autorités de l'aviation civile et avait plus de 300 avions – incluant des hélicoptères – plusieurs stations de radar au sol, 500 pilotes, 100 contrôleurs et des milliers de techniciens, etc., mais nous avons été incapables de trouver la réponse.

Pourtant, un petit nombre de négateurs sans compétence prétendent avoir trouvé la réponse. Leur véritable objectif est de tromper les gens, de créer la confusion et de ridiculiser les observations de PAN. Certains témoins qui avaient fait des comptes-rendus d'observation en 1989 sont encore harcelés et discrédités à ce jour. Il n'est pas étonnant que plusieurs témoins n'aient pas osé révéler leur nom ; certains n'ont même pas pris le risque de signaler leur observation. J'ai eu une expérience personnelle avec deux personnes différentes, un journaliste et un employé de l'OTAN, que je connaissais depuis des années : ils avaient rapporté oralement deux observations sensationnelles mais n'ont pas voulu (ou osé) mettre quoi que ce soit par écrit.

Le problème des PAN doit pourtant être abordé de manière critique mais objective. En effet, nous sommes face à une question très importante : notre espace aérien est-il violé par des intrus inconnus ? Les fausses déclarations et la désinformation orchestrées par des individus qui tentent de ridiculiser le phénomène des PAN sont utilisées par ceux qui refusent d'accepter que certaines observations restent inexplicables et pourraient être le fait de quelque technologie inconnue. Il est regrettable de constater que cela n'affecte pas seulement les témoins fortement mais cela réduit également le sens des responsabilités au sein des gouvernements. Aucun de nos responsables politiques ne veut s'impliquer dans les questions que posent les PAN. Sachant que la vaste majorité de la population est davantage concernée par ses besoins à court et à moyen terme, les leaders politiques se concentrent sur la résolution de ces problèmes, au détriment des questions stratégiques à long terme. Ils évitent toute relation avec les PAN car ils ont peur d'être ridiculisés et de perdre leur

crédibilité dans le public. Ce sujet est perçu comme une patate chaude – ne la touchez pas ou vous allez vous brûler les doigts.

La très grande majorité des responsables militaires refusent presque automatiquement toute responsabilité d'enquêter sur des observations de PAN car cela ne figure pas dans leur cadre de référence. Ils consacrent tout leur temps et leur énergie à des opérations en cours et ne se sentent pas concernés par des questions sur lesquelles ils n'ont pas de prise solide. De plus, dans la mesure où aucune menace directe n'a été établie en lien avec les phénomènes aériens non identifiés – à ma connaissance, aucun incident sérieux de sécurité n'a été rapporté – les enquêtes sur les observations de PAN ne figurent pas sur la liste des priorités des commandements militaires et ils ne lancent pas d'investigations. Les rapports de PAN sont considérés comme un handicap, une interférence qui conduit à une perte de temps au détriment des tâches courantes.

Un moyen facile pour les autorités de mettre fin au flot de questions gênantes est de donner une fausse explication aux phénomènes rapportés, comme cela a été fait à maintes reprises. Dans une certaine mesure, de telles tactiques sont efficaces pour réduire l'emballement, en particulier si un seul événement est concerné ; mais cela ne traite pas le fond du problème. Cela crée au contraire une atmosphère de méfiance et de soupçon entre les témoins de l'événement et les autorités responsables.

Pour les militaires, cela devient plus problématique lorsque des événements se produisent non pas une fois mais plusieurs fois. Les autorités en charge de la défense se trouvent alors sous pression pour fournir une réponse acceptable. Malheureusement, lors de la vague belge, une telle explication n'a pu être trouvée.

Il n'y a qu'une solution, qui est de dire la vérité. La vérité est que l'armée de l'Air n'a pu déterminer l'origine des objets vus par des milliers de gens. Il n'est pas facile d'admettre que

les autorités en charge de la défense aérienne et de la gestion de l'espace aérien ne sont pas capables de trouver une explication acceptable mais, à mon avis, cela vaut mieux que de donner de fausses explications. Le gouvernement belge a été honnête et a reconnu publiquement qu'il ne pouvait pas expliquer ces nombreuses observations.

Quoi qu'il en soit, les autorités militaires ne devraient pas attendre pour agir d'être forcées de le faire par le public et les médias. Elles devraient se soucier des implications possibles en matière de sécurité de ces activités aériennes inhabituelles. Si des témoins crédibles signalent la présence de PAN qui n'ont pas été repérés ou identifiés par les autorités de l'aviation civile ni par les systèmes de défense aérienne, on devrait admettre que cela peut constituer un problème et un effort devrait être fait pour conduire des enquêtes plus approfondies avec des experts qualifiés.

Et si ces appareils avaient des intentions plus agressives? Qui aurait été responsable si des incidents avaient eu lieu? La question subsiste: quelle autorité militaire ose s'atteler à ce problème, ou plutôt, quelle autorité militaire ose reconnaître qu'il y a un problème? Cette politique de l'autruche est-elle la bonne approche?

Étudier formellement les témoignages fiables d'observations d'ovnis permettrait de créer une atmosphère d'ouverture et de transparence, et motiverait d'autres témoins à rapporter leurs expériences. De telles études fourniraient le socle scientifique permettant aux autorités compétentes d'exprimer une opinion officielle sur le problème ovni.

S'attaquer au problème des PAN et essayer de le comprendre est un défi majeur, et il devrait être placé au sommet de la liste des priorités.

Cependant, il semble qu'une prise de conscience sera nécessaire pour que nous admettions formellement qu'il y a un problème. Un accident majeur pourrait provoquer un tel réveil, mais ce n'est pas ce que nous espérons; au contraire, c'est là quelque chose que nous voulons éviter. Nous devons

tous être préparés pour la prochaine vague d'ovnis, où quelle puisse se produire.

### **Addenda – L'histoire de la photographie de Petit-Rechain.**

Pendant plus de vingt ans, la célèbre photographie de Petit-Rechain a été le symbole de la vague belge de 1989-1990. Je l'ai mentionnée dans l'édition américaine de ce livre, publiée en 2010, et l'image a été placée dans le cahier photo. Pour cette édition, nous avons supprimé les références à cette photo, par nécessité. En juillet 2011, Patrick Maréchal, le photographe, a en effet déclaré que sa photo était un canular. Ceci a choqué le monde ufologique tout entier.

Voici l'histoire. Environ cinq mois après le début de la vague belge, en avril 1990, Maréchal affirma qu'il avait pris une photographie, une diapositive en couleur, d'un grand objet en vol stationnaire qui avait d'abord été repéré par son amie. Celle-ci confirma qu'elle avait fait l'observation alors qu'elle promenait son chien dans le jardin, tard le soir. Quelques semaines plus tard, Maréchal montra la photo à ses collègues de travail, puis la présenta à un photographe professionnel, GM, qui travaillait pour l'agence de presse belge Belga. GM la trouva remarquable et un magazine la publia en novembre 1990. La SOBEPS, une organisation belge privée qui enquêtait sur la vague belge, contacta alors GM qui avait acheté entre-temps les droits de reproduction à l'auteur.





La SOBEPS avait le soutien des forces armées belges et GM permit à la SOBEPS de se coordonner avec l'académie militaire belge pour conduire une analyse plus approfondie de la photographie. On ne découvrit aucune trace de manipulation, mais une forme triangulaire devint visible en surexposant la diapositive. De plus, l'académie arriva à la conclusion que les lumières provenaient de différentes sources ; qu'il n'y avait pas de signe de rayonnement infrarouge ; et que l'objet s'était légèrement déplacé pendant le temps d'exposition, censé avoir duré une à deux secondes. Toutefois, le rapport de l'académie considéra qu'il était impossible de déterminer si l'objet était une véritable anomalie ou un faux. La diapositive fut étudiée par d'autres experts et ils arrivèrent tous à des conclusions similaires. Maréchal et son amie furent interviewés à deux reprises par l'équipe de la SOBEPS. Leur histoire sembla consistante, cohérente et crédible. Par la suite, Maréchal se rendit en 1997 à une réunion de travail à l'académie militaire pour discuter des éléments rassemblés par les différents enquêteurs et il maintint sa version sur la façon dont il avait pris la photographie. Lorsqu'une nouvelle étude fut réalisée avec un équipement plus récent en 2002, l'expert hautement qualifié découvrit un halo autour de l'objet avec des particules dont l'aspect pourrait indiquer l'existence d'un champ magnétique.

Tous ces éléments conduisirent les enquêteurs à conclure que la photographie de Petit-Rechain était très probablement celle d'un vrai PAN.

J'ai utilisé l'image en différentes occasions pour montrer la forme typique de l'objet et sa capacité de vol stationnaire, qui avait été signalée par des centaines de témoins. On peut imaginer le choc que j'ai ressenti lorsque Maréchal a déclaré qu'il s'agissait d'un canular. Il a expliqué la façon dont il avait utilisé un simple morceau de polystyrène expansé peint de couleur foncée, découpé selon la forme voulue et comprenant quatre ouvertures dans lesquelles se trouvaient des ampoules, suspendues au bout de minces ficelles. À l'issue de

sa confession, il a tenté de reproduire la photographie originale, mais sans succès.

Devrions-nous le croire cette fois? Je pense que oui car son ancienne amie indique qu'il avait insisté pour qu'elle soutienne à l'époque son histoire fausse.

Cette situation malheureuse a été l'occasion pour les sceptiques de prêcher leur théorie selon laquelle toute la vague belge était une farce. De fait, quelques-uns avaient prétendu dès le départ que la photographie était un canular sans même l'avoir analysée. Ils se fondaient sur leur supposition habituelle voulant que si quelque chose ne peut être expliqué, tel qu'un large objet en vol stationnaire silencieux, cela doit être un faux. Ils étaient cette fois dans le vrai, mais pas pour la bonne raison.

La plupart des gens ont tendance à croire les sceptiques bornés qui tentent de dénigrer toute observation ne semblant pas relever d'une technologie existante. Ceci est une réaction logique de la part de personnes qui ont des difficultés avec l'hypothèse que nous pourrions être visités par une autre civilisation, plus avancée. J'ai pour ma part également des difficultés à croire à une telle option, mais aucune difficulté en revanche à croire la grande majorité des centaines de témoins qui signalent des observations inexplicables d'ovnis.

J'ai personnellement rencontré de nombreux témoins de la vague belge. Il est inconcevable qu'ils aient tous inventé des histoires. La plupart de ceux que j'ai rencontrés – y compris ceux dont je parle dans ce chapitre, sont des individus hautement crédibles, mentalement stables, qui sont encore impressionnés vingt ans plus tard et même choqués par ce qu'ils ont vu. Nous ne pouvons écarter leurs observations qui ont été confirmées dans bien des cas par d'autres témoins à proximité.

Quel est l'impact de l'histoire du canular de Petit-Rechain sur la crédibilité de la vague belge? D'un côté, elle alimente les arguments des sceptiques qui confirment qu'ils avaient raison de prétendre que la photographie était un canular.

Mais d'un autre côté, cela ne leur donne aucun crédit supplémentaire pour affirmer que toutes leurs autres critiques sont exactes.

La photographie de Petit-Rechain a été publiée bien après que la plupart des observations d'ovnis aient été réalisées pendant la vague belge, et il est donc clair que des centaines de témoins n'ont pas été affectés par ce canular. Au contraire, le canular était basé sur les témoignages déjà enregistrés et non l'inverse. Ces centaines d'observations restent aussi consistantes qu'auparavant. L'incident de Petit-Rechain n'est qu'une péripétie et il n'affecte en rien les observations authentiques faites pendant la vague belge.

*Général Wilfried De Brouwer.*

*Juillet 2013*

## CHAPITRE 3

### Pilotes : une ouverture unique vers l'inconnu

Pour autant que nous sachions, la vague belge semble n'avoir créé aucun risque pour la sécurité des avions en vol et le général De Brouwer a dit clairement que ces objets n'avaient eu aucun comportement menaçant. Pourtant, comme je l'ai dit dans le deuxième point à considérer dans mon introduction, ce n'est pas toujours le cas. Certains des témoignages les plus irréfutables de rencontres avec des ovnis dont nous disposons ont été fournis par l'armée de l'Air et des pilotes de lignes, et dans certains cas la sécurité aérienne est compromise.

Peu de temps après avoir publié mon premier article sur le Rapport COMETA dans le *Boston Globe*, je me suis intéressée à la question des ovnis et de la sécurité aérienne. Après tout, si de telles choses se trouvent vraiment dans nos cieux, on pourrait s'attendre à ce qu'au moins *quelques* pilotes voient des lumières aveuglantes au cours de vols de nuit, ou peut-être des triangles géants en plein jour, ou bien des disques métalliques fonçant devant les fenêtres de leur cockpit. En fait, ne seraient-ils pas mieux placés que quiconque pour les voir ? Peut-être même que des passagers se sentiraient menacés s'ils se trouvaient trop près d'un objet volant non identifié au comportement imprévisible. On peut facilement imaginer que l'observation d'un tel objet à plus de 11 000 m – quelque chose qui est dépourvu d'ailes mais beaucoup plus rapide et agile que le *jet* poussif dont on est prisonnier – devrait être beaucoup plus troublante que le fait d'observer le même

objet avec les pieds solidement plantés sur le sol. Mais au-delà du simple fait d'en voir un, pourraient-ils être dangereux ?

À mon grand étonnement, j'ai rapidement découvert qu'un rapport de quatre-vingt-dix pages traitant justement de cette question venait d'être divulgué par l'enquêteur le plus qualifié du monde sur les rencontres de pilotes avec des ovnis. Mieux encore, je me suis rendue compte que cette étude scientifique bien documentée pourrait servir d'« accroche » pour un autre article, comme l'avait déjà fait le Rapport COMETA. « La sécurité aérienne aux États-Unis – un facteur jusque-là négligé » – du Dr Richard Haines, un chercheur scientifique retraité du *Ames Research Center* de la NASA, et ancien chef de la branche de la NASA consacrée aux Facteurs humains dans l'espace – était une étude défiant l'imagination, avec plus de cinquante pages de cas résumés impliquant des pilotes et leurs équipages. Ce « facteur négligé » faisait bien sûr référence aux phénomènes aériens non identifiés, ou PAN. Le rapport contenait plus d'une centaine de cas de rencontres de pilotes avec ces PAN, dont 56 « quasi-collisions » affectant tous la sécurité des avions. La plupart des cas impliquaient de multiples témoins et beaucoup étaient attestés par des communications radio au sol et des confirmations radar. Des pilotes expérimentés fournissaient des descriptions d'objets allant de disques argentés à des boules de feu vertes, faisant des *loopings* autour des avions de ligne, volant de conserve en dépit des tentatives des pilotes pour leur échapper, ou noyant le cockpit dans une lumière aveuglante. Le Dr Haines avait documenté des cas comportant des effets électromagnétiques sur les systèmes de navigation et de commande liés à des ovnis proches, ou d'autres lors desquels le pilote avait plongé soudainement pour éviter une collision. Il écrivait que la capacité d'un équipage à exécuter ses tâches en toute sécurité était perturbée lorsque des membres d'équipage étaient confrontés à des « phénomènes lumineux extrêmement bizarres et/ou des phénomènes solides se déplaçant près de leur avion ». Le danger posé par un phénomène en

vol est davantage lié à la réponse humaine à son endroit qu'aux actions éventuelles du PAN lui-même, car les objets ne semblent pas être agressifs ni hostiles et semblent capables d'éviter des collisions en effectuant des virages à haute vitesse et au dernier moment, en un éclair.

Le Dr Haines est aussi l'auteur de plus de soixante-dix articles parus dans des journaux scientifiques réputés et a publié plus de vingt-cinq rapports gouvernementaux pour le compte de la NASA, portant sur les performances humaines, le design technologique et l'interaction homme-ordinateur. Ayant contribué aux projets Gemini et Apollo, ainsi qu'à Skylab et à la station spatiale, il a pris sa retraite en 1988 après vingt-et-un ans de service en tant que scientifique senior de l'aérospatiale au Centre de Recherche Ames de la NASA. Il a par la suite travaillé comme chercheur scientifique senior pour l'Institut de recherche avancée en informatique (*Research Institute for Advanced Computer Science*) de RECOM Technologies, Inc., et pour Raytheon Corp., toujours au Centre Ames de la NASA jusqu'en 2001.

Haines a commencé à s'intéresser fortuitement à la question des ovnis dans les années 1960 alors qu'il menait des recherches sur les simulateurs de vol pour la NASA. Ainsi qu'il l'explique, les pilotes de ligne étaient volontaires pour venir dans ses locaux tester des simulateurs pour des études de sécurité aérienne, d'avionique et d'autres domaines. «De temps à autre, un pilote proposait de me relater une expérience qui me laissait pantois», a raconté Haines dans un entretien en 2009. Bien qu'il ait déjà entendu parler des ovnis à cette époque, il ne s'y intéressait pas du tout. «J'ai entendu de plus en plus d'histoires de le part de ces témoins très crédibles, si bien que cela a commencé à attirer mon attention. Je me suis dit, "Je peux expliquer ces choses; ce sont des phénomènes naturels ou des méprises provoquées par la vision humaine", sur lesquelles j'en savais assez long car j'avais étudié la vision humaine et l'optique. Je me suis donc attelé à la question comme un sceptique pour démontrer toute

l'affaire. Mais plus je me lançais sur le sujet avec sérieux, plus je devins convaincu qu'il y avait quelque chose là-dedans. Quelque chose qui méritait que l'on y regarde de plus près. Pourtant, aucun de mes collègues de le faisait.» Il a alors commencé à réunir systématiquement des données sur des témoignages visuels, en réfléchissant beaucoup à leur analyse, et il n'a cessé de le faire depuis. À ce jour, il a alimenté une base de données internationale de plus de 3400 témoignages de première main d'observations d'ovnis effectuées par des pilotes commerciaux, militaires et privés, avec une attention particulière portée aux cas dans lesquels la sécurité aérienne était en jeu, par opposition aux cas où les objets n'ont eu aucun effet sur l'avion ou son équipage.

En fait, pendant des années, lui et son association ont tenté d'alerter la communauté aéronautique sur les effets des phénomènes aériens inconnus sur la sécurité des avions. En 2001, il a mis en place avec son directeur exécutif Ted Roe le Centre national d'enquêtes sur les phénomènes aériens anormaux (NARCAP: *National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena*) une organisation internationale respectée, à but non lucratif, servant de centre pour recueillir des témoignages confidentiels de pilotes, d'équipages, de contrôleurs aériens qui ont peur de faire des rapports d'observation. Les scientifiques du NARCAP rassemblent et analysent des données de haute qualité pour mieux comprendre la nature fondamentale de toutes les sortes de phénomènes aériens non identifiés qui représentent une menace pour la sécurité aérienne. Les conseillers scientifiques et techniques du groupe ayant une longue expérience en aéronautique dans une douzaine de pays, ainsi que d'autres spécialistes allant de géophysiciens à des chercheurs en psychologie, des météorologues et des astrophysiciens, contribuent à cette recherche et publient des « Rapports techniques » sur le site internet du groupe.

J'ai eu le privilège de faire la connaissance du Dr Haines et il m'a invitée à plusieurs reprises à assister à des rencontres

annuelles privées au NARCAP, la dernière fois en juillet 2008. J'ai eu l'honneur de rencontrer nombre de professionnels dévoués qui font un travail remarquable en dépit des obstacles auxquels ils sont confrontés. Des articles sur les recherches en cours sont présentés lors de tables rondes et des stratégies sont discutées pour obtenir un meilleur accès à la communauté aéronautique, en s'assurant que le NARCAP se tienne à distance des groupes d'activistes ufologiques dans lesquels la sécurité aérienne n'est clairement pas la préoccupation et où une méthode scientifique rigoureuse n'est pas aussi souvent appliquée.

Toutefois, les efforts du groupe pour faire connaître ce problème dans l'arène scientifique et la communauté aéronautique sont restés lettre morte. Le Dr Haines m'a écrit récemment ce commentaire dans un e-mail: « Il y a peu de doute dans mon esprit sur le fait que, quelle que soit la quantité de réflexions rationnelles sur les preuves documentées de la présence et du comportement des PAN dans nos cieux, elles ne parviendront pas à contrecarrer en peu de temps l'impact des discours contraires dispensés aux Américains depuis deux générations; à savoir que le sujet des ovnis devrait être, au mieux, classé dans la catégorie du folklore et, au pire, considéré comme une sorte de propagande nuisible. Mais nous devons continuer à travailler dans l'objectif d'accepter la vérité quand et où nous la trouvons. Faire moins que cela nous mettrait peut-être en face d'un avenir dangereux ».

Au-delà des efforts légitimes pour affronter les questions de sécurité, j'ai été intriguée par le rôle absolument crucial et central que jouent les pilotes, simplement en documentant ces observations d'ovnis mystérieux et furtifs, que la sûreté soit ou non un facteur, étant donné qu'ils sont les observateurs les mieux entraînés et expérimentés au monde pour tout ce qui vole. Capables d'identifier rapidement et de réagir à tout ce qui pourrait mettre leur vol en danger, les pilotes sont tenus d'avoir une connaissance pratique de tous les autres aéronefs, des vols d'essais militaires et d'autres activités aériennes spé-



ciales telles que des essais de missiles, ainsi que des phénomènes météorologiques naturels ou inhabituels. Les pilotes professionnels sont hautement qualifiés pour distinguer une vraie anomalie de quoi que ce soit d'autre. Quelle meilleure source de données existe-t-il sur les ovnis? Le monde de l'aviation est en position de fournir des informations qui pourraient accroître grandement nos connaissances sur le phénomène ovni, si seulement les scientifiques voulaient bien se pencher dessus.

Ces professionnels ont passé des heures innombrables derrière une fenêtre unique face à des kilomètres de ciel habituellement vide, une plateforme parfaite pour observer des détails exceptionnels sur le comportement et l'apparence physique des ovnis lorsqu'ils apparaissent. Les pilotes pourraient être capables de déterminer avec précision la distance et la vitesse de l'anomalie, de même que sa taille relative qui est plus difficile à évaluer depuis le sol. Ils pourraient aussi documenter l'impact transitoire de champs électromagnétiques sur l'équipement du cockpit, fournissant des indications utiles quant à la nature de tout rayonnement émanant de l'objet. Capables de rester calmes et concentrés dans des situations stressantes inattendues, les pilotes peuvent rapporter avec précision et exactitude des événements se produisant au dehors, en utilisant leur radar de bord et leurs communications avec le contrôle aérien et ses radars au sol pour repérer l'objet. Des avions se trouvant à proximité pourraient être contactés et requis d'aller vers cette zone, ou des chasseurs militaires pourraient être envoyés en interception si la rencontre se prolongeait. Et – point de grand intérêt pour nous tous – des membres d'équipages seraient également capables de prendre des photographies et des vidéos des rencontres les plus longues. Ces circonstances uniques peuvent transformer tout avion performant en laboratoire volant pour l'étude des rares phénomènes aériens anormaux. Des indices importants sur les ovnis ont été obtenus de cette manière dans de nombreux cas importants depuis les années cinquante, posant

non seulement la question de la sécurité, mais enrichissant en outre considérablement les archives historiques.

Les pilotes sont l'une des catégories de témoins les moins portés à fabriquer ou exagérer des rapports d'observations étranges. Mais malheureusement, telles que les choses se présentent actuellement, beaucoup préféreraient ne pas être confrontés au dilemme de voir un ovni et de devoir décider de le signaler ou non. Selon Haines, le fait de rapporter la présence d'un ovni *a suffi* à menacer la carrière de quelques pilotes et, pour cette raison, la plupart choisissent de ne pas le faire.

Neil Daniels, un commandant de bord de United Airlines depuis trente-cinq ans, avec plus de 30 000 heures de vol et une *Distinguished Flying Cross* de l'armée de l'Air, est l'un de ces pilotes qui a craint de faire un rapport sur son observation, malgré les effets physiques ayant affecté son avion. En 1977, lui-même, son copilote et un ingénieur de vol ont observé « une lumière très brillante au-dessus de l'extrémité de l'aile », parfaitement ronde ainsi qu'il l'a décrite, à environ 1 000 mètres de leur DC-10 d'United en route vers l'aéroport Logan de Boston depuis San Francisco. Alors qu'il volait en pilotage automatique, cet avion de ligne a été forcé à faire un virage involontaire sur la gauche, poussé apparemment par une interférence magnétique de l'objet, ce qui a amené le centre de contrôle de Boston à lui demander : « United 94, où allez-vous ? » Le commandant Daniels a répondu : « Bon, laissez-moi y réfléchir. Je vous tiens au courant ».

Le commandant et son copilote ont alors remarqué que leurs trois boussoles donnaient des indications différentes et ont décidé à cet instant d'arrêter le pilote automatique et de piloter l'avion manuellement (Haines souligne que le capteur magnétique fournissant l'information à la boussole qui contrôlait le pilote automatique était celui qui se trouvait le plus proche du PAN). La puissante lumière a accompagné l'avion à la même altitude pendant plusieurs minutes puis s'est élevée rapidement et a disparu.

Le commandant Daniels a rapporté que l'objet lumineux était parti si rapidement qu'il ne comprenait pas comment cela aurait pu être une machine de fabrication humaine. Mais, quelle que fut sa nature, a-t-il dit, « elle a provoqué une perturbation du champ magnétique autour de l'avion au point de lui faire quitter sa course ».

Ni Daniels ni aucun autre membre de l'équipage n'ont signalé l'incident. Les contrôleurs de trafic aérien n'ont pas posé d'autres questions sur cette perturbation du vol. Tout le monde a fait comme s'il ne s'était rien passé, mais Daniels n'a pu oublier ce qu'il avait vu de ses propres yeux. Sept mois plus tard, alors qu'il chassait le canard avec son supérieur de United Airlines, il a changé d'avis et décidé de lui raconter l'histoire. Malheureusement, il a compris que sa première idée de rester silencieux était la bonne. « Je regrette d'entendre cela », lui a reproché son employeur. « De gros ennuis peuvent arriver aux pilotes qui disent avoir vu de telles choses ».

Désormais à la retraite, Daniels n'a pas été particulièrement inquiet pour la sécurité de l'avion à ce moment-là. Mais si, comme Daniels l'a rapporté, un ovni peut détourner à distance un avion de sa ligne de vol, que pourrait-il arriver s'il s'en approchait davantage ?

## CHAPITRE 4

### Encerclé par un ovni

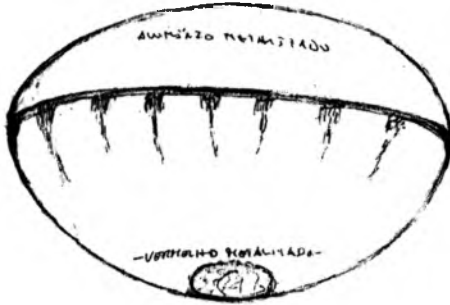
Par le capitaine Júlio Miguel Guerra

*En 1982, le pilote de l'armée de l'Air portugaise Júlio Guerra était en train de regarder vers le sol depuis la fenêtre de son cockpit lorsqu'il vit un disque métallique volant à faible altitude. Soudain, celui-ci bondit vers lui à grande vitesse. Pendant de longs moments, cet objet se livra à une série de manœuvres affolantes tout près du petit avion de Guerra, dont furent témoins deux autres pilotes de l'Air Force appelés sur les lieux. Depuis qu'il a quitté l'Air Force après dix-huit années de service, Guerra est capitaine à Portugália Airlines, la plus grande compagnie commerciale du Portugal. Il n'a jamais vu d'autre ovni mais il se souvient avec une extrême clarté de cet événement qui a changé sa vie.*

**L**e matin du 2 novembre 1982, je volais sur un Chipmunk DHC-1 vers le nord en direction de la montagne Montejunto et de Torres Vedras, près de la base aérienne d'Ota. C'était une belle journée, claire et sans nuages, et je me dirigeais vers ma zone de travail, la zone E (Echo), prévoyant de grimper à 1 800 mètres pour un exercice acrobatique. Lieutenant de vingt-neuf ans avec dix ans d'expérience dans l'armée de l'Air, j'étais instructeur de vol, membre de l'escadrille 101 de l'Air Force, et je volais seul dans mon avion.

Vers 10 h 50 du matin, alors que je survolais la zone Maxial à une altitude du 1 500 à 1 700 mètres, j'ai remarqué un autre « avion » au-dessous de moi et vers ma gauche. Mais après

quelques secondes j'ai vu que cet avion semblait avoir seulement un fuselage. Il n'avait pas d'ailes ni de queue, seulement un cockpit! Il était de forme ovale. Quelle sorte d'avion cela pouvait-il être?



*J'ai fait ce dessin le lendemain de ma rencontre et je l'ai soumis à l'armée de l'Air portugaise. Sur le dessus, j'ai écrit «aluminium métallique» et, en dessous, «rouge métallique». J. Guerra, rapport de cas CNIFO.*

J'ai immédiatement orienté mon avion à 180 degrés vers la gauche afin de suivre et d'identifier cet «objet», qui volait vers le sud. Soudain, l'objet est monté directement à mon altitude de 1 500 mètres en moins de dix secondes. Il s'est arrêté juste devant moi, d'abord de façon un peu instable, avec des oscillations et un mouvement ondulatoire, puis il s'est stabilisé et est resté immobile – un disque métallique composé de deux moitiés, l'une au-dessus et l'autre au-dessous avec une sorte de bande brillante au milieu, réfléchissant le Soleil sur le dessus. La partie inférieure était plus sombre.

Il s'est déplacé de conserve avec mon avion, puis a volé à une vitesse fantastique selon une large orbite elliptique vers la gauche entre 1 500 mètres au sud et environ 3 000 mètres au nord, toujours de gauche à droite, ne cessant de répéter cette trajectoire. Je me suis efforcé de le maintenir en vue.

Très vite, lorsque je me suis rendu compte que c'était un objet inconnu, j'ai appelé la tour et dit au contrôleur qu'un objet étrange volait autour de moi. Celui-ci, ainsi que d'autres

pilotes à bord de trois ou quatre avions, m'ont dit que ce devait être une sorte de ballon. Quelques pilotes, volant dans une autre zone, s'en amusaient, et je leur ai répondu en leur demandant de venir voir avec leurs propres yeux s'ils ne me croyaient pas. Je leur ai dit que, si c'était un ballon, comment pouvait-il monter à 1500 mètres en quelques secondes? Ils ont répondu par un silence éloquent. Ils ont commencé par me demander où je me trouvais, quelle était ma zone de travail, et deux officiers, camarades de l'Air Force, Carlos Garcês et António Gomes, m'ont dit qu'ils allaient me rejoindre.

Pendant que j'attendais en l'observant, j'ai voulu en savoir plus sur cet objet. Bien que je m'en sois rapproché, je ne savais pas ce que c'était. Je suis resté seul avec lui pendant quinze minutes – qui m'ont semblé une éternité – ne sachant jamais ce qui allait se passer ensuite ou s'il allait revenir à chaque fois qu'il se lançait sur sa trajectoire. Je suis resté là à me concentrer sur cette chose et sa course elliptique répétée autour de mon avion.

Quand Garcês et Gomes sont arrivés à bord de leur Chipmunk, au bout de quinze minutes, ils m'ont demandé par radio «Où est-il?» Je leur ai donné la position et, une fois qu'ils l'ont vu, je me suis senti mieux car à présent deux autres pilotes de l'Air Force avaient vu la même chose que moi. Ils sont restés avec moi environ dix minutes alors que l'objet continuait sa trajectoire circulaire, chaque tour presque identique au précédent, et que nous communiquions par radio. J'étais à l'intérieur de l'orbite et ils étaient à l'extérieur, de sorte que l'objet passait entre nos deux avions. Grâce à cela, nous avons pu comparer la taille de l'objet avec la longueur du fuselage du Chipmunk (7,75 mètres) : environ 2,40 à 3 mètres.

Après environ dix minutes, j'étais toujours curieux et je voulais vraiment en savoir plus sur cet objet, si bien que j'ai décidé de faire une interception, c'est-à-dire me diriger droit sur lui, mais légèrement de côté, de sorte qu'il soit obligé de modifier sa trajectoire. J'ai dit à mes collègues de l'Air Force

que je voulais faire une interception. Étant donné que la vitesse de l'objet était bien plus grande que la mienne, je me suis dirigé directement vers un point de sa trajectoire elliptique. Il est alors venu dans ma direction et a volé directement au-dessus de moi, par-dessus mon avion, et il s'est immobilisé là comme un hélicoptère à l'atterrissage mais beaucoup, beaucoup plus rapidement, violant toutes les règles de l'aérodynamique. Il était tout près de mon avion, à seulement cinq mètres environ. J'étais stupéfait. J'ai fermé les yeux et suis resté pétrifié à cet instant, sans réaction.

Il n'y a pas eu d'impact...

Il est alors parti en un éclair en direction de la montagne Sintra, vers la mer. Tout ceci s'est passé si vite que je n'ai pu tenter aucune manœuvre avec mon avion pour essayer d'éviter l'objet. L'un des autres pilotes a vu toute la scène.

À plusieurs reprises, l'objet s'était trouvé très proche de moi et j'ai pu vérifier qu'il était de forme arrondie avec deux parties semblables à deux calottes crâniennes étroitement reliées l'une à l'autre. J'ai regardé attentivement la partie inférieure qui semblait être d'une couleur entre le rouge et le brun, avec un trou ou une zone sombre au centre. La bande centrale semblait comporter une sorte de grille et peut-être quelques lumières, mais c'était difficile à dire car le Soleil était très brillant et sa lumière était réfléchi.

Immédiatement après l'atterrissage, nous avons fait tous les trois un rapport écrit, formel et détaillé de l'incident, et nos avions ont été vérifiés pour voir s'il y avait des dégâts. Mais aucun membre de l'Air Force ne nous a rien dit de plus et nous n'avons pas été interrogés par les militaires. Quelque temps plus tard, le général José Lemos Ferreira, chef d'état-major de l'armée de l'Air à l'époque, a autorisé la divulgation de tous ces rapports à une équipe de scientifiques et d'experts.

En 1957, le général Ferreira avait lui-même observé un objet lumineux inconnu alors qu'il dirigeait un vol de nuit entre les bases d'Ota au Portugal et de Cordova en Espagne.

Trois autres pilotes de l'Air Force volant dans trois avions séparés avaient également vu le phénomène – d'abord un objet de grande taille puis quatre petits « satellites » qui en sont sortis. Il était conscient de l'importance scientifique de ce genre de choses et a envoyé un rapport sur cet incident au Projet Livre Bleu conduit par l'armée de l'Air américaine.

Puisque le général avait une certaine compréhension du problème ovni, il a diffusé toutes les informations en possession de l'armée de l'Air portugaise concernant mon observation, et une longue enquête scientifique a été lancée en 1983 pour s'achever en 1984. L'équipe d'experts comptait environ trente personnes de différentes disciplines et d'institutions académiques, dont des historiens, des psychologues, des physiciens, des météorologues, des ingénieurs et d'autres scientifiques.

Cette enquête impliquait une coopération entre les militaires et les scientifiques civils. Je suis retourné sur la zone et j'ai volé selon le trajet suivi par l'objet au cours de son ascension initiale lorsque je l'ai vu pour la première fois, ce qui n'avait pris que quelques secondes. En comptant dix secondes et en parcourant la même distance, nous avons déterminé que sa vitesse ascensionnelle était d'environ 480 km/h. Ceci est impossible pour un hélicoptère et, plus important, un être humain à son bord n'aurait pu survivre à la force d'accélération nécessaire à un tel déplacement.

Ayant pu montrer aux enquêteurs sur la carte la trajectoire de l'objet selon son orbite elliptique par rapport à des points au sol, ils ont été capables de déterminer que sa vitesse était d'environ 2500 km/h. Cette vitesse est incroyable, en particulier compte tenu des manœuvres qu'il a réalisées. Je ne sais pas s'il venait d'un autre univers ou d'une autre planète, ou bien si c'était un objet terrestre ; je ne le sais tout simplement pas. Je n'ai jamais rien revu de tel depuis lors.

L'équipe scientifique a étudié toutes les données ainsi que les trois rapports des pilotes puis, après une réunion des trente enquêteurs à Porto en 1984, le groupe a rendu une



analyse écrite de plus de 170 pages. Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour comprendre ce cas mais n'ont pu lui trouver une explication. Ils ont conclu que l'objet restait non identifié.

J'ai relaté mon expérience dans les médias et je n'ai pas eu de problèmes; le cas a été sérieusement traité dans de nombreux journaux ainsi qu'à la télévision car trois pilotes de l'Air Force étaient impliqués. Depuis lors, des personnes m'ont contacté pour me parler d'autres incidents sur les ovnis mais la plupart veulent garder leurs expériences privées.

Un autre incident s'était produit au Portugal avant le mien. Un collègue pilote de l'Air Force avait observé une partie d'un objet derrière des nuages, et qui semblait avoir deux ou trois fenêtres. Il avait perdu le contrôle de son avion Dornier 27; celui-ci avait commencé à tomber et il n'avait pu reprendre le contrôle qu'au-dessus des arbres. Ses commentaires avaient été enregistrés par le contrôleur aérien qui pensait que c'était la fin. Je me trouvais sur la base lorsqu'il a atterri et il en a immédiatement parlé avec quelques uns d'entre nous, puis il a rédigé un rapport. Les ingénieurs ont essayé de comprendre comment il avait perdu le contrôle. Plus tard, quelques ingénieurs extérieurs à l'Air Force se sont rendus au hangar où se trouvait l'avion parmi beaucoup d'autres avions identiques. Ils ont été capables de localiser son avion à l'aide d'un appareil qui mesure les radiations; son appareil présentait un taux de radiations élevé et cela ne pouvait être expliqué.

Ce pilote a poursuivi une carrière de pilote civil, tout comme moi. Après dix-huit années passées dans l'armée de l'Air, qui se sont achevées en 1990, j'ai commencé à voler commercialement et je suis désormais commandant de bord à Portugália Airlines (TAP), mais je continue à voler seul. J'ignore toujours ce que j'ai vu en ce jour de 1982, mais j'aime toujours autant voler. Ma rencontre, aussi incroyable qu'elle ait été, n'a rien changé à cela.

## CHAPITRE 5

### Phénomènes aériens non identifiés et sécurité aérienne

Par Richard F. Haines, Ph.D.

La sécurité est d'une importance primordiale pour toute personne qui vole ou dont l'activité est liée à l'aéronautique. Pourtant, la plupart des Américains n'ont jamais entendu parler du fait que les PAN [*phénomènes aériens non identifiés*] peuvent affecter la sécurité aérienne. Ces incidents ne font pas l'objet d'enquêtes par une agence gouvernementale comme c'est le cas pour d'autres événements affectant les avions. En réalité, les officiels de l'aviation ont empêchés qu'ils soient connus en censurant de diverses façons le processus d'établissement de rapports. Les pilotes qui font un rapport officiel de PAN continuent à être ridiculisés par les officiels gouvernementaux et/ou leurs propres compagnies aériennes, et ont pour instruction de ne pas mentionner leur observation publiquement. Cette attitude ne sert personne et nous place tous de fait dans une situation de risque plus élevé lorsque nous voyageons en avion. Elle empêche la communauté scientifique d'acquérir les données nécessaires pour enquêter sur l'origine de ces PAN, et elle pousse également les compagnies aériennes et organisations de pilotes à ne pas entreprendre les actions nécessaires ni à procurer à leurs pilotes un entraînement spécialisé et des protocoles de sécurité. En dépit de tout cela, ces phénomènes aériens inhabituels continuent à perturber les opérations de vols commerciaux, militaires et privés depuis de nombreuses années.

L'incident de « quasi collision » décrit par le lieutenant Guerra au Portugal en 1982 fournit l'exemple fort d'un cas dans lequel la sécurité aérienne a été compromise par un objet non identifié, à l'aune de pratiquement tous les standards, qu'ils soient militaires, privés, ou commerciaux. Dès lors que la communication est impossible avec un autre véhicule aérien qui s'approche à grande vitesse, puis s'arrête de manière inattendue à moins de cinq mètres de son avion, tout pilote serait légitimement inquiet et même effrayé. Le lieutenant Guerra et ses deux camarades pilotes doivent être félicités pour avoir rapporté cet étrange incident aux officiels, même si les pressions pour ne pas le faire sont moins fortes en Europe et en Amérique du Sud qu'elles ne le sont aux États-Unis. De plus, le général Ferreira, à l'époque Chef d'état-major de l'armée de l'Air portugaise, avait communiqué volontairement tous les documents disponibles à un groupe de recherche scientifique qualifié pour enquêter – un scénario que nous ne connaissons malheureusement pas aux États-Unis. Pourtant, tous les pays sont également affectés par le fait que les PAN peuvent apparaître sans crier gare à tout moment et n'importe où.

Trois types de comportements dynamiques de PAN ont été régulièrement signalés. Les premiers et les plus importants sont les « quasi collisions » et manœuvres à grande vitesse de PAN à proximité des avions. De nombreux cas se déroulent à une distance relativement faible – généralement de l'ordre de quelques dizaines de mètres – entre l'avion et le phénomène aérien décrit, ce qui les classe parmi les « quasi collisions » selon les normes fédérales de l'aviation aux États-Unis et au Royaume-Uni. Bien que l'estimation de la distance d'un PAN par un pilote puisse être affectée par l'obscurité ou l'absence de repères visuels fiables, ces professionnels hautement entraînés les évaluent généralement avec exactitude et ne se tromperont pas de plus d'un ordre de grandeur.

Heureusement, la menace physique immédiate de collision en vol semble peu probable compte tenu du haut degré

de manoeuvrabilité manifesté par les PAN. Dans de nombreux cas, les objets évitent rapidement une collision à la dernière minute et ne laissent pas le soin au pilote d'effectuer ces manoeuvres. Mais dans certains cas, les réactions du pilote peuvent également constituer un problème. Afin d'éviter une collision anticipée avec un PAN, certains ont violemment agi sur les commandes et occasionné des blessures aux passagers ainsi qu'à l'équipage. Et il existe toujours le danger qu'une mauvaise réaction du pilote au mauvais moment lors d'une rencontre très rapprochée entraîne une collision en vol.

Ainsi, un Boeing KB-50 de ravitaillement en vol de l'Air Force faisait un atterrissage de nuit sur la base de Pope en Caroline du Nord lorsque le pilote et son équipage ont remarqué un objet et observé d'étranges lumières. Au cours de leur approche finale, le pilote a dû manoeuvrer autour de l'objet et reprendre de l'altitude en attendant qu'il s'éloigne. Des membres de la tour de contrôle de l'Air Force ont vu le PAN stationner au-dessus de l'aéroport et l'ont observé avec des jumelles pendant vingt minutes, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène atmosphérique quelconque. Les officiels de l'Air Force ont reconnu que « le PAN représentait un risque pour l'avion opérant dans cette zone » – l'un des rares commentaires officiels de ce genre à figurer dans les archives.

Le deuxième effet que peuvent avoir les PAN sur la sécurité aérienne est d'affecter le fonctionnement des équipements de navigation, des systèmes de contrôle de vol, des opérations radar et des communications radio en produisant des interférences du fait de leurs radiations électromagnétiques supposées. À l'évidence, dans les situations où les pilotes naviguent aux instruments, la probabilité d'un incident ou accident augmente lorsque des effets électromagnétiques anormaux induisent un mauvais fonctionnement. Fort heureusement, dans la plupart des cas l'équipement se remet à fonctionner normalement après le départ de l'objet.

Enfin, les perturbations occasionnées dans le cockpit par ces rencontres rapprochées avec des PAN détournent l'atten-

tion de l'équipage et peuvent gêner sa capacité à faire voler l'appareil en toute sécurité. Il est compréhensible que l'observation d'objets étranges ou de lumières inexplicables accompagnant un avion, ou bien faisant des cercles autour de lui, soit déconcertante pour toute personne à bord, en particulier celles qui sont responsables de la sécurité des passagers.

Les informations que j'ai rassemblées afin de documenter des cas de PAN affectant la sécurité aérienne proviennent de ma vaste base de données. Elle est constituée de rapports de pilotes et de contrôleurs du trafic aérien extraits de sources officielles américaines ainsi que d'autres gouvernements, d'entretiens privés et de témoignages de collègues à l'étranger qui ont travaillé étroitement avec le Centre national d'enquêtes sur les phénomènes aériens anormaux (NARCAP: *National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena*). Selon nos statistiques, au cours d'une carrière moyenne au sein d'une compagnie aérienne, un pilote a environ autant de chances ou de risques de voir un PAN que de heurter un oiseau en vol ou d'être emporté par une rafale de vent extrême. Le risque pour la sécurité est faible mais potentiellement significatif et devrait être traité comme tout autre risque non fréquent. De nombreux problèmes de sécurité en vol ne sont pas signalés ou insuffisamment signalés, mais la différence est que les rencontres avec des oiseaux ou les coups de vent sont des événements qu'il est possible de signaler, alors que ce n'est pas le cas des PAN.

Trois cas en Australie et en Nouvelle-Zélande présentent un intérêt certain pour illustrer les effets auxquels je fais référence. Le 22 août 1968, aux alentours de 17 h 40, deux pilotes se trouvaient en vol entre Adélaïde et Perth en Australie, à 2300 mètres d'altitude dans un monomoteur Piper Navajo, lorsqu'ils ont vu un objet très grand en forme de cigare, entouré de cinq objets plus petits. Cette étrange formation a maintenu pendant plus de dix minutes un angle constant par rapport à leur propre trajectoire de vol, alors qu'ils volaient à 300 km/h. L'un des pilotes a raconté plus tard: « L'objet de

grande taille s'est ouvert en son centre alors que les objets plus petits y allaient et en venaient ». Le contrôle aérien au sol a été contacté et répondu qu'il n'y avait aucun trafic connu dans la zone. Leur radio est alors tombée en panne sur toutes les fréquences jusqu'à ce que les objets s'en aillent, « comme par une manœuvre unique ».

Dix ans plus tard, un événement choquant s'est produit. Un pilote privé a disparu alors qu'il était en route vers King Island, au sud de Melbourne en Australie, après une rencontre très rapprochée et effrayante avec un objet inconnu de grande taille. Le 21 octobre 1978, Frederick Valentich, âgé de vingt ans, avait loué un monomoteur Cessna 182L, un appareil à hélice, pour un court vol de nuit. Peu après 21 h, il a contacté par radio l'aéroport de Tullamarine à Melbourne, depuis une altitude de 1 300 mètres alors qu'il survolait des eaux de Bass Strait. Pendant six minutes et demie, il s'est entretenu avec le spécialiste du service de vol Steve Robey, de l'aéroport de Melbourne, à propos de quelque chose de non identifié qui tournait autour de son avion, se dirigeait droit sur lui et le prenait en chasse. L'enregistrement s'est achevé par quatorze secondes de bruits métalliques très inhabituels, puis le silence.

Nous reproduisons la transcription du dialogue entre Robey au service de vol de Melbourne et Valentich dans son avion Cessna – qui était référencé comme « Delta Sierra Juliet ». J'ai examiné avec soin l'enregistrement audio et remarqué les nombreuses fois où le ton de la voix de Valentich montait à la fin des transmissions, comme s'il posait une question. Le jeune pilote était visiblement désorienté au moins à partir de 21 h 10 et probablement plus tôt. De nombreuses pauses ponctuent ses transmissions et sont indiquées par trois points de suspension.

21.06.14. Valentich : Melbourne, c'est Delta Sierra Juliet. Y a-t-il un trafic connu au dessous de 5 000 ?

21.06.23. Robey: Delta Sierra Juliet – pas de trafic connu.

- 9.06.26. V: Delta Sierra Juliet – Je suis (à cette altitude) – Il semble [qu’il y ait] un grand appareil au dessous de 5 000 (1 500 m)
- 9.06.46. R: Delta Sierra Juliet – Quel genre d’avion est-ce?
- 9.06.50. V: Delta Sierra Juliet – Je ne peux pas l’affirmer. Il y a quatre... brillantes qui ressemblent à des phares d’atterrissage.
- 9.7.04. R: Delta Sierra Juliet.
- 9.07.32. V: Melbourne, c’[est] Delta Sierra Juliet. L’appareil est passé juste au-dessus de moi, à au moins mille pieds.
- 9.07.43. R: Delta Sierra Juliet – compris – et c’est, c’est un grand avion – confirmez?
- 9.07.47. V: Euh, inconnu vu la vitesse à laquelle il se déplace... Y a-t-il un avion de l’Air Force dans les parages?
- 9.07.57. R: Delta Sierra Juliet. Pas d’avion connu dans les parages.
- 9.08.18. V: Melbourne – il s’approche maintenant depuis l’Est vers moi.
- 9.08.28. R: Delta Sierra Juliet.
- 9.08.49. V: Delta Sierra Juliet. Il me semble qu’il joue avec moi une sorte de jeu – il vole au-dessus de moi deux ou trois fois de suite à des vitesses que je ne peux identifier.
- 9.09.02. R: Delta Sierra Juliet- D’accord. Quel est votre niveau réel?
- 9.09.06. V: Mon niveau est quatre mille cinq-cents, quatre cinq zéro zéro.
- 9.08.11. R: Delta Sierra Juliet... Et confirmez – vous ne pouvez identifier l’avion.
- 9.09.14. V: Affirmatif.
- 9.09.18. R: Delta Sierra Juliet – D’accord. Attendez.
- 9.09.28. V: Melbourne – Delta Sierra Juliet. Ce n’est pas un avion... C’est...
- 9.09.46. R: Delta Sierra Juliet – Melbourne. Pouvez-vous décrire le... euh, aéronef?

- 9.09.52. V: Delta Sierra Juliet... quand il passe, il est très long... [ne peux] pas identifier plus que ça... il a une telle vitesse... Il est devant moi, maintenant. Melbourne?
- 9.10.07. R: Delta Sierra Juliet – D'accord. Et quelle serait la taille de cet, euh, objet?
- 9.10.20. V: Delta Sierra Juliet – Melbourne. Il semble me prendre en chasse. Je suis maintenant en train d'orbiter et cette chose orbite également au-dessus de moi... Il a une lumière verte et une [apparence] métallique. Il est très brillant [à] l'extérieur.
- 9.10.43. R: Delta Sierra Juliet
- 9.10.48. V: Delta Sierra Juliet... Il a disparu.
- 9.10.57. R: Delta Sierra Juliet
- 9.11.03. V: Melbourne. Est-ce que vous savez quel genre d'avion c'est? Est-ce [un type] d'appareil militaire?
- 9.11.08. R: Delta Sierra Juliet. Confirmez que... l'aéronef a simplement disparu.
- 9.11.14. V: Répétez.
- 9.11.17. R: Delta Sierra Juliet. L'appareil est-il encore avec vous?
- 9.11.23. V: Delta Sierra Juliet... Ah!... Il approche [maintenant] depuis le sud-ouest.
- 9.11.37. R: Delta Sierra Juliet
- 9.11.52. V: Delta Sierra Juliet – Mon moteur, il fonctionne mal. Je l'ai réglé à vingt-trois – vingt-quatre... et il a des ratés. [On entend les ratés du moteur sur l'enregistrement.]
- 9.12.04. R: Delta Sierra Juliet – Compris. Quelles sont vos intentions?
9. 12.04. V: Mes intentions sont – euh... d'aller à King Island – Ah! Melbourne, cet objet étrange me survole de nouveau... Il semble en stationnaire au-dessus de moi et ce n'est pas un avion.
- 9.12.22. R: Delta Sierra Juliet
- 9.12.28. V: Delta Sierra Juliet – Melbourne...



[Pause de dix-sept secondes durant lesquelles un bruit métallique très étrange, pulsatile, est audible, sans fréquence discernable].

9.12.49. R: Delta Sierra Juliet, Melbourne.

Fin de la transcription.

Valentich n'a plus jamais été entendu.

La description faite par Valentich d'une « lumière verte et une apparence métallique, brillante à l'extérieur » est importante. Au cours des années qui ont suivi cet incident, un collègue a recueilli les témoignages de vingt personnes dans la région qui ont décrit une lumière *verte* se déplaçant de manière erratique dans le ciel à la même période que le vol de Valentich. Quelques années plus tard, j'ai visité la villégiature d'Apollon Bay en Australie et j'ai interviewé Ken Hansen qui était âgé de 47 ans à l'époque de l'incident en 1978, ainsi que ses deux nièces. Hansen était en voiture avec les deux jeunes filles lorsqu'ils ont remarqué dans le ciel au-dessus d'eux les lumières d'un avion accompagné d'une grande lumière verte. La présence de cette seconde lumière était si inhabituelle qu'Hansen a décidé de s'arrêter sur le bas-côté et de sortir de sa voiture. Il a raconté qu'il alors vu clairement une seconde, grande lumière verdâtre, circulaire, « qui semblait voler au-dessus de l'avion ». Sa taille apparente, telle qu'il l'a décrite, était équivalente à celle d'une balle de tennis tenue à bout de bras, avec un rapport d'environ quatre contre un par rapport à l'avion. En supposant que cette estimation était correcte, l'ovni devait mesurer environ quinze mètres. Sa couleur verte était semblable à celle des phares de navigation d'un avion. Hansen a remarqué qu'il maintenait une distance constante au-dessus et légèrement en arrière des lumières de l'avion, au cours de son observation de quinze à vingt secondes, jusqu'à ce que les deux lumières ne soient plus visibles.

Il a raconté son observation de la grande lumière verte ce soir-là à son épouse, ainsi qu'à ses collègues de travail le

lendemain, avant que l'histoire de Valentich ne soit connue. Quand nous nous sommes rencontrés, ses nièces ont confirmé les détails fournis par leur oncle. J'ai été en mesure d'obtenir beaucoup d'informations utiles en allant avec Hansen sur le site où il avait garé sa voiture car il a reconstitué pour nous ce qu'il avait vu.

L'histoire de la rencontre de Valentich avec un ovni, suivie de sa disparition, a été rapportée dans les médias à travers le monde et attiré beaucoup d'attention. Malgré les efforts coordonnés de pilotes privés et d'avions de recherche et de sauvetage du gouvernement australien, aucune trace de lui ni de son avion n'a jamais été retrouvée. Suffisamment d'éléments suggèrent qu'il s'est probablement abîmé en mer, à une distance de cinq à vingt kilomètres de la côte, mais nous ne saurons sans doute jamais ce qui s'est passé. La nature de cet objet de grande taille aux lumières vertes qui a accompagné l'avion pendant ses dernières minutes demeure encore plus mystérieuse.

Environ deux mois plus tard, une observation aérienne remarquable a été enregistrée en Nouvelle-Zélande. Le capitaine Bill Startup, un pilote confirmé qui travaillait pour Safe Air Ltd, avec vingt-trois années d'expérience et plus de 14000 heures de vol, ainsi que son copilote Robert Guard, avec 7000 heures de vol, en furent les principaux témoins. L'avion cargo Argosy qu'ils pilotaient effectuait des livraisons de journaux entre Wellington et Christchurch au large de la côte Kaikoura de South Island. Le reporter de télévision Quentin Fogarty de Channel O à Melbourne, en Australie, son cameraman David Crockett et le preneur de son Ngaire Crockett se trouvaient également à bord car un PAN avait été repéré par des équipages et par radar environ dix jours plus tôt sur la même trajectoire. Fogarty préparait un documentaire pour la télévision sur ces événements récents, du fait notamment du renouveau d'intérêt pour les ovnis qui avait suivi la disparition de Valentich. Il souhaitait réaliser des prises de vue pour son documentaire et s'est joint dans ce but

à la livraison des journaux les 30 et 31 décembre 1978. Il ne s'attendait absolument pas à être lui-même témoin de phénomènes étranges.

Pourtant, juste après minuit au cours de ce vol, une série de phénomènes lumineux est apparu, a escorté l'avion et volé autour de lui. Le capitaine Startup et son copilote Guard, qui étaient habitués aux lumières se trouvant le long de la côte, ont été les premiers à remarquer ces étranges lumières devant eux. Pendant environ trente minutes, le cameraman Crockett a filmé les objets lumineux sur sa pellicule couleur 16 mm, alors que Fogarty commentait les événements à mesure qu'ils se déroulaient. Dans le même temps, les systèmes de bord et le contrôle aérien de Wellington en Nouvelle-Zélande ont suivi les objets au radar pendant qu'ils étaient observés par le capitaine Startup et les autres à bord. Les relevés radar étaient rapportés aux pilotes par le contrôleur aérien Geoffrey Causer, et également observés sur l'écran par le technicien de maintenance Bryan Chalmers. Causer est resté en communication constante avec les pilotes pendant toute la durée de l'incident, et le dialogue a été entièrement enregistré sur bande magnétique.

J'ai visionné le film de ces images insolites – montrant des lumières brillantes tantôt nettes, tantôt floues, certaines rondes, et certaines suggérant une forme de disque – qui ont été également analysées avec soin par d'autres personnes. Les lumières disparaissaient et réapparaissaient à d'autres endroits totalement différents, parfois plusieurs à la fois. Leur comportement ne peut être expliqué par la physique atmosphérique normale.

À un certain point, les témoins à bord de l'avion ont observé des lumières volant en formation avec l'avion. Ils ont alors entendu le contrôle aérien dire que le phénomène était si près de l'avion qu'il était impossible de les distinguer sur l'écran radar. Causer n'enregistrait qu'un signal sur l'écran, mais deux fois plus gros. « Il y a une cible importante [volant] en formation avec vous. Elle peut être à droite ou à gauche.

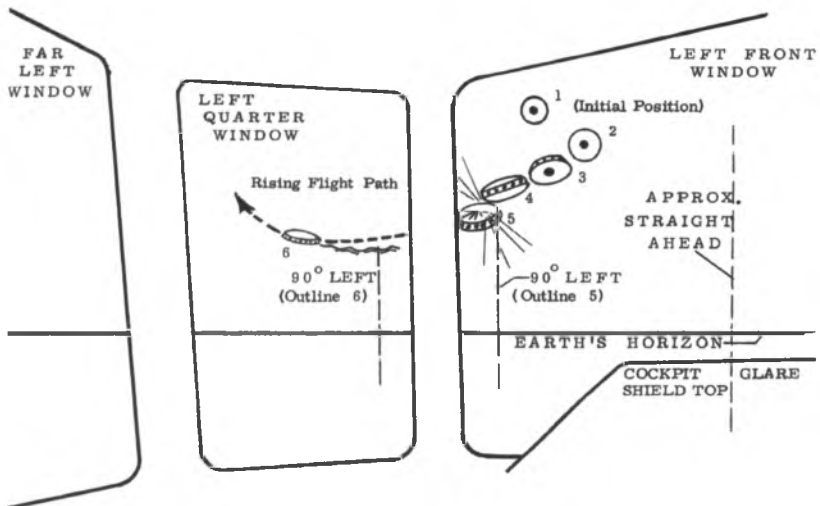
La taille de votre trace a doublé », a-t-il signalé. Chalmers a lui aussi remarqué la taille doublée de la trace radar. C'était comme si deux avions volaient à la même vitesse si près l'un de l'autre qu'il était impossible de les distinguer au radar. Une telle proximité pouvait bien sûr constituer une menace pour la sécurité aérienne, mais cet appareil n'a subi aucun dommage.

Certains cas sont inhabituels. Des événements plus brefs impliquant des « quasi collisions » sont plus courants. Le 8 août 1994, un vol commercial en route depuis Acapulco, État du Guerrero, vers la ville de Mexico, au Mexique, est presque entré en collision avec un PAN qui a surgi d'un nuage et foncé droit sur lui. Heureusement, le PAN a manœuvré pour éviter la collision. Un avion commercial japonais Boeing 737 de la Transocean Air était en route depuis la Préfecture d'Okinawa vers Tokyo en vitesse de croisière le 11 novembre 1998, lorsque le copilote a soudain vu deux lumières blanches « clignotantes » en face de lui. Les deux lumières se sont séparées rapidement et l'avion a effectué un plongeon pour éviter la collision. Dans ces deux cas, aucun objet ne fut détecté par les radars au sol. En 2004, lors d'une après-midi ensoleillée, au cours de l'approche finale d'un vol commercial vers l'aéroport de São Paulo au Brésil, les deux membres de l'équipage ont vu devant eux une sphère auto-lumineuse qui est restée à leur altitude pendant qu'ils descendaient. L'avion biréacteur a dû s'incliner brutalement et plonger pour éviter la collision.

En Amérique, le cas du commandant Phil Schultz est exceptionnel – c'est un cas que j'ai étudié personnellement. J'ai longuement interviewé le commandant et il m'a adressé un rapport d'observation aérienne de six pages, écrit de sa main. Le commandant Schultz pilotait le vol TWA 842, en route depuis San Francisco vers l'aéroport John F. Kennedy (New York), et il survolait le lac Michigan par une journée claire de l'été 1981. Il a soudain vu « un grand objet rond, métallique et argenté » avec six « hublots » noirs comme de l'encre espacés régulièrement autour de la circonférence, qui

« est descendu rapidement dans l'atmosphère ». Le commandant Schultz et son copilote étaient si près de l'objet qu'il leur a semblé aussi grand qu'une grappe de raisin tenue à bout de bras. Ils se sont tendus, s'attendant à une collision. L'objet a alors effectué un virage brutal à grande vitesse, évitant l'avion, et est parti.

Schultz n'a pas fait de rapport à la TWA, mais il a en revanche travaillé assidûment avec moi pour reconstituer avec précision l'événement dans le cockpit de son avion. Ceci m'a permis de rassembler de nombreux éléments importants de l'événement. Sa vitesse d'approche et de départ a été calculée à environ 1600 km/h, avec en outre un virage à très forte accélération. Aucune onde de choc ni turbulence n'ont été ressenties à aucun moment. Le pilote automatique de l'avion est resté en fonctionnement pendant l'événement et aucun effet électromagnétique n'a été constaté. Le copilote a été témoin des deux tiers de l'événement, mais l'ingénieur de vol n'a rien vu compte tenu de sa position à l'arrière de la cabine. Le centre de Chicago n'avait aucun autre trafic dans la zone, bien que leur radar ait à l'époque une portée de 240 km.



Mon croquis des fenêtres du cockpit, avec la taille apparente, la forme, la localisation et la trajectoire du PAN vu par le commandant Schultz. R. Haines

Fort d'une longue expérience de pilote de chasse dans l'US Navy pendant la guerre de Corée et ultérieurement, le commandant Schultz n'avait jamais accepté la réalité des ovnis avant cet incident. Cette rencontre a transformé son opinion instantanément. Lorsque je lui ai demandé ce qu'il pensait que cet objet pouvait être, il m'a répondu aussitôt: « Il n'y a aucun doute dans mon esprit. C'était un appareil extraterrestre ». Il a dit la même chose dans le rapport manuscrit qu'il a complété à mon intention, disant qu'il était convaincu que cette chose était un « vaisseau spatial ».

Toujours en Amérique, une collision apparente en vol, très étonnante et à basse altitude, a eu lieu le 23 octobre 2002, juste au nord de Mobile, en Alabama, selon un rapport d'accident du Bureau National de la Sécurité des Transports (NTSB: *National Transportation Safety Board*). En route depuis Mobile vers Montgomery, Thomas Preziose, âgé de 54 ans, avec 4000 heures de vol à son actif, pilotait seul et transportait un chargement d'environ 420 livres de papiers d'archives. Il avait décollé à 19h 40. Le rapport préliminaire d'accident spécifie que le Cessna 208B, un avion cargo portant le numéro d'enregistrement N76U de la FAA – un avion commercial de type monomoteur à aile haute – « *a heurté en vol un objet inconnu* [les italiques sont de moi] à 1 000 mètres d'altitude avant de tomber dans un marécage de la Baie de Big Bateau à Spanish Fort, en Alabama ». Le crash s'est produit environ six minutes après le décollage, à environ 19h 46. Détail intéressant, le NTSB a jugé bon de publier ensuite un rapport qui ne mentionnait pas la collision avec un objet inconnu.

D'après les données provenant d'un système d'observation automatique au sol situé à 12 km de l'accident, enregistrées à 18h 53, une couche de nuages épars se trouvait à 210 m d'altitude et une couche plus épaisse commençait à 370 m, avec un ciel clair entre les deux et une visibilité de huit kilomètres. Le vent était de neuf km/h à 60 degrés. Il peut être significatif pour cet accident fatal de noter qu'un DC-10 est passé

à environ 300 m au-dessus du Cessna après s'être approché depuis sa position des 11 h [Ndt: *position sur le cadran d'une montre*] à 19 h 45, quelques secondes avant le crash – et aurait produit des turbulences au bout des ailes. Par la suite, le pilote a prononcé ces derniers mots avant sa mort: « Vol nocturne 282. J'ai dû me dérouter, j'ai dû me dérouter, j'ai dû me dérouter, j'ai dû – » (fin de la transmission à 19 h 45 et 57 sec)

Si Preziose est entré en collision avec un objet physique, celui-ci n'a jamais été localisé. Cependant, un étrange résidu rouge (on a parlé de « marques de transfert ») a été retrouvé, couvrant au moins quatorze endroits différents du site du crash, très éloignés les uns des autres, et à la fois dans et hors de l'avion. Le bloc moteur avait été séparé en deux, suggérant une très grande force d'impact. Malheureusement, le matériel d'enregistrement des données radar était inopérant au moment de l'accident, et cependant le NTSB n'a pas demandé les données radar de la station aéronavale de Pensacola situé à moins d'une heure de là. Le DC-10 qui était passé au-dessus du Cessna juste avant le crash a été inspecté à son atterrissage mais aucun dommage n'a pu être constaté.

Le rapport final du NTSB a indiqué que l'accident avait été causé par une désorientation du pilote. Cependant, une enquête indépendante a conclu à de nombreuses divergences à la fois avec la documentation de la FAA et l'enquête menée par le NTSB.

Plusieurs échantillons du résidu rouge trouvé sur le Cargomaster ont été analysés par spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (IRTF). L'un des échantillons est apparu très similaire à un matériau de référence consistant en des polymères téréphtalate et isophtalates, avec la « présence possible de composés de silicates inorganiques ». Un autre échantillon de métal dénudé provenant de l'aile est apparu très semblable à un matériau de référence composé de « matériaux epoxy emplis de silicates inorganiques ». Alors que certains segments métalliques provenant d'un véhicule sans pilote de l'Air Force (UAV: *unmanned aerial vehicle*) ont

été soumis à la même analyse pour comparaison, peu de choses ont été divulguées de ces observations sinon que leur composition était « significativement différente » des traces de résidus rouges. La base de l'Air Force la plus proche opérant des UAV est celle de Tyndall à Panama City en Floride, à quelques 240 km à l'est-sud-est.

Si quelque chose a heurté cet avion, il peut certainement être qualifié de PAN jusqu'à ce qu'il soit positivement identifié.

Considérant les nombreuses manœuvres en vol des PAN qui ont été rapportées, il est clair que, quel que soit le phénomène, il semble capable de surclasser les appareils à hautes performances dans pratiquement tous les domaines. La même conclusion a été faite récemment dans un rapport non classifié au Royaume-Uni. Dans la plupart de ces observations de pilotes, l'avion semble être au centre de l'« attention » du phénomène; cette conjecture a été également soutenue par plusieurs centaines de rapports de grande qualité de pilotes étrangers. Des centaines de rapports dans mes dossiers suggèrent que la diversité des phénomènes est liée à un haut degré d'intelligence et à un contrôle de vol délibéré.

La majorité des rapports de pilotes indiquent que les PAN tendent à s'approcher des avions dans l'obscurité. La nuit, il est possible de voir des couleurs discernables localisées en un point relativement petit (semblable à une source de lumière individuelle) et/ou davantage diffusées sur leur surface entière. L'apparence des motifs lumineux des PAN prend de nombreuses formes; elles peuvent être interprétées comme des lumières de navigation aérienne ou anticollision, même si des lumières bleues intenses, en général non autorisées en Amérique, sont mentionnées dans certains cas.

La plupart des pilotes savent qu'ils vont faire l'expérience d'une grande variété de phénomènes visuels dans l'atmosphère au cours de leur carrière, mais ils ne s'attendent pas à ce que certains restent inexplicables après avoir envisagé l'ensemble des phénomènes naturels ou des objets fabriqués par



l'homme. Lorsque cela se produit, chaque témoin est plongé dans une sorte d'incertitude, dans un doute sur l'identité fondamentale de ce qui a été observé, et doit lutter avec la décision de rapporter, ou non, l'événement.

Le plus probable est qu'il ou elle ne va pas le faire. Les pilotes savent comment sont traitées les personnes qui témoignent ou évoquent d'étranges lumières, et ils ne sont pas enclins à risquer le ridicule ou la sécurité de leur emploi. J'appelle cela la « loi de diminution des rapports » – un effet rebond négatif qui empêche de plus en plus de gens de dire quoi que ce soit sur ce qu'ils ont vu. La conséquence à long terme de ceci est qu'il y a de moins en moins de données fiables disponibles pour conduire des études sérieuses, et que le sujet des PAN dans son ensemble s'enfonce de plus en plus dans le domaine du mythe et de l'humour social. Étant donné que cela dure depuis de nombreuses décennies, les administrateurs de compagnies aériennes et les bureaucrates gouvernementaux peuvent affirmer sans crainte qu'il n'y a rien à étudier ou à prendre au sérieux car les pilotes ne rapportent rien. Et cela justifie l'absence d'intérêt des scientifiques qui affirment à juste titre qu'ils ne peuvent étudier un phénomène sans données fiables ! Les phénomènes rares et « anormaux » semblent d'ores et déjà être de plus en plus rares, renforçant la croyance erronée voulant que de tels événements n'aient tout simplement pas lieu.

Les contrôleurs aériens sont souvent conscients de l'existence de ces cas de PAN non signalés, étant donné qu'ils sont en principe les premiers à recevoir les appels radio d'un équipage dans sa cabine à propos d'un PAN, ou à enregistrer des cibles sur le radar. Mais eux non plus ne signalent pas beaucoup d'incidents. Un contrôleur au Centre de contrôle du trafic aérien de Los Angeles a écrit : « Au cours de mes six années passées au Centre, j'ai été impliqué personnellement dans trois rencontres étranges, non militaires et non civiles. Je ne suis cependant que l'un des 15 000 contrôleurs et il doit donc y en avoir beaucoup plus qui ne sont pas rapportées...

Lors d'un quatrième incident pour lequel j'étais présent (je me trouvais dans la zone mais ce n'était pas mon propre secteur), le contrôleur a signalé la manifestation à son supérieur et, après avoir déterminé tous les deux qu'il n'y avait rien sur le radar, ils ont simplement secoué la tête et se sont gratté le menton, et ce fut tout. Je pense que c'est ce qui se passe le plus souvent. Personne ne sait vraiment quoi faire. »

À partir des enquêtes et des entretiens avec des pilotes conduits par mes associés et moi-même au NARCAP, nous estimons que 5 à 10 pour cent seulement des observations de PAN par des pilotes sont rapportées. À moins que soient mis en œuvre des changements de politique en la matière, les équipages aériens continueront à rester silencieux.

L'Histoire est remplie de récits sur des sujets qui ont d'abord été ridiculisés avant de se révéler importants pour l'humanité, comme le confirme l'étude de l'histoire des sciences. Nous ne devons pas ignorer les PAN simplement parce que le simple fait d'y penser nous met mal à l'aise. Ni les préjugés actuels de la société contre les PAN, ni son ignorance continuelle à leur sujet n'empêcheront qu'ils continuent à se manifester, et de telles attitudes ne prouvent pas non plus qu'ils n'existent pas. Ces phénomènes ne disparaîtront tout simplement pas.

### Incursion à l'Aéroport O'Hare, 2006

**L**e 7 novembre 2006, une chose inimaginable s'est produite à l'aéroport O'Hare de Chicago en plein pic d'activité au cours de l'après-midi. Pendant environ cinq minutes, un objet en forme de disque est resté tranquillement en vol stationnaire au-dessus du terminal de la compagnie United Airlines, puis est parti très rapidement en laissant un trou bien net dans la couche nuageuse. Quasiment personne n'en a entendu parler jusqu'à ce que la nouvelle soit publiée en première page du *Chicago Tribune* le 1<sup>er</sup> janvier 2007, presque deux mois plus tard, ce qui a déclenché une couverture nationale intense sur CNN, MSNBC et d'autres chaînes. Avec plus d'un million de visites sur le site internet, l'article du *Chicago Tribune* a rapidement acquis le statut d'article le plus lu dans toute l'histoire du site du journal, avant de disparaître de l'écran radar médiatique. Aucun commentaire officiel n'a jamais été livré à un public fasciné mais inquiet car largement composé de passagers d'avions, ni aux employés de United qui étaient directement concernés.

C'était un jour ordinaire, avec un ciel couvert, une visibilité d'environ six kilomètres et des vents de 6 km/h. Entre 16 h et 16 h 30 cet après-midi-là, des pilotes, des responsables et des mécaniciens de United Airlines ont levé les yeux depuis leur position au sol dans le terminal et ont vu l'étrange objet en position stationnaire sous un banc de nuages qui se trouvait à 600 m au-dessus du sol. Selon ces témoins, le disque d'allure métallique avait environ la taille d'une pièce de 25 cents ou d'un demi-dollar tenu à bout de bras. Sur la base de plusieurs

témoignages visuels, la taille de l'ovni a été estimée entre 6,7 m et 27 m de diamètre, et sa position à environ 450 m au-dessus de la porte C17 du terminal de United.

Un pilote a annoncé son observation sur une fréquence radio destinée à tous les avions au sol; un mécanicien de United qui déplaçait un Boeing 777 a entendu le message radio à propos du disque volant et a regardé en l'air; des pilotes en attente de décollage ont ouvert leur fenêtre pour se pencher au dehors et observer l'objet. Ceci a provoqué un *buzz* au sein de United Airlines. Un employé de la direction a reçu un appel radio concernant l'objet en vol stationnaire et a couru à l'extérieur pour le voir de ses propres yeux. Il a alors appelé le centre d'opérations de United pour s'assurer que la FAA (*Federal Aviation Administration*) était contactée, puis est sorti en voiture sur le tarmac pour parler directement avec les témoins.

Les rapports indiquent que l'événement a duré entre cinq et quinze minutes. Puis, alors que de nombreux témoins l'observaient, le disque immobile s'est élancé à une vitesse incroyable et est parti en moins d'une seconde, laissant un trou bien net, comme découpé par une pelle à gâteau dans les épais nuages. L'ouverture était à peu près de la même taille que l'objet et les témoins qui se trouvaient juste au-dessous pouvaient voir le ciel bleu à travers. Au bout de quelques minutes, les nuages se sont rapprochés et la couche nuageuse s'est refermée. «C'était extrêmement inhabituel, d'après les témoins», a expliqué aux journaux télévisés John Hilkevitch, journaliste de la rubrique transports du *Chicago Tribune*, après avoir interviewé des témoins de United pour son reportage. «Les avions ne se comportent pas ainsi. Ils passent à travers les nuages».

Ce n'était assurément pas un avion, ont dit les observateurs, dont beaucoup semblaient secoués par ce qu'ils avaient vu. Certains étaient impressionnés, et d'autres effrayés. «La crédibilité des témoins est indiscutable et la sécurité était en jeu», a poursuivi Hilkevitch dans une conversation télépho-

nique. Il a relevé que tous les observateurs avaient décrit la même chose de façon indépendante : un disque métallique en vol stationnaire qui n'a fait aucun bruit lorsqu'il s'est élancé à toute vitesse, formant un trou très visible dans les nuages. « Les seules divergences portaient sur l'estimation de la taille, et selon certains l'engin était en rotation », m'a-t-il expliqué.

Tous ces témoins de l'ovni de O'Hare, professionnels de l'aviation hautement crédibles – et ils étaient nombreux – ont malheureusement choisi de rester anonyme, craignant pour la sécurité de leur emploi. Un employé de United m'a dit qu'il risquait sans cela d'être accusé de « trahir » la compagnie. Les témoins ne veulent pas être « pris en train de parler aux médias alors même que la compagnie aérienne a officiellement prétendu qu'il ne s'était rien passé », m'a-t-il écrit dans un e-mail. Ces témoins de quelque chose qui n'est pas censé avoir existé – quelque chose dont se moquent leurs collègues – se sont retrouvés seuls avec leurs observations déconcertantes. L'un d'eux m'a dit quelques mois plus tard : « Je me rends compte de ce que c'est une position controversée mais, de par ma connaissance approfondie des technologies de l'aviation moderne, je sais que cet ovni n'avait probablement pas été créé sur cette planète ».

La FAA et United Airlines ont tout d'abord nié avoir la moindre information sur l'incident, mais elles ont dû admettre toutes deux l'observation lorsqu'un enregistrement de l'appel du contrôleur de United a été rendu public par la FAA.

J'ai écouté ces enregistrements.

« Eh, avez-vous vu un disque volant du côté de C17? » [*Ndt : porte d'embarquement au terminal d'United Airlines*], demande la responsable, présentée comme Sue. On entend rire l'opérateur de la tour, Dave, ainsi qu'une autre personne à côté de lui. « C'est ce qu'un pilote se trouvant sur la rampe d'accès à C17 nous a dit », continue-t-elle. « Ils ont vu une espèce de disque volant au-dessus d'eux. Mais nous ne pouvons pas voir au-dessus de nous ». Les rires nerveux se poursuivent et Dave

répond : « Eh, vous êtes en train de fêter les vacances ou quoi ? Vous fêtez Noël aujourd'hui ? Je n'ai rien vu, Sue, et si j'avais vu quelque chose, je ne l'admettrais même pas. Non, je n'ai vu aucun disque volant à la porte C17. »

Environ quinze minutes plus tard, Sue appelle de nouveau en s'adressant cette fois à l'opérateur Dwight. Ce qui donne la conversation suivante :

Sue : « C'est Sue, de United. » (rire)

Tour : « Oui. » (ton sérieux)

(douze secondes de pause)

S : « Il y avait bien un disque volant dans le coin. »

T : « Il y avait quoi ? »

S : « Un disque. »

T : « Un disque ? »

S : « Ouais. »

T : « Pouvez-vous attendre une seconde ? »

S : « Bien sûr. »

(pause de 33 secondes)

T : « D'accord, désolé, que puis-je faire pour vous ? »

S : « Je suis désolée, mais il y avait, je l'ai dit à Dave, il y avait un disque volant au-dessus de Charley 17, et il a pensé que j'étais un peu allumée. Mais, hum, je ne suis pas allumée et je n'ai pas bu. »

T : « Ouais. »

S : « Et donc, quelqu'un en a pris une photo. Alors, si vous autres le voyez au dehors – »

T : « Un disque, comme un Frisbee ? »

S : « Comme une sorte d'ovni. »

T : « Ouais, d'accord. »

S : « Il en a pris une photo. » (rires)

T : « À quelle..., à quelle hauteur au-dessus de Charley 17 ? »

S : « Eh bien, c'était au-dessus de notre tour. Alors... »

T : « Ouais. »

S : « Alors, si vous voyez quoi que ce soit... » (elle continue à rire)

T: "Vous savez, je vais continuer à garder un œil ouvert là-dessus."

S: "D'accord."

Malheureusement, la photographie dont parlait Sue n'a jamais été trouvée. De plus, compte tenu de la façon dont les tours étaient construites, les opérateurs ne pouvaient pas voir l'ovni. Sa position dans le ciel était hors de leur champ de vision à travers la vitre car le toit la surplombait, de sorte qu'il était dans leur angle mort. Des avions remplis de passagers étaient en train d'atterrir et de décoller alors même que cette « espèce d'ovni » se trouvait en suspension dans le ciel, et personne ne savait ce que c'était, pourquoi il était là, ni ce qu'il allait faire ensuite. Cette conversation enregistrée montrant une certaine agitation, le besoin de Sue d'affirmer quelle n'est pas « allumée », et Dave avouant que même s'il avait vu le disque, il ne l'admettrait pas, illustre crûment le tabou sur les ovnis qui imprègne le personnel d'aviation y compris au beau milieu d'une conversation sur un incident potentiellement dangereux signalé par des observateurs aériens dûment formés.

Dave aurait peut-être réagi différemment si le disque volant avait été repéré sur le radar, mais cela n'a pas été le cas. L'objet avait peut-être une certaine capacité de furtivité, mais nous savons aussi que les radars d'aéroports ne sont pas configurés pour enregistrer des objets stationnaires comme celui-ci ni, à l'autre extrême, des déplacements très rapides, car ce comportement est hors de la norme. L'incident de l'aéroport O'Hare n'est pas le seul de ce genre. Des objets non identifiés sont souvent non détectés par radar, même lorsqu'ils sont présents physiquement et observés par des témoins multiples, et cela ne signifie évidemment pas qu'ils ne sont pas là. Dans de nombreux autres cas, des traces radar *sont* enregistrées, fournissant des données valides sur les déplacements de l'objet. On ne sait pas ce qui détermine cette variabilité dans la détection.

Heureusement, une équipe d'experts du groupe NARCAP du Dr Richard Haines a passé cinq mois à enquêter rigoureusement sur l'incident et ses implications pour la sécurité, en analysant toutes les explications possibles de cette observation. Leur rapport de 150 pages a été cosigné par Haines ; par le météorologiste William Puckett, ancien membre de l'Agence de Protection de l'Environnement ; par l'ingénieur aérospatial Laurence Lemke, lui aussi ancien membre de la NASA chargé des projets avancés de missions spatiales ; par Donald Ledger, pilote canadien et professionnel de l'aéronautique ; et par cinq autres spécialistes. Ils ont conclu que le disque de O'Hare était un objet physique solide dont le comportement ne pouvait être expliqué en termes conventionnels. Il a pénétré dans un espace aérien à accès restreint de classe B au-dessus d'un aéroport important sans utiliser de transpondeur [*Ndt : système permettant d'identifier les avions en vol*].

L'étude du NARCAP a déclaré :

*Cet incident est représentatif de bien d'autres avant lui en ceci qu'un phénomène inconnu a été capable d'échapper au contact radar, et ainsi à toute reconnaissance officielle et réaction efficace. En ajoutant à cela l'attitude profondément ancrée chez les pilotes de ne pas rapporter ces observations, la FFA était apparemment fondée à écarter et considérer comme non-existant ce PAN particulier.*

De fait, la FAA s'est employée à ignorer l'incident en dépit de ses implications pour la sécurité, mais la pression exercée par le *Chicago Tribune* et d'autres l'a obligée à réagir. Dans un premier temps, un porte-parole de la FAA a tenté d'expliquer l'incident comme étant dû à des lumières d'aéroport se réfléchissant sur les nuages. Cependant, l'incident s'était produit de jour et les lumières de l'aéroport n'étaient pas encore allumées ! Dans une seconde tentative d'explication, divers porte-paroles ont ramené toute l'histoire à un « phénomène



météorologique». Bien évidemment, ces pilotes de United et employés de l'aéroport sont capables de reconnaître des lumières d'aéroport réfléchies sur les nuages ainsi que des conditions météo inhabituelles, or il s'agissait d'une journée nuageuse normale. Ils n'auraient pas décrit un disque volant, chacun livrant indépendamment la même description à partir de différents points d'observation, si quelque phénomène météo étrange s'était déroulé, et prétendre le contraire est une insulte à ceux qui ont fait leur devoir en signalant cette incursion.

L'expert des transports aériens Hilkevitch, qui couvre d'habitude les événements banals et bien moins excitants qui se produisent régulièrement à l'aéroport O'Hare, a été intrigué par le manque d'intérêt de la FAA pour l'incident. «Si cela avait été un avion, il y aurait eu une enquête» m'a-t-il dit. «La FAA considère la moindre question de sécurité comme très importante. Elle enquêtera sur une tasse de café s'échappant et tombant au sol dans une cabine pendant l'atterrissage d'un avion». Brian E. Smith, ancien responsable du programme de sécurité de la NASA, m'a expliqué que les «managers devraient vouloir être informés de telles opérations d'appareils avant qu'elles ne se transforment en accidents ou en désastres». Il a ajouté que les implications pour la sécurité de *quoi que ce soit* opérant hors de l'autorité du contrôle aérien sur un aéroport important sont évidentes, quel que soit le type de véhicule.

Les experts du NRCAP ont abondé en ce sens :

*À chaque fois qu'un objet volant peut survoler pendant plusieurs minutes un aéroport en pleine activité sans être enregistré sur radar ou repéré visuellement par la tour de contrôle, il constitue un risque potentiel pour la sécurité aérienne. L'identité du PAN reste inconnue. Une enquête gouvernementale officielle devrait être menée pour évaluer si les technologies actuelles de repérage sont adéquates, afin de se prémunir contre de futurs incidents tels que celui-là.*

Alors, que s'est-il vraiment passé ?

J'ai décidé d'appeler le porte-parole de la FAA Tony Molinaro et de lui demander plus de détails sur ce « phénomène météo » étrange que les pilotes de United Airlines avaient selon lui pris par erreur pour un objet physique – phénomène si étrange qu'il avait été capable de découper un trou rond, bien défini, à travers une épaisse bande nuageuse en une fraction de seconde. Un tel phénomène mériterait certainement d'être étudié par des scientifiques, à notre époque de changement climatique, et constitue de fait une nouveauté encore plus grande que des disques planant ou accélérant dont on parle depuis les années 40.

« En l'absence de tout élément factuel, je ne peux rien faire de plus », m'a répondu Molinaro lors d'un entretien téléphonique, après que je lui aie demandé pourquoi la FAA avait choisi de ne pas enquêter. Mais existait-il des éléments factuels concernant ce nouveau phénomène météo ? Les conditions météorologiques sont la meilleure supposition, me dit-il, et de me citer un phénomène naturel spécifique qui ne relève pas vraiment de la météo : un « nuage perforé », selon l'appellation en vigueur. Après tout, m'a-t-il dit, un tel nuage troué « est une forme circulaire parfaite comme un disque rond », avec de la « vapeur qui monte à travers ». En d'autres termes, les témoins ont pris un trou dans un nuage pour un disque (bien que le disque ait été vu plusieurs minutes avant que le trou ne soit créé), et l'*ascension* de vapeur, semblant se mouvoir à l'encontre des lois de la gravitation, est ce que les témoins ont cru être un disque fonçant vers le haut à travers les nuages.

Cela ne semble-t-il pas ridicule si l'on s'y arrête et qu'on y réfléchit ? C'est typiquement le genre de réponse qui a été apporté pendant des décennies lorsque les officiels sont sous pression pour dire *quelque chose*. Et même si Molinaro a relativisé son explication en la qualifiant de « supposition », ce type de litote subtile se perd rapidement dans les médias de masse et le grand public.

En outre, sa supposition est-elle le moins du monde raisonnable ? J'ai contacté des experts météo et des scientifiques spécialisés dans la physique des nuages, chose que la FAA aurait été bien avisée de faire avant de livrer son explication. Et j'ai appris que, non, cela ne pouvait pas être ce que les témoins ont vu.

Les nuages perforés se forment lorsque des cristaux de glace provenant d'une couche nuageuse plus élevée tombent sur une couche plus basse. Le trou est formé par les cristaux de glace tombant *vers le bas* et non vers le haut comme Molinaro l'a supposé. Des gouttes d'eau fortement refroidies dans la couche basse peuvent adhérer aux cristaux, augmentant leur taille et formant un espace autour d'eux dans le nuage. La masse de cristal devient plus lourde et tombe encore plus bas, sous la seconde couche, s'évaporant alors dans l'air plus chaud.

Le facteur clé est que ce processus ne peut se produire qu'avec des températures inférieures à la température de gel. La température à 450 m au-dessus de l'aéroport O'Hare était ce jour-là de 12 °C selon le service de météorologie nationale. Les climatologues et autres experts météo avec qui j'ai parlé m'ont tous dit que les températures doivent être inférieures à 0 °C pour qu'un nuage perforé puisse expliquer l'observation.

Ils ont ajouté qu'un trou dans un nuage ne peut être formé que d'une seule autre manière : une évaporation par réchauffement. Et cela correspond justement à l'explication de ce qu'on vu les témoins : un objet rond à haute énergie, émettant probablement une sorte de rayonnement ou de chaleur intense en traversant le nuage. Ainsi, l'évaporation par la chaleur n'est-elle pas l'explication la plus logique, la « meilleure supposition » pour ce qui s'est produit ?

L'équipe du NARCAP a également reconnu l'irrationalité de l'explication de Molinaro :

*« Nous postulons que le caractère instantané de la formation du trou, la forme circulaire et ses bords bien découpés,*

*pointent tous vers l'émission directe de – par exemple – un rayonnement électromagnétique émanant de la surface du sphéroïde aplati comme étant la cause proximale (proche) du trou dans les nuages. Nous ne pouvons identifier l'objet ou le phénomène représenté par le sphéroïde aplati, mais deux conclusions semblent incontournables : (1) l'objet ou le phénomène observé devait être objectivement et extérieurement réel pour produire l'effet de perforation ; et (2) le phénomène de perforation associé à cet objet ne peut être expliqué ni par des phénomènes météorologiques conventionnels ni par un aéronef conventionnel, reconnu ou non.*

Malheureusement, notre gouvernement n'est pas disposé à produire une déclaration raisonnable sur ce qui s'est réellement passé, tenant véritablement compte des observations des témoins, et refuse au contraire d'enquêter. Une fois de plus, le grand public intéressé est laissé dans le noir, frustré, inquiet et perplexe face au silence du gouvernement. Conformément aux mauvaises habitudes historiques, l'explication de la FAA d'un trou dans le nuage est ridicule au plan factuel étant donné que les températures à O'Hare étaient trop élevées pour que cela fût physiquement possible.

Néanmoins, une fois que l'explication de la FAA est lancée et imprimée dans les médias, aussi invraisemblable soit-elle, elle constitue une façon pratique d'évacuer la question pour ceux qui sont enclins à dénier toute observation d'ovnis, ceux qui sont convaincus qu'ils n'existent pas. La plupart des gens ne sauront jamais que les températures à O'Hare rendaient impossible l'explication de la FAA (cette information n'a été diffusée que plusieurs mois après l'événement) et se laisseront influencer par ce que leur disent les autorités. Dès lors, le cas est entaché de doute et cela fait partie du dossier. Ceux qui connaissent *vraiment* les faits sur l'incident de O'Hare continuent à se méfier de notre gouvernement, lequel a démontré une fois de plus qu'il évitera de prendre en compte les incidents d'ovnis quoi qu'il en coûte.

Cet événement récent illustre clairement les tenants fondamentaux du problème ovni que j'ai énumérés dans l'introduction : les ovnis sont des objets réels, physiques ; ils restent inexpliqués ; ils peuvent représenter un risque pour la sécurité aérienne ; notre gouvernement les ignore continuellement, ne respectant pas des témoins experts et produisant de fausses explications ; l'hypothèse extraterrestre ne peut être écartée dès lors qu'aucune explication en termes de phénomène naturel ou de fabrication humaine ne convient ; et une investigation immédiate est requise.

Comment se fait-il que notre gouvernement ne s'intéresse pas à un objet étrange, de haute technologie, se trouvant en vol stationnaire au-dessus d'un aéroport important, ainsi que l'ont rapporté des personnels compétents d'une compagnie aérienne ? Quid de la sécurité des passagers ? Ou de la sécurité nationale après le 11 septembre 2001 ? Ou de la simple curiosité scientifique pour un phénomène inexpliqué ? Le manque d'intérêt officiel pour l'étude du phénomène ovni est enraciné au point d'être non seulement contre-productif, mais potentiellement dangereux.

## CHAPITRE 7

# Ovnis géants au-dessus de la Manche, 2007

Par le capitaine Ray Bowyer

*Cinq mois après l'incident de l'aéroport O'Hare, une autre observation impliquant des pilotes et du personnel aérien a été effectuée le 23 avril 2007, cette fois au-dessus de la Manche, au large de la côte française de Normandie. Le pilote de ligne commercial Ray Bowyer n'a pas hésité à rapporter son observation de deux ovnis massifs, réalisée par lui-même et ses passagers, bien qu'elle n'ait eu aucun impact sur la sécurité du vol. Conformément à la réglementation, il a soumis son rapport à l'Autorité de l'Aviation civile britannique (CAA, Civil Aviation Authority), l'organisme de contrôle responsable de la sécurité aérienne, équivalent de la FAA américaine. Cette fois-ci, les objets ont été suivis au radar et l'observation a été connue dans le monde entier, sans délai.*

*Le capitaine Bowyer précise qu'il n'a subi aucun désagrément après en avoir parlé publiquement lorsqu'il a été approché par la BBC. Sa compagnie aérienne lui a apporté le soutien dont il avait besoin, et le contrôle local de trafic aérien a divulgué l'information enregistrée aux journalistes et chercheurs qui se sont intéressés au cas. « Je n'ai pas eu l'impression que je risquais d'être ridiculisé, car tout ce que j'ai fait a été de dire ce qui s'était vraiment passé, ainsi que mon devoir l'exigeait », a-t-il déclaré.*

*Après avoir notamment entendu parler du cas de l'aéroport O'Hare, qui s'était produit plusieurs mois avant son observation, Bowyer a constaté les différences entre les sys-*

tèmes d'enquêtes britannique et américain, ainsi qu'entre les attitudes officielles des deux pays. Le fait que les équipages et les personnels au sol avaient subi des pressions de leur compagnie pour ne pas commenter l'incident, et que la FAA n'avait pas enquêté, l'ont surpris. « J'aurais été choqué si l'on m'avait dit que la CAA n'allait pas enquêter, ou si la CAA m'avait dit que j'avais vu quelque chose d'entièrement différent », a-t-il commenté en réponse à l'affirmation de la FAA selon laquelle les témoins avaient observé un phénomène météo. « Mais il semble que les pilotes en Amérique soient habitués à ce genre de chose, pour autant que je sache ».

J'ai rencontré pour la première fois le capitaine Bowyer lors de notre conférence de presse à Washington D.C., six mois après son observation, lorsque j'ai également rencontré le général De Brouwer. Il était là pour quelques jours avec l'entière coopération de sa compagnie aérienne, Aurigny Air Services, qui effectue la liaison entre les îles anglo-normandes, la France et le Royaume-Uni. J'ai trouvé en Bowyer un homme remarquablement franc, les pieds sur terre, un Britannique typique, tout à fait incorruptible; autrement dit, un homme naturellement honnête, doué en outre d'un grand sens de l'humour. Son récit qui suit, bien qu'alarmant à certains égards, manifeste ses qualités personnelles et contraste avec le style d'écriture plus réservé et formel de nos contributeurs militaires.

**I**l y a toujours eu dans ma famille une forte connexion avec le vol et, bien que ma formation initiale soit celle d'un ingénieur de production et de recherche, j'ai toujours eu envie de voler. C'est pourquoi j'ai commencé à voler en 1985, avant d'être qualifié quatre ans plus tard comme pilote commercial. Depuis lors, j'ai travaillé pour plusieurs compagnies aériennes en Grande-Bretagne, en Europe et au Moyen-Orient.

J'ai passé dix années, à partir de 1999, au sein d'Aurigny Air Services, basé dans la Manche, et dont l'activité s'étend du

sud de la Grande-Bretagne au nord de la France. Aurigny vole entre les trois plus grandes îles – Alderney, Jersey et Guernesey – l'Ouest de la France et l'Angleterre. J'ai accompli quelque 5 000 heures de vol et 8 000 atterrissages pour Aurigny sur un avion Britten-Norman Trislander. Bien qu'assez basiques et plutôt bruyants, ces avions trimoteurs de dix-huit places sont résistants et parfaits pour un travail de secteur réduit sur de petites pistes telles que celles d'Alderney, la plus petite et la plus au nord des îles desservies par la compagnie aérienne. Le poste de pilotage du Trislander n'est pas séparé des passagers – et nous sommes tous pratiquement assis dans la même cabine. Lorsque je suis aux commandes de l'avion, je peux littéralement me retourner et parler avec les passagers derrière moi.

Le 28 avril 2007, mes passagers et moi-même avons observé plusieurs objets, qui restent non identifiés à ce jour, au-dessus de ces îles alors que nous traversions la Manche. Ils étaient très, très grands. Ces objets ont été repérés au radar en deux endroits et l'un d'eux a été vu par un autre pilote depuis un point d'observation totalement différent.

À 1 200 m cet après-midi là, la visibilité était très bonne – au moins 160 km alentour – avec une couche basse de brume jusqu'à 600 m. Nous faisons route depuis Southampton, en Angleterre, vers Alderney, ce qui prend environ quarante minutes à la vitesse de croisière de 240 km/h.

J'ai d'abord vu un objet qui semblait proche à cause de sa taille apparente, et j'ai pensé qu'il n'était qu'à environ huit à dix kilomètres. Cependant, alors que le temps s'écoulait et que l'objet restait en vue, et bien que je m'en étais rapproché de 30 km, il apparaissait toujours éloigné.

Quand je l'ai vue pour la première fois, j'en pensai en me basant sur mon expérience passée que cette lumière jaune brillante était un reflet du Soleil sur une serre commerciale à Guernesey, connue pour sa production de tomates. Mais dans ce cas, le déplacement relatif de l'avion combiné à l'angle critique entre le sol et le Soleil ne permettait pas une telle réflexion. De plus, il n'y avait pas d'ensoleillement direct car



une couche nuageuse à 3000 m couvrait toute la zone. Ayant cela à l'esprit, j'ai saisi mes jumelles tout en enclenchant le pilote automatique et, avec un agrandissement d'un facteur dix, j'ai constaté que cet objet émettant de la lumière avait une forme définie : celle d'un mince cigare, ou d'un CD vu par la tranche et légèrement incliné. Il était nettement défini, et pointu aux deux extrémités. Son aspect correspondait approximativement à un ratio (largeur/hauteur) de 15:1 et je pouvais voir nettement une bande sombre verticale au niveau du dernier tiers de sa largeur sur la droite, en regardant à travers les jumelles.

Alors que je me rapprochais de l'objet, une seconde forme identique est apparue au-delà de la première. Les deux objets avaient la forme d'un disque aplati avec la même zone sombre du côté droit. Il émanait d'eux une lumière jaune brillante. J'ai passé l'information au Contrôle de Trafic aérien de Jersey et ils m'ont d'abord dit qu'ils n'avaient pas de contact. J'ai réitéré au cours des kilomètres suivants et le contrôleur de Jersey, Paul Kelly, m'a alors dit qu'il avait des « contacts primaires » au sud d'Alderney. Ainsi, nous nous trouvions en ce bel après-midi de mai face à deux objets qui devenaient plus proches et plus grands, sans la moindre explication de ce dont il s'agissait ! Je me sentais abasourdi, mais curieux.

À cet instant, les passagers ont commencé à remarquer ces choses inhabituelles et à demander des explications. J'ai décidé de ne faire aucune annonce par l'intercom pour n'alarmer personne mais il était évident que certains commençaient à s'inquiéter. À ce stade, les deux objets identiques étaient facilement visibles sans jumelles, le second se trouvant derrière le plus proche avec exactement les mêmes caractéristiques, mais un peu plus éloigné.

L'ATC m'a alors informé qu'il y avait deux traces sur le radar primaire, toutes deux au sud-ouest d'Alderney. C'était au-delà de ma destination et j'en étais ravi car les objets devenaient inconfortablement proches. Leur brillance était difficile à décrire, mais j'étais capable de regarder cette lumière fantastique sans fatigue. Ils semblaient tous deux stationnaires,

mais les traces radar montraient chose : en fait, ils s'éloignaient l'un de l'autre à environ dix km/h, l'un d'eux vers le Nord, depuis la pointe nord de Guernesey vers le phare des Casquettes, l'autre vers le Sud le long de la côte nord-ouest de Guernesey.

En raison de la couche de brume, il était peu probable que les objets soient visibles depuis le sol ; cependant, après l'événement, la radio BBC a reçu un témoignage non confirmé selon lequel un objet avait été vu par un touriste séjournant dans un hôtel local à Sark, près du phare des Casquettes.

Alors que je m'approchais du point où je devais commencer à descendre, à 30 km au NNE d'Alderney, j'ai maintenu une altitude de 1 200 m pour garder une bonne visibilité sur les objets. S'ils commençaient à se déplacer, je voulais être capable d'agir pour les éviter si cela était possible.

Du fait de ma proximité, la zone sombre sur la partie droite de l'objet le plus proche avait pris maintenant une autre apparence au niveau de la limite entre le jaune brillant et cette bande sombre verticale. Il semblait y avoir une couche pulsatile à la jonction des deux couleurs, une sorte d'interface avec des bleus et des verts qui produisaient des étincelles, et d'autres teintes qui s'allumaient et s'éteignaient comme des lumières stroboscopiques environ chaque seconde. C'était fascinant mais j'étais alors bien au-delà de mon point de descente et, pour être franc, je n'étais pas mécontent de devoir atterrir.

Mes sentiments à cet instant étaient mêlés. La sécurité des passagers est d'une grande importance et passe toujours en premier ; la priorité était donc d'atterrir. Cependant, j'étais vraiment intrigué par ce qui se trouvait devant moi, quelle qu'en soit la nature, tout en étant relativement anxieux. Si l'avion avait été vide, je me serais approché beaucoup plus et j'aurais peut-être dépassé le premier objet pour obtenir plus d'information et satisfaire ma curiosité. Cependant, je ne ferais jamais prendre sciemment des risques à mes passagers. J'ai vu les objets pour la dernière fois en descendant à 600 m vers la couche de brume.

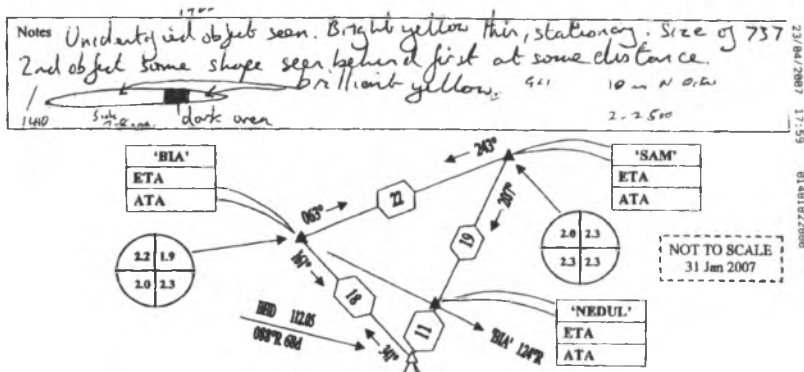
Tout au long de cette observation, qui a duré environ quinze minutes, aucune interférence ne s'était produite avec les systèmes ou instruments vol, et les communications radio n'avaient pas été affectées non plus.

À l'atterrissage, j'ai demandé à mes passagers s'ils avaient vu quelque chose d'inhabituel, sans influencer leur réponse, et je leur ai dit que si c'était le cas et qu'ils souhaitaient le signaler, de laisser leur nom et leur numéro de téléphone au comptoir d'embarquement. Les passagers Kate et John Russell, assis trois rangées derrière moi, ont révélé publiquement leur observation et leur témoignage est bien documentée. Au moins quatre autres passagers ont vu les objets et un homme assis derrière moi a même emprunté mes jumelles pour mieux les voir.

Je suis allé au département des opérations pour faire un rapport officiel, comme cela est requis par le règlement, et informer les autorités que des appareils non identifiés avaient été vus à l'intérieur d'un espace aérien contrôlé où ils n'auraient certainement pas dû se trouver. J'ai dessiné un croquis rapide qui a été envoyé à l'ATC de Jersey puis transmis à la fois au ministère de la Défense et à l'Autorité de l'Aviation civile à Londres. Cela étant fait, le moment était venu de prendre rapidement une tasse de thé et de repartir vers Southampton avec un autre chargement de passagers.

J'étais un peu soucieux à l'idée de repartir vers l'ouest, là où j'avais été le plus proche des objets, et bien que rien ne soit visible alors que je me mettais en position sur la piste, j'ai réalisé que j'avais perdu le contact avec les deux objets uniquement à cause de la couche de brume. Heureusement, après être passé au-dessus de 600 m, il n'y avait rien à voir.

C'est alors, en retournant à Southampton, que j'ai eu le temps de prendre conscience à quel point ces objets étaient grands. À Alderney, j'avais eu confirmation des traces radar par le contrôleur qui avait revu les données. J'avais pu déterminer que j'étais à environ 90 km du premier objet et non pas à 16 km ou moins comme je l'avais cru initialement.



*Partie de mon rapport, enregistré juste après l'incident, incluant mon dessin de l'objet. Il fut envoyé à la CAA et au MoD (Ministère de la Défense) avant que je ne réalise à quel point ces objets étaient énormes.*

En volant de nuit à travers l'Europe, on apprend à apprécier la taille des villes ou agglomérations par comparaison avec des repères spécifiques, en plaçant une échelle sur des lieux dont la dimension est connue, ainsi que l'angle oblique connu depuis un point d'observation éloigné. J'ai été en mesure d'appliquer ces mêmes références aux objets non identifiés, en supposant qu'il s'agissait de disques aplatis; ils semblaient évidemment longs et fins depuis mon point d'observation sur le côté. Une ville d'une certaine importance, vue à une distance de 90 km, aurait été comparable à la taille de cet objet. C'est à ce moment que la taille massive de l'objet m'est apparue clairement et j'ai estimé qu'il devait être long d'au moins un kilomètre et demi.

Lors de mon retour suivant à Alderney depuis Southampton, j'ai téléphoné à l'ATC de Jersey et parlé avec Paul Kelly, le contrôleur en poste qui avait été en communication avec moi durant l'observation. Il m'a informé que le pilote d'un second avion avait décrit l'observation d'une manière « équivalente » à ce que j'avais vu. Cela a été pour moi un grand soulagement en me confirmant que je n'étais pas dingue !

En effet, le commandant Patrick Patterson, pilote d'un avion de Blue Island Jet-stream en route vers Jersey depuis

l'île de Man, avait vu la même chose que moi, à 30 km au sud, au-dessus de la petite île de Sark. Quelques mois plus tard, j'ai rencontré le commandant Patterson et nous avons échangé nos impressions sur ce que nous avons vu. Bien que son observation n'ait duré qu'une minute environ, sa description m'a confirmé qu'il avait bien vu la même chose que moi, même s'il n'avait vu qu'un seul objet, le second se trouvant dans ses six heures et donc hors de vue.

L'analyse de la trace radar enregistrée à ce moment-là montre clairement deux objets se déplaçant lentement puis disparaissant simultanément. Les traces commencent et finissent exactement au même moment, pas à une minute d'écart et pas même à dix secondes. La position la plus au nord des deux objets en fin d'observation passe au-dessus du phare des Casquettes. Le radar montre aussi l'avion de Blue Island allant d'en haut à gauche vers le bas à droite, et mon avion d'en haut à droite vers le centre.

Un long rapport réalisé par une équipe de chercheurs indépendants (avec le contenu duquel je suis partiellement en désaccord) ne donne dans l'ensemble aucun indice pour expliquer l'observation, ce qui confirme à mes yeux que deux objets tangibles sont bien apparus au-dessus de la Manche ce jour-là. Cette étude est extraordinairement détaillée et fait plus de 175 pages, avec des références aux conditions météorologiques, aux inversions de température, aux activités militaires, aux mouvements de bateaux en surface et bien d'autres pistes d'enquête. Un point significatif sur lequel je me dois d'être en désaccord avec l'équipe est d'avoir écarté les traces radar comme étant probablement des retours d'un bateau cargo.

Pourquoi deux traces commencent-elles et s'arrêtent-elles au milieu de l'océan, exactement au même moment, alors qu'on devrait les voir quittant un port ou y retournant? De plus, l'objet au nord termine son déplacement en passant au-dessus du phare des Casquettes, lieu de maints naufrages, dont le *SS Stella* à la fin du dix-neuvième siècle qui avait coûté

de nombreuses vies humaines. Avec des courants marins de 12 km/h dans cette zone, il serait certainement très inapproprié, et même imprudent, de naviguer avec un vaisseau cargo !

En dépit des controverses, et bien que beaucoup d'observations de pilotes n'aient pas de témoins multiples ou de confirmations radar, je recommanderais tout de même à tous les équipages d'avions de signaler ce qu'ils ont vu le plus tôt possible, quelle qu'en soit la nature, et de s'y tenir afin d'être pris en compte.

Les lois de l'aéronautique stipulent très clairement que si un équipage manœuvrant un avion voit un autre avion à un endroit où il ne devrait pas se trouver, la situation doit être rapportée dès que possible aux autorités responsables. Dans mon cas, l'Autorité Britannique de l'Aviation Civile a été mise au courant dans les vingt minutes suivant l'observation, comme le montre l'enregistrement de vol faxé directement au bureau concerné de la CAA. Les militaires ont été informés dans le même délai par le contrôle aérien de Jersey. Il ne s'agit pas d'une option ; c'est une obligation pour les équipages de réagir de cette manière.

Depuis que j'ai vu ces deux ovnis et les ai signalés ouvertement, on m'a posé une question à laquelle tout le monde souhaite une réponse : « Alors, qu'avez-vous donc vu ? Que pensez-vous que c'était ? » En vérité, je n'ai pas encore de réponse qui me satisfasse.

Il faut considérer un certain nombre de « Et si ? ». Par exemple, et si cela avait été de nuit ? Ou s'il n'y avait pas eu de couche nuageuse entre le sol et les objets massifs ? Leur éclat très pur à lui seul aurait sûrement été vu à des centaines de kilomètres par des gens au sol et par les pilotes volant au-dessus. La surface de la mer et des terres aurait été éclairée comme par deux mini-soleils.

En outre, quatre jours plus tard, un tremblement de terre s'est produit au large de la côte du Kent, à environ 300 km de là. Aurait-il pu s'agir de lumières sismiques, un phénomène

rare associé aux secousses sismiques? C'est peu probable. On ne voit pas de telles lumières au-dessus de l'eau étant donné qu'elles sont émises directement d'une ligne de faille. L'une d'elles aurait-elle pu se manifester comme un objet brillant, stationnaire, nettement défini, avec un double exact à quelque distance de là? Hautement improbable.

Ou encore, l'éclat des objets était-il juste un artefact, car ils faisaient partie de quelque expérience secrète? J'aimerais bien savoir si un satellite militaire ou gouvernemental a repéré cette extraordinaire source de lumière brillante, ce qui semblerait probable. En tout cas, le ministère de la Défense a fait savoir par écrit que ce n'était pas un exercice militaire ou quoi que ce soit leur appartenant.

Ma conclusion, pour tous ceux qui posent la question, est simple: je pense qu'il y avait deux appareils solides travaillant à l'unisson ce jour-là, illustré par le fait qu'ils étaient liés l'un à l'autre à la fois dans le temps et dans l'espace. Ce dont il s'agissait, je ne saurais le dire. Ce qu'ils faisaient, de nouveau je ne peux y répondre. Ce que je dirai, c'est que s'agissant de machines tellement énormes qu'elles sont visibles à 80 km ou plus par deux sources indépendantes et avec des preuves radar pour étayer leur provenance, je peux seulement conclure qu'elles n'étaient pas d'ici, et par là je veux dire qu'elles n'étaient pas et ne peuvent pas avoir été fabriquées sur Terre.

Alors que s'est-il passé ensuite? Eh bien, ce cas comme tant d'autres a été terminé avant même d'avoir commencé, en ce qui concerne les autorités. Les militaires britanniques et français ont affiché leur habituelle réaction «Pas trop inquiet, vraiment», étant donné que leurs espaces aérien respectifs n'avaient pas été directement menacés. Je comprends ceci comme voulant dire «Nous le voyons, mais, nous n'avons aucun moyen de l'arrêter ou de le faire partir».

Je pense que ce que nous avons vu ce jour là, et ce dont beaucoup de pilotes témoignent régulièrement à travers le monde, est connu des autorités responsables comme quelque

chose ne venant pas de notre planète, et que ceci est connu depuis fort longtemps.

Mais que se passerait-il si les peuples du monde étaient informés de cela? Il pourrait en résulter des récriminations contre les gouvernements, la religion, l'autorité, peut-être des troubles civils à grande échelle conduisant à un nouvel ordre mondial qui pourrait ou non être bénéfique à la planète, ou une myriade d'autres scénarios compliqués et imprévisibles. Les autorités font peut-être bien de maintenir fermé le couvercle de la boîte de Pandore à l'heure actuelle.

D'un autre côté, je crois que le temps vient où elles ne pourront plus continuer à balayer ce sujet sous le tapis. Avec des technologies qui progressent et davantage d'observations précisément enregistrées chaque jour, ce temps n'est sûrement pas très loin. Elles devront bientôt assumer ce qu'elles savent face aux populations. Selon ce qu'elles savent, ou ce que nous pourrions apprendre lorsqu'elles feront cela, je soupçonne que cela pourrait être pour l'humanité l'opportunité de devenir plus adulte. Contraints de faire face à leur propre petitesse eu égard à la place de la Terre dans l'Univers, les humains pourraient enfin contempler leur futur tel un petit poisson dans une vaste mer.

Cet épisode tout entier m'a plongé dans un monde nouveau dont j'ignorais l'existence. J'ai fait connaissance d'un groupe très inhabituel de gens qui sont fascinés par le sujet des ovnis – un ensemble éclectique de croyants et de rêveurs dévoués, d'écrivains, de sceptiques, de cinéastes, de témoins, de psychothérapeutes, d'anciens officiels militaires, avec toutes les nuances au milieu. Certaines des personnes que j'ai rencontrées croient fermement à une intelligence extraterrestre; d'autres réfutent ardemment l'idée d'une intelligence supérieure à l'esprit humain. Dans les deux cas, les croyances sont fermes et exprimées avec force dans toutes sortes de médias. Et une industrie complète a émergé pour étancher la soif de connaissances autour de ce sujet.



Quant à moi, la vie est quasiment revenue à la normale. Il m'arrive encore de donner une interview occasionnelle à un journal, une télévision ou une radio, mais ici, chez moi à Guernesey, l'incident est largement oublié. Les gens ont d'autres choses à l'esprit désormais, et le questionnement sur quelque chose qui ne serait pas de ce monde, lorsqu'il faut payer l'échéance d'un emprunt, arrive largement en deuxième ou en troisième position. Quoi qu'il en soit, le jour pourrait venir où la race humaine dans son ensemble devra faire face à la réalité effrayante que nous coexistons avec d'autres dans cet Univers. Selon moi, nous serions peut-être bien avisés de nous faire à cette idée dès maintenant car, franchement, nous n'avons pas vraiment le choix.

## CHAPITRE 8

### Les ovnis, cibles des forces aériennes

**L**es avions de ligne commerciaux opèrent de manière tout à fait indépendante des avions militaires et à l'évidence, comme l'a décrit Richard Haines, ils ont des options limitées en réponse à la présence d'un ovni à proximité. De plus, au moins en Amérique, l'incitation à ne pas signaler de tels événements est grande pour les pilotes civils qui prennent le risque, en cas de signalement, que leur histoire soit en outre divulguée dans les médias, ajoutant encore à la dérision. Pas un seul témoin n'a souhaité se faire connaître dans le cas de O'Hare en 2006, malgré le nombre d'entre eux qui ont validé l'incident et l'inquiétude légitime que beaucoup ont exprimée pour la sécurité aérienne. Mais que se passe-t-il lorsque des pilotes militaires, aux commandes de chasseurs bien armés, rencontrent des ovnis? Ou, si des rayonnements électromagnétiques provenant d'ovnis désactivent des équipements sensibles sur des bases militaires, comme ils peuvent le faire dans le cockpit d'un avion, cela devient-il une question de sécurité nationale? Ces considérations nous amènent plus loin que les questions de sécurité aérienne posées par la proximité fortuite d'ovnis. Dans quelles circonstances est-il approprié pour des avions de chasse militaires d'opter pour une action agressive, si tant est que cela se produise?

Contrairement à l'aviation commerciale, les militaires opèrent dans un cadre plus contrôlé et moins public. À la différence des pilotes commerciaux tenus d'assurer le confort et la sécurité parfois de centaines de passagers, autant que de préserver leur réputation personnelle et celle de leurs compa-

gnies, les officiers de l'Air Force ont un ensemble de priorités très différent. Ces pilotes sont chargés de la protection de leur patrie contre des attaques et doivent se tenir prêts à une invasion inattendue ou une action terroriste. Les pilotes militaires sont préparés à se défendre eux-mêmes si nécessaire ; leurs avions à réaction ne sont pas chargés de passagers mais d'armes létales qui peuvent être utilisées aussi bien pour attaquer que pour défendre.

Les pilotes militaires et leurs contrôleurs de trafic aérien sont entraînés à obéir aux ordres et à ne pas poser trop de questions, et le système est bien rodé tant dans l'art de rapporter de l'information sensible que de maintenir sa confidentialité. Au sein des forces armées, les pilotes sont plus enclins à rendre des rapports par devoir, à l'abri des risques encourus par les pilotes commerciaux, car ils savent qu'une telle information sera probablement d'accès restreint. Lorsque des pilotes de l'Air Force sont confrontés à un ovni, il se trouve souvent d'autres témoins dans un second avion ou depuis une base au sol et l'information peut remonter rapidement le long de la chaîne de commandement. Ces officiers savent que d'autres avions peuvent rapidement être envoyés en soutien pour répondre à tout comportement inhabituel. Et ils peuvent se défendre eux-mêmes immédiatement si nécessaire.

Sachant cela, on se demande naturellement : des pilotes militaires ont-ils déjà tiré sur des ovnis ? La réponse est oui, aussi surprenante soit-elle.

En novembre 2007, j'ai eu la chance de rencontrer et de passer quelques jours avec deux pilotes qui avaient chacun été engagés dans de longs combats aériens avec des ovnis pris pour cibles. Le général iranien à la retraite Parviz Jafari était commandant dans la force aérienne iranienne en 1976 lorsqu'il a reçu l'ordre de son commandement de mener son *jet* Phantom F-4 II en direction d'un objet lumineux observé au-dessus de Téhéran. À plusieurs reprises au cours de ce jeu du chat et de la souris, lui et son navigateur assis à l'arrière ont

tenté de lancer un missile Sidewinder en direction d'autres objets plus petits qui s'approchaient, mais au moment de faire feu, leur équipement est tombé en panne pour revenir à la normale seulement après que leur avion se soit éloigné. L'objet principal avait été poursuivi par un second *jet* de l'Air Force iranienne, enregistré sur le radar de bord, et fut également observé depuis le sol par un général et d'autres personnels expérimentés.

Un second événement du même ordre s'est produit quatre ans plus tard, en 1980, au-dessus d'une base militaire au Pérou, lorsque le lieutenant Oscar Santa María Huertas a reçu l'ordre d'intercepter ce que l'on a d'abord cru être un dispositif d'espionnage aérien. Ce dernier a effectué un tir de barrage avec ses mitrailleuses sur cet objet à l'allure de ballon, mais sans aucun effet. Il s'est vite rendu compte que c'était quelque chose d'inconnu, un ovni. À trois reprises il a «verrouillé» l'objet pour tirer alors qu'il était stationnaire, mais chaque fois, celui-ci a bondi vers le haut au dernier moment. Cet ovni a été observé, en plein jour, par plus d'un millier de soldats et de personnels sur la base militaire de La Joya.

Le général Jafari et le commandant Santa María se sont rencontrés pour la première fois lors de notre conférence de presse en 2007 à Washington D.C., à laquelle participaient également le général De Brouwer, le capitaine Ray Bowyer et plusieurs autres contributeurs de ce livre. Ce fut l'occasion de présenter leurs témoignages publiquement, mais ce fut également une occasion unique pour ces hommes d'échanger pendant quelques jours, formant ainsi la base d'un réseau international.

En tant que coorganisatrice et contact média de cet événement, ainsi qu'animatrice des conférences, j'ai assisté en privé à de nombreuses discussions à l'occasion du café matinal et jusque tard dans la nuit. Je n'oublierai jamais le soir, deux jours avant la conférence de presse, où le général Jafari et le commandant Santa María se sont serré la main avant de s'asseoir face à face pour la première fois. Ils venaient d'arriver

à l'hôtel de Washington après de longs voyages depuis des points éloignés du globe. Ces deux *gentlemen* aux manières simples ont rejoint un petit groupe d'entre nous au restaurant situé au dernier étage de l'hôtel, fatigués mais heureux d'être parmi des amis et emballés par cet événement de presse qui allait avoir lieu. Le général Jafari, assis à ma droite, était affable et animé, et a bien vite commencé à répondre à une série de questions des personnes présentes à propos de l'incident de 1976. Ni Jafari, ni Santa María ne savait grand chose de l'expérience de l'autre et la conversation qui a suivi fut non planifiée et spontanée, sans magnétophone ni caméra qui auraient contrarié son intimité.

Le commandant Santa María ne parlait pas l'anglais, mais peu après que le général Jafari ait entamé son récit, un couple parlant l'espagnol assis à la table d'à côté nous avoua qu'ils n'avaient pu s'empêcher d'entendre et l'un d'eux se proposa de traduire pour lui. À la suite de Jafari, il raconta son histoire, pressé de questions par les personnes autour de lui. Les deux hommes, témoins l'un et l'autre d'événements très inhabituels dans l'histoire des forces aériennes, ont découvert lors de cet échange combien leurs expériences étaient similaires. Chacun pouvait partager la peur et le trouble exprimés par l'autre en revivant son histoire. En tant que pilotes d'aviation militaire sur deux continents différents, ils s'étaient tous deux trouvés soudain face à quelque chose de totalement impossible, et pourtant puissamment réel. Ce furent les quelques heures les plus remarquables, et glaçantes, que j'ai passées depuis le début de mon itinéraire entamé une dizaine d'années plus tôt, et je me suis sentie privilégiée d'y avoir assisté. Ces deux militaires à la retraite étaient humbles, sans exagération et directs, de même que parfaitement crédibles. Jafari a décrit un objet qui était arrivé en accélérant derrière son *jet* Phantom F-4 alors qu'il se préparait à rentrer à la base. Quelqu'un à la table lui a demandé comment il se sentait. «À ce moment», a-t-il répondu dans son anglais imparfait mais coloré, «j'ai doublé ma peur». Santa María a fait un

dessin de son ovni sur l'enveloppe d'un paquet de sucre servi avec notre café, que j'ai conservé comme memento.

Pourquoi ces pilotes s'étaient-ils sentis obligés de tirer sur ces ovnis ? Le général Jafari a expliqué qu'il avait agi en situation d'autodéfense. Il n'avait initialement aucune intention d'entreprendre une telle action, car le général iranien qui lui avait donné l'ordre de décoller avec son navigateur voulait seulement obtenir une meilleure description de l'objet qui brillait comme une étoile, afin de déterminer son identité. Mais Jafari s'est rapidement trouvé confronté à des comportements largement inattendus et menaçants pour son avion. Santa María s'était trouvé dans une situation différente. On lui a d'abord expliqué que l'objet de sa mission était de détruire « l'engin d'espionnage » au-dessus de la base, étant donné qu'il n'avait pas répondu à des communications normales. Aucun des deux pilotes n'imaginait combien leur tentative de tirer sur un ovni serait futile.

Rétrospectivement, il est impossible de savoir si les ovnis ont réellement adopté un comportement agressif, et nous n'avons aucune idée de leurs intentions ou de leur dessein, ou encore si ces concepts eux-mêmes sont applicables. Cependant, même s'ils sont rares, de tels incidents soulèvent véritablement des questions de sécurité nationale. Telles que les choses se présentent aujourd'hui, il semble y avoir un accord général aux niveaux militaires les plus élevés pour considérer que les ovnis ne sont pas agressifs. Même lorsqu'ils sont provoqués par une agression humaine, ils ne répliquent pas – et nous devons supposer qu'ils ont toute capacité de le faire. Comme l'a souligné le général français Denis Letty dans le rapport COMETA, bien que « des manœuvres d'intimidation aient été confirmées », les ovnis n'ont démontré aucun acte hostile à ce jour.

Peut-être que le véritable problème de sécurité nationale réside dans les tentatives impulsives, bien que compréhensibles, de pilotes militaires de se défendre eux-mêmes contre ce qui leur apparaît vite comme un phénomène relevant d'une

technologie largement supérieure à la leur et dont les intentions sont inconnues – une perspective vraiment effrayante. Car même si des pilotes ont le sentiment que l'autodéfense est permise, de telles actions pourraient avoir des conséquences désastreuses si elles parvenaient à atteindre leur cible, ou si l'objet *répondait* effectivement de manière agressive après une tentative de le détruire. Les risques pris en s'engageant militairement contre quelque chose d'aussi puissant, et de complètement inconnu, sont assez évidents. Personne ne peut prédire le comportement de quelque chose que l'on ne comprend pas. Adopter une posture d'attaque diminue en outre la possibilité d'établir une communication avec les ovnis, si cela était possible, ou simplement d'en apprendre plus par de prudentes observations rapprochées. Les récits de Jafari et Santa María nous procurent des témoignages de l'intérieur de l'expérience vécue par deux pilotes expérimentés des forces aériennes lorsqu'ils ont tenté de descendre un ovni. Ils n'avaient reçu ni entraînement ni préparation pour faire face à une éventualité aussi imprévue.

## CHAPITRE 9

### Combat aérien au-dessus de Téhéran

Par le général Parviz Jafari (à la retraite),  
armée de l'Air iranienne

Vers 23 heures, le soir du 18 septembre 1976, des citoyens ont été effrayés par un objet inconnu qui tournait au-dessus de Téhéran à basse altitude. Il ressemblait à une étoile, mais plus grosse et plus brillante. Certains ont appelé la tour de contrôle de trafic aérien à l'aéroport de Meherabad, où Houssain Pirouzi était le contrôleur responsable de nuit. Après avoir reçu quatre appels, il est sorti et a regardé avec ses jumelles dans la direction que les témoins avaient signalée. Il a alors vu également un objet brillant avec des éclairs de lumières colorées, changeant de position à environ 1 800 mètres d'altitude. Il semblait également changer de forme.

Pirouzi savait qu'il n'y avait pas d'avions ou d'hélicoptères dans les environs cette nuit-là. Vers minuit et demi, il a alerté le poste de commandement de l'armée de l'Air. Le général adjoint Yousefi, qui était alors le responsable, est sorti et a vu l'objet lui aussi. Il a décidé de faire décoller un chasseur Phantom F-4 II depuis la base aérienne de Shahrokhi, située à l'extérieur de Téhéran, pour investigation. Le F-4 avait deux hommes à bord, le capitaine Aziz Khani et le premier lieutenant Hossein Shokri, le navigateur.

J'étais à l'époque commandant de l'escadrille et c'est l'un de mes pilotes, l'un des premiers en alerte dans la zone, qui a décollé immédiatement. J'ai quitté mon domicile et je me suis dirigé vers la base pour pouvoir intervenir dans cette opération.



Le F-4 était déjà en l'air lorsque je suis arrivé à la base. Khani et Shokri avaient tous deux vu l'objet et tentaient de le prendre en chasse. Mais il se déplaçait une vitesse proche de celle du son et ils ne parvenaient pas à le rattraper. Lorsqu'ils ont réussi à s'en approcher, toute leur instrumentation de bord est tombée en panne, leur radio était brouillée et ils ont perdu la communication. Lorsque le F-4 s'est éloigné, les instruments et la radio se sont remis à fonctionner.

Environ dix minutes plus tard, j'ai reçu l'ordre de décoller afin de m'approcher de l'objet dans un second jet que je pilotais. Il était environ 1 h 30 du matin, le 19 septembre. Le premier lieutenant Jalal Damirian, mon second pilote installé sur le siège arrière, contrôlait le radar et d'autres équipements; nous l'appelions « l'opérateur arrière ». Lorsque nous avons décollé, l'objet avait l'apparence décrite par les témoins. Il était extrêmement brillant et volait à faible altitude au-dessus de la ville, mais il a alors commencé à monter.

Le capitaine Khani s'était approché de la frontière russe et avait alors reçu l'ordre de faire demi-tour. En effectuant son virage, il a dit qu'il pouvait voir l'objet en face de lui à douze heures. Je lui ai dit: « Où le vois-tu exactement? ». Il a dit: « Au dessus du barrage près de Téhéran ». Je lui ai dit: « Reviens à la maison, je vais m'en occuper. » Pendant qu'il revenait, je l'ai cherché du regard et je l'ai vu.

Il émettait des flashes de lumières intenses, rouge, verte, orange et bleue, si brillantes que je n'arrivais pas à voir sa structure. Les lumières étaient disposées en forme de diamant – seulement des lumières brillantes, aucune structure solide ne pouvait être vue au travers ou autour d'elles. La séquence des flashes était extrêmement rapide, comme une lumière stroboscopique. Peut-être ces lumières faisaient-elles partie d'un plus grand objet que nous ne pouvions voir. Il n'y avait pas moyen de le savoir.

Je me suis approché et suis arrivé près de lui, à une centaine de kilomètres, tout en prenant de l'altitude. Tout d'un coup, il a bondi d'environ 10 degrés vers la droite. En un

instant! Dix degrés... et de nouveau il a sauté de 10 degrés, puis encore 10 degrés. J'ai dû tourner de 98 degrés vers la droite en plus du virage à 70 degrés que j'étais en train d'effectuer, si bien que nous avons changé de position de 168 degrés vers le sud de la capitale.

J'ai demandé à la tour s'ils l'avaient au radar. Le contrôleur m'a répondu: «Le radar est en panne. Il ne fonctionne pas pour l'instant». Tout à coup, mon opérateur arrière, le lieutenant Damirian, m'a dit: «Monsieur, je l'ai sur le radar.» J'ai regardé l'écran radar et j'ai vu le marqueur. J'ai dit: «D'accord, déverrouillez et pointez-le de nouveau». Ceci afin de m'assurer que ce n'était pas un effet de sol ou une montagne que nous étions en train d'accrocher au radar. Nous avons maintenant un bon retour sur l'écran et il était à 43 km, 30 degrés sur la gauche; nous nous rapprochions à une vitesse de 240 km/h en prenant de l'altitude.

Nous l'avons gardé verrouillé au radar. Sa taille sur l'écran était comparable à celle d'un tanker 707 [*Ndt: avion de ravitaillement en vol, Boeing 707*]. À ce moment, j'ai pensé que c'était ma seule chance de faire feu sur lui. Mais lorsqu'il – quelle que fut sa nature – était à ma portée, mes armes se sont enrayées et ma communication radio a été brouillée. Nous nous sommes approchés à 40 km sur notre cap de 12 h. Tout à coup, il a reculé à plus de 43 km en un instant. Je me demandais ce que c'était. Je continuais à voir une forme en diamant géante et brillante avec des lumières pulsantes, colorées.

J'ai alors eu la surprise de voir un objet rond sortir de l'objet principal et s'approcher de moi à grande vitesse, comme si c'était un missile. Imaginez une Lune brillante émergeant au-dessus de l'horizon – c'était à cela qu'il ressemblait. J'étais vraiment effrayé car je me suis dit qu'ils avaient peut-être lancé une sorte de projectile vers moi. J'avais huit missiles à bord, quatre opérés par radar et quatre guidés par la chaleur. Le radar était verrouillé sur le grand objet en forme de diamant et je devais me décider très vite sur ce qu'il fallait faire. Je me suis dit que si ce deuxième objet ressem-

blant à la Lune était un missile, il aurait une source de chaleur quelconque. J'ai donc sélectionné un missile AIM-9 à tête chercheuse de chaleur pour faire feu sur lui.

J'ai tenté de tirer et vérifié ma sélection du missile sur mon panneau. Soudain, plus rien n'a fonctionné. Le panneau de contrôle était mort et j'avais perdu tous mes instruments, ainsi que ma radio. Les indicateurs sur les cadrans tournaient aléatoirement et les instruments fluctuaient. À ce stade j'étais encore plus effrayé. Je ne pouvais plus communiquer avec la tour et j'ai dû crier pour parler à mon coéquipier. Je me suis dit que s'il s'approchait à moins de six kilomètres, je devrais m'éjecter avant l'impact pour éviter d'être dans la zone de l'explosion. Pour éviter cela, je devais virer.

J'ai effectué un virage serré vers la gauche pour éviter d'être impacté par l'objet venant vers nous, qui était visible à quatre heures. Il est arrivé à environ six à huit kilomètres de mon avion et il s'est alors arrêté dans cette position, toujours à mes quatre heures. J'ai regardé un bref instant sur ma gauche pour voir où j'étais par rapport au sol. Une seconde plus tard, quand j'ai regardé de nouveau, l'objet n'était plus là ! J'ai dit « Oh mon Dieu ! », et le lieutenant Damirian m'a répondu : « Monsieur, il est à sept heures. ». J'ai regardé derrière moi à sept heures et il était bien là. J'ai vu également l'objet principal qui était plus haut, et alors le petit objet a volé tranquillement sous le premier et l'a rejoint.

Tout ceci s'était passé vite et je ne savais pas quoi en penser. Mais après quelques secondes, un autre objet est sorti ! Il a commencé à tourner autour de nous. De nouveau, tous les instruments sont tombés en panne et la radio était brouillée. Puis, lorsqu'il s'est éloigné, tout est redevenu opérationnel et les équipements se sont remis à fonctionner correctement. Ce second objet ressemblait également à une sorte de Lune, une lumière ronde et brillante.

J'ai rendu compte à la tour. Le général Yousefi était en ligne et l'opérateur a dit : « l'ordre est de revenir. » Nous avons commencé à nous diriger vers la base militaire et j'ai alors

remarqué qu'un de ces objets nous suivait sur notre gauche pendant la descente. Je l'ai signalé à la base. Alors que je tournais pour l'approche finale, j'ai vu un autre objet juste devant moi. J'ai appelé la tour et demandé: «J'ai un trafic devant moi, qu'est-ce que c'est?» Il a répondu: «Il n'y a pas de trafic». J'ai dit: «Je suis en train de le regarder; il est à mon cap de douze heures à basse altitude.» Il m'a répété qu'il n'avait pas de trafic mais il était là, une sorte de rectangle fin avec une lumière à chaque extrémité et une au milieu. Il venait vers moi mais lorsque j'ai commencé à tourner à gauche pour atterrir, je l'ai perdu de vue. Mon coéquipier a continué à l'observer et m'a dit: «Pendant que vous tourniez, j'ai pu voir un dôme rond sur le dessus avec une lumière pâle à l'intérieur.»

J'ai déposé les écouteurs et me suis concentré sur mon approche, troublé et inquiet de tout ce qui se passait autour de moi. Mais ce n'était pas fini. J'ai regardé sur ma gauche et j'ai vu la première structure là-haut, en forme de diamant, et un autre objet brillant qui en est sorti et s'est dirigé tout droit vers le sol. J'ai pensé que j'allais voir une énorme explosion à tout moment lorsqu'il toucherait le sol, mais cela ne s'est pas produit. Il a semblé ralentir et atterrir en douceur, produisant une lumière très brillante, si brillante que j'ai pu voir les sables au sol très loin, jusqu'à 25 km environ.

J'ai signalé cela à la tour et ils m'ont dit qu'ils l'avaient vu eux aussi. Le général, toujours à l'écoute, m'a alors donné l'ordre de m'approcher et d'aller jeter un coup d'œil. J'ai donc rentré le train et les volets et fait virer l'avion. Ils m'ont dit d'aller au-dessus pour essayer de voir ce que c'était. Dès que je me suis trouvé à environ six à huit kilomètres, la radio a été brouillée et le panneau d'instruments est tombé en panne; c'était à nouveau exactement la même chose. J'ai essayé de quitter la zone car ils ne pouvaient plus m'entendre par radio, et je leur ai dit: «Cela se produit chaque fois que je m'approche de ces choses.» J'ai pensé que je n'aurais vraiment pas dû aller jusque là, mais je l'avais fait puisque c'était un ordre.

Enfin, le général a dit: « Bon, maintenant revenez et atterrissez. »

Nous avons pu entendre un son aigu, comme un cri strident, provenant de l'endroit où l'objet avait atterri. Ce son ressemblait à une sirène d'ambulance ou de voiture de police et il sert notamment à retrouver les personnes qui ont été éjectés d'un avion où lorsqu'il y a un crash à l'atterrissage. C'est un signal de localisation qui dit « Je suis là ». Dans ce cas, le signal provenant de l'ovni a été rapporté par quelques avions civils qui se trouvaient dans la zone.

Après l'atterrissage, je suis allé au poste de commandement, puis nous avons fait le point avec la tour. Ils m'ont dit que l'objet principal avait simplement disparu, soudainement, en un instant.

Ma première action au matin fut de faire un rapport au quartier-général, et tout le monde se trouvait dans la pièce, tous les généraux. Au cours de cette réunion, un colonel américain, Olin Mooy, officier de l'US Air Force attaché au Groupe de Conseil et d'Assistance militaire américain en poste à Téhéran, était assis à côté de moi, et il tournait les pages de son bloc en prenant des notes. Lorsque j'ai expliqué que je n'avais pas pu tirer mes missiles parce que le panneau de commande était tombé en panne, bien que j'aie essayé, il a dit: « Vous avez eu de la chance de ne pas pouvoir tirer ». Par la suite, j'ai voulu parler avec lui pour lui demander si ce genre de situation était déjà arrivé, et j'avais également d'autres questions à lui poser. Je l'ai cherché, mais il était introuvable.

Puis on m'a emmené ainsi que le lieutenant Damirian à l'hôpital. Nous avons passé une série de tests, en particulier des prises de sang. Alors que j'allais partir, un médecin venu vers moi en courant et m'a dit: « Ne vous inquiétez pas, mais votre sang ne coagule pas. » Alors ils ont pris un autre échantillon de sang et m'ont dit: « Bon, maintenant, vous pouvez y aller. » Ils nous ont donné l'ordre de revenir tous les mois à

l'hôpital pendant quatre mois pour un examen et d'autres tests sanguins.

J'ai ensuite fait un vol en hélicoptère avec un pilote et survolé le lieu exact où l'objet brillant avait atterri. Le signal d'alerte provenait de cette zone et nous avons volé juste au-dessus, mais il n'y avait rien. Rien du tout. Nous nous sommes posés et j'ai marché aux alentours pour voir s'il y avait signe quelconque de chauffage ou de brûlure, ou encore d'écrasement. Mais à nouveau je n'ai rien constaté. Tout était lisse et sans traces, et pourtant on entendait encore le signal sonore. Ceci nous a rendus très perplexes.

Quelques petites maisons et jardins se trouvaient à proximité et nous avons demandé aux résidents s'ils avaient vu quoi que ce soit. Les gens ont dit qu'ils avaient entendu un son la nuit précédente après minuit, mais pas plus. Le signal d'alerte a continué pendant plusieurs jours et il fut également perçu par des avions de ligne passant dans cette zone. Cela m'ennuyait beaucoup.

Un groupe de scientifiques nous a questionnés pendant un certain temps, mais seulement par écrit, par l'intermédiaire de lettres envoyées au quartier général et non en personne. On m'appelait à la base et j'allais au quartier général pour lire les lettres et répondre à plus de questions, encore et encore. Les officiels iraniens ont examiné et testé les deux F-4 pour chercher des traces de radioactivité, mais sans succès.

Plus tard, un mémo initialement classifié de l'Agence du Renseignement de la Défense américaine (DIA, *Defense Intelligence Agency*), écrit par le colonel Mooy que j'avais essayé de revoir après le briefing, a été divulgué en Amérique en vertu de la Loi sur la Liberté de l'Information. Il relatait l'événement en grand détail, sur plus de trois pages, et fut envoyé à la NSA (Agence de Sécurité Nationale), à la Maison Blanche et à la CIA. Un autre document, daté du 12 octobre 1976, écrit par le lieutenant-colonel Roland Evans, fournissait une évaluation du cas pour la DIA. Il disait: «Ce cas est un clas-

sique qui remplit tous les critères nécessaires pour une étude valide du phénomène ovni ».

Pour établir ce point, Evans listait certains faits importants dans le document de la DIA: il y avait de multiples témoins hautement crédibles de la présence des objets, qui avaient été vus depuis plusieurs endroits; la présence des objets était confirmée par radar; la panne de tous les instruments de bord s'était produite sur trois avions distincts – un avion commercial de même que les deux F-4; et « les ovnis avaient démontré une capacité inhabituelle de manoeuvrabilité ». Le formulaire d'évaluation précisait que la fiabilité de l'information était « confirmée par d'autres sources » et que la valeur de l'information était « élevée ». Il disait que cette information était potentiellement utile. Cela montrait que le gouvernement américain avait pris cette information très au sérieux, et il était clair pour moi à l'époque qu'elle était tenue secrète aux États-Unis. Pourtant, ces documents furent rendus publics en assez peu de temps. Il est plausible que d'autres éléments reposent dans les archives du gouvernement américain, mais personne ne m'en a dit plus.

Dans mon pays, même le Shah d'Iran s'y est intéressé. Je l'ai rencontré lorsqu'il a visité mon escadrille à la base aérienne de Shahrokhi à Hamadan et a posé des questions sur l'ovni. Il a convoqué une réunion à laquelle ont assisté de nombreux généraux ainsi que les pilotes impliqués dans cette rencontre. Lorsque le commandant de la base a dit au Shah que j'étais le pilote qui avait pris l'ovni en chasse, il m'a demandé: « Qu'en pensez-vous? » J'ai répondu: « Selon moi, ils ne peuvent pas venir de notre planète car si quiconque avait un tel pouvoir sur cette planète, il pourrait en prendre totalement le contrôle. » Il a simplement dit « oui » et ajouté que ce n'était pas le premier témoignage qu'il avait reçu.

À ce jour, je ne sais pas ce que j'ai vu. Mais à coup sûr ce n'était pas un avion; ce n'était pas un objet volant que des êtres humains peuvent en fabriquer sur Terre. Il se déplaçait beaucoup trop vite. Imaginez: j'étais en train de l'observer à

environ 110 km de distance et il a bondi d'environ 10 degrés sur ma droite. Ces 10 degrés correspondaient à peu près à 10,7 km parcourus en un instant, et je ne dis même pas « en une seconde » car cela avait duré moins d'une seconde. Maintenant, vous pouvez essayer de calculer la vitesse nécessaire pour atteindre ce second pont à partir d'une position stationnaire. Il fallait pour cela une technologie de très, très haut niveau. Il a aussi été capable de désactiver mes missiles et mes instruments de quelque façon. D'où pouvait-il venir, je n'en sais rien.

Et je ne peux pas douter de ce qui s'est passé. Il n'y avait pas que moi. Le pilote sur le siège arrière, les deux pilotes du premier avion, les hommes dans la tour de contrôle, les personnels du quartier général, le général Yousefi qui était au poste de commandement des forces aériennes – tous l'ont vu. De nombreuses personnes au sol étaient inquiètes pour nous. Et nous l'avons aussi capté au radar dans notre cockpit. Personne ne peut dire que j'ai imaginé tout cela. Le radar était verrouillé sur l'objet et pouvait déterminer sa taille, car nous pratiquons des ravitaillements en vol avec des avions-citernes 707 et le retour radar de l'ovni indiquait à peu près la même taille.

J'ai deux regrets: d'abord que nous n'ayons pas eu d'appareil photo à bord de l'avion pour prendre une photo de l'ovni; ensuite que j'ai été trop fébrile, et par moment effrayé, pour penser à essayer de les appeler par radio et leur demander: « Qui êtes-vous? S'il vous plait, communiquez avec nous! ». Par la suite, je me suis dit que j'aurais aimé faire cela. Quoi qu'il en soit, j'espère qu'un jour nous développerons une technologie d'un tel niveau de sorte que nous puissions facilement voyager vers d'autres planètes et fouiner un peu, nous aussi.



## CHAPITRE 10

### Combat rapproché avec un ovni

Par le commandant Oscar Santa María Huertas  
(en retraite), armée de l'Air péruvienne

**L**e 11 avril 1980, à 7 h 15 un vendredi matin, j'étais en poste à la base de l'armée de l'Air de La Joya, située dans la région d'Arequipa au Pérou. C'était un jour comme un autre. Il y avait environ 1 800 personnels militaires et civils sur la base et nous commençons à nous préparer pour nos exercices quotidiens.

Même si j'étais alors un lieutenant âgé de seulement vingt-trois ans, j'avais déjà huit années d'expérience de vol militaire. J'étais un pilote militaire assez précoce. Je faisais déjà des missions de combat à dix-neuf ans et j'ai été sélectionné à vingt-et-un ans pour tester le tout nouveau *jet* supersonique Sukhoi. Ayant gagné plusieurs trophées en tant que pilote, j'étais également connu comme un tireur d'élite aérien très habile.

Je ne me doutais pas que cette expertise me conduirait à être sélectionné pour une mission imprévue et très inhabituelle en cette matinée de routine. Je me trouvais au sein de mon escadrille, prêt comme d'habitude à prendre l'air à tout moment. Un chef de service est arrivé en camionnette et en est sorti pour nous dire qu'un objet ressemblant à une sorte de ballon se trouvait suspendu en l'air au niveau de l'extrémité de la piste. Nous sommes sortis pour le voir et nous savions alors ce que nous avions à faire. Nous étions quatre pilotes à observer l'objet. Le commandant en second de

l'unité, le commandant FAP Carlos Vasquez Zegarra, a donné l'ordre que l'un des membres de l'équipe décolle et descende l'objet. Notre chef s'est tourné vers moi et m'a dit: « Oscar, c'est toi qui y vas. »

L'objet circulaire se trouvait à environ cinq kilomètres de nous, immobile à une altitude d'environ 600 mètres au dessus du sol. Le ciel était parfaitement clair et l'objet brillait en réfléchissant le Soleil.

Ce « ballon » se trouvait dans un espace aérien à accès restreint et constituait un sérieux défi à notre souveraineté nationale. Tous les pilotes civils et militaires utilisent des cartes aériennes sur lesquelles sont clairement indiqués les espaces aériens hautement protégés, tels que celui au-dessus de notre base. Ils savent tous où se trouvent ces zones restreintes et personne n'y vole jamais, en aucune circonstance. Non seulement cette chose était apparue dans une telle zone, mais elle ne répondait pas aux communications envoyées sur des fréquences universellement reconnues et de plus elle se rapprochait de notre base. Il fallait qu'elle se pose. La Joya était l'une des quelques bases en Amérique du Sud qui possédaient des équipements militaires de fabrication soviétique et nous étions soucieux des questions d'espionnage.

À l'époque en 1980, le Pérou ne possédait aucun ballon aérostat d'aucune sorte, tels que des ballons météo ou des ballons avec passagers. Nous savions donc que c'était quelque chose d'étrange qui n'appartenait pas à notre pays. Les ballons météorologiques nous étaient familiers mais ils étaient équipés d'antennes et de câbles et volaient seulement au-dessus de 14000 m. Celui-là se trouvait plus bas. Nous n'avions aucune idée de sa provenance et il s'approchait. Nous n'avions pas d'autre option que de le détruire.

Le commandant d'escadron, le capitaine Oscar Alegre Valdez, m'a donné l'ordre de décoller avec mon chasseur Sukhoi-22 pour intercepter le ballon avant qu'il ne se rapproche davantage de la base. Je me suis immédiatement dirigé vers mon *jet*, sans quitter des yeux la chose dans le ciel,

et j'ai passé en revue mentalement chaque étape de ce que je devais faire pour cette mission. Étant donné que l'objet se trouvait à l'intérieur du périmètre de la base et que mon avion était armé avec des obus de 30 mm, j'ai décidé d'attaquer du nord-est vers le sud-est. Ainsi, le Soleil serait sur ma gauche et je pourrais éviter de toucher la base avec mes armes.

Après le décollage, j'ai viré vers la droite et atteint l'altitude de 2500 mètres. Je me suis alors mis en position d'attaque. En me dirigeant vers le ballon, j'ai atteint la distance nécessaire et j'ai tiré une rafale de soixante-quatre obus de 30 mm, ce qui a créé une sorte de « mur de feu » en forme de cône qui devait normalement détruire tout ce qui se trouvait sur sa trajectoire. Une partie des projectiles ont été déviés de la cible et sont tombés au sol, et les autres l'ont touchée avec précision. Je pensais que le ballon avait se déchirer et que des gaz s'en échapperaient. Mais rien ne s'est produit. Il semblait que les énormes balles avaient été absorbées par le ballon et cela ne l'avait pas altéré. Soudain, l'objet s'est élevé rapidement et s'est éloigné de la base.

« Que se passe-t-il ? », me suis-je dit. « Je dois m'en rapprocher ». Je suis alors monté et j'ai entamé une chasse en activant la postcombustion de l'avion, puis j'ai signalé à la tour de contrôle mon intention de respecter la procédure et de poursuivre la mission consistant à descendre l'objet. Sachant que c'était une mission très inhabituelle, je leur ai demandé de s'assurer que les enregistreurs soient en fonctionnement afin de garder trace de tout ce qui allait se passer à compter de cet instant. Une série d'événements incroyables s'est alors déroulée.

Mon jet volait à 950 km/h et le ballon se trouvait à une distance d'environ 500 mètres devant moi. Alors que je m'éloignais de la base, j'ai transmis à la tour de contrôle des informations telles que « je suis à 3000 mètres d'altitude et à 20 kilomètres de la base... je suis à 6000 mètres d'altitude et à 40 kilomètres de la base... », et ainsi de suite.

À ce moment-là, j'étais au-dessus de la ville de Camana, à environ 84 kilomètres de la base, et je volais à 11 000 mètres.

J'étais en pleine poursuite de l'objet lorsqu'il s'est soudain arrêté et m'a forcé à virer sur le côté. J'ai tourné sur la droite vers le haut et tenté de me mettre en position pour un autre tir. Une fois dans la position souhaitée pour tirer, à environ 1 000 mètres de l'objet, j'ai commencé à m'aligner pour le voir parfaitement. J'ai verrouillé la cible et j'étais prêt à tirer. Mais à cet instant, l'objet s'est élevé de nouveau très rapidement, évitant l'attaque. Je suis resté sous lui. Il avait « brisé l'attaque ».

J'ai tenté encore à deux reprises la même manœuvre d'attaque. À chaque fois, j'avais l'objet en ligne de mire alors qu'il se trouvait à l'arrêt. Et chaque fois l'objet s'est échappé en s'élevant brusquement quelques secondes avant que je commence à tirer. Il avait échappé à mon attaque trois fois de suite, et toujours au tout dernier moment.

Durant tout ce temps, je restais concentré pour essayer d'atteindre ma fenêtre de tir qui était d'environ 400 à 700 mètres de distance, à laquelle je devais positionner mon appareil pour tirer. Alors que cela devenait plus difficile, j'étais très surpris et je me demandais ce qui se passait. C'est alors que j'en ai fait une affaire personnelle. Il *fallait* que je le descende. Mais je n'y arrivais pas car il grimpeait toujours. J'étais engagé dans cette mission et j'avais le sentiment que je devais réussir. C'était tout ce qui importait et j'étais confiant car je savais que j'avais un appareil exceptionnel.

Finalement, à la suite de cette série de rapides mouvements ascensionnels, l'objet s'est retrouvé à une altitude de 14 000 mètres. Il fallait que je trouve autre chose à faire ! J'ai décidé d'effectuer une montée audacieuse afin de me retrouver cette fois *au-dessus* de l'objet, et je redescendrais alors verticalement pour lancer une attaque de dessus. De cette façon, si l'objet commençait à grimper comme lors des trois premières tentatives, il ne quitterait pas ma ligne de tir et ce serait plus facile pour moi de tirer. Je ne m'inquiétais pas

du risque de collision étant donné l'agilité et la manœuvrabilité de mon avion.

J'ai alors accéléré mon avion à une vitesse supersonique et suis revenu là où se trouvait le « ballon », me déplaçant cette fois à une vitesse de Mach 1,6, soit environ 1 850 km/h. J'ai calculé la distance qui me séparait de l'objet en entamant mon ascension. Alors que je montais de plus en plus haut, j'ai vu que l'objet se trouvait en dessous de moi et j'ai pensé que j'allais pouvoir atteindre l'altitude nécessaire pour exécuter la manœuvre comme prévu et réussir mon attaque.

Mais à ma grande surprise, l'objet s'est de nouveau élevé à grande vitesse et s'est placé à côté de moi en formation parallèle ! Ce qui interdisait toute attaque de ma part. Volant à Mach 1,2, j'ai poursuivi mon ascension, espérant toujours pouvoir passer au-dessus de lui afin d'initier la manœuvre que j'avais prévue.

Mais je n'ai pu y parvenir. Nous avons atteint l'altitude de 19 200 mètres et l'objet s'est alors soudainement arrêté et est resté immobile. J'ai ajusté les ailes de mon avion à 30 degrés (*Ndt ailes à géométrie variable*) et sorti leurs « becs » pour que l'avion reste manœuvrable à cette altitude, et j'ai pensé que je serais encore en mesure de cibler l'objet pour faire feu. Mais c'était impossible. Je ne pouvais rester aussi fixe que ce « ballon ».

À ce moment-là, le voyant d'alerte du niveau de carburant s'est déclenché, m'indiquant que j'en avais juste assez pour revenir à la base. Dans ces conditions, je ne pouvais continuer à attaquer, alors je suis rapproché de l'objet en vol stationnaire pour l'observer et essayer de déterminer ce que c'était. Les Su-22 n'avaient pas de radar de bord mais l'équipement de visée avait des graduations bien marquées qui indiquaient la distance d'une cible et son diamètre. Cette technologie était basée sur l'utilisation de faisceaux laser.

Je me suis approché à environ 100 mètres de lui. J'ai alors réalisé avec frayeur que le « ballon » n'était pas du tout un ballon. C'était un objet qui mesurait environ dix mètres de

diamètre, avec un dôme brillant sur le dessus, de couleur crème, semblable à une ampoule coupée en deux. La partie inférieure se composait d'une base circulaire plus large, de couleur argentée, et semblait faite d'une sorte de métal. Il ne présentait aucun des composants classiques d'un aéronef. Il n'avait pas d'ailes, ni de réacteurs, de tuyères, de fenêtres, d'antennes, et ainsi de suite. Il n'avait pas de système de propulsion visible.

J'ai alors vraiment réalisé que ce n'était pas un engin d'espionnage mais un ovni, quelque chose d'entièrement inconnu. Je n'avais presque plus de carburant et je ne pouvais plus attaquer ou manœuvrer mon avion, ni m'échapper à grande vitesse. J'ai alors eu peur et j'ai pensé que ce pourrait bien être ma fin.

Après m'être remis de l'impact de cette vision, j'ai entamé mon retour à la base et j'ai expliqué à la tour exactement ce que j'avais vu. Une fois calmé, j'ai demandé par radio que l'on envoie un autre avion pour poursuivre l'attaque, en essayant de masquer ma peur. Ils m'ont dit « non », « c'est trop haut, revenez simplement ». J'ai dû rentrer partiellement en vol plané par manque de carburant, zigzaguant pour rendre mon avion plus difficile à toucher, avec les yeux sur les rétroviseurs en espérant qu'il n'allait pas me prendre en chasse. Il ne l'a pas fait. J'avais volé pendant vingt-deux minutes.

En touchant le sol, j'étais très excité et pressé de parler à tout le monde de la chose extraordinaire à laquelle je m'étais attaqué. J'étais si fasciné que je voulais vraiment que quelqu'un d'autre y aille pour regarder. J'avais décrit cet objet comme un objet volant, bien qu'il n'ait aucun équipement visible pour cela – rien pour le faire voler !

Lorsque je suis sorti de mon avion, mon escadron m'attendait et ils m'ont posé tout un tas de questions. La personne chargée de la maintenance a vérifié les magasins de munitions et m'a dit : « Capitaine, il est clair que vous avez fait quelques tirs ». D'autres sont arrivés et beaucoup de questions et de conversations ont suivi.

Immédiatement après mon atterrissage, tout le personnel impliqué dans l'incident a été rassemblé pour un briefing – cela comprenait le personnel d'opérations, de défense aérienne, de défense de la base, et le général commandant l'escadrille. En raison de la menace que représentait ce «ballon», notre base avait activé son système de défense et tous les systèmes étaient en alerte. Tout le monde a fait des rapports. Nous avons appris que l'objet n'a jamais été enregistré sur radar, bien que les opérateurs aient pu le voir dans le ciel, de même que les personnels qui l'avaient vu au début alors qu'il était stationnaire. Ils l'ont décrit eux aussi comme rond et métallique. On nous a expliqué que tout ce qui s'était dit lors de la réunion devait y rester et nous ne devions rien en divulguer, en aucune circonstance.

Après ce briefing, j'ai rencontré des agents du renseignement et nous avons parcouru tous les catalogues existants d'images de différents types d'avions ou d'engins utilisés pour l'espionnage, mais nous n'avons rien trouvé qui pouvait manœuvrer de la façon dont je l'avais décrit, sans aucun système de propulsion. L'objet fut donc catalogué comme objet volant non identifié. Il est resté là où je l'avais laissé encore deux heures de plus, visible par tous sur la base alors qu'il réfléchissait le Soleil.

Je n'ai jamais rencontré aucun officiel du gouvernement américain sur la base pour discuter de ce cas, et ils ne m'ont jamais interviewé. Pourtant, un document du Ministère de la Défense des États-Unis daté du 8 juin 1980, intitulé «Ovni observé au Pérou», décrit l'incident et stipule que l'objet demeure d'origine inconnue.

En conclusion, je peux dire que j'ai eu en 1980 une expérience de combat avec un objet volant non identifié qui a volé et manœuvré en l'air sans aucune des caractéristiques reconnaissable d'un avion, caractéristiques qui restent indispensables à ce jour à toute machine volante. Cet objet a accompli des manœuvres qui défient les lois de l'aérodynamique. Après une investigation approfondie de toutes les données relatives

aux aéronefs, nos experts militaires ont été incapables d'identifier une machine ou un artéfact capable d'accomplir ce que cet objet avait réalisé.

Bien des années plus tard, j'ai appris qu'il s'était produit des cas similaires lors desquels des avions militaires avaient pris en chasse des objets volants non identifiés, sans être capables d'utiliser leurs armes car leurs systèmes s'étaient bloqués avant la mise à feu. J'ai échangé sur ce sujet avec des experts venus du monde entier, notamment ceux présents au National Press Club de Washington D.C. en novembre 2007. Le cas iranien de 1976 ainsi qu'un autre cas semblable au Brésil ont tous deux comporté l'inactivation de l'équipement *électronique* – les écrans de contrôle se sont éteints. Mon équipement était mécanique, ce qui peut être la raison pour laquelle il ne pouvait pas être désactivé, de sorte que l'objet avait dû s'échapper au dernier moment.

Je me trouve donc dans la position unique, du moins à ce jour et pour autant que je le sache, d'être le seul pilote militaire au monde à avoir effectivement fait feu sur un ovni et à l'avoir touché. Le seul fait d'y penser me donne encore des frissons.



## DEUXIÈME PARTIE

---

### LE SENS DU DEVOIR

*« L'une des ironies des conventions modernes est qu'il est beaucoup plus acceptable aujourd'hui d'affirmer publiquement sa croyance en Dieu, dont l'existence ne repose sur aucune preuve scientifique, que dans les ovnis, dont l'existence – quelle que soit leur nature – est documentée physiquement. »*

ALEXANDER WENDT ET RAYMOND DUVAL



## Les racines du discrédit entourant les ovnis en Amérique

**D**ans la mesure où nous avons tous été exposés depuis longtemps à une atmosphère de ridicule et de rejet systématique du phénomène ovni, je soupçonne que les informations présentées jusqu'ici ont peut-être beaucoup surpris, voire choqué, certains lecteurs. Il n'est facile pour personne d'admettre qu'il existe des éléments de preuve en faveur de la réalité des ovnis, et pourtant nous avons vu que ces éléments ne peuvent être écartés d'un revers de main. En lisant l'investigation minutieuse du général De Brouwer, le récit du disque qui a survolé l'aéroport de O'Hare, l'objet lumineux qui a parcouru le ciel nocturne de Téhéran, nous sommes contraints de réconcilier deux paradigmes qui s'opposent radicalement. Il y a d'une part la position que nous avons toujours connue selon laquelle de telles choses sont hors de question ; elles ne peuvent pas arriver, conformément aux lois reconnues de la physique et de la cosmologie, et dès lors elles *ne se produisent pas*, tout simplement. Mais alors, il y a le fait que des objets non identifiés ont été vus par des milliers de gens dans le monde entier, démontrant ces capacités « impossibles » sous nos yeux. La chose la plus dérangement, bien sûr, est la possibilité implicite que ces ovnis, qui semblent être sous une sorte de contrôle intelligent, *pourraient* avoir une origine hors de la planète Terre, aussi impensable que puisse être cette idée.

Le lecteur est peut-être dérouté par cette possibilité, incrédule et hésitant à poursuivre. Il existe peut-être encore cette

inclination à l'écarter entièrement comme étant une folie de quelque nature, ou une aberration psychologique qu'aucune quantité de preuves ne peut changer. À ce stade, quelques lecteurs pourraient rester méfiants, ou profondément alarmés. La simple curiosité et un esprit ouvert tempéreront ces réactions bien naturelles. Quiconque s'aventure dans ce domaine étrange doit surmonter une certaine résistance interne, comme je l'ai fait après avoir découvert et étudié le rapport du COMETA. Comme tout un chacun, j'étais déconcertée par tout ceci, mais également, en tant que journaliste d'investigation, j'ai été rapidement intriguée par son pouvoir et son caractère prodigieux. Ainsi que je l'ai déjà décrit, je voulais en apprendre le plus possible sur le phénomène ovni – découvrir *vraiment* s'il y avait quoi que ce soit derrière tout cela. Après quelque temps, j'ai développé une sorte de méfiance – non pas à cause d'une résistance à accepter la réalité des ovnis. Au contraire, j'étais troublée par le fait que quelque chose de réel *soit* là et que personne ne semble y prêter attention. Étant de nature rebelle, je me suis sentie attirée par le défi posé à la fois à mes limites intellectuelles et aux limitations de la pensée conventionnelle. Une forme de crainte respectueuse doublée d'humilité ont adouci les aspects les plus troublants de ce processus de découverte car, plus j'en apprenais et plus l'ensemble de ce dossier devenait convaincant. Pourquoi devrions-nous supposer que nous savons déjà tout ce qu'il y a à savoir, alors que nous sommes encore dans notre petite enfance ici sur cette planète ?

Mon évolution a pris des années, incluant beaucoup de lectures, de discussions avec des chercheurs vétérans, d'examen de documents gouvernementaux, d'interviews d'officiels militaires en retraite et de témoins d'ovnis. Je crois que la plupart d'entre nous qui sommes disposés à considérer ce sujet, même sans un tel niveau d'intensité, parviennent à un point de transition, à un moment décisif où nous traversons une barrière ancrée profondément en nous-mêmes. Cela n'est pas facile. Après tout, nous avons là affaire à quelque chose qui

reste jusqu'à présent inconcevable : la nature fondamentale des ovnis. Nous devons nous faire à l'apparition récurrente de quelque chose d'absolument inconnu et d'inexplicable par la science, quelque chose qui opère comme hors des limites de notre univers physique mais *dedans* en même temps. Pour rendre les choses encore plus difficiles, nous sommes chargés par la négativité et le déni du statu quo que nous avons tous absorbé à un degré ou un autre.

Pour comprendre cet aspect du problème, nous devons revenir sur terre et considérer les racines politiques et historiques de la réaction du gouvernement américain face au phénomène ovni, en commençant à l'époque où les officiels ont reconnu pour la première fois qu'ils avaient affaire à quelque chose qui ne pouvait pas s'expliquer facilement. Même si ce phénomène est difficile à affronter psychologiquement, cette excuse ne suffit pas à expliquer l'inaction, le déni, et le ridicule qui ont été la norme pendant tant d'années. Pourquoi le tabou à l'encontre d'une prise au sérieux de ce sujet est-il aussi fort, alors qu'il existe tant d'éléments de preuve en sa faveur ?

En fait, notre gouvernement a une politique – une position d'inaction établie et mise en œuvre depuis plus de cinquante ans – qui sous-tend son approche actuelle des ovnis. Certains événements charnières nous ont conduits sur la voie infortunée où nous nous trouvons aujourd'hui. Tout a commencé vers la fin des années quarante, quand les officiels ont dû faire face à un afflux soudain d'observations d'ovnis dans les cieux au-dessus de l'Amérique, dont beaucoup étaient signalées par des observateurs hautement crédibles tels que des pilotes civils et militaires. L'intérêt populaire pour les ovnis (appelées à l'époque « soucoupes volantes » à cause de leur forme de disque aplati souvent décrite) a augmenté en lien avec leur couverture médiatique et le fait que personne ne savait comment les traiter. Les autorités ont tenté dans un premier temps de déterminer si les objets étaient des appareils étrangers secrets, tels que dus à une technologie supérieure

soviétique, ou bien des sortes de phénomènes atmosphériques ou météorologiques jusqu'alors inconnus.

En 1947, les choses devenaient inconfortablement claires en coulisses. Le général de corps aérien (*Lieutenant General*) Nathan Twining, commandant l'Air Force Materiel Command, une Direction majeure de l'armée de l'Air, a envoyé un mémo secret concernant les « disques volants » au général commandant les forces de l'armée de l'air au Pentagone. L'opinion étayée sur la base des données fournies par de nombreuses branches de l'Air Force, disait-il, était que « Le phénomène rapporté est quelque chose de réel et non d'imaginaire ou fictif... Les caractéristiques opérationnelles rapportées, telles que des vitesses ascensionnelles extrêmement rapides, la manœuvrabilité (en particulier en roulis), et des actions qu'il faut considérer comme d'échappement lorsqu'ils sont vus ou contactés par des avions et radars amis, portent à croire à la possibilité que certains de ces objets sont contrôlés soit manuellement, soit automatiquement ou à distance. » Twining décrivait les objets comme métalliques ou réfléchissant la lumière, circulaires ou elliptiques avec un fond plat et un dôme au sommet, quelquefois avec des « lumières en formation bien conservée allant de trois à neuf objets », et normalement silencieux. Il proposa que les forces aériennes lancent une étude détaillée des ovnis, en leur attribuant un niveau de sécurité et un nom de code.

Il s'ensuivit qu'un tel projet fut mis en route au sein de l'Air Materiel Command, auquel fut attribué le nom de code de « Signe ». La nouvelle agence entra en service au début de 1948 à Wright Field (aujourd'hui appelée base aérienne de Wright-Patterson) avec le mandat de recueillir de l'information, de l'évaluer, et d'établir si le phénomène constituait une menace pour la sécurité nationale. À mesure que le « Projet Signe » devenait de plus en plus convaincu que ces objets n'étaient pas russes, des dissensions apparurent entre ceux qui pensaient qu'ils étaient « interplanétaires » – le terme utilisé à l'époque, alors que l'on en savait beaucoup moins sur

le système solaire – et ceux qui étaient déterminés à trouver une explication plus conventionnelle. Plus tard cette même année, une partie de l'équipe du Projet Signe a écrit un rapport classé top-secret, une « Estimation de la situation », fournissant des données sur des cas convaincants et concluant sur la base des éléments de preuves rassemblés que les ovnis étaient très probablement extraterrestres. Le document a fini par arriver sur le bureau du général Hoyt Vandenberg, chef d'état-major de l'Air Force, qui l'a rejeté comme inacceptable parce qu'il voulait des preuves définitives, et a répondu en le renvoyant à ses auteurs du Projet Signe. Dès lors, les partisans de l'hypothèse extraterrestre ont perdu du terrain et, suite au message clair de Vandenberg et d'autres, la position la plus sûre voulant que les ovnis *devaient* avoir une explication conventionnelle fut adoptée par la majorité des enquêteurs du projet. Il est manifeste qu'ils étaient sous pression pour changer d'optique. Il a été dit que l'« Estimation de la situation » avait été détruite et aucun exemplaire n'a jamais été trouvé malgré des tentatives répétées en application de la Loi sur la liberté de l'information.

Plus tard, le Projet Signe fut renommé Projet Rancœur (*Project Grudge*), lequel devint en 1951 le Projet Livre Bleu (*Project Blue Book*) bien connu, qui dura dix-neuf ans. À mesure que le temps passait, il est devenu de plus en plus évident que ces objets n'appartenaient à *aucun* gouvernement étranger et nous devons envisager clairement la possibilité qu'ils ne provenaient pas de la Terre. Les documents du gouvernement américain divulgués en application de la Loi sur la liberté de l'information montrent, en conséquence, que certains officiels de différentes branches du gouvernement ont continué à affirmer qu'ils pouvaient être interplanétaires. Comme auparavant, d'autres factions ont gardé l'espoir de trouver une explication conventionnelle quoi qu'il arrive.

En juillet 1952, le FBI a été briefé par le bureau du général de division aérienne (*Major General*) John Samford, directeur du renseignement de l'Air Force, et informé qu'il « n'était pas

entièrement impossible que ces objets observés puissent être des vaisseaux venus d'un autre planète telle que Mars». Les services de renseignement aérien étaient «assez sûr» qu'il ne s'agissait pas de «vaisseaux ou de missiles d'une autre nation de ce monde», comme le rapporte le mémo du FBI. Un autre mémo du FBI établit quelques mois plus tard que «quelques officiels militaires envisagent sérieusement la possibilité de vaisseaux interplanétaires».

À la même période, la défense nationale s'inquiétait de plus en plus de la prépondérance d'objets non identifiés et technologiquement avancés volant dans le ciel américain durant la Guerre froide. Une fameuse série d'observations au-dessus du Capitole au cours de laquelle des avions de l'Air Force furent envoyés pour intercepter des objets brillants repérés sur radar au sol, fit les gros titres des journaux en juillet 1952 et nécessita une conférence de presse, la plus importante depuis la Seconde guerre mondiale, au cours de laquelle le général Samford, responsable du renseignement, s'efforça de calmer le pays. Il dit :

*L'intérêt de l'Air Force pour ce problème est motivé par un sentiment d'obligation d'identifier et d'analyser, au mieux de nos capacités, tout ce qui dans notre ciel représente la possibilité d'[être] une menace pour les États-Unis. En cherchant à remplir cette obligation, depuis 1947, nous avons reçu et analysé entre mille et deux-mille rapports qui nous sont parvenus de différentes sources. De cette grande quantité de rapports, nous avons été en mesure d'expliquer la plus grande part – de les expliquer de façon satisfaisante. Cependant, il reste dans cet ensemble un certain pourcentage de rapports faits par des observateurs crédibles concernant des choses relativement incroyables. C'est ce groupe d'observations que nous tentons maintenant de résoudre. Nous sommes parvenus, à ce jour, à une seule conclusion ferme quant à ce pourcentage résiduel. À avoir qu'il ne contient aucun modèle d'intention ou de cohérence*



*pouvant être relié à une quelconque menace pour les États-Unis.*

Il a expliqué aux journalistes que les événements de Washington D.C. étaient probablement des aberrations causées par des inversions de température – des couches de l’atmosphère dans lesquelles des températures en hausse affectent les performances des radars – une interprétation contestée par les pilotes et les opérateurs de radars concernés.

Le nombre croissant de rapports, de même que l’intérêt grandissant du public pour ce phénomène, rendait leur traitement plus difficile. À la fin de 1952, H. Marshall Chadwell, directeur adjoint du renseignement scientifique à la CIA, a envoyé un mémo au Directeur de la CIA. « Les observations d’objets inexplicables à haute altitude et se déplaçant à grande vitesse à proximité d’installations importantes pour la Défense américaine, sont d’une nature telle qu’ils ne peuvent être attribués à des phénomènes naturels ou à aucun type connu de véhicules aériens », affirmait-il.

Dans un autre mémo de 1952, intitulé « Soucoupes volantes », Chadwell précisait que le directeur de la CIA devait être « autorisé » à initier la recherche nécessaire pour « résoudre le problème de l’identification positive et immédiate des objets volants non identifiés. » La CIA reconnut le besoin d’une « politique nationale » sur « ce qu’il conviendrait de dire au public au sujet du phénomène afin de minimiser le risque de panique », selon des documents gouvernementaux. Il fut alors décidé que le directeur « devrait recourir au service de scientifiques sélectionnés pour passer en revue et évaluer les éléments de preuve disponibles. » En conséquence de cette décision, la CIA organisa une réunion d’une importance décisive qui allait changer pour toujours les modalités de couverture médiatique et l’attitude officielle au sujet des ovnis. Les effets de cette réunion aident à comprendre le désengagement omniprésent des officiels américains au cours des décennies qui ont suivi.

La CIA a commencé son travail en janvier 1953, en réunissant un panel de scientifiques triés sur le volet, présidé par H. P. Robertson, spécialiste de physique et des systèmes d'armement du California Institute of Technology, pour une session de quatre jours à huis clos. Les autorités étaient concernées par le fait que les canaux de communication soient tellement saturés de centaines de rapports d'ovnis qu'ils en deviendraient dangereusement embouteillés. Bien que les ovnis n'aient démontré aucun caractère menaçant pour la sécurité nationale, de fausses alertes pouvaient être dangereuses et les agences de défense risquaient d'avoir des difficultés à discerner une véritable intention hostile. Les officiels s'inquiétaient de ce que les soviétiques pourraient tirer avantage de cette situation en simulant une vague d'ovnis, puis en attaquant.

Ainsi, l'objectif de la commission Robertson était de trouver des moyens de *réduire l'intérêt du public* afin d'éviter l'afflux de témoignages. Les membres de ce distingué panel eurent droit à une courte présentation de cas d'ovnis sélectionnés et de films exceptionnels qui étaient jusqu'alors restés secrets. Ceci était censé représenter une vue d'ensemble des meilleurs cas d'ovnis archivés, mais les quatre jours alloués étaient loin de suffire pour faire une évaluation sérieuse. Néanmoins, dans son rapport secret établi à l'issue de ce passage en revue, la commission Robertson recommanda que les « agences nationales de sécurité prennent des mesures immédiates pour dépouiller les Objets Volants Non Identifiés du statut spécial qu'ils avaient gagné et de l'aura de mystère qu'ils avaient malheureusement acquise. »

Comment allaient-ils réussir cela? Le groupe proposa la création d'un large programme éducatif intégrant les efforts de toutes les agences concernées, avec deux objectifs principaux: formation et discréditation (*debunking*). La formation signifiait davantage d'éducation du public pour être capable d'identifier les objets connus dans le ciel, afin qu'ils ne soient pas pris à tort pour des ovnis. La discréditation devait être

appliquée en premier lieu par les médias. « L'objectif de la "discréditation" serait de parvenir à réduire l'intérêt du public pour les "soucoupes volantes" qui suscitent actuellement une forte réaction psychologique », écrivit le panel, « et serait accompli par les médias de masse tels que la télévision, le cinéma et les articles de presse populaire. »

En plus des médias, le panel recommandait de faire appel à des psychologues, des experts en publicité, des astronomes amateurs, et même aux dessins animés de Disney pour réduire l'enthousiasme et la crédulité. « Les cercles d'affaires, lycées, universités et stations de télévision seraient tous heureux de coopérer à la diffusion de films documentaires si ceux-ci étaient conçus de façon intéressante. L'utilisation de vrais cas montrant d'abord le "mystère" puis "l'explication" aurait beaucoup de poids. » Enfin, les groupes civils étudiant les ovnis devraient être « surveillés » étant donné leur « grande influence sur l'opinion de masse au cas où se produiraient de nombreuses observations. »

En résumé, un groupe de scientifiques sélectionnés par la CIA a conseillé à notre gouvernement d'encourager toutes les agences au sein de la communauté du renseignement à influencer les médias de masse et infiltrer les groupes de recherche civils dans le but de discréditer les ovnis. Les médias pourraient alors devenir un outil de contrôle de la perception du public, un porte-voix de la politique gouvernementale et de la propagande afin de discréditer ou ridiculiser les ovnis. L'intérêt du public pour les incidents d'ovnis devait être fortement dissuadé et réduit au moyen de ces tactiques, et les agents du renseignement pourraient s'assurer que les principaux chercheurs soient tenus à l'écart des faits au moyen de la désinformation. Au nom de la sécurité nationale, le sujet devenait une cible idéale pour l'appareil de renseignement américain tout entier. Toutes ces recommandations furent écrites noir sur blanc par le Panel Robertson, puis classifiées, et le public n'eut accès au document complet qu'en

1975 quand le rapport explosif de la commission Robertson fut finalement publié dans sa totalité.

Lorsque la CIA a convoqué son groupe de scientifiques sélectionnés en 1953, l'astronome J. Allen Hynek travaillait déjà depuis plusieurs années en tant que consultant pour le Projet Livre Bleu de l'Air Force. Ancien directeur de l'observatoire McMillan de l'Université de l'État d'Ohio, puis président du département d'astronomie et directeur du centre de recherche astronomique Lindheimer à l'Université Northwestern, le Dr Hynek avait été embauché en 1948. Il siégea dans la plupart des réunions du panel Robertson et vit se dérouler l'agenda prédéterminé, notant que les meilleures preuves sur les ovnis ne recevaient pas l'attention appropriée. « L'information implicite du Rapport du panel était que les ovnis étaient un non-sens, une question non-scientifique, qu'il fallait discréditer à tout prix » a révélé Hynek plus tard. « Il a rendu le sujet des ovnis scientifiquement non-respectable. »

Le Projet Livre Bleu avait été mis en place comme un répertoire de cas d'ovnis et un lieu où les gens pourraient appeler et transmettre un rapport d'observation, mais il s'agissait en réalité d'une entreprise de relations publiques amateur et sous-dotée, dont l'objectif était de donner une explication aux observations d'ovnis, aussi tirée par les cheveux soit-elle.

Tout au long de sa carrière comme porte-parole de Livre Bleu le temps de son existence, Hynek était bien conscient de l'intégration de la tactique de « formation et discréditation » au sein du programme de l'Air Force, mais ironiquement, étant l'une des personnes chargées de mettre en œuvre le programme du panel Robertson, il était lui-même une partie du problème.

Des années plus tard, il a admis que « pendant près de vingt ans [du Projet Livre Bleu, 1951 – 1970] on n'a pas prêté assez attention au sujet pour rassembler le genre de données nécessaires pour ne serait-ce que décider de la nature du phénomène ovni. » Hynek était la seule présence constante

au sein de Livre Bleu et le seul scientifique. Le bureau était principalement dirigé par un flot continuellement changeant d'officiers subalternes, sans aucun entraînement particulier pour les préparer à ce type de travail, et qui le plus souvent s'y intéressaient assez peu. Hynek a apporté un peu de respectabilité au projet de l'Air Force bien que celui-ci n'ait jamais eu les moyens de résoudre le problème, et que le préjugé officiel l'ait maintenu en l'état.

Bien qu'il ait fini par changer au bout de deux décennies de travail avec l'Air Force, Hynek avait d'abord poussé la logique à ses limites pour essayer d'expliquer le plus possible de rapports d'ovnis. Dans son livre marquant de 1972 *The UFO Experience. A scientific Inquiry* (Ndt: publié en France en 1974 sous le titre « *Les OVNIS: Mythe ou réalité ?* »), il a reconnu que la discréditation était ce que l'Air Force avait attendu de lui. « L'opération Livre Bleu toute entière a été une tromperie fondée sur la prémisse que les choses incroyables qui étaient rapportées ne pouvaient reposer sur aucun fait solide », a-t-il écrit. L'Air Force, au moins publiquement, avait rempli consciencieusement le rôle de discréditation que le panel de la CIA avait si fortement recommandé, et les archives de Livre Bleu sont riches d'exemples de cas solides auxquels avaient été données des explications ridicules, souvent exaspérantes, parfois par Hynek lui-même. Même lorsqu'il est devenu plus conscient de cette contradiction dans les dernières années, Hynek a dit qu'il ne voulait pas se battre avec les militaires et qu'il était plus important de continuer à accéder au stock de données de Livre Bleu, « aussi pauvres soient-elles ».

Dans cette veine, son explication la plus célèbre est sans doute celle des « gaz des marais », faite en 1966. Pendant deux jours, plus de cent témoins à Dexter et Hillsdale, dans le Michigan, avaient vu des objets lumineux non identifiés à des altitudes assez faibles, proches pour beaucoup d'entre eux de zones marécageuses. Ceci est rapidement devenu une affaire considérable dans la presse au niveau national et une forte pression a été exercée sur l'Air Force pour résoudre

le cas le plus vite possible. Hynek a été appelé à une conférence de presse noire de monde, au bord de l'hystérie, ainsi qu'il l'a raconté, au cours de laquelle il a laissé entendre que ces lumières pourraient être des lueurs dues à des « gaz de marais », un phénomène rare produit par embrasement spontané de végétation pourrissante. Il a dû faire face à l'hostilité générale de la presse et du public avec son explication de « gaz des marais » et le ridicule qu'il a subi dans les médias est désormais légendaire. Cette fois-ci, tout le monde a semblé reconnaître que l'Air Force était allée trop loin et avait franchi une ligne inacceptable dans sa volonté de discrédit.

La frustration américaine vis-à-vis de l'incapacité de l'Air Force à enquêter correctement et prendre en compte les observations d'ovnis récurrentes avait grandi, et beaucoup ont alors commencé à penser que l'Air Force était non seulement incompétente mais s'appliquait en fait à dissimuler la vérité sur les ovnis. Deux figures bien connues dans ce domaine, le commandant Donald Keyhoe du *National Investigations Committee on Aerial Phenomena* (NICAP), un groupe en première ligne pour la recherche civile, et le Dr James E. McDonald, un physicien de l'atmosphère réputé de l'Université de l'Arizona – ont joué un rôle critique en apportant crédibilité et connaissances au thème des ovnis, tout en mettant en cause l'approche du Projet Livre Bleu. Suite à la publication de livres à succès et d'articles faisant la couverture des magazines sur les ovnis cette année-là, l'intérêt du public était au plus haut.

Nous ne saurons jamais jusqu'à quel point les recommandations du Panel Robertson ont été directement mises en œuvre, mais nous savons que l'un des membres du Panel Robertson s'est manifesté en 1966. L'astrophysicien Thornton Page, de l'Université John Hopkins, a écrit à Frederick Durant, chef du département aéronautique du Musée national de l'Air et de l'Espace – les deux hommes avaient été membres du Panel Robertson – affirmant qu'il « avait aidé à organiser l'émission de télévision de CBS

autour des conclusions du Panel Robertson », faisant référence à un programme spécial de deux heures « Les ovnis : amis, ennemis ou fantômes ? », animée par l'estimé Walter Cronkite. L'émission de Cronkite avait démoli les ovnis sous tous les angles à travers d'énormes biais et de fausses affirmations, disant par exemple qu'il n'existait aucun élément radar ou photographique en faveur de l'existence physique des ovnis. Il semble clair que *quelqu'un* devait opérer derrière la scène pour justifier une position aussi extrême. Ironiquement, Thornton Page lui-même apparaissait dans cette émission spéciale de CBS, défendant l'objectivité de l'évaluation du Panel Robertson et racontant aux spectateurs : « Nous avons essayé d'évaluer tous les rapports sans dire à l'avance qu'ils étaient ridicules. » Cronkite a expliqué que le Panel de la CIA n'avait trouvé « aucune preuve (de l'existence) des ovnis » et a conclu le programme en encourageant les spectateurs à se rappeler que « si l'imagination nourrit la science-fiction, la science est mieux servie par les faits ».

Compte tenu de l'outrage fait à ses administrés à la suite d'une série d'observations dans son État, dont celles qualifiées de « gaz des marais », le député Gerald Ford, à l'époque leader de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, a réclamé des auditions au Congrès sur le sujet des ovnis en se disant « fermement convaincu que le public américain mérite de meilleures explications que celles fournies jusqu'à présent par l'Air Force. » Juste avant l'émission spéciale de Cronkite, le 5 avril 1966, le Comité des services armés de la Chambre des représentants avait auditionné des membres de l'Air Force ainsi que le consultant J. Allen Hynek sur le problème ovni, et avaient pris en considération leurs recommandations en faveur d'une enquête scientifique indépendante en dehors du Projet Livre Bleu. L'Air Force a fait un premier pas pour se sortir du borbier des ovnis en acceptant de trouver une université disposée à coordonner l'étude, laquelle aiderait l'Air Force à décider de continuer

son propre programme ou à se désengager d'une campagne de relations publiques insatisfaisante et qui devenait de plus en plus difficile à gérer.

À la fin de l'année 1966, une décision fut prise : l'Université du Colorado accepta d'héberger une étude sur les ovnis financée par le gouvernement, qui serait dirigée par Edward U. Condon, un physicien bien connu et ancien responsable du National Bureau of Standards. Bien que ce projet ait initialement suscité de grands espoirs et même ajouté pour un temps une certaine légitimité à l'examen scientifique des ovnis, il s'est progressivement effondré du fait de dissensions internes entre les membres du comité d'étude. Il est rapidement apparu que Condon avait exprimé dès l'origine des positions personnelles très négatives sur le sujet et n'avait jamais eu l'intention de procéder de manière impartiale et objective. De plus, un conflit s'est révélé quant à la validité éventuelle de l'hypothèse extraterrestre par rapport aux nombreuses autres théories prises en compte. Un point critique a été atteint lorsque deux membres motivés du projet ont révélé un mémo compromettant du 9 août 1966, émanant du coordinateur du projet Robert Low et destiné à deux doyens de l'Université. Low y discutait le pour et le contre sur l'intérêt d'entreprendre le projet de recherche sur les ovnis, alors qu'il était encore en discussion.

Si le projet devait être entrepris, il esquissait ainsi la question :

*La question doit être abordée avec objectivité. Cela veut dire que l'on doit admettre la possibilité que des choses telles que les ovnis existent. Il n'est pas respectable de considérer sérieusement une telle possibilité... Nous devrions aller jusqu'à considérer la possibilité que les soucoupes, si quelques observations sont vérifiées, se comportent selon un ensemble de lois physiques inconnues de nous. Le simple fait d'accepter que de telles possibilités soient bien des possibilités est inimaginable, et nous perdrons plus de prestige dans la*



*communauté scientifique que nous ne pourrions en gagner en entreprenant cette enquête.*

Low offrait ainsi une porte de sortie :

*Notre étude serait conduite presque exclusivement par des non-croyants qui, bien qu'ils ne seraient pas en mesure de prouver un résultat négatif, pourraient apporter, et le feraient sans doute, un Volume impressionnant d'indices montrant qu'il n'y pas de réalité dans ces observations. L'astuce serait, je pense, de décrire le projet de telle manière que il semblerait être aux yeux du public une étude totalement objective, mais donnerait à la communauté scientifique l'image d'un groupe de non-croyants faisant de leur mieux pour être objectifs, mais n'ayant pratiquement aucun espoir de trouver une soucoupe.*

Le langage spécifique utilisé dans ce mémo – en particulier le mot « astuce » (*trick*) – a contribué à dévoiler son jeu. Le terme « soucoupe volante » était souvent utilisé de pair avec « croyants » et « enthousiastes », qui supposaient que ces objets étaient extraterrestres et n'appliquaient (probablement) pas la méthode scientifique pour traiter le problème. Furieux que cela soit rendu public, Condon a renvoyé dès le lendemain les deux membres de l'équipe responsables de la fuite.

Bien que Low ait essayé de garder sa propre opinion secrète, Condon n'avait aucun problème à exposer publiquement sa propre attitude négative sur le sujet. Dans une conférence de janvier 1967, il remarquait : « C'est mon inclination dès à présent de recommander que le gouvernement se retire de ce dossier. Ma position à cet instant est qu'il n'a aucun intérêt ». Et d'ajouter, « mais je ne suis pas censé parvenir à une conclusion avant un an ».

En réponse aux préoccupations du public sur tout cela, et en réaction aux observations spectaculaires d'ovnis qui se poursuivaient, une seconde session d'auditions a été

organisée en juillet 1968 par le Comité Science et Astronautique de la Chambre des Représentants. De nombreux scientifiques extérieurs à l'Air Force ont livré des contributions convaincantes issues de leur propre étude des ovnis; beaucoup d'entre eux ont émis de graves réserves sur la validité de l'étude Condon et ont appelé à la poursuite de la recherche sur les ovnis en dépit de ses recommandations. Le témoignage du Dr James E. McDonald, chercheur à l'Institut de physique atmosphérique et professeur de météorologie à l'Université de l'Arizona, a été le plus complet et fournissait une série de cas irréfutables. Autorité respectée et leader du domaine de la physique atmosphérique, McDonald avait écrit de nombreux articles très techniques dans des revues professionnelles. Du fait de son intérêt personnel, il a passé deux ans à étudier des dossiers auparavant classifiés et des enregistrements radars d'ovnis, interviewant plusieurs centaines de témoins et conduisant ses propres enquêtes approfondies, dont les détails furent fournis au comité.

McDonald a affirmé qu'aucun autre problème de leur juridiction ne pouvait se comparer à celui-là. «La communauté scientifique, non seulement dans ce pays mais dans le monde entier, a écarté négligemment comme étant dépourvue de sens une question d'une extraordinaire importance scientifique.» Il a précisé qu'il penchait en faveur de l'hypothèse extraterrestre en tant qu'explication, à la suite d'un «processus d'élimination d'autres hypothèses alternatives et non selon des arguments fondés sur ce que l'on pourrait appeler des "preuves irréfutables".» Le Dr Hynek a recommandé qu'un bureau d'enquête scientifique du Congrès mette en œuvre une procédure pour l'étude sérieuse des ovnis, «utilisant toutes les méthodes existantes de la science moderne,» et qu'une coopération internationale soit recherchée par l'entremise des Nations Unies.

Une recherche poussée a été menée et des livres entiers ont été écrits sur le processus tumultueux qui a fini par produire le rapport du Comité Condon, «Étude scienti-

fique des objets volants non identifiés», publié en 1968. Ce Volume d'environ mille pages commençait par les conclusions et recommandations de Condon lui-même. Il déclarait qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'étude scientifique des ovnis et recommandait que l'Air Force ferme son Projet Livre Bleu. Désormais, les témoignages d'ovnis soumis au gouvernement fédéral devaient simplement être classés sans suite, pensait-il. Il écrivait qu'aucun ovni n'avait posé de problème de sécurité nationale ou de défense et qu'il n'existait aucun secret officiel sur les rapports d'ovnis. Le résumé de deux pages du Rapport Condon, diffusé à la presse et au public, contredisait en réalité les éléments fournis dans le corps du volume, que la plupart des gens ne se donnèrent pas la peine de lire.

En fait, Condon lui-même n'avait pas participé à l'analyse des cas soigneusement étudiés qui constituaient le gros de l'étude, et il apparaîtrait également qu'il ne s'est pas donné la peine de lire le document final. La longue étude contenait *bel et bien* quelques excellentes analyses scientifiques réalisées par d'autres membres du comité, noyées au milieu d'analyses insipides d'autres cas d'intérêt marginal qui s'évaluaient sur des pages et des pages. Certains cas importants avaient tout simplement été écartés. Quelques rapports confirmaient de fait la réalité déconcertante et irrésolue de ces phénomènes ovni. Par exemple, l'enquêteur William K. Hartman, astronome à l'Université de l'Arizona, avait étudié deux photographies extraordinaires prises à McMinville, dans l'Oregon, et expliquait qu'il agissait de « l'un des quelques rapports d'ovni dans lesquels tous les facteurs considérés, géométriques, psychologiques et physiques, semblent consistants avec l'affirmation selon laquelle un objet volant extraordinaire, argenté, métallique, en forme de disque, de plusieurs dizaine de mètres de diamètre, et à l'évidence artificiel, a volé à la vue de deux témoins. »

Malgré cela, le résumé de Condon affirmait: « Rien n'est apparu dans l'étude des ovnis au cours des vingt dernières

années qui ait contribué à la connaissance scientifique.» Puis l'Académie Nationale des Sciences a approuvé les recommandations de Condon. «Une étude globale des ovnis ne constitue pas une voie prometteuse pour accroître notre compréhension scientifique des phénomènes,» concluait-elle sept semaines plus tard. Condon a ajouté l'insulte à l'injure en expliquant au *New York Times* que son investigation était un «un tissu d'absurdités complètes» et qu'il regrettait de s'être «engagé dans une telle folie.»

L'Institut américain d'Aéronautique et d'Astronautique (AIAA) a fait partie des organismes qui ont reçu des objections après que son Panel ait passé plus d'un an à étudier le texte de 1000 pages du Rapport Condon. L'AIAA a déclaré que le résumé de Condon ne reflétait pas les conclusions du rapport mais «révélaient largement ses [Condon] conclusions personnelles». Les scientifiques de l'AIAA n'ont trouvé dans le rapport aucune justification à la détermination de Condon estimant que d'autres études n'avaient pas d'intérêt scientifique, mais ont déclaré au contraire qu'un «phénomène avec un taux aussi élevé de cas inexplicables (environ 30 % dans le rapport lui-même) devrait éveiller suffisamment de curiosité scientifique pour poursuivre son étude.»

Derrière le mépris et l'esprit fermé de Condon et Low, ainsi que d'autres personnes dans ce camp, se trouvait une fois de plus le problème de la confrontation avec l'hypothèse extraterrestre. Ainsi qu'Hynek l'a souligné à l'époque, Condon et ses soutiens faisaient l'erreur de relier la notion d'ovni à quelque chose d'extraterrestre, pensant que si les ovnis étaient reconnus comme un phénomène authentique, une acceptation implicite de l'hypothèse extraterrestre en découlerait. Ceci était clairement inacceptable pour eux. Ainsi que Low le soulignait dans son mémo, le simple fait d'admettre une telle possibilité était «inimaginable», et tout professionnel faisant cela risquait de perdre son prestige au sein d'une communauté scientifique qui n'était pas ouverte à un concept aussi radical.

Même après vingt-deux ans d'accumulation de données par l'Air Force, parallèlement à des études indépendantes menées par divers scientifiques tels que McDonald, un nombre considérable de scientifiques et d'officiels gouvernementaux ressentait toujours un profond malaise à l'évocation même lointaine d'une telle hypothèse. Cette aversion était assez forte pour que ses protagonistes ignorent que cela anéantissait entièrement l'exactitude et l'impact d'une étude scientifique longue et coûteuse, dont beaucoup dépendait et dont chacun savait qu'elle aurait un énorme impact historique.

Au lieu de cela, le dernier clou fut enfoncé dans le cercueil. En décembre 1969, l'Air Force annonça la fin du Projet Livre Bleu – la seule enquête officielle de notre gouvernement sur les ovnis – qui prit effet le mois suivant. À compter de ce moment, les scientifiques pouvaient justifier leur rejet des ovnis en citant les conclusions du Rapport Condon. Le gouvernement pouvait se référer à la décision de l'Air Force de clore son investigation pour justifier son désintérêt pour les cas d'ovnis. Les médias pouvaient profiter du mouvement tout en se moquant des ovnis et les réduisant à la science-fiction. Désormais, plus aucune action directe n'était requise par ceux qui poursuivaient la mission de la commission Robertson car toutes les graines avaient été semées, et l'impulsion serait auto-entretenu pour les décennies à suivre. «L'âge d'or» des investigations officielles, des auditions parlementaires, des conférences de presse, des études scientifiques indépendantes, des groupes de citoyens puissants, des livres à succès et des articles en couverture des magazines, était terminé.

Au cours des décennies suivantes, de nombreux chercheurs motivés ont repris le flambeau et consacré leur vie à documenter des cas et accroître notre connaissance du phénomène. Leur travail de qualité et de grande ampleur a permis de nous faire progresser considérablement. Mais le sujet des ovnis, qui avait galvanisé l'attention au niveau

national, était désormais marginalisé. Le tabou contre les ovnis était forgé et aujourd'hui, quarante ans plus tard, ce refus de prendre les ovnis au sérieux est profondément enraciné dans notre société, comme un cancer impitoyablement métastaté.

## CHAPITRE 12

### Prendre le phénomène au sérieux

**A**fin d'évaluer les actions du gouvernement américain et les mettre en perspective, nous pouvons en apprendre beaucoup en examinant les activités d'autres gouvernements et la façon dont ils ont traité les cas de rencontres avec des ovnis, aéronautiques et militaires. Depuis la fermeture du Projet Livre Bleu, les États-Unis sont devenus une sorte de paria sur la scène internationale lorsqu'il s'agit d'enquêtes officielles, ce qui constitue un problème particulier puisqu'en tant que superpuissance les États-Unis ont un potentiel unique pour influencer le progrès scientifique sur des questions de portée mondiale. D'autres nations se sont comportées admirablement lorsque des événements ovni se sont produits dans leur espace aérien. Certaines ont recueilli des données utiles quand des objets anormaux sont apparus sur les radars ou ont laissé des traces au sol, comme cela a été le cas en France et au Royaume-Uni. Ces deux pays étaient particulièrement bien équipés pour traiter d'événements aussi remarquables qu'un ovni touchant le sol, car ils avaient mis en place des agences gouvernementales chargées spécifiquement de recevoir des rapports d'ovnis et de conduire des investigations. Même après que les États-Unis se soient retirés du problème ovnis en 1970, d'autres pays ont continué à s'en occuper et d'autres encore ont créé par la suite de nouveaux services d'enquêtes, s'attaquant au problème de manière directe et responsable.

Dans les années qui ont suivi la fermeture aux États-Unis de leur seule agence publique sur les ovnis, ceux qui ailleurs

sont allés de l'avant l'ont fait du mieux qu'ils pouvaient, tout en luttant parfois pour avoir des moyens et des fonds. Heureusement, ils n'ont pas pris pour modèle le Projet Livre Bleu. Plutôt que de se consacrer à la dissémination de fausses explications et autres actions de propagande, ces agences se sont appliquées à conduire des enquêtes honnêtes et à reconnaître, en particulier dans les cas documentés par des pilotes, la présence de quelque chose de non identifié qui ne pouvait être expliqué. Les pilotes et équipages aériens d'autres pays ne sont pas sous pression pour se taire comme l'ont été leurs homologues américains lors de l'incident de O'Hare, et ils ne sont pas aussi soucieux du ridicule que le sont leurs confrères américains. Ailleurs, des pilotes militaires et commerciaux parlent de leurs rencontres et des conférences de presse sont organisées pour fournir des informations. Les questions de sécurité aérienne sont prises en compte en lien avec les événements ufologiques. De façon générale, bien que le gouvernement américain n'ait pas bougé depuis 1970, une grande partie du reste du monde s'est tournée de plus en plus vers une prise au sérieux des ovnis.

L'étude des ovnis au Royaume-Uni a commencé en 1950 au sein du ministère de la Défense (*MoD, Ministry of Defence*), en faisant ainsi l'un des programmes officiels ayant eu la plus grande longévité dans le monde. Le Mod avait créé une agence, ou «bureau Ovni», qui traitait les rapports d'ovnis et enquêtait sur les cas. En décembre 2009, l'équipe était tellement submergée par le Volume de témoignages venant du public, qui étaient à leur pic depuis dix ans, et par le flot continu de requêtes sous FOIA (*Ndt: Loi sur la liberté de l'information, également en vigueur dans ce pays*) sur le sujet, que le programme de recueil de témoignages a été fermé. Le MoD n'avait pas trouvé le moyen de résoudre ces cas qui, a-t-il précisé, ne représentaient pas une menace pour la sécurité nationale. Il a cependant reconnu ce qui était évident: que toute «menace légitime» – des cas impliquant des pilotes militaires, des installations de défense aérienne, ou des objets



repérés au radar – serait traitée en conséquence. De plus, le Royaume-Uni avait déjà initié le long processus de divulgation de tous les dossiers accumulés au cours des années où le bureau ovni était opérationnel.

En Amérique du Sud, le Chili et le Pérou ont installé respectivement en 1997 et en 2001 des agences gouvernementales chargées d'étudier les ovnis. Les autorités militaires brésiliennes ont conduit des investigations sur les ovnis depuis la fin des années 1940. Des cosmonautes russes ainsi que des scientifiques et des militaires officiels de haut rang ont évoqué publiquement des événements ovni dans ce pays. Et pour la première fois, le département de la Défense au Mexique a fourni à un chercheur civil en 2004 des données sur un cas d'observation militaire non résolu, un geste d'ouverture important dans ce pays.

Le gouvernement français est généralement reconnu comme ayant maintenu le service le plus productif dans le monde d'enquêtes gouvernementales scientifiques systématiques, sans interruption pendant plus de trente ans. Cette agence, aujourd'hui appelée GEIPAN (Groupe d'étude et d'information sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés), fait partie du CNES, le Centre National d'Études Spatiales, équivalent français de la NASA, et sert de modèle à d'autres nations qui l'ont consultée au fil des années. Il existe un réseau particulièrement remarquable de scientifiques, de policiers et d'autres spécialistes liés au GEIPAN, prêts à tout moment à apporter leur concours à un cas d'observation d'ovni. Son objectif a toujours été celui d'une agence de recherche, non concernée en premier lieu par des questions de défense comme c'est le cas pour le MoD en Angleterre, ou par la sécurité aérienne comme au Chili. Il a été créé sept ans après la fermeture du Projet Livre Bleu, et définit simplement sa mission comme l'investigation des « phénomènes aérospatiaux non identifiés » et la diffusion d'information au public.

Jean-Jacques Velasco en France, Nick Pope au Royaume-Uni, et le général Ricardo Bermúdez au Chili, ont tous dirigé

dans leurs pays ces petites agences gouvernementales qui ont travaillé à plein temps sur l'investigation de cas d'ovnis. Ils décrivent, parmi d'autres dans les pages qui suivent, le travail innovant mené pour leurs gouvernements et l'impact qu'a eu sur leur vie cette activité au plus près du phénomène ovni. Dans plusieurs pays du monde, de tels témoins et enquêteurs sont bien conscients de la nécessité d'une plus grande participation des États-Unis, et joignent désormais leurs efforts pour traiter ce problème.

Qu'ils aient ou non établi des organismes spécifiques d'enquête sur les ovnis, de nombreux gouvernements ont accumulé une documentation massive sur des cas d'ovnis au cours des décennies et le public a réclamé avec une grande insistance la divulgation de ces dossiers officiels.

Au cours des dernières années, comme si cela faisait partie d'une tendance vers plus de transparence, un nombre sans précédent de documents a été déclassifié et rendu public pour la première fois. Depuis 2004, les gouvernements du Brésil, Chili, France, Mexique, Russie, Uruguay, Pérou, Irlande, Australie, Canada et Royaume-Uni, ont divulgué des dossiers qui avaient été classés secrets et, en 2009, le Danemark et la Suède ont rejoint cette tendance en diffusant chacun plus de 15 000 dossiers. Cependant, aucune de ces nouvelles archives n'a changé notre compréhension globale du phénomène, au-delà de confirmer que les mêmes événements ont lieu à travers le monde et que le comportement des objets, de même que la réponse des gouvernements le plus souvent, s'est répété encore et encore. Malheureusement, il y a eu peu d'avancées en termes de résolution effective du mystère et l'acquisition de toujours plus de documents n'est pas la réponse.

En fait, les enquêteurs gouvernementaux ont généralement été limités par le fait que tout ce qu'ils ont pu faire jusqu'à présent a été d'en apprendre le plus possible sur un événement une fois qu'il était *terminé*. Sans moyens plus impor-

tants, il est difficile de faire autre chose que de classer des rapports, année après année. Des courriers de civils sur des observations isolées et souvent discutables viennent s'ajouter à l'agrégat, constituant une large part des documents divulgués. Bien que souvent fascinants, les documents gouvernementaux ne révèlent plus rien de nouveau et ces centaines de milliers de pages n'ont pas permis une percée majeure dans la compréhension du problème. Les dossiers les plus sensibles – les rapports du renseignement portant sur des implications plus graves de sécurité nationale, probablement accompagnés d'enquêtes et d'analyses approfondies – ne seront pas déclassifiés ni divulgués. Aucun document décisif souhaité depuis longtemps n'a fait surface.

Je pense que la demande de diffusion de davantage de dossiers – même aux États-Unis – n'est plus un objectif utile. C'est une voie secondaire intéressante mais qui ne va pas au cœur du problème. Mettre trop l'accent sur cet objectif d'obtention de toujours plus de documents pourrait même prolonger le blocage auquel nous faisons face, et donner aux gouvernements une porte de sortie en prétendant qu'ils ont fait leur part en déclassifiant des dossiers ou en s'appêtant à le faire dans un avenir proche.

Pourtant, le public continue à être enthousiaste à l'idée de voir de nouvelles livraisons de documents gouvernementaux sur les ovnis. Très récemment, la divulgation de vastes archives en France en 2007, au Royaume-Uni en 2008, en 2009 et 2010, a généré une frénésie de couverture médiatique internationale en Amérique. Tellement de personnes ont visité le site web français que celui-ci a été bloqué dès le premier jour. L'information la plus intéressante était qu'environ 28 % des cas français restaient inexplicables – à peu près le même pourcentage que celui trouvé par le Projet Livre Bleu (*NDT: référence au Rapport 14 de Livre Bleu*) et le Rapport Condon en 1968.

Un article paru en 2008 dans le *New York Times*, par un correspondant en poste au Royaume-Uni, s'est concentré

sélectivement sur un petit nombre de nouveaux documents parmi les plus ridicules qu'avait divulgués le MoD (des lettres écrites à l'agence par des farfelus ordinaires), et a livré aux lecteurs le ridicule habituel et l'approche manifestement biaisée employés traditionnellement par ce journal réputé. Ironiquement, ceci a provoqué la percée médiatique que j'attendais depuis longtemps : le *New York Times* a publié la première tribune libre sur les ovnis dans l'histoire du journal. « Menaces volantes non identifiées », de Nick Pope, ancien responsable au ministère de la Défense britannique, a apporté une réponse rationnelle à l'article récit initial qui était largement malhonnête. Mais une fois de plus, cette exposition n'a rien changé au paysage politique américain en matière d'ovnis, ni n'a apporté vraiment grand-chose, hormis défendre l'idée qu'il fallait prendre les ovnis au sérieux.

Malheureusement, nous n'avons aucun moyen de savoir si davantage de documents révélateurs sont gardés en lieu sûr par certains gouvernements. Nous savons encore moins ce qui reste classifié aux États-Unis, ce qui est le plus important, et il est hautement improbable que ces documents seront publiés avant longtemps. Si une agence gouvernementale ne veut pas publier certains éléments sensibles via la Loi sur la Liberté de l'Information, elle ne le fera pas. Ainsi, pour essayer de relancer le débat en tentant d'informer les officiels américains et de les persuader de réévaluer la question des ovnis, nous pouvons commencer par nous inspirer d'autres pays qui possèdent leurs propres agences gouvernementales établies et découvrir ce que ces initiatives ont pu apporter. Comment ces agences ont-elles été mise en place, et pourquoi ? En quoi leur travail contraste-t-il avec celui du Projet Livre Bleu ? Qu'ont-elles appris sur les ovnis ? Quelles actions ont été menées en conséquence ?

Tout d'abord, et au premier plan, tournons-nous vers la France. Les contributions du général Denis Letty, président du groupe COMETA, et de Jean-Jacques Velasco, responsable de l'agence gouvernementale pendant plus de vingt ans,

explorent ces questions. Autre expert français réputé, Yves Sillard est l'un des protagonistes les plus importants au monde d'une coopération internationale en matière de recherche sur les ovnis. Ancien Directeur général du Centre National d'Études Spatiales (CNES), Sillard présida jusqu'à récemment le comité d'orientation du GEIPAN. En 1977, alors à la tête du CNES, il a fondé le premier comité scientifique français chargé d'enquêter sur les rapports d'ovnis – le GEPAN, ainsi qu'il s'appelait alors. Au fil des années, Sillard a occupé des postes importants dans plusieurs organismes gouvernementaux et de recherche, tout en continuant à jouer un rôle important en soutenant le GEIPAN. En 1998, l'OTAN l'a nommé secrétaire général adjoint pour les questions scientifiques et environnementales.

Aux États-Unis, l'Administration Nationale de l'Aéronautique et de l'Espace (NASA) est considérée par le grand public comme la première organisation scientifique du pays, possédant la connaissance la plus complète de tout ce qui se produit dans l'espace – un leader mondial en matière de recherche sur la Terre et l'espace. En France, le CNES jouit d'un statut comparable en termes de mandat et d'estime. Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique spatiale française en Europe, le CNES, bien que plus modeste que la NASA, travaille également au développement de systèmes spatiaux et de nouvelles technologies en coopération avec l'Agence Spatiale Européenne, dont le siège est à Paris. À l'évidence, les points de vue des directeurs successifs de ces organisations – CNES ou NASA – sont d'une grande importance, qu'ils traitent des complexités de l'exploration spatiale ou des perplexités face au phénomène ovni.

Yves Sillard, inconnu de la plupart des Américains, est un homme important dans la communauté spatiale européenne. Il a fondé il y a plus de trente ans ce qui est devenu l'agence la plus efficace dans le monde en matière d'enquête sur le phénomène ovni, et a passé plusieurs décennies à jouer un rôle important dans la conduite de cette agence.

Il a surtout réussi à jeter un pont sur ce qui est souvent un fossé entre la recherche spatiale scientifique et les investigations ovni, assurant ainsi leur coexistence dans le cadre de l'agence spatiale du gouvernement français. En 2007, Sillard a rassemblé ses idées dans le livre de référence *Phénomènes aérospatiaux non identifiés: un défi à la science*, écrit sous sa direction en collaboration avec d'autres scientifiques. Une année plus tard, en 2008, j'ai eu le privilège de le rencontrer pour la première fois au siège du CNES à Paris. Nous nous sommes revu à une seconde reprise en 2011, et je continue d'avoir le plaisir d'entretenir une correspondance avec lui depuis.

M. Sillard m'a livré le commentaire suivant, composé spécialement pour ce volume, résumant la situation actuelle. Nous devons tous reconnaître la puissance de ces mots, précis et pertinents, qui sont très inhabituels compte tenu de la stature de M. Sillard dans la communauté mondiale.

La réalité objective des phénomènes aériens non identifiés, mieux connus dans le grand public sous le sigle OVNI, ne fait plus de doute. Les données enregistrées par le GEIPAN sont fondées sur des méthodes rigoureuses d'analyse et de contrôle. Les cas aéronautiques proviennent de témoins compétents, entraînés à gérer des situations imprévues et à y réagir calmement.

Le climat de soupçon et de désinformation, pour ne pas dire de dérision, qui entoure trop souvent la collecte de témoignages, illustre une forme surprenante d'aveuglement intellectuel. Ceci est manifestement la raison du silence de nombreux témoins qui n'osent pas se présenter et c'est particulièrement vrai pour les pilotes, civils ou militaires, qui craignent de mettre leur carrière en difficulté en s'exprimant publiquement. Nous devons être très ouverts à l'information, de façon à dédramatiser et faciliter l'établissement de rapports par les témoins.

En traitant la question des ovnis, nous devons penser à l'avenir. Un jour, par la conquête spatiale, nous serons capables de voyager en dehors de notre système solaire, chose que nous pouvons déjà concevoir aujourd'hui par la simple extrapolation de nos capacités techniques existantes. Pour la première fois, cette potentialité ouvre la porte à une vision crédible de contact avec des civilisations lointaines, autrefois jugé impensable.

En dépit de quelques progrès spectaculaires au cours des dernières années, la science d'aujourd'hui paraîtra très humble lorsqu'elle sera vue rétrospectivement dans quelques centaines d'années. Le développement de la science dans les prochaines décennies va certainement conduire à de nouveaux concepts, totalement imprévisibles aujourd'hui. Ce qui nous semble être des obstacles insurmontables pour des civilisations plus avancées voyageant depuis des exoplanètes vers la Terre nous apparaîtra alors sans doute sous un jour très différent, et des hypothèses entièrement nouvelles, liées à des théories cosmologiques encore à naître, auront sans doute été proposées et réalisées, changeant complètement notre vision du monde physique et de l'univers qui nous entoure.

Même maintenant – bien que jusqu'à présent cette idée soit seulement hypothétique – se pourrait-il que certains phénomènes non identifiés s'avèrent être des véhicules automatiques ou inhabités provenant d'exoplanètes? Le fameux « principe de précaution » ne devrait-il pas amener les responsables politiques à réfléchir au moins aux conséquences pour tous les aspects de notre société si cette hypothèse venait à être confirmée? La position du Bureau de l'Environnement Européen est que « Le principe de précaution justifie une action précoce en cas d'incertitude

et d'ignorance, en vue d'écarter un danger potentiel.» Il définit «l'incertitude» comme un «cadre de compréhension où nous en savons assez pour identifier ce que nous ne savons pas.» Les auteurs du Rapport COMETA ont amorcé le processus consistant à offrir quelques recommandations de bon sens aux plus hautes autorités civiles et militaires, en vue de les préparer à réagir de la manière la plus appropriée pour le cas où ce qui n'est aujourd'hui qu'une hypothèse deviendrait demain une réalité. Je recommanderais une plus grande réactivité de la part des autorités à travers le monde.

Tant qu'aucune autre interprétation crédible n'a été formulée, espérons simplement que le GEIPAN et d'autres agences puissent apporter une modeste contribution à ce débat et qu'elles stimuleront la réflexion sur ces phénomènes, dont l'existence ne peut être contestée. Et finalement, espérons que nos efforts conjugués inspireront des esprits sans préjugés à considérer l'hypothèse extraterrestre avec le sérieux et la rigueur qu'elle mérite, aussi longtemps qu'aucune autre interprétation crédible n'aura été formulée.



## CHAPITRE 13

### La naissance du COMETA

Par le général de division aérienne Denis Letty

(à la retraite)

*Afin d'en apprendre davantage sur l'ouverture des militaires français au problème des ovnis, le général de division aérienne Denis Letty nous a communiqué ses vues personnelles sur l'histoire du Rapport COMETA, expliquant comment il s'était senti personnellement obligé d'organiser les investigations du groupe. Comme je l'ai dit plus haut, c'était le travail d'un groupe de généraux français à la retraite et d'autres officiers de ce pays, réunis pour écrire ce rapport, qui avait attiré mon attention sur la question des ovnis. Le général Letty était à l'origine de cette initiative et le moteur central pour la mener à bien. Dans le rapport, lui et les autres membres ont pris à partie le gouvernement américain pour ses dénégations de l'existence des ovnis, son traitement sévère des témoins, sa politique excessive de secret et sa façon de diffuser de la « désinformation ». Ils ont demandé au gouvernement américain de se joindre à la France et d'autres pays dans une démarche de coopération pour enquêter sur le phénomène ovni, éventuellement sous les auspices de l'Union Européenne. Aucune réponse n'est venue.*

*Denis Letty, président du groupe COMETA, est un ancien pilote de chasse bien connu qui fut à la tête de la Défense aérienne française, zone sud-est, et de la mission militaire française auprès des Forces aériennes alliées en Europe*

centrale. Commandant de la cinquième escadre, il a aussi servi comme commandant de base aérienne à Strasbourg. En 2008, j'ai eu le privilège de rencontrer le général Letty à son domicile près de Paris. Le cinéaste James Fox et moi-même avons été reçus par lui et sa femme avec une très grande courtoisie, alors que nous étions arrivés chargés de dossiers avec une équipe de tournage afin de documenter nos discussions, dans leur duplex spacieux offrant une vue magnifique sur la ville. Cette rencontre fut pour moi un tournant important. Digne et affable, le général Letty s'est montré sincère et détendu avec nous, tout en dégagant une très forte autorité. Il est encore aujourd'hui perplexe face au phénomène ovni et souhaite vivement le voir résolu.

Alors que nous étions assis autour d'une table dans son salon à discuter de cas français pendant que la caméra tournait, Letty a abordé la question de la transparence gouvernementale sur les ovnis. « Je ne pense pas qu'un pays aussi puissant que l'Amérique considère comme acceptable de reconnaître que quelque chose d'étrange peut traverser le ciel et que le pays ne peut pas s'en débarrasser. Un autre problème peut être la panique, créée par des gens qui imaginent que les militaires ne peuvent pas les protéger. » J'ai soigneusement noté ses commentaires suivants sur le rôle du gouvernement américain : « Nous sommes convaincus que certains gouvernements ne disent pas tout ce qu'ils savent sur le sujet et je pense, bien entendu, aux États-Unis. C'est pourquoi nous avons demandé une bonne coopération entre tous les pays. Nous sommes prêts à faire de la recherche, à travailler ensemble. » Le général est convaincu que rien n'est resté caché par le monde militaire français sur les ovnis, puisque tous les dossiers ont été divulgués l'année précédente précisément à cette fin. Le général Letty a récemment développé ses idées pour cet ouvrage.

J'ai été confronté pour la première fois aux OVNI en 1965. J'étais alors capitaine au sein du 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major de la Force Aérienne Tactique (FATAC), à Metz. Je voyais régulièrement passer des rapports de gendarmerie sur ce sujet. Certains étaient déconcertants. Comme il n'y avait pas de menace apparente, nous nous contentions de les archiver. Au début, j'étais juste un peu étonné mais des pilotes que je connaissais m'ont peu à peu avoué avoir été confrontés à ces phénomènes.

L'un d'eux était le commandant Hervé Giraud, aujourd'hui colonel, qui volait sur un Mirage IV en 1977 avec son navigateur à environ 9700 mètres à la nuit tombée. Ils ont vu une lumière extrêmement brillante s'approchant sur une trajectoire de collision, droit devant eux. Giraud a appelé le contrôle aérien militaire, qui n'avait pas de trace sur ses écrans radar. Il a dû s'incliner vers la droite pour éviter l'objet et a ensuite essayé de le garder en contact visuel. Il s'est éloigné puis, soit il est revenu, soit quelque chose d'identique est arrivé. Giraud a alors eu l'impression qu'il était observé, sans défense, et les deux hommes étaient perturbés, cependant que le pilote a dû de nouveau effectuer un virage serré. Il n'y avait toujours pas de trace radar. Ils ont pu retourner sans danger à la base de Luxeuil.

Le commandant Giraud a rapporté qu'il avait perçu que l'objet était solide et très grand, comparant la rencontre à une confrontation de nuit avec un camion à dix-huit roues, toutes lumières allumées. Il n'émettait pas de faisceau lumineux mais rayonnait en continu d'une brillante lumière blanche qui masquait toute forme derrière cette illumination.

Deux aspects de ce cas m'ont vraiment impressionné. Seul un avion de combat pouvait atteindre les performances de cet objet en vitesse et manœuvrabilité. Mais si c'était un avion de combat à réaction, il aurait été enregistré sur radar, en particulier à cette basse altitude. En fait, aucun trafic n'avait été repéré par les contrôleurs aériens dans la région où opérait le Mirage IV. En second lieu, la vitesse de l'objet lors des

deux rencontres était si élevée au moment d'un virage serré qu'elle aurait été supersonique. Cela signifie que s'il avait été un avion de combat, il aurait produit un fort bang sonique qui aurait été entendu au sol et dans la région voisine, surtout alors que la nuit était calme. Aucun son n'avait été entendu nulle part.

D'autres cas ont impliqué des pilotes qui volaient sur des chasseurs Mirage et des avions d'entraînement. Mais un autre récit m'a particulièrement marqué. J'ai appris en 1979 que le capitaine de l'Air Force Jean-Pierre Fartek, alors pilote de Mirage III, avait vu un ovni. C'était très inhabituel car ce n'était pas au cours d'un vol mais chez lui, dans un village près de Dijon, en plein jour. L'objet était très proche du sol, à faible distance. J'ai souhaité le rencontrer pour en discuter et j'ai organisé une rencontre trois mois plus tard sur la base de Strasbourg. En une autre occasion, je lui ai rendu visite à son domicile et rencontré également son épouse, qui avait vu l'ovni elle aussi.

Il m'a raconté que, le 9 décembre 1979 vers 9h 15, sa femme descendait l'escalier pour préparer le petit-déjeuner lorsqu'elle a vu par la fenêtre un étrange objet en forme de disque. Elle a appelé son mari pour venir voir. L'objet était en vol stationnaire tout près du sol devant une rangée de pommiers dont on pouvait voir les branches derrière lui ; grâce à cela, le capitaine a pu estimer la distance à environ 250 mètres de leur maison. Il faisait environ 20 mètres de diamètre et 7 mètres d'épaisseur. Le temps était clair, avec une excellente visibilité. J'ai encore les notes que j'ai prises pendant cette rencontre, en présence de M. et Mme Fartek, qui disent ceci :

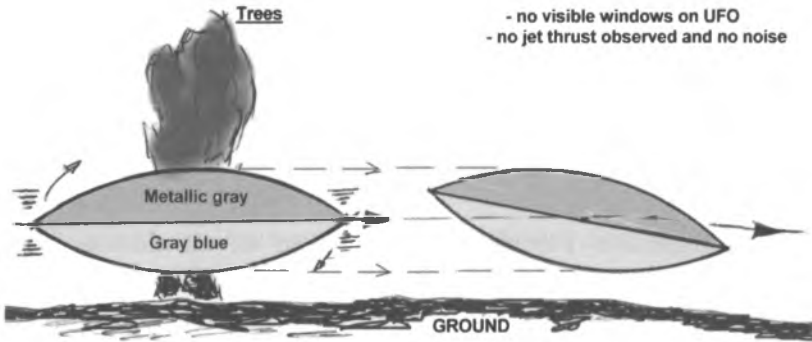
- L'objet ressemblait à deux soucoupes renversées pressées l'une contre l'autre, avec un contour précis, une couleur gris métallique sur le dessus et bleu foncé au-dessous, sans lumières ni ouvertures.
- Il se trouvait à environ trois mètres au-dessus du sol, non stabilisé, et il s'est alors élevé au niveau des arbres tout

en oscillant continuellement, puis est redescendu un peu et s'est immobilisé. Il est remonté encore un peu, toujours en oscillant ; il s'est incliné et a accéléré rapidement pour atteindre une vitesse bien supérieure à celle d'un Mirage III, puis a disparu.

Le capitaine Fartek et son épouse m'ont donné bien d'autres détails. Il y avait une délimitation bien visible entre le haut et le bas de l'appareil, et la différence de couleurs ne pouvait pas être due à des effets de lumière du soleil. La forme claire et précise de l'objet ne laissait aucun doute sur le fait que c'était quelque chose de solide et physique. Le disque semblait tourner symétriquement autour d'un axe, mais les oscillations étaient lentes, comme s'il recherchait son équilibre. Il se déplaçait sans aucun son. Les témoins pouvaient voir clairement les arbres se dressant derrière lui, mais n'ont pas pu dire s'il projetait une ombre. Le capitaine Fartek a regardé attentivement s'il y avait des turbulences sous l'objet pendant qu'il était en vol stationnaire mais n'en a pas observées, et il n'a laissé aucune trace au sol. Sa vitesse au moment de partir était si extraordinaire qu'il a disparu au-delà de l'horizon en quelques secondes.

Le capitaine Fartek a rapporté l'incident au poste de garde de sa base. Il a dit que d'autres personnes avaient également vu le phénomène mais n'ont pas osé le signaler, tels que ses voisins et leurs enfants. À l'époque, le commandant de la base a donné l'instruction à Fartek de ne pas en parler car il craignait le ridicule.

Le capitaine Fartek a été très troublé par cette expérience. Il m'a dit lorsque nous nous sommes rencontrés que cette observation avait remis en question sa perception de ce que l'on appelait alors les « soucoupes volantes » car il n'y avait jamais cru. Désormais, a-t-il reconnu, après avoir vu cet appareil, il ne pouvait plus douter de leur existence. En écoutant son témoignage, je n'avais également plus aucun doute sur la réalité du phénomène. En fait, tout bien considéré, j'avais



*Dessin par le capitaine Fartek de l'objet qu'il a observé avec sa femme en 1979. Collection de Jean-Pierre Fartek.*

trouvé le témoignage de Fartek si troublant que j'ai toujours été préoccupé par le problème ovni depuis lors. En 1996, après être devenu commandant, Fartek fut interviewé pour l'étude du COMETA que j'avais initiée et, même alors, dix-sept ans après, il était encore visiblement secoué par ce qu'il avait vu. Son cas a été documenté dans notre rapport, dans la section sur les observations à partir du sol.

La décision de créer un comité d'« études approfondies » des ovnis de douze membres au nom abrégé de COMETA, a été prise en 1996 au sein de l'association des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), une agence de planification stratégique financée par l'État. Étant donné que la France étudiait officiellement les ovnis depuis vingt ans, une base de données substantielle de cas bien enquêtés et minutieusement documentés avait été assemblée par notre agence gouvernementale. En fait, la France était un leader mondial de cette démarche. Nous avons pensé qu'il était temps de réaliser une évaluation de la situation actuelle autour du monde et des questions de défense, et qu'une coopération internationale était requise sur ce problème global.

J'ai initié l'étude privée et suis devenu président du groupe. Le général Norlain, ancien commandant de la Force

aérienne tactique française et conseiller du premier Ministre, et André Lebeau, ancien directeur du CNES, étaient très heureux de nous aider et ont accepté de jouer un rôle important. Nous étions tous les trois en retraite de l'armée à ce moment-là, bien que j'aie présidé jusqu'en 2002 une compagnie aéronautique qui travaillait essentiellement pour la Défense nationale.

Nos investigations se sont déroulées de 1996 à 1999. Nous avons commencé par interviewer les personnes qui avaient été témoins de phénomènes ovnis France et nous avons entrepris de passer en revue les meilleurs cas qui avaient été reconnus et soigneusement étudiés à travers le monde. Nous avons uniquement pris en compte des données de sources officielles, autorités gouvernementales, pilotes et forces aériennes de France et d'autres pays. Au cours de ce processus, nous avons évalué et rassemblé les meilleures informations, et présenté notre recherche aux autorités françaises appropriées.

Tous les témoignages que nous avons retenus pour le Rapport COMETA sont fondés sur des éléments de preuve tangibles : échos radar, traces au sol, photographies, phénomènes électromagnétiques, et même des modifications de processus de photosynthèse dans des plantes. De nombreux récits fournis par des témoins totalement indépendants se recoupaient entre eux. Il est devenu clair qu'au moins 5 pourcent des observations pour lesquelles il existe une documentation solide ne pouvaient être attribuées à des fabrications humaines ou des sources naturelles. Nos experts ont examiné toutes les explications possibles pour ces cas.

Nous avons voulu démontrer que le phénomène ovni est réel et n'est pas le résultat de fantasmes. J'ai été stupéfait de découvrir, et je le tiens désormais pour certain, que des objets silencieux et complètement inconnus pénètrent parfois notre espace aérien avec des capacités de vol impossibles à reproduire sur Terre. Et ces objets semblent contrôlés par une forme d'intelligence. Le Rapport COMETA montre d'une manière

directe que l'hypothèse extraterrestre est l'explication la plus rationnelle, bien qu'elle n'ait évidemment pas été prouvée.

Depuis la publication du rapport, j'ai souvent cité le général Thouverez, commandant des forces aériennes françaises, qui a reconnu en 2002 que des objets inconnus pouvaient être vus quelquefois dans le ciel de France et qu'il était par conséquent de notre responsabilité de les étudier sérieusement.

En raison de telles déclarations, mes co-auteurs et moi-même avons pensé qu'il était important de soumettre le Rapport COMETA aux plus hautes autorités du pays, et nous l'avons fait parvenir au premier Ministre et au cabinet militaire du président. Dans un objectif d'information du public, nous avons également publié le rapport en France. À l'époque de sa publication, la France avait réduit considérablement les efforts de son agence des ovnis au sein du CNES, qui ne comptait plus que deux personnes. Après la publication de notre rapport, l'agence a été relancée et renommée GEIPAN, une démarche qui a été sans doute facilitée par le soutien de notre groupe. Le Rapport COMETA a depuis reçu une attention mondiale en dépit de quelques dénigrements virulents par certaines personnes et, si elles sont lues attentivement, ses conclusions ne peuvent être ignorées.

Nous avons appelé à une forte coopération internationale en matière d'enquêtes sur les ovnis, en particulier avec les États-Unis, et nous continuons à le faire. Les observations de novembre 2006 au-dessus de l'aéroport de O'Hare à Chicago, et d'avril 2007 au-dessus de l'île de Guernesey, rapportées par des pilotes et des contrôleurs de trafic aérien, ont renforcé notre détermination à ne pas relâcher notre effort. Nous espérons désormais, alors que nous continuons à recevoir des rapports de nombreux collègues à travers le monde, que nous faciliterons une plus grande compréhension menant à une initiative internationale commune qui permettra de déterminer la vraie nature et l'origine des ovnis. Nous sommes prêts dans notre pays à jouer un rôle significatif dans une telle initiative.



## CHAPITRE 14

### La France et la question des ovnis

Par Jean-Jacques Velasco

*Jean-Jacques Velasco a été en charge du service français d'enquêtes sur les ovnis pendant plus de vingt ans. Bien qu'il ait commencé ses enquêtes après la fermeture du Projet Livre Bleu (Project Blue Book), il a travaillé pour le gouvernement français pendant presque aussi longtemps que l'avait fait J. Allen Hynek pour le nôtre. Il est resté concentré et dévoué, tout comme Hynek, devenant ainsi l'un des meilleurs connaisseurs des ovnis à travers le monde. Velasco était un ingénieur travaillant sur le développement des satellites français au CNES quand il fut intégré au service d'étude des ovnis au CNES en 1977, l'année de sa création par Yves Sillard. Six ans plus tard, il fut nommé responsable de ce service.*

*Tout au long de son mandat, Velasco a travaillé ouvertement aux enquêtes ovni au sein de l'agence spatiale nationale et n'a pas été freiné par un encadrement militaire complexe et restrictif. Il reste aujourd'hui activement impliqué dans les études de cas ovni et est l'auteur de plusieurs livres sur le sujet.*

Pendant vingt-et-un ans, de 1983 à 2004, j'ai été responsable du programme français d'investigation et d'analyse des phénomènes aérospatiaux non identifiés. Travaillant dans le cadre d'une mission officielle avec des responsabilités spécifiques, je me suis imposé, comme c'était mon devoir, une grande réserve dans l'expression de

mes interprétations ou conclusions sur la question des ovnis. À présent, tout cela a changé. Après plusieurs décennies passées à acquérir des connaissances et de l'expérience, je ne suis plus restreint et je peux exprimer mes conclusions personnelles en toute liberté de conscience. C'est pourquoi j'ai choisi de parler ici plus librement et plus ouvertement que dans mes précédentes publications.

Tout d'abord, il est possible de montrer, en utilisant les données de cas officiellement établis à travers le monde, que les ovnis – objets matériels – existent et se distinguent de phénomènes ordinaires. Ces cas sont peu nombreux, mais leurs caractéristiques extraordinaires et leurs effets physiques démontrent ce fait sans ambiguïté. Sur la base de cas bien établis, l'existence des ovnis ne fait aucun doute.

Les ovnis semblent être des « objets artificiels et contrôlés », et leurs caractéristiques physiques peuvent être mesurées par nos systèmes de détection – en particulier les radars. Ils manifestent une physique qui semble très différente de celle que nous utilisons dans nos pays technologiquement les plus avancés. Des radars au sol et embarqués montrent que leurs performances dépassent largement nos meilleures capacités aéronautiques et spatiales. Ces capacités incluent le vol stationnaire et silencieux, des accélérations et des vitesses défiant les lois de l'inertie, des effets sur les systèmes électroniques de navigation et de transmission, et la capacité apparente de provoquer des pannes électriques complètes. Lorsqu'ils rencontrent des avions militaires, ces objets semblent capables d'anticiper et de neutraliser les manœuvres défensives des pilotes, comme lors de cas aussi remarquables que celui du général Parviz Jafari au-dessus de Téhéran et des incidents à la base de l'Air Force de Malmstrom. Lors de telles rencontres, le phénomène ovni semble se comporter comme s'il était sous quelque forme de contrôle intelligent.

Ma relation avec ce sujet a commencé en 1977, alors que je travaillais comme ingénieur au CNES, l'agence spatiale

française. Cette année-là, le CNES fut chargé de lancer une investigation officielle sur le phénomène ovni en France, sous les auspices d'un nouveau service interne appelé le GEPAN. J'ai rapidement appris pourquoi le CNES avait créé ce département – la France avait eu à s'occuper de cette question des phénomènes aérospatiaux non identifiés depuis plus de vingt-cinq ans.

Cela avait commencé en 1951 lorsque trois pilotes de l'armée de l'Air volant sur des chasseurs Vampire F-5B avaient rencontré un objet rond, brillant et argenté. Deux d'entre-eux avaient essayé de s'en approcher mais il était beaucoup plus rapide qu'eux. Une vague d'ovnis avait suivi en 1954, au cours de laquelle les gendarmes ont récolté dans toute la France métropolitaine plus de 100 rapports officiels sur les « soucoupes volantes », dont certains furent classés « rencontres rapprochées ». Dans un cas, observé par plusieurs milliers de personnes, quelque chose d'étrange a fait des allées et venues au dessus de Tananarive, appelée aujourd'hui Antananarivo, la capitale de l'île de Madagascar. Les témoins faisaient leurs courses sur le marché en plein air en début de soirée et restèrent figés et médusés par ce qu'ils virent. Ils ont décrit une sorte de boule verte de la taille d'un avion, suivie par un objet métallique ayant la forme d'un ballon de rugby. Les chiens couraient et aboyaient à travers toute la ville, des bœufs ont paniqué et détruit les palissades de leurs enclos. Le plus extraordinaire a été, alors que ce phénomène se produisait au-dessus de la capitale, que le système public d'électricité est tombé panne et n'est revenu en fonction que quelques minutes plus tard, après le départ de la « grande boule verte » et de son compagnon apparent. Comme on pouvait s'y attendre, il s'en est suivi un tollé général et une large couverture dans la presse, qui ont provoqué une enquête des autorités du gouvernement français.

Vingt ans plus tard, en 1974, le ministre de la Défense, Robert Galley, a déclaré sur une radio nationale qu'il existait

un phénomène inexplicable qu'il fallait étudier. À l'époque, j'ignorais que je serais impliqué à ce point dans cette investigation. Notre première tâche au GEPAN, comme je l'ai vite compris, a été d'établir un réseau de responsables officiels issus de la police, de la gendarmerie, de l'armée de l'Air, de la Marine, de la météorologie et de l'aviation, ainsi qu'une méthodologie pour que les données d'observations puissent être rapportées et centralisées. Un conseil scientifique composé d'astronomes, de physiciens, d'experts juridiques et d'autres citoyens éminents, se réunissait annuellement pour évaluer et diriger ces études.

Cette première phase, de 1977 à 1983, est parvenue à trois conclusions de base qui restent valides :

- La grande majorité des rapports d'ovnis peuvent être expliqués après une analyse rigoureuse.
- Cependant, quelques phénomènes ne peuvent être expliqués en termes de physique conventionnelle, de psychologie, ou de psychologie sociale.
- Il semble hautement probable de ce petit pourcentage de phénomènes aérospatiaux non identifiés ont une base physique.

J'ai peu à peu développé une expertise dans ces études et ai été nommé à la tête du GEPAN au début de l'année 1983. Après ces premières étapes, j'ai entrepris de développer une approche plus théorique mais toujours rigoureuse pour ces études. Il était clair dès le début qu'il serait nécessaire de considérer à la fois la nature physique et psychologique du phénomène. Afin de pleinement comprendre le récit d'un témoin, il nous fallait évaluer non seulement le témoignage en soi mais aussi la personnalité et l'état d'esprit du témoin, l'environnement physique dans lequel l'événement s'était déroulé et l'environnement psychologique du témoin. Le GEPAN a créé une base de données, unique au monde, de

tous les cas d'observation de phénomènes aérospatiaux enregistrés par les autorités françaises depuis 1951, permettant une analyse statistique.

Une classification a été adoptée, qui répartissait les PAN (Phénomènes aérospatiaux non identifiés) en quatre catégories :

Type A: Le phénomène est entièrement identifié, sans ambiguïté.

Type B: La nature du phénomène a été probablement identifiée, mais il subsiste un doute.

Type C: Le phénomène ne peut être identifié ou classé pour cause de données insuffisantes.

Type D: Le phénomène ne peut être expliqué malgré des témoignages précis et des indices de bonne qualité découverts sur la scène.

Dans les cas de type D, ceux qui restent inexpliqués, une sous-catégorie a été aussi adoptée en utilisant la classification des « rencontres rapprochées » établie par le Dr J. Allen Hynek, basée sur la distance de l'observation et les effets engendrés par le phénomène.

Ces enquêtes de terrain, menées à la demande de la police ou des autorités de l'aviation civile et militaire, suivies d'une analyse scientifique, ont permis de confirmer l'existence de phénomènes physiques rares, classés comme PAN non expliqués, ne correspondant à aucun phénomène connu, naturel ou artificiel. Les analyses statistiques et les inventaires réalisés depuis la création du GEPAN ont rendu cela encore plus clair. La catégorie de type D contenait plus de cas pendant des périodes inhabituelles appelées « vagues », comme la vague de 1954, avec près de 40 % des cas dans la base de données entrant dans cette catégorie.

Le GEPAN a initié plusieurs lignes de recherche impliquant d'autres laboratoires et des consultants dans des pays

où des phénomènes semblables se produisaient, qui ont permis de faire des comparaisons avec d'autres dossiers et bases de données. Nous avons travaillé à développer des moyens améliorés de détection, tels que l'analyse de photographies et de films vidéo.

En 1988, le GEPAN est devenu un nouveau service appelé le SEPRA, afin d'élargir sa mission et d'inclure l'investigation de tous les phénomènes de rentrées atmosphériques, incluant des débris de satellites, de lanceurs, etc. Lorsqu'un objet non identifié laissait des traces ou toute sorte d'effet notable sur l'environnement qui pouvait être enregistré et mesuré par des capteurs ou des instruments, nous nous y référons comme étant un ovni. Parmi les traces physiques au sol qui ont été minutieusement étudiées, trois ont résisté à une analyse rigoureuse et n'ont pu être catégorisées comme impliquant des objets connus.

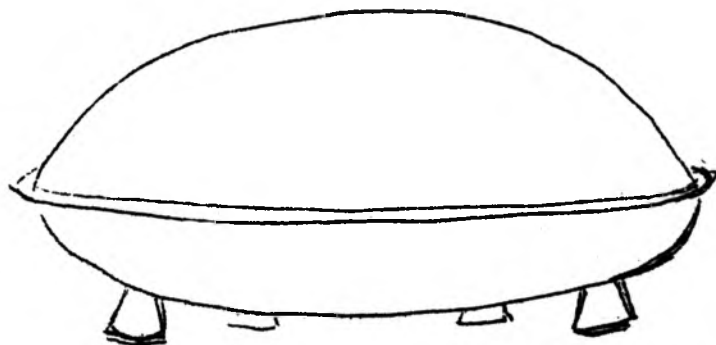
En novembre 1979, une femme a appelé les gendarmes pour dire qu'une soucoupe volante venait d'atterrir devant sa maison. Les gendarmes se sont immédiatement rendus sur le site signalé et le GEPAN est également venu avec une équipe d'enquêteurs multidisciplinaire. Un autre témoin a livré un récit indépendant à propos d'un objet qui s'allumait. Les indices de traces visibles incluaient une zone herbeuse aplatie dans une direction uniforme, et une analyse physiologique des plantes fut ensuite menée dans une université respectée. Comme c'était la première fois que nous avons recueilli des échantillons de sol et de plantes sur un lieu présumé d'atterrissage, des protocoles rigoureux n'avaient pas encore été établis pour une telle analyse et nous n'avons obtenu aucun résultat significatif.

Cependant, les choses ont changé avec le cas de Trans-en-Provence, l'un des plus connus en France. Vers 17 h le 8 janvier 1981, l'électricien Renato Nicolai était en train de construire un abri pour une pompe à eau dans son jardin lors d'une après-midi ensoleillée. Il a entendu un léger sifflement venant d'en haut. En se retournant, il a vu un

objet ovoïde dans le ciel qui s'est approché de la terrasse au fond de son jardin et s'y est posé. Le témoin s'est avancé avec précaution pour observer cet étrange phénomène en se cachant derrière une remise, mais presque aussitôt l'objet s'est élevé et est reparti dans la direction d'où il était arrivé, en continuant à émettre un faible sifflement. Alors qu'il s'éloignait, Nicolaï a vu sous l'engin deux protubérances rondes qui ressemblaient selon lui à un train d'atterrissage. Il s'est approché du lieu de l'atterrissage apparent et a remarqué des dépressions circulaires séparées par une couronne, sur le sol. Le jour suivant, ayant remarqué combien il avait été troublé pendant la nuit, sa femme a appelé la gendarmerie qui est venue à son domicile et a trouvé deux cercles concentriques sur le sol, l'un de 2,2 mètres de diamètre et l'autre de 2,4 mètres de diamètre, avec une partie surélevée entre eux de dix centimètres de large. Ils ont pris des échantillons de sol au niveau des traces et des échantillons de contrôle en dehors de la zone.

Les enquêteurs du GEPAN sont venus sur le site de Trans-en-Provence un mois plus tard, ont prélevé des échantillons supplémentaires du sol compacté et des plantes proches, ainsi que des échantillons de contrôle, et ont de nouveau interviewé Nicolaï. Les traces physiques laissées par « l'objet » ont fourni aux laboratoires beaucoup d'informations utiles sur sa nature, sa forme et ses caractéristiques mécaniques.

Les analyses biochimiques menées sur les luzernes sauvages ont révélé une altération profonde de la végétation, apparemment provoquée par de puissants champs électromagnétiques. Le professeur Michel Bounias, du laboratoire d'analyse biochimique de l'INRA, Institut National de Recherche Agronomique, a montré que les végétaux à proximité avaient probablement subi une dégradation par des micro-ondes pulsées. L'année suivante de nouvelles mesures effectuées sur cette luzerne ont indiqué un retour à une activité biologique normale.



(fait par le témoin)

*Dessin de l'objet de Trans-en-Provence par le témoin Renato Nicolai, qui laissa des traces visibles et causa une altération des plantes proches. © témoin, GEIPAN*

L'enquête du GEPAN s'est poursuivie pendant deux ans et a abouti à quelques conclusions très intéressantes. Il y avait des indices de forte pression mécanique, probablement due à un poids élevé, sur la surface du sol et, simultanément ou immédiatement après, le sol avait été chauffé entre 300 à 600 °C. À proximité immédiate de ces traces au sol, la chlorophylle contenue dans les feuilles des luzernes sauvages était réduite de 30 à 50 pour cent, de façon inversement proportionnelle à leur distance du site. Les plus jeunes feuilles étaient celles qui avaient subi la plus grande perte de chlorophylle et montraient le plus de « signes de sénescence prématurée ». Par comparaison, l'analyse biochimique a montré de nombreuses différences entre les échantillons de végétation prélevés près du site et ceux plus distants.

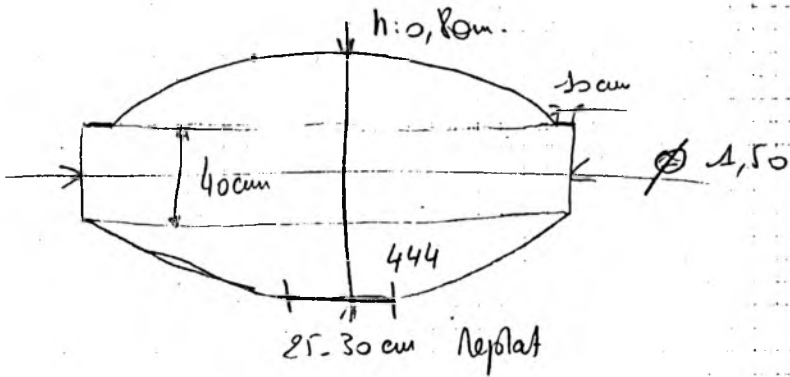
Le rapport a conclu qu'il « a été possible de montrer qualitativement que s'était produit un événement important ayant produit des déformations du terrain par une masse, des effets mécaniques, un effet de chauffage, et peut-être certaines transformations et dépôts de traces de minéraux. » Une irradiation nucléaire ne semble pas rendre compte des effets observés, mais certains types d'énergies de champs



électriques pourraient rendre compte des réductions de chlorophylle.

Environ un an après le cas de Trans-en-Provence s'est produit le cas dit de « l'Amarante », en 1982, impliquant l'observation de jour par un scientifique (M. H., un biologiste cellulaire) d'un petit objet d'environ un mètre de diamètre en vol stationnaire dans son jardin. Le témoin a d'abord vu l'objet brillant devant sa maison, à 12 h 35, qui commençait à descendre lentement. Il a reculé alors que l'appareil semblait venir vers lui, puis celui-ci s'est arrêté à environ un mètre au-dessus du sol et est resté immobile pendant environ vingt minutes, ainsi que le témoin l'a évalué. Il n'a pas été effrayé et, en tant que scientifique, en a fait une observation précise et détaillée. Il l'a décrit comme un objet ovale ressemblant à deux soucoupes métalliques assemblées l'une sur l'autre, la partie supérieure étant un dôme bleu-vert. Soudain, l'objet a bondi verticalement comme s'il était attiré par une forte aspiration et l'herbe se trouvant au dessous s'est momentanément dressée, mais il n'a laissé aucune trace visible au sol.

La gendarmerie a pris des notes détaillées de l'événement moins de cinq heures plus tard et a transmis un rapport au GEPAN qui a envoyé une équipe d'enquêteurs quarante-huit heures plus tard. Il subsistait des traces visibles sur la végétation proche, d'un grand intérêt, en particulier un buisson d'amarantes dont les feuilles étaient desséchées et déshydratées après l'événement. Les fruits d'autres plantes alentour semblaient avoir été cuits. Des analyses biochimiques ont montré que ces effets ne pouvaient avoir été causés que par une forte vague de chaleur, probablement due à des champs électromagnétiques puissants, ayant causé une déshydratation. Ce champ électrique aurait dû dépasser 200 kV/m au niveau des plantes, ce qui pouvait avoir également redressé les brins d'herbe. Des investigations ultérieures ont montré que ce phénomène pouvait être reproduit en laboratoire en utilisant des champs électriques très intenses.



Le « cas de l'Amarante » a impliqué un objet, dessiné par le témoin, en vol stationnaire au-dessus du sol. La végétation fut desséchée, très probablement par des champs électromagnétiques puissants. © témoin, GEIPAN

Un psychologue chargé d'analyser le témoignage et le profil psychologique du témoin a conclu dans son rapport que cette histoire n'avait pas été inventée et que le témoin n'était ni un mythomane ni un manipulateur.

De telles investigations de terrain ont démontré la possibilité de la réalité physique des PAN, mais en réalité ce sont les cas aéronautiques qui fournissent les résultats les plus convaincants sur cette question. À la différence des témoins terrestres, les pilotes opèrent dans le cadre d'une mission de transport ou de sécurité aérienne et suivent des directives émanant de centres de contrôle de navigation civils ou militaires. Ce sont des observateurs neutres et très entraînés lorsque se produisent des observations de PAN. De telles observations de phénomènes aériens étranges et non identifiés par des pilotes civils et militaires en France ont conduit à la création d'une base de données de 150 cas de PAN aéronautiques à partir de 1951. La classification en quatre catégories a montré que plus de 10 pourcent (quinze) des PAN aéronautiques appartenaient à la catégorie D, cas qui ne peuvent être expliqués malgré les récits précis des témoins et des indices de bonne

qualité. Dans environ la moitié de ces cas, des effets environnementaux tels que des interférences électromagnétiques avec les instruments de bord et/ou des perturbations de liaisons radio avec les contrôleurs aériens ont été rapportées par les pilotes lorsque des PAN étaient à proximité.

En janvier 1994, le SEPRA a enquêté sur un cas qui s'est révélé être le cas d'observation de pilote le plus exceptionnel documenté dans le ciel français. Le 28 janvier, le commandant Jean-Charles Duboc et son copilote Valérie Chauffour pilotaient le vol Air France 3532, effectuant la liaison de Nice à Londres, à une vitesse d'environ 650 km/h., en début d'après-midi. La visibilité était excellente lorsqu'un membre de l'équipage a signalé au commandant de bord et à son copilote la présence d'un objet sombre à la gauche de l'avion, qu'il pensait être un ballon météo. Il était 13h 14 GMT et le soleil était au zénith. Duboc a d'abord pensé qu'il s'agissait d'un avion s'inclinant à un angle de 45 degrés, mais tous trois ont rapidement réalisé que ce n'était pas un objet familier. Ils ont estimé sa distance à environ 50 kilomètres, à une altitude de dix kilomètres. Dans un premier temps, il leur a semblé avoir la forme d'une cloche, puis d'une lentille ou d'un disque, de couleur marron et de grande taille, et les témoins ont été frappés par ses changements de forme. Après une minute environ, il a disparu presque instantanément, comme s'il était devenu soudainement invisible, sans aucune trajectoire de dégagement. La durée de cette observation fut d'environ une minute.

Le commandant Duboc a rendu compte de cet incident aux autorités du centre de contrôle de navigation de Reims, qui n'avait aucune information sur un avion dans ce secteur. Un rapport a été envoyé au SEPRA, qui l'a classé comme type C, signifiant qu'il n'était pas assez documenté pour pouvoir être identifié. Cependant, Reims a contacté le Centre d'opérations de la défense aérienne de Taverny (CODA), et nous avons par la suite pris connaissance d'un élément important qui nous permis de reclasser l'événement en catégorie D: le CODA

avait enregistré une trace radar dans son centre de contrôle de Cinq-Mars-la-Pile qui correspondait à la fois en lieu et en heure à l'observation de l'équipage du vol Air France 3532. L'objet avait disparu de l'écran radar et de la vue de l'équipage au *même instant*. Les investigations du CODA ont écarté la possibilité d'un ballon météo. Étant donné que la distance précise de croisement des deux trajectoires était connue, les experts ont estimé que le PAN avait environ 250 m de longueur.

Dans l'étude des cas aéronautiques, une importante contribution a été faite par un remarquable enquêteur indépendant, Dominique Weinstein, qui a catalogué 1 305 cas d'observation de PAN et d'ovnis par des pilotes – cas pour lesquels des données adéquates sont disponibles pour catégoriser les PAN comme inconnus – collectés à partir de sources officielles, y compris des éléments que j'ai fournis pour le compte du CNES/SEPPA. Les résultats suivants sont intéressants: 606 cas (36,7 pourcent) sont des observations par des pilotes et équipages militaires; 444 cas (26,9 pourcent) sont des observations par des pilotes civils; et 197 cas (11,8 pourcent) sont dus à des pilotes privés. Dans 200 cas (12,1 pourcent) l'observation visuelle a été confirmée par radar au sol ou embarqué. Et dans 57 cas (3,45 pourcent), les pilotes ont noté des effets électromagnétiques et des perturbations sur un ou plus des systèmes de transmission de l'avion.

Conjugué avec les radars, nous obtenons une image claire du caractère physique des manœuvres d'ovnis dans l'espace aérien. L'analyse de certaines caractéristiques et manœuvres de ces objets indique des comportements qui n'ont rien à voir avec des phénomènes naturels ni avec des opérations menées par des avions, des engins spatiaux ou aéronautiques.

Un point crucial que j'ai relevé, qui apparaît dans l'étude de Weinstein, est que le comportement des ovnis tend à être différent s'il s'agit d'un avion militaire ou bien civil avec des passagers. La neutralité semble être la règle générale avec les avions commerciaux ou privés, cependant qu'une interaction active se produit souvent entre les ovnis et les avions

militaires. Les pilotes militaires décrivent habituellement les mouvements d'ovnis comme ils le feraient de manœuvres aériennes d'avions conventionnels, utilisant des termes tels que poursuites, fuites, virages aigus, en formation, quasi-collision, et combat aérien. Vingt-deux cas militaires du catalogue Weinstein impliquent des quasi-collisions et six incluent des « combats rapprochés » ou manœuvres de combat entre l'ovni et l'avion militaire. J'en conclus que ces incidents démontrent clairement qu'il ne s'agit en aucun cas de phénomènes naturels, mais plutôt que les ovnis sont des manifestations faisant preuve d'un comportement délibéré. La nature physique des ovnis a été démontrée. Certains d'entre eux manifestent un *contrôle intelligent* lorsqu'ils interagissent avec un avion militaire.

Je voudrais proposer une hypothèse intrigante qui compte beaucoup pour moi. Cela m'a demandé de conduire quelques recherches hors de France, notamment aux États-Unis. Je crois qu'il existe une relation entre la force nucléaire stratégique, la bombe atomique, et la présence dans le ciel d'objets artificiels non identifiés. Ceci est suggéré par les données collectées au cours de plusieurs décennies et pourrait être une partie de la réponse à la question de savoir pourquoi les ovnis sont présents dans notre environnement.

Je trouve très intéressant que cette association entre les sites stratégiques sensibles et le survol par des « disques volants » ait été proposée au sein de l'armée de l'Air américaine pendant la Guerre froide. Le Renseignement de l'Air Force avait noté que beaucoup d'observations se produisaient près d'« installations sensibles ». Selon un document, une réunion s'est tenue le 16 février 1949 à Los Alamos, au Nouveau-Mexique, à laquelle assistait Edward Teller, le « père de la bombe H. » Le commandant Richard Mendelkorn, de la Marine américaine, a écrit dans son compte-rendu de cette réunion qu'il « y a des raisons de s'inquiéter sur la persistance de phénomènes inexplicables de cette nature à proximité d'installations sensibles. »

Le 28 avril 1949, le Dr Joseph Kaplan, membre du Conseil scientifique de l'Air Force, a recommandé une investigation scientifique sur ces « phénomènes aériens non identifiés » que l'on observait, et a souligné que cela était « d'une extrême importance » car « ces incidents concernent la Défense nationale des États-Unis. »

De tels documents historiques nous permettent de comprendre les origines de la relation entre les ovnis et les bases nucléaires et de voir que ce problème était pris au sérieux par les autorités militaires et gouvernementales. Une partie d'un rapport que George E. Valley, physicien du MIT, expert en radiations et membre du Conseil scientifique de l'Air Force, a soumis au *Project Sign* en 1949, était particulièrement explicite. Valley balayait les suppositions de phénomènes naturels et artificiels, et mettait en avant l'hypothèse d'objets extraterrestres, spécifiquement de « vaisseaux spatiaux ». Il disait que toute « civilisation extraterrestre » fabriquant ces objets serait probablement beaucoup plus avancée que nous. Et il ajoutait ceci :

*Une telle civilisation pourrait observer que, sur Terre, nous avons maintenant des bombes atomiques et que nous développons rapidement des fusées. Étant donné l'histoire passée de l'humanité, ils devraient s'en alarmer. Nous devrions donc nous attendre, surtout à notre époque, à de telles visites.*

*Étant donné que les actions de l'humanité les plus facilement observables à distance sont les explosions de bombes atomiques, nous devrions nous attendre à trouver certaines relations entre les explosions de bombes atomiques, le moment où ces vaisseaux spatiaux sont observés, et le temps nécessaire à ces vaisseaux pour aller et venir depuis leur base. »*

Nous connaissons le nombre d'explosions qui ont eu lieu à travers le monde, à l'air libre jusq'en 1963 et sous terre

de 1958 à 1998, depuis la première explosion en 1945 dans le désert du Nouveau-Mexique, jusqu'à la plus récente en Inde en 1998 : un total d'un peu plus de 2 400 explosions (543 essais atmosphériques et 1 876 explosions souterraines). En comparant ces essais nucléaires aux quelque 150 cas d'ovnis visuels/radar collectés depuis 1947, nous notons que les courbes sont pratiquement superposées dans le temps et qu'elles coïncident, avec seulement quelques mois s'écoulant entre les explosions et les observations d'ovnis. Cette similarité entre les deux courbes suggère que la présence démontrée des ovnis est liée à l'activité nucléaire stratégique dans le monde. Je fonde mon hypothèse sur mes études de documents officiels, sur les lieux et les zones d'observations d'ovnis, et les remarques faites par des civils et militaires hautement placés et impliqués dans des programmes secrets. Il y a eu de nombreux cas d'ovnis volant au-dessus ou près de bases du Strategic Air Command et d'autres bases militaires aux États-Unis, notamment pendant les années 1960.

En fait, les vols de « boules de feu vertes » et de « disques volants » se sont produits au-dessus de bases américaines sensibles comme à Los Alamos, Albuquerque, Kirtland AFB, Alamogordo et Holloman AFB. Les périmètres de Oak Ridge, Hanford, et Knoxville, où étaient produits les matériaux pour les bombes nucléaires, ont également été survolés. Et d'autres exemples ont été documentés : Great Falls et Malmstrom AFB (Montana) ; Fairchild (Washington) ; Kincheloe, Wurtsmith, et Sawyer AFB (Michigan) ; Plattsburg (New York) ; Loring AFB (Maine) ; et Pease AFB (New Hampshire). Si une forme de surveillance est en cours, peut-être se manifeste-t-elle plus fortement lorsqu'il y a une situation de crise sur la planète. Le 16 mars 1967, à la base de l'Air Force de Malmstrom dans le Montana, près de vingt missiles nucléaires ont été soudainement mis hors service alors que des ovnis se trouvaient à proximité immédiate.

Quelque chose de très extraordinaire s'était également produit un an plus tôt à la base de l'Air Force de Minot dans

le Dakota du Nord. Le 24 octobre 1966, le système de missiles Minuteman a été perturbé, une après-midi, alors que des ovnis étaient observés depuis le sol par de nombreux témoins, sur trois sites différents et pendant plus de trois heures, et deux objets furent suivis sur radar. Les communications et transmissions radio ont été perturbées entre les différentes installations pilotant les événements lorsque les ovnis se sont approchés du site.

À 16 h 49, les alarmes de sécurité intérieures et extérieures du silo de missile Oscar 7 se sont déclenchées au bureau de contrôle situé à seize kilomètres de là. Une équipe de sécurité a été dépêchée et a découvert que, non seulement la clôture était ouverte, mais que la porte horizontale fermant le silo du missile était également ouverte. Cette porte en béton armé pesait près de vingt tonnes et il n'y avait pas de traces de pneus ni aucune marque d'une visite pouvant en rendre compte.

Ce cas met crûment en lumière quelques questions sérieuses sur la nature de ce phénomène qui a provoqué : divers échos radar au sol et en vol ; la perte de transmissions UHF ; l'observation simultanée au sol et en l'air de cette immense boule de lumière stationnaire au-dessus de la zone Oscar 7 ; le déclenchement des alarmes ; et le soulèvement d'une porte de silo de vingt tonnes. Les principaux témoins de cet incident ont été localisés et interviewés des années plus tard, et ont confirmé les éléments. Le directeur des opérations de la base aérienne de Minot en a fait un rapport détaillé qui a été diffusé avec les archives de Livre Bleu.

À la différence du cas de Téhéran de 1976, où les autorités militaires iraniennes n'ont pas su comment réagir en présence des ovnis, l'US Air Force savait qu'elle ne devrait pas intervenir soudainement par la force au-dessus d'un silo de missile Minuteman, mais devrait au contraire rester aussi neutre que possible, confrontée à une telle situation.

Je suis fasciné par la possible corrélation entre l'activité nucléaire, l'emplacement des lieux de stockage d'armes



nucléaires, et la présence d'ovnis. On peut voir sur un graphique la relation entre les explosions atomiques et les observations visuelles/radar en regardant la similarité entre les deux courbes. Nous ne pouvons pas être certains de la raison, mais peut-être que les ovnis nous «surveillent» et que cette surveillance s'est renforcée dans les périodes d'activité nucléaire dangereuse sur la planète.

Après les nombreuses années que j'ai passé à étudier les plus importants cas inexplicés, je pense que nous avons atteint un certain niveau de connaissance des ovnis. Ils semblent être des objets artificiels et contrôlés dont les caractéristiques peuvent être mesurées par nos systèmes de détection, en particulier les radars. Ils répondent à une physique largement supérieure et plus évoluée que celle que nous utilisons dans les pays technologiquement les plus avancés, illustrée par les vols stationnaires et silencieux, les accélérations et les vitesses défiant les lois de l'inertie, les effets sur les systèmes de navigation ou de transmission électroniques des avions, et les pannes électriques. Ces performances ont été montrées sur radars. Lorsque des avions militaires sont directement impliqués, ces objets sont capables d'anticiper et de neutraliser les manœuvres des pilotes en mission de défense et de sécurité, et quelques cas remarquables montrent la capacité des ovnis à comprendre, semble-t-il, une situation particulière ou à anticiper les intentions de fuite ou une neutralisation militaire. Le phénomène ovni est incontestablement lié à quelque chose de contrôlé et d'intelligent.

La seule spéculation que je m'autorise à faire sur les ovnis est que, s'ils sont des sondes artificielles, ils ne peuvent être d'origine terrestre, et par conséquent qu'ils doivent venir d'ailleurs. Si des civilisations extraterrestres existent et ont la capacité de nous atteindre, leur motivation pourrait être de surveiller notre planète à cause des inquiétudes engendrées par le comportement humain.

## CHAPITRE 15

### Le Geipan aujourd'hui

Par Xavier Passot

*Xavier Passot est l'actuel directeur du GEIPAN, nommé à ce poste en juillet 2011 ; après avoir travaillé aux côtés de son prédécesseur de nombreux mois. Je suis très heureuse qu'il ait accepté de contribuer à cet ouvrage en rédigeant ce chapitre exclusif pour cette édition française, en novembre 2013.*

*Xavier Passot est ingénieur informaticien et travaille au CNES depuis 1983. Il a été responsable de sous-systèmes de contrôle de satellites : logiciels de centre de contrôle et logiciels embarqués sur la famille des satellites d'observation de la Terre SPOT, puis système d'information de l'avion spatial Hermès. Il a ensuite pris la responsabilité du développement de centres de traitement de données spatiales : d'abord pour les satellites SPOT4 et 5, puis pour le satellite européen d'astronomie GAIA. Xavier Passot est photographe amateur depuis sa jeunesse ; il appris le traitement numérique des images avec les données des satellites SPOT dès 1993 ; astronome amateur, il est responsable du club d'astronomie du personnel du CNES-Toulouse.*

*J'ai eu la chance de rencontrer Xavier Passot aux États-Unis en juin 2013, lorsqu'il est venu participer à une conférence que j'avais organisé. Cette conférence fut importante en partie parce qu'il put rencontrer le représentant de l'agence officielle du Chili, Jose Lay, en charge des relations internationales. Le CEFAA Chilien est le principal organisme officiel en Amérique du sud, comme le GEIPAN l'est en Europe, et une coopération notable va*

*naitre entre ces deux pays sur le sujet des PAN, à l'issue de cette rencontre.*

**C**réé en 1977, le GEPAN/GEIPAN a maintenant l'âge d'une institution vénérable, et a déjà une longue histoire. Conçu pour étudier scientifiquement ces phénomènes étranges que sont les PANs, le GEIPAN est resté fidèle à cet objectif, tout en évoluant dans sa façon de traiter le sujet. Les fondateurs espéraient mettre assez vite en évidence des cas démonstratifs ou a minima constituer un ensemble de données de référence permettant de caractériser ces phénomènes; après la déception devant l'absence de mesures rigoureuses, l'objectif s'est recentré sur la collecte des témoignages et sur la tentative d'explication des phénomènes qui pouvaient l'être.

Quelques cas très étranges ont pu être relevés (Trans en Provence, l'amarante,...) qui ont passionné l'opinion publique qui voulait en savoir plus. C'est seulement après un audit auprès des grandes institutions françaises que la nouvelle mission du GEIPAN est apparue: le devoir d'informer la population sur les phénomènes signalés au GEIPAN, d'où le «I» d'information ajouté dans le nom du GEIPAN. Cet audit fut mené en 2001 par François Louange, auprès de l'Armée de l'Air, de la Gendarmerie Nationale, du CNRS, de Météo-France... mais aussi de grands médias français; tous furent unanimes pour approuver la nécessité d'un organisme d'état chargé de donner un avis éclairé sur les phénomènes étranges relevés dans le ciel par la population; cette nécessité est motivée autant par pédagogie scientifique, pour donner des explications aux témoins chaque fois que c'est possible, que pour essayer de mieux comprendre ces phénomènes lorsqu'ils restent inexpliqués.

## **Découverte de la réalité des témoignages**

En 2011, j'ai commencé ma carrière au GEIPAN en traitant des cas d'observation; j'ai alors pris conscience de plusieurs

éléments que seuls les ufologues qui traitent de nombreux cas d'observation connaissent :

- La plupart des témoignages relatent des événements très brefs, avec très peu d'informations précises, souvent empreintes d'émotion et d'illusion de perception ; ceci en fait un matériau fragile, bien peu scientifique.
- Nos concitoyens ont une faible expérience de l'observation nocturne, et les phénomènes aussi banals que la planète Vénus, ou le passage de satellites sont perçus comme étranges par de nombreux témoins.
- Le cliché qui dit que les témoins de PANs sont de farceurs ou des mythomanes est infondé ; les témoins ont presque toujours vraiment observé quelque chose de rare, c'est simplement leur interprétation qui s'avère impropre. Il y a bien peu de canulars, disons moins de 1 %, et souvent assez faciles à détecter car peu élaborés.
- Les cas récents les plus étranges restent des événements assez lointains, souvent limités à des phénomènes lumineux.

Tout ceci fait que le GEIPAN reçoit de nombreux appels ou messages, le plus souvent peu étranges pour un œil averti : il en arrive 2 à 4 par jour, qui débouchent sur environ 200 dossiers par an publiés sur le site web. Ces analyses et enquêtes représentent un travail considérable, que l'on peut juger inutile s'il s'agit de confusion aussi simples que la planète Vénus.

### **Le flot des méprises les plus classiques**

Lorsque j'ai pris la responsabilité du GEIPAN, j'ai souhaité réduire le nombre de dossiers d'observation trop simples afin de pouvoir consacrer plus de temps aux dossiers les plus étranges ; j'ai créé sur le site web un petit guide d'identification permettant aux témoins de trouver eux-mêmes l'explication à leur observation et d'apprendre au passage un peu d'astronomie, de sciences spatiales, ou de psychologie de la

perception. La publication de ce guide permet aussi de montrer nos outils d'investigation et participe à la transparence du fonctionnement du GEIPAN.

Mais un témoin qui vient d'être bouleversé par son observation n'a pas du tout envie de chercher une explication triviale à son expérience ; il espère secrètement qu'on va lui certifier qu'il a bien vu un objet extraordinaire.

Et c'est bien là toute la problématique de l'ufologie : en analysant les cas, témoins et ufologues espèrent inconsciemment, pour les uns trouver une preuve d'existence extraterrestre, pour les autres tout expliquer rationnellement. Ces biais sont malheureusement fréquents dans toutes les sciences : trop d'études sont menées dans le but de prouver une intuition.

### **Le traitement d'un cas d'observation au GEIPAN**

Le premier contact du témoin avec le GEIPAN peut être un appel téléphonique, un mél, la réception d'un questionnaire GEIPAN ou d'un procès-verbal de gendarmerie. Si le témoignage se révèle très facile à expliquer (ex : météore, ballon, satellite, lanterne thaïlandaise...) et si le témoin accepte l'hypothèse posée par le GEIPAN, le traitement du dossier s'arrête là, sans publication.

Dans les autres situations, nous ouvrons un dossier qui peut suivre plusieurs circuits selon la complexité ou l'étrangeté du cas :

- Je fais une investigation rapide en établissant la carte astronomique du jour, en évaluant les passages de satellite, la météo, les passages d'avions, de ballons, des retombées de débris spatiaux... avec si nécessaire les informations de nos partenaires : Météo-France, Aviation civile, Armée de l'air, Gendarmerie
- Si le cas s'avère plus étrange, je demande son concours à un enquêteur partenaire pour procéder

à une investigation sur site : interview des témoins, recherche d'autres témoins ou causes locales...

- Je peux aussi demander l'intervention de la Gendarmerie si le cas s'avère très étrange, pour sécuriser les lieux, ou rechercher des témoins.
- Si nécessaire, je peux faire appel à un ou plusieurs membres du collège d'experts du GEIPAN pour analyser certaines hypothèses dans des domaines spécifiques : photographie, météorologie, aéronautique, physique, psychologie...

Selon les cas, ces circuits d'enquête peuvent durer entre une journée et plusieurs mois.

Enfin, au vu des éléments recueillis, je procède au classement du cas selon les 4 catégories A, B, C, D. Depuis 2010, afin de distinguer les cas D (phénomènes non identifiés) plus ou moins consistants, le GEIPAN a scindé cette catégorie D en deux : **D1** pour les phénomènes d'étrangeté et de *consistance* moyennes (ex : un seul témoin, pas de photo), et **D2** pour les phénomènes d'étrangeté et de *consistance* fortes (ex : plusieurs témoins indépendants, traces ou photos).

Enfin, le dossier à publier est ensuite anonymisé (toutes les données personnelles sont gommées) et finalisé pour diffusion au grand public sur le site du GEIPAN. La déontologie du GEIPAN admet qu'il peut ne s'agir que d'un classement provisoire et que toute nouvelle information susceptible de faire évoluer ce classement peut aboutir au réexamen du cas.

### Les cas « D1 » récents

Voici un cas assez étrange, malheureusement signalé par un seul témoin et sans photographie, à **MENIL-HUBERT-SUR-ORNE (61)** : Le 29 mai 2013 à 23 h 45, un automobiliste observe à plusieurs dizaines de mètres du sol la présence d'un phénomène noir en forme de galet avec deux lumières rouges à l'avant et à l'arrière. Le phénomène se déplace vers le N-O et disparaît derrière une haie. Un bruit de bourdonnement

aigu est entendu durant la minute de l'observation. La forme en galet signalée par le témoin est inhabituelle dans les signalements de PAN. Le déplacement du phénomène est toutefois assez lent et linéaire.

Un autre cas D1, bien plus consistant puisqu'il y a 5 témoins, à **SAINT-GATIEN-DES-BOIS (14)**: Le 27 novembre 2011 à 18h 50, une automobiliste et ses enfants sont intrigués par la présence d'un phénomène lumineux stationnaire composé de plusieurs lumières disposées en arc de cercle au-dessus de l'église du village de Saint-Gatien-des-Bois (Calvados en région Basse-Normandie). Un cinquième témoin apportera également son témoignage ultérieurement. Les 4 témoins de la même famille ont observé et décrivent le même PAN et les témoignages concordent. Leur témoignage est renforcé par un cinquième témoin, un jeune garçon de 10 ans qui a également observé le PAN, ce qui fait de ce cas un cas très consistant. La réalité du phénomène ne fait aucun doute. On note toutefois que l'observation a été courte. L'étrangeté du cas est plus difficile à qualifier: en effet, la matérialité du phénomène n'est pas confirmée: les premières déclarations des témoins décrivent un objet portant des phares, mais à la réflexion, les témoins ne sont plus certains d'avoir vraiment vu l'objet, mais seulement les phares. Or, si ce phénomène est seulement lumineux, il n'est pas très étrange; s'il est matériel, il le devient vraiment.

**Le cas de GIVET (08)** présente un fort caractère d'étrangeté, mais n'est décrit que par un seul témoin: Le 20 juillet 2009 vers midi une personne occupée à jardiner constate soudain la présence d'un objet brillant oblong, en forme de cigare. L'objet est silencieux et reste stationnaire au-dessus des maisons de son quartier. L'observation durera une dizaine de minutes puis le témoin effrayé rentrera chez lui. Aucun autre témoignage ne sera recueilli sur ce phénomène. Aucun incident de vol n'a été signalé à la gendarmerie. Après une enquête par un enquêteur qui a vérifié auprès des voisins s'il y avait d'autres témoignages ou des faits pouvant expliquer

ce témoignage, après consultation des autorités aériennes et des experts du GEIPAN, il ne se trouve pas d'explication simple pour expliquer ce témoignage.

### **Que penser des cas inexplicés ?**

Parmi les cas inexplicés du GEIPAN, les causes sont probablement très variées: peut-être des canulars, probablement des phénomènes naturels complexes, des illusions de perception et aussi des engins volants d'origine inconnue, mais il faut avoir la prudence de ne pas privilégier d'hypothèse, même si la tentation est grande de suivre ses intuitions, ses croyances ou ses peurs.

Mais la plus grande déception, c'est de ne pas avoir encore trouvé de cas classés D2, c'est à dire un cas vraiment étrange et très consistant, avec plusieurs témoins indépendants et une bonne photo ou vidéo, afin d'en faire un vrai cas de preuve scientifique. C'est le constat déjà fait par les scientifiques réunis en 1997 autour de P. Sturrock à la conférence de Pocantico.

### **Que faire pour faire avancer la connaissance de ces phénomènes**

Comme les données d'observation incontestables sont aujourd'hui très insuffisantes, la meilleure façon d'avancer dans la connaissance du phénomène est d'améliorer la qualité des observations. Ceci peut se faire de plusieurs façons: des méthodes d'enquête de terrain rigoureuses permettent d'obtenir des rapports d'observation de qualité; les sciences qui étudient les phénomènes rares comme la foudre ou les chutes de météorites utilisent maintenant des caméras automatiques, elles peuvent aussi apporter des informations précieuses pour la caractérisation des PANs; comme les appareils photo et smartphones se sont multipliés ces dernières années, on peut penser que ceci apportera aussi des informations supplémentaires, bien que souvent de qualité médiocre; une meilleure connaissance de la psychologie de la perception doit pouvoir



aider les ufologues à mieux décrypter les témoignages afin d'en déduire la réalité du phénomène observé ; enfin, la possibilité de rapprocher et comparer diverses observations semblables de par le monde doit aussi permettre d'améliorer la vision globale de ces phénomènes.

C'est ainsi que je vois l'ufologie moderne : des observations de qualité, passées au filtre de la psychologie cognitive, des images complémentaires interprétées par des spécialistes, le recoupement avec des données collectées dans le monde par des associations ou de préférence par des organismes d'état, doit pouvoir enfin donner un matériau de qualité scientifique apte à faire progresser notre science vers une meilleure connaissance de ces phénomènes étranges.

## CHAPITRE 16

### Les ovnis et le problème de la sécurité nationale

Cependant que l'agence française, sous la direction de Jean-Jacques Velasco, était centrée sur l'étude scientifique des indices d'ovnis dans le cadre d'un programme du Centre national d'études spatiales (CNES), dans les années 1970, 80 et 90, le gouvernement américain ne faisait absolument rien pour traiter les observations d'ovnis qui continuaient de l'autre côté de l'Atlantique, quels que soient les témoins qui les rapportaient ou leurs effets sur les avions ou les installations militaires. Depuis la fin du Projet Livre Bleu, la politique publique américaine semblait consister à nier tout intérêt pour les ovnis, même si cela se traduisait par une esquive évidente ou le fait de tordre un peu la vérité ici et là. Idéalement, en dépit des données extraordinaires collectées en France et dans d'autres parties du globe, le gouvernement américain espérait visiblement que tout le monde en Amérique allait tout simplement oublier les ovnis.

Les déclarations de l'Air Force publiées lors de la fermeture du Projet Livre Bleu ont fourni des munitions au déni des ovnis qui sont encore utilisées aujourd'hui, montrant que rien n'a changé en Amérique depuis quarante ans. Lorsque l'on aborde avec elle la question des ovnis, l'Air Force continue à envoyer essentiellement la même lettre standard – ironiquement intitulée « fiche d'informations » – qu'elle avait commencé à utiliser après la fin de Livre Bleu. Déclarant que les investigations sur les ovnis avaient été closes, ce document présente trois points – *exactement* les mêmes que ceux avancés

par l'Air Force dans son communiqué de presse de 1969 annonçant la fermeture de Livre Bleu. Il disait alors, comme aujourd'hui, que le gouvernement américain n'enquête plus sur les ovnis pour les raisons suivantes :

- Aucun ovni rapporté, enquêté, et évalué par l'Air Force, n'a jamais fourni aucune indication de menace pour notre sécurité nationale.
- Aucun élément de preuve soumis à, ou découvert par l'Air Force, n'établit que les observations considérées comme « non identifiées » représentent des développements technologiques ou des principes au-delà de nos connaissances scientifiques actuelles.
- Aucun élément de preuve n'indique que les observations considérées comme « non identifiées » sont des véhicules extraterrestres.

Cette « fiche d'informations » de l'Air Force nous avait-elle fourni les informations de l'époque et est-elle applicable aujourd'hui ? Par contraste avec les autres agences gouvernementales qui sont représentées dans ce livre, un regard en coulisse sur le comportement *réel* du gouvernement américain vis-à-vis des ovnis depuis la fermeture de Livre Bleu – en dépit de son positionnement public – montre une duplicité officielle continuelle et laisse beaucoup de questions sans réponses sur ce qui s'est réellement passé.

En examinant cette fiche d'informations, le deuxième point peut être contredit simplement par les cas crédibles avec témoignages multiples connus à l'époque, et beaucoup d'autres qui ont eu lieu depuis, comme ceux du général Parviz Jafari et du commandant Oscar Santa María Huertas. Le Dr James Harder, professeur de génie civil à l'Université de Californie, a déclaré lors des auditions conduites en 1968 par le Comité pour la science et l'aéronautique de la Chambre des Représentants : « Sur la bases des données et des règles ordinaires de preuve, telles qu'appliquées dans des cours de

justice civiles ou criminelles, la réalité physique des ovnis a été prouvée au-delà du doute raisonnable ». Les ovnis ont fait la démonstration « de secrets scientifiques que nous ne connaissons pas nous-mêmes. » La question de l'origine extraterrestre, le troisième point, reste une hypothèse non prouvée, mais il y *avait* assez d'éléments à l'époque pour continuer à considérer cette hypothèse et certainement aucune justification pour l'écarter complètement. Le premier point, l'affirmation selon laquelle les ovnis n'ont jamais été une menace la sécurité nationale, cependant, est le plus pertinent pour tout gouvernement, car il absout les agences chargées de défendre la nation de toute responsabilité d'accorder de l'attention aux objets non identifiés dans le ciel.

Toutefois, ce premier point est tout simplement faux. *Aucun* ovni, pas même un seul, n'a jamais eu d'impact sur la sécurité nationale ? Le mot « menace » est peut-être trop fort et il se pourrait que le choix de ce mot particulier, prononcé par le général Samford lors de sa conférence de presse de 1952, ait permis à l'Air Force de s'en tirer avec cette déclaration voulant que les ovnis n'aient jamais été liés à la moindre *indication* d'une menace pour la sécurité nationale. Nous n'avons toujours pas observé de comportement hostile ou agressif d'un ovni. Mais il n'y a pas de doute qu'au cours des années ayant conduit à cette déclaration, les ovnis *avaient* bel et bien montré qu'ils posaient un problème pour la défense ou la sécurité nationale, impactant nos capacités de défense et suscitant des craintes pendant la Guerre froide.

En dépit de l'intention du Panel Robertson de réduire l'intérêt du public pour les ovnis pour des raisons de sécurité nationale, l'ancien Directeur de la CIA, le vice-amiral Roscoe Hillenkoetter, qui fut le premier directeur de la CIA et tint ce poste jusqu'en 1950, était en désaccord avec la position de la CIA en 1953 disant qu'il fallait publiquement ridiculiser les ovnis. En 1960, il fit une déclaration rapportée par le *New York Times*. « Il est temps que la vérité soit exposée lors d'auditions ouvertes au Congrès », a-t-il dit. « En coulisse, des officiers de

l'Air Force de haut rang sont sérieusement préoccupés par les ovnis. Mais à cause du secret officiel et du ridicule, de nombreux citoyens sont amenés à croire que les objets volants inconnus sont une absurdité. Pour cacher les faits, l'Air Force a imposé le silence à son personnel. » Le début de l'article, distribué via *United Press International*, disait ceci :

*L'Air Force a envoyé à ses commandements un avertissement pour traiter les objets volants non identifiés comme une « question sérieuse » directement liée à la défense de la nation, a-t-on appris aujourd'hui. Un porte-parole de l'Air Force a confirmé l'émission de la directive après que des extraits en aient été rendus publics par un groupe privé sur les « soucoupes volantes ». Les nouvelles réglementations ont été émises par l'inspecteur général de l'Air Force le 24 décembre. Ces réglementations, en révisant de semblables émises dans le passé, ont décrit les procédures et établi que « les enquêtes et analyses sur les ovnis sont directement liées aux responsabilités de l'Air Force en matière de défense des États-Unis ».*

Plus tard la même année, le député Leonard G. Wolf a inscrit dans le Journal du Congrès une « alerte urgente » du vice-amiral Hillenkoetter stipulant que « certains dangers sont liés aux objets volants non identifiés », notamment dans la mesure où les ovnis pourraient causer une guerre accidentelle s'ils étaient pris par erreur pour des armes soviétiques. Il soulignait que le général L. M. Chassin, coordinateur des Forces aériennes alliées de l'OTAN, avait mis en garde contre la possibilité d'une tragédie globale. « Si nous persistons à refuser de reconnaître l'existence des ovnis, nous en arriverons un beau jour à les prendre pour des missiles guidés ennemis – et le pire nous arrivera. », disait-il. Sur la base d'une étude de trois années menée par le réputé National Investigations Committee on Aerial Phenomena (NICAP), auquel Hillenkoetter était associé, le député Wolf a dit que tous les personnels de défense « devraient être informés de la réalité

des ovnis, et être entraînés à les distinguer – par leur vitesse et leurs manœuvres caractéristiques – des avions et missiles conventionnels... Le peuple américain doit être convaincu, sur la base de faits documentés, que les ovnis ne peuvent pas être des engins soviétiques. »

Plus tard, un autre type de préoccupation pour la sécurité nationale s'est fait jour, qui n'impliquait pas les Russes mais concernait la sécurité de nos bases militaires. Deux ans tout juste avant que l'Air Force ait dit au public que les ovnis ne constituaient pas une menace pour la sécurité nationale, s'est produit un événement dont quelques anciens officiers pensent qu'il contredisait dramatiquement cette conclusion, bien que toute *intention* – action délibérée ou dirigée – de la part de l'ovni reste impossible à déterminer.

Le matin du 24 mars 1967, le premier lieutenant de l'Air Force Robert Salas, un officier de lancement de missiles, a reçu un appel d'un garde de sécurité effrayé signalant qu'un objet rouge lumineux, de forme ovale, survolait directement le centre de contrôle de lancement Oscar sur la base de l'Air Force de Malmstrom dans le Montana. Habilité « ultra top-secret », Salas était en poste en tant que membre d'une équipe chargée des sites de missiles et responsable du déploiement des missiles à tête nucléaire en cas de guerre. Salas a aussitôt réveillé le commandant de l'équipe, le premier lieutenant Fred Meiwald, qui était en repos à ce moment-là. Puis, moins d'une minute après l'appel, les missiles ont commencé à être désactivés l'un après l'autre.

« Ils sont passés à l'état *no-go* alors que l'ovni était au-dessus d'eux », a dit Salas. « Cela signifie qu'ils étaient désactivés et ne pouvaient être lancés. » Dix missiles se trouvaient à Oscar Flight et Salas se souvient les avoir tous perdus. Les missiles étaient distants de huit à seize kilomètres du centre de contrôle au-dessus duquel se trouvait l'ovni en vol stationnaire, et étaient séparés entre eux d'environ 1,6 km, avec des sources indépendantes de secours électrique. Une semaine plus tôt, le matin du 16 mars 1967, à environ 56 km d'Oscar

Flight, des ovnis avaient également visité le site d'Echo Flight et tous les missiles étaient là aussi tombés en panne. Au total, vingt missiles furent ainsi mis hors service en une semaine.

Un télex de l'Air Force, alors classé secret-défense, disait que « les dix missiles d'Echo Flight à Malmstrom avaient tous perdu leur statut "en alerte stratégique" en moins de dix secondes... Le fait qu'aucune raison apparente à la perte de dix missiles ne puisse être identifiée est une cause de préoccupation majeure pour le quartier général. » Des années plus tard, Salas a appris de la part d'ingénieurs de Boeing que les techniciens avaient vérifié toutes les causes possibles aux pannes des missiles mais n'avaient pu trouver une explication définitive à ce qui s'était passé. Il fut suggéré à l'époque que la cause la plus probable était une sorte d'impulsion électromagnétique envoyée directement dans l'équipement. Quelle qu'ait été la force impliquée, elle avait dû pénétrer vingt mètres dans le sol pour produire cet effet.

En 1995, quand le lieutenant Salas tenta d'accéder à des dossiers gouvernementaux sur cet incident, l'Air Force lui renvoya une réimpression de sa déclaration publique de 1969 – la « fiche d'informations » actuelle – selon laquelle aucun ovni n'avait jamais donné l'indication d'être une menace pour la sécurité nationale, avec une lettre affirmant que c'était toujours le cas. Étant donné son expérience, confirmée ensuite par d'autres témoins sur l'incident de Malmstrom de 1967, Salas est clairement en désaccord avec cette affirmation quant à la sécurité nationale. « Elle est tout simplement incorrecte », dit-il. « Si vous considérez le fait que cet incident ovni avait provoqué la perte de vingt missiles pendant la Guerre froide et la guerre du Vietnam, *c'était* une menace pour la sécurité nationale. L'Air Force ne dit pas la vérité. » Salas n'est pas le seul ancien officier de l'Air Force à prendre cette position. D'autres – personnels en charge de missiles, forces de sécurité, opérateurs radar et pilotes – ont fait des déclarations similaires.

Nous pouvons en conclure que la déclaration de l'Air Force justifiant la fermeture du Projet Livre Bleu était fondée

sur des mensonges à propos de questions d'une grande importance pour le peuple américain à cette époque. Ce déni de la véritable situation quant aux ovnis était en lui-même dangereux, et il n'a aucun sens. Les militaires américains avaient-ils *réellement* pu décider de tourner le dos aux ovnis en 1969, alors que se produisaient des observations affectant les bases aériennes? Cela semble inconcevable et aurait été gravement irresponsable, un manquement au devoir. Plus probablement, notre gouvernement a désinformé le public dans le but de placer les ovnis hors de sa vue. L'augmentation des demandes du public pour obtenir des réponses sur quelque chose que l'Air Force ne pouvait expliquer dans les années 1960 était un fardeau, et la stratégie de la CIA « d'éducation et de désinformation » n'avait pas vraiment suffi à régler le problème. Peut-être les autorités responsables voulaient-elles calmer les inquiétudes quant aux possibles dangers liés aux ovnis, étant donné qu'ils n'y pouvaient pas grand-chose de toute façon. Mais il semble hautement improbable que toutes les enquêtes officielles sur les ovnis aient été simplement arrêtées.

Aujourd'hui, nous n'avons plus à spéculer sur cette question, grâce à un document gouvernemental explosif, alors classé secret-défense, qui fut ensuite divulgué en application de la Loi sur la liberté de l'information. Diffusé deux mois *avant* l'annonce par l'Air Force en 1969 de la fin des enquêtes sur les ovnis, il montre en réalité que les ovnis étaient considérés comme une question de sécurité nationale et continueraient à l'être. Le « mémo Bolender » d'octobre 1969, ainsi qu'il est désormais connu, illustre la duplicité de l'attitude publique du gouvernement sur les ovnis.

L'objet de ce mémo, envoyé par le général de brigade aérienne Carroll H. Bolender, ancien pilote de chasse de nuit pendant la Seconde Guerre mondiale et qui devint plus tard chef de mission Apollo à la NASA, était de mettre officiellement fin au Projet Livre Bleu. À cette occasion, Bolender soulignait que les réglementations étaient déjà en vigueur pour que « les observations d'objets volants non identifiés pouvant



affecter la sécurité nationale » soient rapportées, et qu'elles « ne faisaient pas partie du système Livre Bleu ». Cela suggère qu'avant même la fermeture de Livre Bleu, les rapports les plus sensibles étaient déjà transmis ailleurs par d'autres canaux. Il ajoutait que « les fonctions de défense pouvaient être accomplies dans le cadre établi pour les opérations de renseignement et de surveillance sans besoin de maintenir une unité spéciale telle que le projet Livre Bleu. » Et il poursuivait :

*« La clôture du Projet Livre Bleu mettrait fin à tout service fédéral officiel de recueil de rapports d'ovnis. Cependant, ainsi qu'il a été déjà dit, les rapports d'ovnis qui pourraient affecter la sécurité nationale continueraient à être traités par l'intermédiaire des procédures standard de l'Air Force conçues dans ce but. Les services de police locaux gèrent certainement eux-mêmes aux rapports relevant de leurs responsabilités. »*

En d'autres termes, les militaires n'avaient pas vraiment besoin de Livre Bleu – qui n'était de toute façon qu'une opération de relations publiques – pour continuer à s'occuper des ovnis. Au lieu de cela, ils pourraient, sans contrôle public, continuer à faire les investigations nécessaires en disant au public qu'il n'y avait jamais eu la moindre indication d'une menace pour la sécurité nationale venant des ovnis. Le mémo Bolender souligne trois points importants, inconnus de la plupart des Américains et probablement de la plupart des officiels gouvernementaux et militaires à l'époque, qui nous éclairent sur la vraie position du gouvernement :

- Les ovnis *peuvent* affecter la sécurité nationale.
- Une « fonction de défense » peut être nécessaire en réponse aux ovnis.
- Les rapports affectant la sécurité nationale sont « traités » en dehors du Projet Livre Bleu.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point les officiers de rang subalterne en poste au Projet Livre Bleu, ou le scientifique le plus important de Livre Bleu, le Dr J. Allen Hynek, savaient que quelques rapports d'ovnis étaient enregistrés et enquêtés ailleurs. Le Dr Condon, en préparant la publication de son étude de l'Université du Colorado, croyait avoir accès à *toutes* les données ovnis dans les archives gouvernementales et que rien ne lui était caché. Il apparaît que c'était une supposition douteuse. Bien que certains responsables de Livre Bleu aient eu une habilitation élevée au secret, il est possible que certains cas affectant la sécurité nationale n'aient jamais atteint leur bureau.

Après la fermeture de Livre Bleu, nous savons que le gouvernement américain a continué à s'impliquer jusqu'à un certain point dans les enquêtes sur les ovnis à travers diverses agences. Malgré les affirmations contraires des gouvernements successifs, ce fait a été révélé dans des documents officiels publiés par la suite en application de la Loi sur la liberté de l'information. Deux exemples flagrants concernent les cas iranien et péruvien incluant des tentatives d'abattre des ovnis, comme l'ont raconté plus haut le général Parviz Jafari et le commandant Oscar Santa María. Dans les deux cas, des officiels du gouvernement américain étaient intéressés et ont rédigé des rapports classifiés – rapports qui montrent qu'ils ont pris ces cas au sérieux tout en gardant leur intérêt secret.

À la même époque Aux États-Unis, en 1975, des officiels étaient toujours confrontés à des activités ovni sensibles près de bases de l'Air Force dans l'ouest des États-Unis. L'U.S. Air Force a fait décoller des chasseurs dans le Montana pour poursuivre de nombreux « inconnus », ainsi que le détaille le journal officiel du directeur régional du 24<sup>e</sup> secteur du NORAD (*North American Air Defense Command*). Le 8 novembre 1975, le journal signale l'arrivée de deux à sept ovnis – l'un décrit comme un « objet rouge virant à l'orange et au jaune » avec de petites lumières, et un autre avec des

lumières blanches et rouges. « Conversation sur les ovnis ; avis donné de faire décoller la chasse ; mais soyez sûrs et informez les pilotes, et la FAA », dit le document. Deux F-16 ont tenté de s'approcher, mais alors que le chasseur arrivait à proximité, les lumières de l'objet se sont éteintes et ne se rallumées que lorsque les chasseurs sont repartis. L'objet a finalement accéléré jusqu'à atteindre « une très grande vitesse », est parti en altitude, jusqu'à être « impossible à distinguer des étoiles », dit le journal du NORAD.

Ce rapport présente des similitudes intéressantes avec d'autre cas dans lesquels l'ovni semble « réagir » à l'approche des chasseurs de l'Air Force. Ici, selon le NORAD, les lumières se sont éteintes lorsque les avions se sont approchés et les pilotes ne pouvaient alors plus voir l'ovni. Quand ils se sont éloignés, les lumières sont revenues. Il semble une fois de plus qu'une certaine forme d'intelligence ait répondu et opté pour un moyen de s'« échapper ».

Le militaires américains ont rapporté ces éléments au sein de l'armée, mais l'ont caché au peuple américain. Et il y avait plus. Le jour suivant, le journal note l'observation d'un « objet en forme de disque orange et blanc » qui a donné lieu à un ordre d'envoi d'une « équipe mobile de sécurité ». Deux autres ont été observés le 12 novembre ; l'un « a semblé envoyer un faisceau de lumière intermittent vers le sol », puis a disparu.

À la différence des rapports complets dont nous disposons sur les poursuites aériennes d'ovnis par des chasseurs armés en Iran, au Pérou et en Belgique, les journaux plus brefs du NORAD ne révèlent pas les missions assignées aux chasseurs que l'U.S. Air Force a fait décoller. Les pilotes auraient-ils tiré sur les ovnis s'ils avaient été assez proches et en position de le faire ? Ont-ils considéré que ces objets ne constituaient pas une menace potentielle pour la sécurité nationale ? Quelles actions de la part des objets *auraient pu* provoquer une réponse agressive de l'Air Force ? Selon le *Washington Post*, des rapports du département de la Défense mentionnent que des ovnis ont été poursuivis par des chasseurs de l'Air Force après

que les objets aient survolé trois sites de lancement super-sensibles de missiles nucléaires, également en 1975. « Une série de sites super-sensibles de lancement de missiles nucléaires et de bases de bombardiers ont été visités par des objets furtifs non identifiés, volant à basse altitude », a rapporté le *Post*. Ces observations ont été confirmées par radars au-dessus d'installations dans le Montana, le Michigan et le Maine. Les objets se sont placés en vol stationnaire, parfois aussi bas que trois mètres au-dessus du sol. « Dans plusieurs cas, une fois la sécurité de la base franchie, l'Air Force a envoyé des chasseurs et même des troupes aéroportées pour effectuer des poursuites, sans succès. *Les rapports n'indiquent pas si les chasseurs ont fait feu sur les intrus* », continuait le *Post* (souligné par l'auteur).

Et, ajoute-t-il, au cours de ces poursuites, les tentatives de « s'emparer » des objets ont également échoué. S'emparer? Voilà qui est curieux; comment les militaires pourraient-ils s'emparer d'un tel objet? La seule chance de parvenir à s'emparer d'un tel appareil serait de l'endommager ou de le descendre. Cette déclaration du *Post* suggère que l'Air Force a pu essayer de faire cela, mais nous l'ignorons et n'avons pas été en mesure de le découvrir.

Nous savons cependant beaucoup de choses sur ce qui s'est passé en 1976 au-dessus de Téhéran et sur l'incident de 1980 au Pérou, en partie du fait de l'intérêt américain pour ces cas qui a conduit à l'établissement de rapports de la part des agences de renseignement. On peut supposer que les cas de Jafari et de Santa María ont dû être d'un intérêt particulier, non seulement parce que des pilotes avaient entrepris une action militaire contre les ovnis, mais aussi parce qu'ils avaient *interagi* avec eux. Dans les deux cas, il y avait eu un échange d'actions et de *réponses* durant un certain temps, une forme de communication entre un homme vulnérable dans un petit avion et une machine volante inconnue, hautement technologique. Aucun des pilotes ne savait d'où elle venait, ni pourquoi elle était là. Mais pendant ces échanges assez longs, tous deux furent capables de l'observer de près.

L'aspect de sécurité nationale est évident – ou peut-être l'expression sécurité globale serait-elle plus appropriée. Dans leurs tentatives de descendre l'ovni, aucun pilote n'y est parvenu, mais pour des raisons différentes. Santa María a bombardé l'objet d'un tir de barrage d'obus, qui n'a eu absolument aucun effet, mais lors des tentatives suivantes l'objet a bondi vers le haut très rapidement et évité d'essayer davantage de tirs. Dans le cas de Jafari, les mécanismes de mise à feu des missiles ont été désactivés plusieurs fois au moment où il était sur le point de lancer les missiles. Les deux ovnis ont fait une démonstration étrangement similaire : à plusieurs reprises, ils ont évité l'attaque *au tout dernier moment*, alors que les pilotes avaient verrouillé leur cible et étaient prêts à tirer, comme s'ils avaient « su » ou enregistré de quelque façon, l'instant où les pilotes allaient appuyer sur le bouton. Ces échappements au dernier moment semblent trop parfaitement minutés et ont été répétés trop de fois pour être des coïncidences. Ces deux cas sont parmi les meilleures illustrations connues d'une forme de *contrôle intelligent* d'un ovni. Malgré la distance entre eux, les objets semblaient très au fait des actions de l'avion avec lequel ils étaient engagés. Et aucun ovni n'a répliqué ni n'a touché les avions, en dépit de leurs manœuvres agressives. On peut supposer que notre gouvernement a été intéressé par des événements aussi remarquables, malgré ses dénégations. Et il l'a été. Ces documents fascinants divulgués dans le cadre de la loi sur la liberté de l'information nous racontent la véritable histoire.

L'incident iranien de 1976 fut un événement majeur à Téhéran, et même la télévision américaine était sur les lieux. Comme le général Jafari l'a décrit plus haut, le lieutenant-colonel de l'Air Force Olin Mooy avait assisté au débriefing le jour suivant l'incident. C'est Mooy qui a écrit le mémorandum de trois pages au gouvernement américain intitulé « Observation ovni », qui fut classé secret et distribué par télétype de la DIA (Defense Intelligence Agency) au ministère des affaires étrangères (Secretary of State), à la CIA (Central Intelligence

Agency), la NSA (National Security Agency), la Maison Blanche, l'armée de l'Air, l'Armée et la Marine. Ce rapport très inhabituel énumère en détail les informations présentées au briefing auquel participait Jafari, y compris sa description de l'objet primaire et des objets secondaires, plus petits; de la panne des instruments embarqués au moment de sa tentative de faire feu; et de l'atterrissage apparent d'un objet.

Le plus significatif a cependant été l'évaluation incroyable, par la DIA, de la narration descriptive de Mooy, écrite par le colonel de l'Air Force Roland Evans le 12 octobre 1976, qui dit ceci :

Un rapport exceptionnel: ce cas est un classique qui répond à tous les critères nécessaires pour une étude valide des phénomènes ovni.

- L'objet a été vu par des témoins multiples depuis différents lieux (Shemiran, Mehrebad et le dry lake bed) et points de vue (à la fois en l'air et au sol).
- La crédibilité de nombreux témoins était élevée (un général de l'armée de l'Air, des équipages qualifiés et des opérateurs expérimentés de la tour de contrôle).
- Les observations visuelles ont été confirmées par radars.
- Trois avions ont signalé séparément des effets électromagnétiques similaires.
- Il y a eu des effets physiologiques sur certains membres d'équipage (perte de vision nocturne à cause de l'intensité lumineuse de l'objet).
- Les ovnis ont démontré une manœuvrabilité hors du commun.

L'évaluation indique que la fiabilité de l'information a été « confirmée par d'autres sources » et que sa valeur était élevée (définie comme « unique, de circonstance et hautement signi-

ficative»). Elle a été utilisée, ou son utilisation a été prévue, comme « information d'intérêt immédiat ». Cette information de haute valeur et signification concernant un rapport d'ovni exceptionnel qui justifiait une étude plus approfondie du phénomène a été enregistrée comme telle – bien que le *désintéret* du gouvernement américain pour les ovnis et le déni affiché des observations constituaient le schéma public répété dans tant de cas en Amérique, et bien que l'on ait dit au public en 1969 que les ovnis n'étaient pas une préoccupation.

Quatre ans plus tard, notre gouvernement a également enregistré un rapport sur l'incident péruvien impliquant Oscar Santa María. Un « rapport d'information » de la réunion des chefs d'état-major du ministère de la Défense (*DoD: Department of Defense*) a été distribué à presque autant d'agences que le rapport iranien. Intitulé « Ovni observé au Pérou », ce document de juin 1980 fut préparé par le colonel Norman H. Runge qui précisait que sa source était un « officier de l'armée de l'Air péruvienne qui avait observé l'événement... source ayant été considérée comme fiable dans le passé. » Santa María ne connaît pas le nom de cet officier, ne fut interviewé par aucun Américain et se souvient clairement qu'aucun officiel américain n'était présent pendant son briefing. « Nous faisons très attention à protéger nos opérations sensibles et nos procédures militaires », m'a-t-il expliqué dans l'un de nos entretiens téléphoniques depuis son domicile au Pérou.

Malheureusement, le rapport du DoD donne une date erronée pour la rencontre péruvienne : le 9 mai 1980, plutôt que le 11 avril. Santa María pense que l'information a été altérée et que certaines données sont imprécises, car le rapport n'a été établi que deux mois après l'incident. Il y avait apparemment eu des retards dans l'acheminement de cette communication aux Américains.

Le document rapporte que l'ovni a été observé au-dessus de la base et que le commandant de l'Air a fait décoller un SU-22. « La FAP [Armée de l'Air péruvienne] a essayé

d'intercepter et de détruire l'ovni, mais sans succès,» dit-il. Le pilote «a intercepté le véhicule et fait feu sur lui à très courte distance sans causer de dommages apparents. Le pilote a tenté de faire un deuxième passage sur le véhicule, mais l'ovni a distancé le SU-22.»

Je trouve intéressant que le terme «véhicule» ait été utilisé à plusieurs reprises et de manière interchangeable avec «ovni» tout au long de ce document gouvernemental américain; le terme «objet» est d'habitude le choix officiel, laissant la place à un choix d'explications plus vaste. Un «véhicule» est quelque chose qui est fabriqué dans le but de transporter des personnes ou des choses. Celui-ci, qui reste d'origine inconnue, n'a pas été affecté, inexplicablement, par des obus de gros calibre tirés à faible distance. Considérant qu'il s'agissait d'un véhicule d'origine inconnue, comme cela était dit, avec des capacités que ne possède aucun véhicule de fabrication humaine, le concept de «véhicule» devient alors assez provocant venant d'un colonel de l'Air Force. Que transportait-il, et pourquoi? Il semble qu'il n'y ait eu aucun problème pour admettre officiellement l'existence d'un véritable ovni, dix ans après la fermeture du Projet Livre Bleu, dans la mesure où ce document était classé secret. Dans ce cas, un colonel de l'armée de l'Air américaine reconnaissait l'existence d'un véritable ovni – plutôt inattendu de la part d'une agence gouvernementale qui se moquait publiquement d'une telle notion.

Pour quelque raison, au cours des dernières décennies, il semble y avoir une préférence pour les cas étrangers plutôt que domestiques. Peut-être trouve-t-on un intérêt particulier aux cas militaires impliquant soit des tirs sur des ovnis, soit une prise en chasse par des intercepteurs des forces aériennes, tels que décidés par les autorités en Iran, au Pérou et en Belgique. Ou bien il est plus facile pour notre gouvernement d'explorer les cas d'outremer sans être remarqué et attirer l'attention sur tel cas d'ovni? S'il devait le faire aussi ouvertement, les conclusions de l'Air Force établies à l'époque du



Projet Livre Bleu, et répétées depuis, devraient être abrogées. Manifestement, cela aurait des conséquences que le ministère de la Défense préférerait éviter.

Pourtant, tout en faisant ces rapports classifiés à l'époque, nos officiels étaient bien conscients des efforts des gouvernements étrangers – les pays hôtes dans lesquels ils cherchaient des informations – pour enquêter correctement sur les cas d'observations militaires d'ovnis. Nous avons profité de leurs informations, mais nous n'avons certainement pas suivi leur exemple.

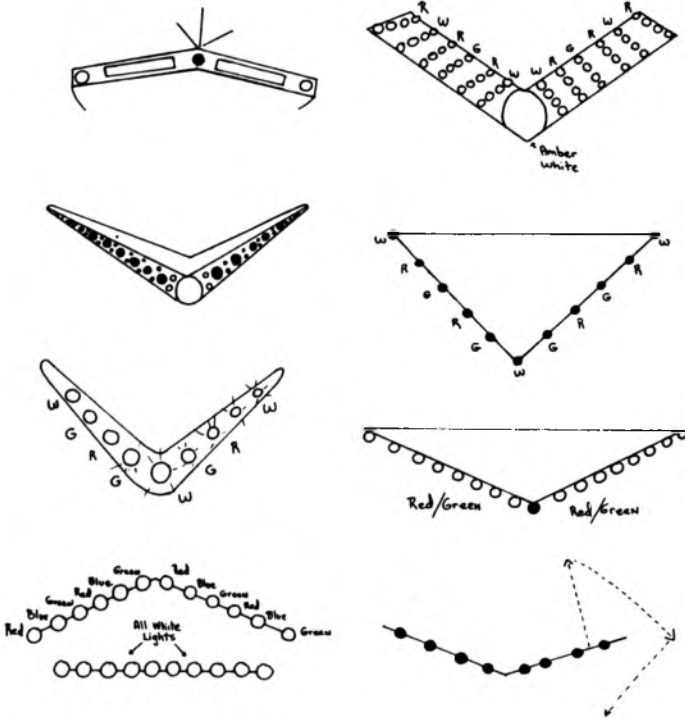
Au lieu d'y contribuer de quelque façon, les officiels américains semblent aimer se promener autour du monde et étudier des cas qui se produisent ailleurs, en trouvant un à l'occasion qui « est un classique répondant à tous les critères nécessaires pour une étude valide des phénomènes ovni », ainsi que le formulait l'évaluation de la DIA. Plutôt que de donner pour objectif à l'armée de l'Air de traiter ouvertement les événements ovni dans le pays, notre gouvernement a obstinément ignoré des observations affectant sans ambiguïté la vie de milliers d'Américains. Simultanément, il a mis en place un système de recueil d'information sur les incidents d'ovnis « à l'intérieur du cadre établi pour les opérations de renseignement et de surveillance », dont il n'aime guère parler. Tout cela devient un peu confus. Mais pour autant que nous autres citoyens soyons concernés, les agences gouvernementales continuent à fournir des explications intenable pour les cas d'ovnis américains, ou à les ignorer purement et simplement, même lorsque des rencontres rapprochées soulèvent des questions de sécurité aérienne et, oui, de sécurité nationale, et alors que nous savons qu'ils s'intéressent aux cas étrangers. Combien de temps encore les autorités vont-elles continuer à brandir la « fiche d'informations » erronée de l'Air Force pour justifier leur comportement irresponsable ?

« Un puissant désir de ne rien faire »

**L**a plupart des Américains ne se doutent pas qu'il n'y a pas si longtemps, alors que notre gouvernement engrangeait tranquillement des rapports sur des cas d'outremer, une vague d'ovnis spectaculaire se déroulait sur le territoire américain. Le spectacle de cette vague était aussi impressionnant que celui de Belgique, et les grands engins, volant à faible altitude, ressemblaient sur plusieurs points à ceux observés dans ce pays. Trois ans seulement après que les détails sur l'incident de 1980 au Pérou aient été distribués aux agences gouvernementales américaines, la « vague de la vallée de l'Hudson » a commencé au nord de l'État de New York et dans une partie du Connecticut. Elle a duré quelques années et, après qu'elle se soit éteinte complètement, notre gouvernement a classé un nouveau document secret sur la vague belge de 1990. Mais aucun officiel n'a fait d'enquête sur quelque chose qui s'était passé ici entre ces deux autres événements, bien que « nos » propres ovnis aient été vus par des milliers de citoyens américains. Aucun document officiel américain n'a été enregistré sur les événements de la vallée de l'Hudson – du moins pour autant que nous le sachions.

Pourtant, sa ressemblance avec la vague belge était remarquable. Entamée en décembre 1982, la vague américaine a elle aussi duré plusieurs années, avec un pic sur une période de deux ans, et a également impliqué des visites répétées de grands objets silencieux, parfois plus d'un à la fois, volant lentement à basse altitude, avec des lumières très brillantes. Des groupes de personnes les ont observés, souvent à faible

distance ou directement en dessous, et certains ont dit avoir vu une structure sombre, solide, derrière ces lumières. Beaucoup d'entre eux, alors qu'ils conduisaient sur la Taconic Parkway ou se promenaient dans les méandres de petites routes, se sont arrêtés pour avoir une meilleure vue des ovnis, cependant que d'autres ont vu les objets en promenant leurs chiens ou en faisant du jogging le long des lacs et des réservoirs. Des témoins ont rapporté que ces structures semblaient aussi vastes que des terrains de football et étaient capables de s'éloigner à une vitesse incroyable à partir d'une position stationnaire. Comme c'est fréquemment le cas pour les ovnis, ils étaient silencieux ou émettaient seulement un faible bourdonnement.



*Copie d'artiste de dessins faits par des témoins indépendants dans divers lieux des États de New York et du Connecticut en 1983 et 1984, qui ont été réduits et ajustés à la même échelle. Collection Phil Imbrogno.*

Les ovnis de la vallée de l'Hudson, comme ceux de Belgique, n'ont manifesté aucune agressivité ou comportement hostile. En fait, de façon similaire, les témoins les plus téméraires ont fait des appels de phares en direction des objets et reçu des flashes en retour. Cette vague a également comporté des observations simultanées par des officiers de police. À Danbury dans le Connecticut, la police a commencé à plaisanter sur les appels de témoins avant d'être brutalement réveillée, tout comme la réaction initiale des policiers belges. Plus tard, une douzaine d'officiers de ce département de police à lui seul ont fait leurs propres observations. Des itinéraires ont pu être déterminés grâce au Volume de témoignages provenant de divers lieux en un court laps de temps, et des cartes ont pu être tracées, à l'instar de ce qui allait se passer plus tard en Belgique.

De façon similaire, quelques photos de nuit et vidéos ont été prises dans l'état de New York et analysées par divers laboratoires.

Bien que les résidents de la vallée de l'Hudson aient surtout signalé des objets en forme de delta ou de V et que les Belges aient vu surtout des triangles, la lecture des nombreux témoignages de ces deux événements révèle de frappantes similitudes de comportement de la part des appareils. Le phénomène étrange et hautement inhabituel des « boules de lumière rouges » rapporté par quatre policiers belges également a fait son apparition dans le nord de l'État de New York. Au cours de la première nuit, spectaculaire, de la vague belge en 1989, deux binômes de policiers dans deux lieux différents ont vu des boules de lumière rouge sortir d'un faisceau émis par un appareil en vol stationnaire, avant de retourner à l'ovni – un détail rare observé à très faible distance. Heinrich Nicoll, l'un des policiers qui a assisté à ce spectacle, l'a interprété comme étant une sorte de sonde. Dans une interview, il a expliqué que « la boule continuait à aller et venir, comme si elle essayait de mesurer quelque chose. »

Durant la vague de la vallée de l'Hudson, David Athens, chef des pompiers de New Fairfield dans le Connecticut, se trouvait dehors en train de parler avec un officier de police en juillet 1984, lorsqu'ils ont tous deux vu une rangée de lumières disposées en cercle. «Je dirais que c'était quelque chose fait de main d'homme sauf que deux de ces lumières se sont détachées du groupe vers le bas et sont parties dans une autre direction derrière les montagnes. L'une est revenue et l'autre pas», a raconté Athens.

Jim Cooke, un ingénieur biomédical, a été choqué de découvrir un objet triangulaire en vol stationnaire guère plus de cinq mètres au-dessus de l'eau du réservoir de Croton Falls, tard un soir d'octobre 1983, alors qu'il rentrait chez lui en voiture. Il est sorti de sa voiture et l'a observé depuis le bord de l'eau. «Quelque chose est sorti du dessous de l'objet, un faisceau de lumière rouge ou quelque chose de solide qui rougeoyait – je ne sais vraiment pas ce que c'était. Mais il semblait tester l'eau», a-t-il raconté. Selon Cooke, l'objet s'est déplacé lentement au-dessus du réservoir et à chaque arrêt la «sonde rouge» interagissait avec l'eau puis se rétractait. Tout comme l'appareil belge qui a montré pratiquement la même chose, celui-là était triangulaire. La description d'Heinrich Nicoll est remarquablement semblable à celle de Cooke. Il a également été témoin du phénomène au-dessus d'un plan d'eau et l'a lui aussi interprété comme étant une sorte de sonde. Nous ne connaissons peut-être jamais la raison d'être de cette étrange extension de l'ovni, mais cela suggère que des objets très semblables ont pu visiter ces deux lieux dans les années 80.

En dépit de similitudes intrigantes, une différence majeure est à relever entre les événements du nord de l'état de New York et ceux de Belgique – non pas dans les détails de ce qui s'est réellement passé mais dans la manière dont ces rencontres rapprochées extraordinaires, répétées année après année, ont été traitées par les autorités – par les personnes chargées de protéger les citoyens et de surveiller les

incursions aériennes non autorisées au-dessus de régions habitées.

Nous devons nous rappeler que la vague de 1989-1990 en Belgique a été traitée rationnellement, ouvertement, et de manière responsable par le gouvernement. L'armée de l'Air belge a été immédiatement mobilisée et d'autres agences, comme la Gendarmerie Nationale (combinant police et armée) et l'équivalent belge de notre FAA, ont également coopéré dans le cadre d'une mobilisation pour tenter d'identifier ces objets. Les forces aériennes ont non seulement été attentives, mais également actives dans leurs investigations, essayant de repérer des engins sur des systèmes de radars multiples, faisant décoller des F-16 pour tenter d'en intercepter un en trois occasions, puis tenant une conférence de presse pour expliquer tout cela au public. De plus, l'armée de l'Air belge a rendu disponibles toutes ses données et ressources, y compris celles provenant de stations radar et même d'avions, à un groupe de scientifiques civils très compétents qui ont mis en ordre les données, interviewé des témoins et conservé des archives détaillées. Tous ces développements importants ont été couverts par les médias européens, et quelques reportages ont également été diffusés aux États-Unis. Au bout du compte, le gouvernement belge n'a pas caché d'information, ni fourni de fausses explications, et n'a pas ridiculisé pas les témoins. En fait, nous savons que le colonel Wilfried de Brouwer, chargé de l'enquête pour les forces aériennes, a dit la vérité au public. Beaucoup de choses ont été apprises, sauf la plus importante : l'origine et l'objectif de ces engins eux-mêmes.

Aux États-Unis cependant, notre vague d'ovnis n'a pas été traitée du tout. Rien n'a été entrepris, par aucune branche du gouvernement. Il n'y a eu aucune mobilisation nationale, ni au niveau d'un État. Aucun F-16 de l'Air Force n'a décollé (du moins à la connaissance du public). Aucune tentative n'a été faite de capter les objets au radar. Pas plus qu'il n'y a eu de partenariat avec aucune organisation de recherche amé-

ricaine connue pour collecter des rapports, bien que de tels groupes de scientifiques qualifiés aient été prêts et en attente. Aucun laboratoire gouvernemental n'a analysé de photos. Aucun organe gouvernemental n'a convoqué de conférence de presse pour fournir des données de l'Air Force à un public très demandeur d'information. Les médias locaux ont assuré une large couverture sur les lieux où des événements se produisaient et devenaient partie intégrante de la vie des habitants, mais puisqu'aucun officiel hormis les policiers locaux ne s'était engagé, la couverture nationale a été minimale.

Pressée par des appels de personnes inquiètes, la FAA a dit aux témoins qu'ils avaient vu autre chose que ce qu'ils avaient vu – des choses reconnaissables qui font beaucoup de bruit, telles que des avions en formation ou des hélicoptères. De nombreux facteurs rendaient ces explications intenable, les plus évidents étant que les engins étaient parfois en vol stationnaire ou se déplaçaient plus lentement que ne pourrait le faire un avion, souvent à très basse altitude, et étaient habituellement silencieux. Des hélicoptères à basse altitude ou un groupe d'avions en formation sont notoirement bruyants. De même, en plusieurs occasions un ovni était observé alors qu'aucun avion ou ballon ne se trouvait en l'air, comme cela était confirmé par l'aéroport le plus proche. Les témoins ont parfois distingué une structure massive et solide autour des lumières, occultant le ciel derrière elle et se distinguant facilement d'un avion conventionnel. En 1984, par exemple, six gardes de sécurité de la centrale nucléaire d'Indian Point ont vu un ovni survoler le réacteur à environ cent mètres d'altitude, dans un espace aérien réservé. Deux gardes ont dit aux enquêteurs que c'était un objet solide, plus grand qu'un terrain de football.

Pourtant, l'indifférence du gouvernement n'a jamais changé, même si ce que beaucoup ont appelé les « boomerangs du comté du Westchester » ont fait des allées et venues pendant quatre ans au-dessus de la vallée de l'Hudson et des parties du Connecticut, exhibant une rangée de lumières

colorées qui clignotait parfois en s'approchant des gens. Les témoins étaient livrés à eux-mêmes face à de tels événements, qui en préoccupaient certains, en effrayaient d'autres et impressionnaient presque tout le monde; mais aucune directive officielle n'indiquait ce qu'il convenait de faire. Les commissariats de police dans les États de New York et du Connecticut étaient inondés d'appels, mais comment de petites unités pouvaient-elles y répondre? Elles n'étaient tout simplement pas préparées ni équipées pour traiter ce genre de chose, hormis enregistrer les témoignages, dont certains de leurs propres officiers. Des embouteillages se sont produits sur la route 84, un axe routier majeur, alors que les conducteurs observaient le ciel. Et les aéroports locaux ont simplement répondu aux appels qu'ils n'avaient rien sur les radars et ne pouvaient confirmer les observations. Les communautés ont été laissées sans assistance alors qu'elles essayaient de comprendre quelque chose à ces événements stupéfiants, et la plus grande partie du public américain n'en a jamais entendu parler.

Comment quelque chose d'aussi monumental que les observations de la vallée de l'Hudson, répétées année après année, a-t-il pu être ignoré par notre gouvernement et balayé sous le tapis? Cette indifférence est tellement stupéfiante qu'on pourrait même se demander si ces événements se sont véritablement produits. Beaucoup se demanderaient comment tout cela a-t-il pu *vraiment* avoir lieu alors qu'ils n'en ont jamais entendu parler? Et pourquoi n'ont-ils pas non plus entendu parler de la vague Belge, ni de toute autre observation crédible d'ovni si des milliers de témoins ont réellement été impliqués? Cette situation déconcertante, amenant à se demander légitimement si les ovnis existent vraiment, constitue l'une des raisons premières pour lesquelles des Américains intelligents et bien informés ne « croient pas » aux ovnis. Et pour de bonnes raisons. Une conclusion rationnelle consiste en effet à penser que si cela avait vraiment eu lieu, nous serions tous au courant.



Si le Projet Livre Bleu de l'Air Force avait toujours été en activité à l'époque de ces observations dans l'État de New York, elles *auraient* fait l'objet d'enquêtes officielles, même si cela n'aurait probablement pas été au niveau que nous souhaitions. Il aurait été plus difficile pour l'Air Force de livrer rapidement des explications douteuses à ces événements qui se sont produit de façon répétée et à faible distance. Heureusement, le principal conseiller scientifique du Projet Livre Bleu au cours de ses vingt années d'existence était toujours un enquêteur actif au milieu des années 80 et n'a pas manqué de prêter attention aux observations du nord de l'État de New York. Bien qu'il ne soit plus associé formellement au gouvernement américain, le Dr J. Allen Hynek a commencé à enquêter sur la vallée de l'Hudson en 1984. À cette époque, il était largement considéré comme la plus haute autorité au monde sur les ovnis ainsi qu'un porte-parole éminent sur le sujet pour le public américain. Ces observations ont été le dernier dossier de sa vie – il est décédé en 1986 – et il a consacré beaucoup d'énergie à affronter l'indifférence choquante des officiels gouvernementaux américains à l'égard des visites répétées et bien documentées d'un phénomène de cette nature. L'apathie gouvernementale, a-t-il compris, est bien ce qui a empêché cette histoire d'exploser dans les médias nationaux.

Bien qu'il ait été au premier plan de nombreuses enquêtes ovni pendant plus de trois décennies, la vague continue de la vallée de l'Hudson semble avoir à la fois stupéfait et impressionné Hynek plus que toute autre chose. Rien de semblable ne s'était encore produit en Amérique. Dans un essai de 1985, il a décrit « des centaines d'habitants de zones suburbaines, actifs professionnellement et aisés », dont lui et d'autres enquêteurs ont enregistré les déclarations au magnétophone, qui étaient « stupéfaits, saisis d'effroi et souvent effrayés » par ces observations bizarres. Alors qu'il survolait la Taconic Parkway ou passait à basse altitude au-dessus des rues et des maisons, « un objet parfaitement étrange et éventuellement

menaçant» constituait un risque sérieux qui aurait dû préoccuper la FAA, écrivait-il. Pour les scientifiques, ces événements auraient dû présenter un intérêt majeur, et la police comme les médias étaient largement inconséquents dans leur apathie et leur indifférence en gardant tout cela ignoré du grand public.

Pour comprendre comment de telles choses ont pu se produire sans que nous le sachions, il faut examiner l'inaction totale de ceux qui occupaient des postes de responsabilité. «C'était comme si une maladie avait plongé tous ceux qui y étaient confrontés, à l'exception des témoins, dans une stupeur mortelle», notait Hynek avec humour. «Dans l'histoire des observations de boomerangs, la FAA, les médias, les scientifiques, les politiciens et les militaires ont tous à un moment donné touché du doigt le mystère, mais alors, il semble que l'apathie l'ait emporté, sapant toute motivation, et a fait place à un puissant désir de ne rien faire».

Comme beaucoup aujourd'hui, Hynek a voulu savoir comment et pourquoi une inaction si choquante était intervenue. Lui-même avait été un sceptique convaincu en matière d'ovnis lorsqu'il avait été embauché par l'Air Force, et s'était souvent moqué avec ses collègues scientifiques des personnes qui disaient en avoir observés. Bien qu'il se soit dans un premier temps attelé à montrer qu'il n'y avait rien dans ces «absurdités», il a subi une transformation graduelle au cours de sa longue mission gouvernementale. Alors qu'il enquêtait sur des centaines de cas d'ovnis et interviewait d'innombrables témoins crédibles, il en est venu à admettre qu'un phénomène réel, physique, *était* bien impliqué, et qu'il était très mystérieux. Il le décrivait ainsi en 1977 :

*«J'avais débuté comme un "négateur" affiché, me faisant une joie de réduire en miettes ce qui semblait à première vue des cas déconcertants. J'étais l'ennemi juré de ces "groupes de passionnés de soucoupes volantes" qui désiraient ardemment que les ovnis soient interplanétaires. Ma propre*

*connaissance de ces groupes provenait presque uniquement de ce que j'avais entendu dire par le personnel de Livre Bleu : ils étaient tous des "cinglés et des rêveurs".*

*Ma transformation a été graduelle mais, vers la fin des années 60 elle était complète. Aujourd'hui, je ne passerais pas un instant de plus sur la question des ovnis si je ne pensais pas sérieusement que le phénomène ovni est réel, et que des efforts pour l'étudier et le comprendre, et peut-être finalement le résoudre, pourraient avoir un effet profond – voire constituer le tremplin d'un nouveau regard de l'humanité sur l'univers. »*

En 1985, cet enquêteur dévoué s'est trouvé confronté à une manifestation extrême d'un phénomène américain particulier connu comme le tabou des ovnis – le refus systématique, profondément ancré, d'admettre que puisse exister quelque chose d'aussi contraire à ce que nous considérons comme « normal », et donc inacceptable pour notre vision du monde, quelles que soient les preuves en sa faveur. Dans ce cas, Hynek a observé que le tabou est si puissant qu'il peut réduire à néant les devoirs de groupes ou d'individus par ailleurs hautement responsables et occupant des postes élevés. Il a lutté pour trouver une réponse fondamentale à ce dilemme.

Hynek a noté que la vision de ces boomerangs d'un autre monde dans le comté de Westchester avait engendré du stress, des traumatismes et de la peur parmi les témoins. Ils n'avaient eu aucune réponse, ne se sentaient pas protégés par leur gouvernement et beaucoup ne voulaient pas se manifester publiquement sur ces événements de peur d'être tournés en ridicule. La conviction collective voulant que ce genre d'événement ne puisse tout simplement pas se produire était profondément enracinée dans l'esprit des gens, tels que les policiers qui avaient recueilli des témoignages sans avoir rien vu eux-mêmes. Le seul moyen d'en sortir était de cataloguer les témoins en tant que « cinglés ». Et pourtant, des milliers de personnes avaient vraiment vu ces objets. Ils faisaient face

à une énigme car ils *savaient* que ces événements *avaient eu lieu*, comme d'autres personnes de la zone qui connaissaient les témoins ou étaient informés de ces observations par des sources de confiance, telles que des journaux locaux. Ces personnes pouvaient-elles toutes mentir ou se tromper? Ou se pouvait-il qu'il y ait quelque chose de plus vaste, de plus profondément enfoui, qui empêchait les officiels gouvernementaux d'entendre réellement ces récits, de les accepter comme vrais et d'enquêter en conséquence?

Hynek a postulé que notre psyché, dans son incapacité à accepter quelque chose d'aussi révolutionnaire que l'existence de ces appareils inconcevables, évacue le problème en totalité. La réalité impossible « surchauffe les circuits mentaux humains et fait sauter les plombs selon un mécanisme protecteur de l'esprit... Quand un point de rupture collectif est atteint, l'esprit doit ouvertement récuser les preuves patentes fournies par les sens. Il ne peut plus intégrer ces preuves dans ses limites classiques. » Il a conclu qu'au vu de la nature totalement étrange, choquante et même traumatisante d'un tel événement, il n'y a plus d'énergie pour agir, comme si chacun avait ses batteries à plat. Cette dynamique peut affecter globalement des groupes de personnes et ceux qui avaient des responsabilités n'étaient pas à l'abri de ces effets paralysants. « Avec l'apathie vient la capacité d'accepter même les explications les plus ineptes – tout et n'importe quoi – pour parer à la nécessité de penser l'impensable » écrivait Hynek.

Cela n'explique peut-être pas tout, mais touche à la nature profonde du tabou sur les ovnis, qui réussit à nous laisser dans le noir sur des événements qui se produisent dans notre propre arrière-cour. Ce phénomène en premier lieu psychologique, qui fut mis en branle par le Panel Robertson dans les années 50, opère ici avec une force et une ténacité beaucoup plus grandes que dans d'autres pays. Il a justifié la gestion inappropriée de notre agence de l'Air Force, le Projet Livre Bleu, jusqu'à ce qu'il soit finalement clôturé. Alors, le tabou est devenu intégré et accepté, affectant tous les niveaux du

gouvernement. Il est encore difficile de croire que les événements de la vallée de l'Hudson ont été simplement évacués, sans être remarqués par la plupart d'entre nous – mais c'est bien ce qui s'est passé. Bien sûr, si notre gouvernement avait réagi de la même façon que le gouvernement belge quand ce pays fut touché par une vague similaire, tout serait différent. Et encore plus important, si nous avions créé une agence semblable à celle de la France, consacrée à la recherche pour elle-même, une connaissance encore plus grande aurait pu être acquise. Le Royaume-Uni, notre plus proche allié, avait un bureau en place pour recevoir les rapports d'ovnis à l'époque de la vague de la Vallée de l'Hudson, et il aurait enquêté. Le gouvernement américain, tout en étant responsable d'un territoire énorme en comparaison avec la France, la Belgique, ou le Royaume-Uni, paraît opérer à l'extrême de sa capacité à fermer les yeux sur les ovnis.

## CHAPITRE 18

### Les vrais X-Files

Par Nick Pope

*Le ministère britannique de la Défense a mis en place son bureau d'enquêtes sur les ovnis dans les années 50, à peu près à la même époque où les États-Unis lançaient le Projet Livre Bleu. Cependant, les Britanniques ont poursuivi leurs investigations beaucoup, beaucoup plus longtemps. Nick Pope fut l'homme nommé à la tête de ce programme gouvernemental sur les ovnis, de 1991 à 1994. Sa perception de ce phénomène a radicalement changé durant ses années d'enquêtes intensives sur les ovnis et d'accès à des informations « de l'intérieur » du gouvernement. À l'instar des autres contributeurs de ce livre, il aimerait voir plus d'implication de la part des officiels et services de renseignement américains.*

*Pope est devenu l'un des anciens officiels gouvernementaux les plus actifs à s'exprimer sur cette question, sollicité par les médias du monde entier en tant qu'expert majeur. Il combine un esprit analytique affûté avec un vif intérêt pour le phénomène ovni, tous deux relevés d'un sens de l'humour typiquement britannique. Il est un exemple supplémentaire des nombreux officiels et officiers militaires qui, à mesure qu'ils se familiarisaient avec les enquêtes presque par accident, ont bandé leurs muscles sceptiques pour se retrouver absorbés par la force inattendue des preuves qu'ils avaient pensé initialement pouvoir réfuter. Nick Pope a eu accès à des dossiers classifiés et autres informations hautement sensibles qu'il n'est pas libre de partager, ce qui rend ses*

*intuitions et convictions encore plus intrigantes. Toujours impliqué dans ce domaine sur une base semi-officielle, il a travaillé récemment avec les Archives nationales britanniques en tant que consultant pour un programme continu de déclassification et de divulgation des archives du MoD (Ministère de la Défense) sur les ovnis.*

J'ai travaillé pour le Ministère de la Défense pendant vingt-et-un ans, à partir de 1985. À l'époque, la politique était de muter les gens tous les deux ou trois ans – soit pour un simple changement de poste, soit pour une promotion – de sorte que chacun puisse acquérir de l'expérience dans une grande variété d'activités : politique, opérations, personnel, finance, etc. J'avais déjà occupé deux ou trois postes différents et, au début des années 90, je travaillais dans une division appelée Secrétariat (*Air Staff*), et j'avais été détaché à la salle d'opérations de l'Air Force, au Centre d'Opérations Conjointes. J'y travaillais à la préparation de la première guerre du Golfe, pendant la guerre elle-même, et après le conflit en tant qu'informateur, préparant les éléments pour les briefings quotidiens importants des ministres et des chefs de service. Mon travail était de rassembler les données brutes sur les opérations de la Royal Air Force (RAF), sélectionner les points importants que les responsables seniors avaient besoin de savoir : détails sur les pertes et les victimes, cibles attaquées, évaluation des dégâts infligés, etc. C'est à cette période que l'on m'a abordé en 1991 pour me demander si je serais intéressé, à l'issue de mes fonctions au Joint Operations Centre, par les investigations sur les ovnis – un poste placé dans une partie de la division. J'ai accepté l'invitation même si je ne savais pas grand-chose sur le sujet et que je ne « croyais » certainement pas aux ovnis. Ainsi, bien qu'ayant l'esprit ouvert dans toutes mes enquêtes, j'étais au départ largement sceptique.

Le MoD s'intéressait au phénomène ovni depuis le début des années 50 et avait recueilli plus de 12 000 rapports

d'observations à cette date. Pendant tout ce temps, les objectifs n'avaient guère changé. En 1950, le MoD avait mis en place un groupe secret, le « Flying Saucer Working Party » (Groupe de travail sur les soucoupes volantes), composé de spécialistes du renseignement scientifique et militaire pour enquêter et conduire des évaluations sur les nombreuses observations d'ovnis rapportées dans les médias. En 1951, le groupe a recommandé qu'il soit mis fin aux investigations, « à moins que, et jusqu'à ce que des preuves matérielles deviennent disponibles. » Mais cette politique s'est inversée quelques années plus tard à la suite d'une série d'observations de haut niveau impliquant des militaires. Deux divisions du ministère de l'Air – S6, une division civile de secrétariat à l'Air Staff, et la DDI (Tech), une division de renseignement technique – se sont alors impliquées activement dans les enquêtes sur les observations d'ovnis en recherchant s'il existait des éléments suggérant une menace pour le Royaume-Uni.

Cette politique était toujours en place lorsque je suis arrivé à bord dans les années 90. Les observations d'ovnis devaient être enquêtées pour voir s'il se trouvait des indices significatifs relatifs à la défense, quelque menace pour la défense du Royaume-Uni, ou des informations qui pourraient nous être utiles au plan scientifique ou militaire. Le fait de disposer d'un projet ovni n'implique nullement une croyance gouvernementale dans des visites extraterrestres. Cela reflète seulement le fait que nous gardons un œil attentif sur notre espace aérien et voulons connaître tout ce qui opère dans la Zone de Défense Aérienne du Royaume-Uni. Beaucoup d'autres pays ont entrepris des efforts de recherche similaires.

J'ai donc eu accès à tous les dossiers antérieurs d'ovnis, dont certains avaient été hautement classifiés, et je devais donc évaluer une vaste quantité de données archivées. Cela m'a permis d'entreprendre divers projets de recherche, essayer d'identifier des tendances, etc. Mais le pain quotidien de ce travail consistait à enquêter sur les nouvelles observa-



tions qui étaient rapportées quasiment quotidiennement. Nous recevions alors 200 à 300 rapports par an.

La méthodologie d'une investigation est assez standardisée. Tout d'abord, on interviewe les témoins pour obtenir le plus d'informations possibles sur l'observation: date, heure, lieu de l'observation, description de l'objet, de sa vitesse, de son altitude, etc. Ensuite, on essaie de corrélérer l'observation avec une activité aérienne connue telle que des vols civils, des exercices militaires, ou des lancers de ballons météo. Nous pouvions vérifier auprès de l'Observatoire Royal de Greenwich si des phénomènes astronomiques tels que des météores ou des boules de feu pouvaient expliquer ce qui avait été observé. Nous pouvions vérifier si des ovnis observés visuellement avaient été suivis au radar. Si nous avions une photo ou une vidéo, nous pouvions obtenir de divers spécialistes du MoD d'améliorer et d'analyser les images. Nous pouvions également nous mettre en relation avec les équipes du Système d'alerte précoce des missiles balistiques de la base Fylingdales de la RAF, où se trouvent des radars de repérage spatial. Enfin, pour de nombreuses questions scientifiques et techniques, nous pouvions compter sur le *Staff* du Renseignement de la Défense, bien qu'il s'agisse d'un point que je ne peux évoquer en détail.

Après enquête, environ 80 pour cent des observations d'ovnis pouvaient être expliquées comme des erreurs d'identification de choses ordinaires, telles que des lumières d'avion, des satellites, des ballons, des ballons météo ou des planètes. Dans environ 15 pour cent des cas, nous n'avions pas assez d'informations pour parvenir à une conclusion ferme. Les 5 pour cent restants semblaient défier toute explication conventionnelle. Les types de cas qui entraient dans cette catégorie incluaient des incidents ovni impliquant des témoins multiples, ou bien des témoins qui étaient des observateurs entraînés tels que des officiers de police ou des personnels militaires; des observations de pilotes civils ou militaires; des observations étayées par des documents photographiques

ou vidéo, pour lesquels les analyses techniques ne trouvaient aucun signe de manipulation; des observations suivies au radar et des observations impliquant des engins structurés apparemment capables de vitesses et de manœuvres bien au-delà de nos aéronefs même les plus avancés.

De façon générale, puisque mes prérogatives limitaient mes enquêtes aux observations dans la zone de défense aérienne du Royaume-Uni, je n'ai pas été en contact avec d'autres pays sur cette question. Cependant, en certaines occasions nous avons abordé des questions sur le phénomène en général ou sur des observations spécifiques avec d'autres pays, par l'intermédiaire des ambassades britanniques concernées. J'ai aussi rencontré à titre personnel des officiels d'autres pays qui ont été en charge d'un travail gouvernemental sur ce sujet, tels que Jacques Patenet de l'unité française CNES/GEIPAN, et le colonel Aldo Olivero des forces aériennes italiennes. Au cours de ces discussions, il est clairement apparu que nos termes de référence et nos méthodologies étaient largement similaires, de même que nos conclusions.

## **L'incident de Cosford**

Les 30 et 31 mars 1993, une série d'observations d'ovnis au Royaume-Uni a impliqué plus de cent témoins dont beaucoup étaient des officiers de police et des personnels militaires. L'ovni a volé à la verticale de deux bases aériennes militaires. Ce qui suit est l'histoire extraordinaire de ce qui fut appelé l'incident de Cosford.

La première observation a eu lieu le 30 mars vers 20 h 30 dans le Somerset. Elle fut suivie d'une observation vers 21 h dans les Quantock Hills. Le témoin était un officier de police qui, avec un groupe de scouts, a vu un appareil qu'il a décrit comme ressemblant à « deux Concordes volant l'un à côté de l'autre et accolés. » Les témoignages sont arrivés à un rythme effréné et lorsque je suis arrivé au bureau le lendemain matin, j'en recevais un flot continu. J'ai vite compris que j'avais un événement ovni majeur sur les bras.

L'un des témoignages les plus intéressants est venu d'un citoyen de Rugely, Staffordshire, qui a signalé un ovni dont il avait estimé le diamètre à 200 mètres. Lui et d'autres membres de sa famille m'ont raconté comment ils avaient poursuivi l'ovni dans leur voiture et étaient arrivés très près de lui, croyant qu'il avait atterri dans un champ à proximité. Lorsqu'ils sont arrivés à cet endroit quelques secondes plus tard, il n'y avait rien à voir. De nombreuses descriptions mentionnaient un appareil de forme triangulaire ou des lumières perçues comme situées sur la partie inférieure d'un tel appareil. En fait, selon une coïncidence apparente, ces observations ont eu lieu trois ans jour pour jour après la fameuse vague d'observations en Belgique qui avait conduit à l'envoi de trois chasseurs F-16 pour intercepter des ovnis repérés au radar.

L'ovni britannique a été observé par une patrouille de la police de l'air basée à la station RAF de Cosford, à 240 km au nord-ouest de Londres. Leur rapport de police officiel (classé *Confidentiel Police*) disait que l'ovni était passé au-dessus de la base «à grande vitesse... à une altitude d'environ 300 m. Il mentionnait deux lumières blanches avec une faible lueur rouge à l'arrière et aucun bruit de moteur. Le rapport de la police de l'air contenait aussi des détails d'observations civiles d'ovni qu'ils avaient recueillies en contactant d'autres bases militaires, les aéroports civils et la police locale.

Plus tard cette même nuit, l'officier météo de la RAF à Shawbury – la base d'entraînement avancé des équipages d'hélicoptères, contrôleurs de trafic aérien et personnels d'opérations de vol pour les trois armes du Royaume-Uni, a vu l'ovni. Il m'a décrit la façon dont il s'était déplacé lentement à travers la campagne en direction de la base, à une vitesse qui n'excédait pas 40 à 60 km/h. Il a vu l'appareil diriger vers le sol un mince faisceau de lumière (comme un laser) et cette lumière balayer le terrain d'avant en arrière au-delà de la clôture du périmètre, comme si elle cherchait quelque chose. Il a entendu un bourdonnement désagréable à basse fréquence

provenant de l'objet et expliqué qu'il pouvait le ressentir aussi bien que l'entendre – comme s'il était face à haut-parleur diffusant de puissantes fréquentes basses. Il a estimé la taille de l'appareil entre celle d'un avion de transport C-130 Hercules et d'un Boeing 747. Il m'a dit que le faisceau de lumière s'était alors rétracté d'une manière inhabituelle et que l'appareil avait soudain accéléré vers l'horizon de façon incomparablement plus rapide qu'un avion militaire. Je me trouvais face à un officier expérimenté de la Royal Air Force, qui voyait régulièrement voler des avions et des hélicoptères, et qui me parlait de quelque chose d'entièrement différent de tout ce qu'il avait vu dans sa vie. La ligne politique du MoD disant que les ovnis sont « sans signification pour la Défense » était sérieusement ébranlée. Je me demandais ce que j'étais censé lui dire – « Ne vous inquiétez pas, c'était sans doute un ballon météo » ?

Pour de nombreuses raisons, les ovnis sont notoirement peu signalés. Les deux principaux facteurs sont la peur de ne pas être cru et/ou d'être ridiculisé, et le fait que de nombreuses personnes ne savent pas qui contacter pour donner des détails sur leurs observations. Bien des directives existaient pour que les témoignages recueillis par les bases militaires, aéroports civils et bureaux de police soient adressés au MoD pour investigation, ce système national de transmission ne fonctionnait pas toujours. Le dossier relatif à l'incident d'ovni des 30-31 mars 1993, montre clairement qu'il y a eu beaucoup plus d'observations qu'il n'en a été signalé au département. Une remarque anodine au milieu d'un rapport de police à propos d'une observation à Liskeard, en Cornouailles, disait que l'objet avait été « vu par d'autres officiers de police dans le Devon et les Cornouailles. » Nous pouvons seulement imaginer combien d'observations ne furent pas signalées cette nuit-là.

Du fait de la similitude entre ces rapports et ceux enregistrés de manière répétée en Belgique en 1989 et 1990, j'ai demandé aux équipes du Renseignement de la Défense de

faire quelques requêtes discrètes auprès des autorités belges, par le canal de l'ambassade britannique à Bruxelles. D'après mes souvenirs, notre attaché de l'air fut en mesure de s'entretenir avec le général De Brouwer et les deux pilotes de F-16. Il était clair que De Brouwer avait conduit une excellente investigation dans des circonstances très difficiles.

À l'instar de De Brouwer, j'ai lancé une enquête détaillée sur les observations de Cosford, la différence principale étant que l'incident de Cosford n'était pas une « vague » mais un événement unique, comme la plupart des cas d'ovnis. J'ai travaillé étroitement avec la RAF, avec des collègues du Staff du Renseignement de la Défense, et du personnel du Système d'alerte précoce des missiles balistiques à la base RAF de Fylingdales. Une des premières choses que j'ai faites a été de demander que les enregistrements radar soient saisis et me soient envoyés au bâtiment principal du MoD à Whitehall. Les données radar ont été recopiées sur des cassettes vidéo VHS standard et sont arrivés peu après. Je les ai regardées avec des spécialistes compétents de la RAF qui m'ont dit qu'il y avait quelques retours radars bizarres, mais qu'ils ne permettaient pas d'en tirer une conclusion. Le radar n'est pas une science exacte et de faux échos peuvent être générés dans certaines circonstances. Plus tard, une évaluation plus formelle des données radar a été réalisée. Malheureusement, l'une des têtes de radar ne fonctionnait pas sur le radar primaire pendant cette période, de sorte que seul le radar secondaire de surveillance des avions était exploitable. Mais à partir de ces données et d'autres recoupements, nous avons été capables de reconstruire une image de l'activité de tous les avions et hélicoptères au-dessus du Royaume-Uni, afin de les prendre en compte dans l'enquête et les éliminer si nécessaire.

Le Système d'alerte précoce des missiles balistiques à la base RAF de Fylingdales, avec ses puissants radars de repérage spatial, constituait une part importante de mes investigations ovni. Les autorités de cette base m'ont rapidement alerté du fait qu'il y avait eu une rentrée dans l'atmosphère

terrestre d'une fusée russe transportant un satellite de communication, Cosmos 2238. Nous avons postulé qu'il s'agissait d'une explication possible à un groupe d'observations ovni qui avaient eu lieu le 31 mars vers 1 h 10 du matin.

Une théorie souvent mise en avant pour expliquer certaines des observations les plus spectaculaires est qu'il pourrait s'agir de prototypes d'avions, de drones, ou d'autres véhicules aériens non répertoriés. Bien sûr, il peut toujours y avoir des vols d'essais de différentes choses que vous ne verrez pas dans les grands shows aériens avant des années, mais ce qu'il faut retenir est que de tels essais ont lieu dans des zones spécifiques, de sorte qu'au moins au sein du gouvernement, nous pouvons faire la différence entre des projets ultra secrets – des programmes classifiés qui ne sont pas reconnus publiquement, tels que le programme d'avion furtif F-117 avant 1988 – et les ovnis.

Malgré cela, une longue controverse a notamment entouré l'Aurora américain, un successeur hypersonique supposé du SR-71 Blackbird, dont certains journalistes et passionnés d'aviation ont supposé qu'il volait dans l'espace aérien du Royaume-Uni à l'insu des autorités britanniques. C'est pourquoi nous avons abordé la question des observations d'ovnis de mars 1993 avec les autorités américaines, par le canal de l'ambassade britannique à Washington. Était-il possible que quelque chose ait dysfonctionné dans le processus normal de survol d'un autre pays, et nos observations d'ovnis pouvaient-elles être attribuées à un prototype américain? La réponse que j'ai reçue – via notre attaché de l'air à l'ambassade britannique de Washington – était extraordinaire. Les Américains avaient eu leurs propres observations de grands ovnis de forme triangulaire et voulaient savoir si la RAF pouvait avoir un tel appareil, éventuellement dans le cadre d'un programme « noir » (ultra secret), capable de se déplacer depuis une situation de vol quasi-stationnaire jusqu'à des vitesses de plusieurs milliers de km/h en un instant. Nous aurions aimé que ce fût le cas! L'aspect intéressant

était que quelqu'un aux États-Unis s'intéressait manifestement toujours aux ovnis, en dépit du désengagement apparent de ce dossier depuis la fermeture de Livre Bleu en 1969.

Étant donné la conclusion du MoD disant que les ovnis « n'avaient pas d'importance pour la Défense », il semble approprié de conclure cette section en citant des documents du MoD qui contredisent cette déclaration classique. Dans un briefing que j'avais préparé pour la direction de la division le 16 avril 1993, après l'investigation de Cosford, j'écrivais :

« Il semble qu'un objet volant non identifié d'origine inconnue ait opéré dans la Zone de Défense Aérienne du Royaume-Uni sans être détecté par radar ; cela semble avoir une importance considérable pour la défense et je recommande que nous poursuivions cette investigation, au sein du MoD ou avec les autorités américaines ».

Mon chef de division était en principe sceptique sur le phénomène ovni, mais en cette occasion il fut d'accord avec ma conclusion. Son mémo du 22 avril 1993 transmis au chef adjoint de l'Air Staff (l'un des plus hauts gradés de la RAF) disait ceci : « En résumé, il semblerait qu'il y ait dans ce cas des éléments de preuve selon lesquels un objet non identifié (ou des objets) d'origine inconnue ait opéré au-dessus du Royaume-Uni. »

C'est vraisemblablement la position la plus proche d'admettre qu'il y a plus en matière d'ovnis que des erreurs d'interprétation ou des canulars que prendra jamais le MoD.

## **L'incident de la forêt de Rendlesham.**

### **Retour sur une affaire classée**

L'incident ovni le plus spectaculaire de Grande-Bretagne s'est produit tard le soir de Noël 1980 et aux premières heures du lendemain, alors que des lumières étranges ont été vues dans la forêt de Rendlesham, près d'Ipswich. Les nombreux témoins étaient principalement des personnels de l'Air Force américaine en poste sur les deux bases jumelles de l'Air Force/OTAN, RAF Bentwaters et RAF Woodbridge, dans le

Suffolk. Bien que les événements aient eu lieu en territoire britannique, ces bases étaient à l'époque opérées par l'U.S. Air Force. La forêt de Rendlesham se trouve entre les deux bases et, étant donné que la Guerre froide était encore vraiment glaciale, une observation d'ovni près de deux des sites militaires les plus sensibles du pays était manifestement d'un grand intérêt.

Au Projet ovni, j'ai eu accès à l'épais dossier du MoD sur cet incident qui, à cette date, n'avait *pas* été divulgué au public. Même l'information la plus élémentaire sur ce cas était extraordinaire, et j'ai décidé de lancer ce que la police appellerait une réouverture d'affaire classée sur l'incident. Il s'agissait essentiellement d'une analyse du dossier du MoD sur le cas afin d'évaluer ce que nous savions et – surtout – ce qui avait échappé aux enquêteurs.

La série d'événements avait commencé aux premières heures du 26 décembre, quand des personnels de garde ont signalé qu'ils voyaient des lumières si brillantes qu'ils craignaient qu'un avion se soit écrasé. Ils ont demandé et obtenu la permission de sortir de la base et d'aller voir. Ils n'ont trouvé aucun avion écrasé – ils ont trouvé un ovni.

La patrouille de trois hommes du 81<sup>e</sup> escadron de police de sécurité – Jim Penniston, John Burroughs et Ed Cabansag – ont vu un petit appareil métallique qui se déplaçait à travers les arbres. Au bout d'un moment, il s'est posé dans une petite clairière. Ils se sont approchés avec précaution et Penniston est arrivé assez près pour voir des inscriptions étranges sur le côté de l'appareil, qu'il a comparées ensuite à des hiéroglyphes égyptiens. Il a fait quelques croquis rapides sur son carnet de notes de police.

Plus tard, du fait de la situation légale et juridique complexe des bases de l'U.S. Air Force au Royaume-Uni, la gendarmerie du Suffolk a été appelée sur le site où l'objet avait semble-t-il atterri. Elle a fait un examen bref et non concluant, avant de quitter les lieux. Mais trois marques (dépressions au sol) étaient bien visibles dans la clairière et formaient, une



fois relevées, un triangle équilatéral. Un compteur Geiger fut utilisé pour contrôler le site et il montra des pics de lecture notables au niveau des dépressions où l'objet – peut-être sur des sortes de pieds – s'était brièvement posé sur Terre.

La nouvelle d'une rencontre avec un ovni s'est rapidement répandue sur le site et est parvenue à l'attention du commandant adjoint de la base, le lieutenant-colonel Charles Halt. Il était sceptique mais a demandé aux témoins d'écrire un rapport officiel, incluant des croquis de ce qu'ils avaient vu. Deux nuits plus tard, Halt participait à une soirée sur la base lorsqu'un jeune aviateur est entré précipitamment et est venu le voir. « Monsieur », s'est-il exclamé, « il est revenu ». Halt était perplexe. « Quoi ? », a-t-il répondu, « Qu'est-ce qui est revenu ? » « L'ovni, Monsieur – l'ovni est revenu. » Halt restait sceptique mais a rassemblé une petite équipe qui s'est rendue dans la forêt pour voir ce qui se passait. Il expliquera plus tard qu'il ne s'attendait pas à voir quoi que ce soit ; selon ses propres mots, il a dit que son intention était de « démonter » (« *debunk* ») toute l'affaire.

Mais il ne l'a jamais fait. Lui aussi a rencontré l'ovni, devenant ainsi l'un des officiers militaires de plus haut rang à parler publiquement d'une observation d'ovni.

Alors que lui et ses hommes étaient à la recherche de l'ovni, leurs radios ont commencé à mal fonctionner et les puissants projecteurs mobiles qu'ils avaient apportés pour illuminer la forêt sont mystérieusement tombés en panne. Un équipement qui n'est pas tombé en panne était le magnétophone portable que le colonel avait pris avec lui pour documenter son investigation. L'enregistrement existe toujours, et l'on peut entendre la tension qui monte dans la voix de Halt et de ses hommes alors que l'ovni s'approche : « Je le vois, moi aussi... Il revient encore... Il vient de ce côté... Il n'y a pas de doute là-dessus... C'est étrange... On dirait un œil qui cligne vers nous... Il nous brûle presque les yeux... Il vient vers nous maintenant... Maintenant nous observons ce qui

semble être un faisceau descendant vers le sol... un objet qui survole encore la base de Woodbridge... éclairant vers le sol.»

À un certain point, la tension dans leurs voix semble se transformer en panique alors que l'ovni s'approche tout près d'eux et projette des faisceaux lumineux juste à côté de Halt et ses hommes. À la suite de ces événements, Halt a écrit un rapport officiel de l'incident et l'a envoyé au ministère de la Défense. Bien qu'intitulé de manière plutôt bénigne «Lumières inexplicables», son rapport décrit l'ovni de la première nuit comme étant «d'apparence métallique et de forme triangulaire... avec une lumière rouge pulsante au sommet et une rangée de lumières bleues en dessous... Les animaux d'une ferme proche se sont agités frénétiquement.» Il a décrit en détail les relevés de radiations effectués sur le site d'atterrissage et a entrepris de décrire sa propre observation.

Le rapport de Halt fut reçu par la même section du Ministère de la Défense où, un peu plus de dix ans plus tard, j'allais passer trois années à faire des recherches et enquêtes sur les observations d'ovnis. Le rapport est arrivé chez mes prédécesseurs qui ont commencé une investigation. Mais ils furent gênés par une erreur cruciale qui allait avoir des conséquences malheureuses. Pour quelque raison – et ce n'était peut-être qu'une simple erreur typographique, le rapport de Charles Halt donnait des dates incorrectes pour l'incident. Aussi, lorsque le MoD a vérifié les enregistrements radar, ils ont regardé aux mauvaises dates.

Rechercher les indices radar est une partie très importante de toute enquête sur les ovnis. Il y a eu de nombreuses et spectaculaires observations d'ovnis au fil des années, dont beaucoup ont été corrélées par radar. Les dossiers complets du MoD sur les ovnis détaillent plusieurs cas de ce type, y compris des cas où des pilotes de la RAF ont rencontré des ovnis et les ont pris en chasse – sans succès, pourrais-je ajouter. En l'absence de toute donnée radar qui aurait pu confirmer la présence d'ovnis dans la forêt de Rendlesham, l'investigation

a été stoppée. Pourtant, comme je l'ai découvert des années plus tard, l'ovni *avait* finalement bien été repéré.

J'ai parlé avec l'ancien opérateur radar Nigel Kerr, qui était en poste à la station RAF de Watson à Noël 1980 et avait reçu un appel de quelqu'un à la base RAF de Bentwaters. La personne qui l'appelait voulait savoir s'il y avait quoi que ce soit d'inhabituel sur l'écran radar. Il avait regardé et, pendant trois ou quatre balayages de l'écran, quelque chose était effectivement apparu directement au-dessus de la base. Puis cela s'était effacé et aucun rapport officiel n'a jamais été fait. Kerr a entendu parler de l'incident de la forêt de Rendlesham seulement dix ans plus tard et s'est rendu compte qu'il avait peut-être eu en main une pièce manquante du puzzle.

À l'époque, cependant, en l'absence apparente de données radar pour vérifier la présence de l'ovni, on peut dire que l'élément de preuve le plus crucial n'a jamais eu de suite : le staff du Renseignement de la Défense avait évalué les relevés de radiation faits sur le site de l'atterrissage et avait jugé qu'ils étaient « significativement plus élevés que la moyenne alentour. » En fait, ils étaient environ sept fois plus élevés que la normale pour la zone concernée.

En réévaluant le cas au cours de mon examen du dossier, j'ai été déçu par ce que j'y ai trouvé. J'ai découvert une série d'autres erreurs fatales qui avaient ruiné la première investigation : pas de protection du site d'atterrissage, pas de recherche avec détecteur de métaux, pas de prélèvement d'échantillons du sol ; retard pour rapporter l'incident au MoD ; échange insuffisant d'information entre le MoD et l'USAF. Si l'investigation avait été menée différemment, nous pourrions en savoir beaucoup plus aujourd'hui sur l'étrange objet qui s'est posé. Alors que le retard et le manque d'échange d'information peuvent être considérés comme des erreurs humaines, la racine du problème était la confusion sur la question de savoir qui, des Britanniques ou des Américains, devait conduire les investigations. Mon opinion est qu'ils avaient tous deux une responsabilité juridique mais que les autorités britanniques

primaient et auraient dû avoir le premier rôle. En toute honnêteté, les difficultés furent aggravées par la nature sans précédent de l'incident. Il n'existait tout simplement pas de procédure standard pour traiter une telle situation. J'ai révérifié l'évaluation des relevés de radiations, cette fois avec le service de protection radiologique de la Défense, et ils ont confirmé l'analyse originale.

J'ai parlé avec les principaux témoins de ce cas complexe en de nombreuses occasions. Je suis convaincu qu'ils étaient sincères et, bien que leurs souvenirs aient pu varier sur certains points, il faut s'attendre à cela étant donné le temps qui a passé et que les événements se sont déroulés sur plusieurs nuits, avec des gens différents impliqués dans des lieux différents. En effet, il serait suspect que tout le monde raconte exactement la même histoire, car selon mon expérience, cela suggérerait une connivence inappropriée entre les témoins.

Mais le simple fait qu'il s'agisse d'un événement avec témoins multiples, impliquant des personnels militaires et des traces physiques, en fait l'un des cas les plus significatifs en matière d'observation d'ovni.

Le regretté amiral cinq étoiles Lord Hill-Norton, ancien chef d'état-major de la Défense britannique (équivalent du président de la réunion des chefs d'état-major aux États-Unis), bien que retraité à l'époque, m'a souvent demandé de l'informer sur le phénomène ovni et de lui fournir des résumés sur le sujet – une tâche redoutable pour un officiel gouvernemental d'échelon intermédiaire. Il a été particulièrement direct sur le cas de la forêt de Rendlesham et pensait fortement que la position du MoD sur cet incident (selon laquelle les événements « n'avaient pas d'importance pour la défense ») était entièrement inacceptable et en contradiction avec les faits. Dans une lettre qu'il a écrite au ministre de la Défense, et dont il m'a transmis une copie, l'amiral résuma ainsi ses conceptions sur ce cas :

« Ma position, exprimée à la fois en privé et publiquement depuis une douzaine d'années ou plus, est qu'il n'y a que deux possibilités, soit :

- a. Une intrusion dans notre espace aérien et un atterrissage d'un appareil non identifié ont eu lieu à Rendlesham, comme on l'a décrit. Ou :
- b. Le commandant adjoint d'une base opérationnelle américaine sur le territoire britannique, dotée d'armes nucléaires, et un grand nombre de soldats sous ses ordres, ont halluciné ou ont menti.

L'une et l'autre de ces possibilités sont d'un "grand intérêt pour le ministre de la Défense", ce qui a été nié de manière répétée, précisément dans ces termes. »

## **Le Projet Condign**

Le 5 mai 2006, en application de la loi britannique sur la Liberté de l'information, analogue dans ses grandes lignes avec la loi FOIA américaine, le Ministère de la Défense a rendu public un rapport classifié sur les ovnis. Beaucoup d'information avait déjà été publiée, à la fois aux Archives Nationales et sur le site internet du Ministère de la Défense, mais la publication de cette étude a été différente et totalement sans précédent. L'étude était classée « Secret, à ne pas diffuser hors du Royaume-Uni (*U.K. Eyes Only*) » et seulement onze exemplaires du rapport avaient été édités. Il comptait plus de 460 pages et avait reçu le nom de code de *Project Condign*. Le travail avait commencé en 1996 et le rapport final ne fut publié qu'en décembre 2000.

De manière intéressante, le calendrier est semblable à celui du Rapport semi-officiel COMETA en France, initié en 1995 et publié en 1999. Il n'y avait pas de lien entre les deux projets, et le haut degré de classification de même que

la nature extrêmement sensible de l'étude britannique interdisait tout échange avec un autre pays.

Le rapport représentait une tentative d'entreprendre une véritable étude scientifique de fond pour examiner tous les éléments accumulés depuis des décennies et parvenir à une opinion définitive sur le phénomène ovni. Mon homologue au Staff du Renseignement de la Défense (DIS), qui était mon principal contact au DIS et ma porte d'entrée dans cette organisation secrète, en avait discuté avec moi pour la première fois en 1993. Tout comme moi, il semblait intrigué par certains cas d'ovnis dans nos dossiers et nos discussions sur l'aérodynamique des ovnis et les systèmes de propulsion ressemblaient à un script de *Star Trek*. Rien n'était dit ouvertement, mais lorsque les explications conventionnelles aux cas d'ovnis les plus convaincants étaient éliminées, nos doigts pointaient de manière imagée vers le haut. Et chaque fois qu'était évoquée la question de savoir qui opérait ces ovnis, nous utilisions cette merveilleuse expression « ces gens ». Le plus souvent, il s'agissait de rencontres privées entre nous, sans aucune prise de notes. En une occasion cependant, mon chef m'a accompagné et s'est assis en silence pendant toute la durée d'un entretien qui s'avéra particulièrement surréaliste. « Que voulait-il dire par “ces gens” ? », m'a-t-il demandé, quelque peu exaspéré, en revenant à notre bureau.

Mais comment allions-nous lancer une étude alors que tant de nos collègues pensaient que le MoD devrait cesser ses investigations sur les ovnis, comme l'avait fait l'U.S. Air Force en 1969 ? L'une de nos tactiques pour désamorcer cela fut un simple tour de passe-passe linguistique : nous avons banni l'acronyme « ovni » (*UFO*). La simple mention d'un « ovni » suffisait à susciter les préjugés et les croyances, qu'il s'agisse des sceptiques ou des tenants ; le terme était trop brûlant et chargé. C'est pourquoi nous l'avons remplacé par l'expression « phénomènes aériens non identifiés » (PAN) et nous sommes efforcés de l'utiliser dans tous les documents de politique

interne, ne retenant l'expression « ovni » que lors de contacts avec le public.

Cela a fonctionné. Le terme « ovni » ayant été subrepticement mis de côté, nous avons pu obtenir l'approbation d'une étude. À ma surprise et mon grand plaisir, compte tenu des voix les plus sceptiques dans le département, les ressources ont finalement été obtenues. J'ai évalué la proposition formelle lorsqu'elle est arrivée et recommandé à mes supérieurs qu'elle soit mise en œuvre; contre toute attente, ma recommandation fut acceptée. Cependant, le projet a ensuite été repoussé, et en 1994 j'ai été promu et nommé dans une autre section. En conséquence, je n'ai pris aucune part à l'étude et ne suis certainement pas – contrairement à ce qui a été prétendu sur Internet – son auteur anonyme.

Qu'en est-il sorti? Après quatre années et 460 pages d'analyse, avons-nous résolu le mystère des ovnis? Eh bien non. Ce que nous avons obtenu était un assemblage complet de quelques études existantes, accompagné de quelques nouvelles théories exotiques. « Que les PAN existent, c'est indiscutable », disait l'abstract, avant de poursuivre en disant qu'aucune preuve n'avait été trouvée pour suggérer qu'ils sont « hostiles ou sous quelque type de contrôle. » Mais, de son propre aveu, le rapport n'apportait aucune explication définitive au phénomène: « L'étude ne peut offrir la certitude d'une explication à tous les PAN, » concluait-il, laissant la porte ouverte.

L'un des aspects les plus controversés tient à ce que le rapport appelle des « champs de type plasmatiques ». Des plasmas atmosphériques chargés électriquement sont censés avoir donné lieu à des témoignages d'immenses appareils de forme triangulaire, cependant que l'interaction de tels champs de plasma avec les lobes temporaux du cerveau est mentionné comme une autre raison pour laquelle des gens pourraient croire qu'ils ont eu une étrange expérience. Le problème est qu'il n'existe aucun consensus scientifique en la matière et qu'une règle élémentaire voudrait que l'on n'essaie

pas d'expliquer un phénomène inconnu en faisant appel à un autre. En d'autres termes, on ne peut expliquer un mystère par un autre.

Le rapport traite aussi des questions de sécurité aérienne. De nombreuses observations d'ovnis impliquent des pilotes, et l'Autorité de l'Aviation Civile (CAA) dispose de dossiers de quasi-collisions terrifiantes entre avions et ovnis. Dans un cas de ce type, le 6 janvier 1995, un ovni s'est approché dangereusement près d'un Boeing 737 avec soixante passagers à bord lors de son approche sur l'aéroport de Manchester. La CAA a félicité les pilotes d'avoir signalé l'ovni, mais le rapport officiel dit pourtant qu'à la fois le niveau de risque pour l'avion et la cause étaient « inévaluables ». De nombreux pilotes de la RAF ont également vu des ovnis. J'ai parlé à beaucoup d'entre eux, qui n'ont pas tous fait un rapport officiel d'ovni. Le Projet Condign fait une curieuse recommandation concernant de telles rencontres aériennes: « Aucune tentative ne devrait être faite pour tenter de surpasser un PAN durant une interception ».

### **Le public informé... Le public ignoré**

Quand j'ai rejoint le MoD en 1985, c'était une organisation fermée dont l'interface avec le public et les médias était limitée. Mais la Loi britannique sur la Liberté de l'Information (FOIA) est entrée pleinement en vigueur en 2005, et le département que j'ai quitté en 2006 après vingt-et-un ans de carrière ne ressemblait pratiquement plus du tout à celui que j'avais connu à mes débuts. La section dans laquelle j'avais travaillé était maintenant tellement occupée à traiter les demandes FOI qu'elles prenaient le dessus sur les recherches et investigations qui étaient alors menées. Peu d'observations d'ovnis faisaient l'objet d'enquêtes au vrai sens du terme et la plupart des témoignages ne suscitaient guère plus qu'une lettre de réponse standard. Si le témoin était un pilote commercial ou un officier militaire, l'incident faisait au moins l'objet d'une enquête, mais pas aussi poussée qu'auparavant.



À partir de 2007, la charge de travail générée pour traiter les demandes FOI au cas par cas était devenue intolérable, et je sais que les personnels devenaient de plus en plus frustrés. Dès lors, en raison de ce fardeau administratif, le MoD a décidé de prendre les devants et de publier entièrement ses archives de dossiers ovni. Le gouvernement français avait fait de même en 2007 et les officiels du MoD espéraient que cette action apaiserait les accusations selon lesquelles le gouvernement britannique cachait la vérité sur les ovnis. En fait, le MoD et les Archives Nationales espéraient que cela donnerait lieu à quelques bons articles dans la presse à propos d'un gouvernement ouvert et de liberté de l'information. Le MoD m'a confirmé en décembre 2007 que la décision finale avait été prise et je l'ai dûment fait savoir aux médias.

Les 160 dossiers, dont certains contenaient des centaines de pages de documentation, comprennent des dizaines de milliers de pages au total. Chaque page a dû être revue pour s'assurer qu'aucune donnée classifiée ou personnelle n'était divulguée. Le premier contingent de huit dossiers a été divulgué le 14 mai 2008, et en un mois il avait déjà eu environ deux millions de téléchargements sur le site internet des Archives Nationales. À ce jour, beaucoup d'observations d'ovnis rapportées sont banales, mais il se trouve quelques récits extraordinaires de pilotes civils et militaires et des observations corroborées par des enregistrements radars. Le programme de publications devait être terminé en 2011 (*NdT: il a été terminé en juin 2013*).

Le MoD était à mi-chemin de son programme de déclassification des dossiers ovni lorsqu'il a pris la décision, en décembre 2009, de fermer son bureau de réception de témoignages venant du public – le « bureau ovni » bien connu – ce qui a déçu de nombreuses personnes. J'ai été surpris qu'il n'y ait ni annonce au Parlement, ni consultation publique sur ce changement de politique qui a mis fin à toute correspondance avec le peuple britannique sur les observations d'ovnis. Au lieu de cela, la nouvelle a été glissée furtivement de manière

à ne pas attirer l'attention, par le biais d'un amendement à un document existant, « Comment rapporter une observation d'ovni », dans la section « Liberté de l'Information » sur le site internet du MoD. Le nouveau texte dit que « En plus de cinquante ans, aucun rapport d'ovni n'a démontré qu'il constituait une menace potentielle pour le Royaume-Uni » et poursuit en ces termes: « Le MoD ne répondra plus et n'enquêtera plus sur les observations d'ovnis signalées ».

Cela ressemblait apparemment à une clôture du Projet ovni du MoD, à l'image de ce qui était arrivé au Projet Livre Bleu aux États-Unis. Mais la véritable situation était subtilement différente. Un porte-parole du MoD a dit à la presse que « toute menace reconnue sur l'espace aérien du Royaume-Uni sera repérée par nos radars de contrôle 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 et sera traitée par nos avions d'interception de la RAF. »

Cela a confirmé ce que je savais déjà: derrière les portes closes, à l'abri de la curiosité du public, les observations d'ovnis vraiment intéressantes ne seraient pas ignorées. Les observations d'officiers de police, les ovnis vus par des pilotes civils ou militaires, les cibles non corrélées repérées au radar – toutes ces choses continueront à être regardées avec attention, bien qu'en dehors d'un projet ovni formellement constitué.

Cela ne devrait pas nous surprendre. Après tout, là où des éléments suggèrent que l'espace aérien du Royaume-Uni a été pénétré par un objet non identifié, cela doit automatiquement intéresser la défense. Il serait dangereux de penser et de se comporter comme si cela n'avait pas d'intérêt simplement parce que l'objet intrus est non conventionnel. Comme de nombreux pays, la Grande-Bretagne reste vulnérable vis-à-vis de l'espionnage et des attaques terroristes. Et si « l'ovni » s'avérait être un prototype d'avion ou de drone espion? Et si c'était un avion détourné avec son transpondeur éteint, comme nous l'avons vu le 11 septembre 2001? Étant donné le climat actuel en matière de sécurité, ce n'est *pas* le moment

de détourner notre attention simplement parce que le terme « ovni » est tellement connoté.

J'éprouve des sentiments mêlés sur ce développement récent et controversé. D'un côté, écarter le public semble être un pas en arrière en termes de responsabilité et d'ouverture gouvernementale, peut-être s'agit-il même de paternalisme. D'un autre côté, les observations d'ovnis au Royaume-Uni étaient à leur plus haut depuis dix ans et le MoD recevait plus de requêtes FOI sur les ovnis que sur tout autre sujet. Se désengager de cela et se concentrer sur les observations de pilotes et les cibles radar non corrélées représente peut-être notre meilleure chance de progresser dans notre investigation du phénomène ovni. La réalité est que l'on va continuer à prendre au sérieux et à enquêter sur les ovnis. Ils vont continuer à être traités comme une question potentiellement importante pour la défense, mais malheureusement le public ne sera pas nécessairement informé des cas d'ovnis les plus importants.

Bien que le MoD ait été excessivement sur la défensive au sujet des ovnis, cherchant continuellement à minimiser le sujet et l'implication du département, je n'ai vu aucune indication suggérant l'existence d'une conspiration pour cacher quelque vérité sinistre sur les ovnis. La plupart des observations sont des erreurs d'identification d'objets ordinaires et de phénomènes naturels. Mais il existe des éléments de preuves forts dans les dossiers du MoD et dans ceux d'autres pays montrant que certains ovnis ne peuvent être expliqués en termes conventionnels. Bien que personne n'ait une explication définitive au phénomène ovni, mes recherches et mes investigations montrent que, non seulement il existe, mais qu'il soulève des questions importantes de sécurité aérienne et de sécurité nationale.

En dépit du caractère extraordinaire de certaines informations de ce chapitre, tout ce que j'ai écrit peut être vérifié en se reportant aux documents accessibles librement aux

Archives Nationales et sur le site internet du MoD. Cependant, on me demande souvent d'aller au-delà des faits et d'entrer dans le domaine de la spéculation. Qu'importe ce que je sais, qu'est-ce que j'en pense? Qu'est-ce que je crois? Comment mon travail officiel sur le phénomène ovni m'a-t-il affecté? Vingt-et-une années passées à travailler pour le gouvernement m'ont appris à choisir mes mots soigneusement.

En ce qui concerne ma vision du monde, mon travail gouvernemental sur les ovnis a eu un effet profond. Avant de commencer ma recherche officielle et mes investigations, j'en savais peu sur les ovnis et je n'avais pas de convictions particulières sur le phénomène. Par la suite, j'ai eu la sensation que mes yeux et mon esprit s'étaient ouverts sur un monde que je j'avais jusque là ignoré. Il y avait assurément plus dans ce phénomène que des erreurs d'identification ou des canulars. Quid des cinq pour cent ou plus de cas qui défient toute explication conventionnelle? Certains d'entre eux pourraient-ils être attribués à quelque chose d'exotique, ou même d'extraterrestre?

Beaucoup de scientifiques pensent désormais qu'il doit y avoir de la vie ailleurs dans l'univers. S'il se trouve des civilisations à moins de cent années-lumière de la Terre, le *Square Kilometre Array*, radiotélescope le plus puissant du monde qui devrait être achevé en 2024 (champ d'antennes sur un kilomètre carré), devrait être capable de les détecter. Pourrions-nous avoir déjà été visités par une civilisation extraterrestre? Plusieurs de mes collègues au MoD, dans l'armée et dans le renseignement, pensaient que c'est bien le cas, et je ne peux certainement pas en écarter la possibilité. Si *un seul* ovni s'avérait être un vaisseau extraterrestre, les implications sont incalculables.

# L'incident extraordinaire de la forêt de Rendlesham

Par le sergent James Penniston (retraité), U.S. Air Force,  
et le colonel Charles I. Halt (retraité), U.S. Air Force

### **I. Sergent James Penniston**

En 1980, alors que j'étais âgé de vingt-cinq ans, j'ai été affecté à la plus grande escadre de chasse tactique de l'armée de l'Air américaine, basée au complexe de la RAF Bentwaters/Woodbridge en Angleterre. J'étais le responsable senior de la sécurité de la base de Woodbridge. À l'époque, j'étais habilité au niveau top-secret U.S. et OTAN, et j'étais responsable de la protection des ressources en armements de la base.

Peu après minuit, la nuit de Noël – donc aux premières heures du 26 décembre 1980 – le sergent Steffens m'a signalé que quelques lumières avaient été vues dans la forêt de Rendlesham, juste à l'extérieur de la base. Il m'a informé qu'il n'y avait pas eu de crash mais... un atterrissage de quelque chose. Je n'ai pas tenu compte de ce qu'il avait dit et j'ai rapporté au centre de contrôle de la base que nous avions peut-être un avion accidenté. J'ai alors donné l'ordre au première classe Edward Cabansag et au première classe John F. Burroughs de m'accompagner.

Lorsque nous sommes arrivés près du site de crash suspecté, il est rapidement apparu que nous n'avions pas affaire à un accident d'avion ni à quoi que ce soit que nous ayons déjà traité. Une lumière brillante émanait d'un objet posé sur le sol dans la forêt. En nous approchant, nous avons distingué

les contours d'un appareil de forme triangulaire d'environ trois mètres de long et de deux mètres de haut. L'appareil était intact, posé dans une petite clairière au milieu des bois.

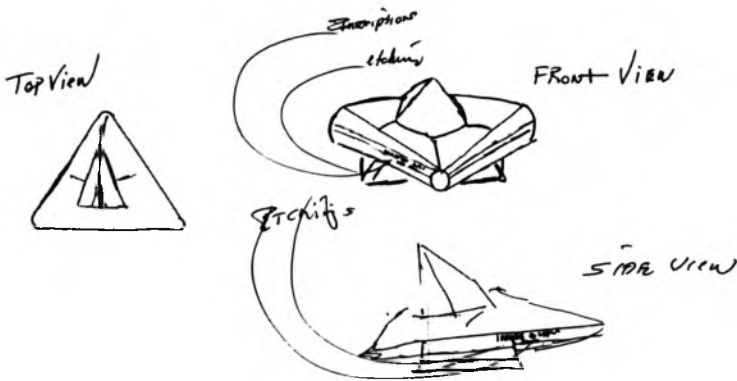
En nous approchant tous les trois encore plus près de l'appareil, nous avons commencé à avoir des problèmes avec nos radios. J'ai alors demandé à Cabansag d'assurer le relai de la transmission radio vers le Centre de Contrôle de Sécurité (CSC) et il est resté un peu en arrière pendant que Burroughs et moi nous rapprochions de l'appareil. Au début, j'étais perplexe et ne comprenais pas ce que je voyais. C'était proprement incroyable. Alors la peur m'a saisi, mais je me suis dit que je devais rester concentré. Était-ce une menace pour la base et pour nous ? Je devais déterminer cela d'abord et avant tout.

Lorsque nous sommes arrivés devant l'appareil de forme triangulaire, des lumières bleues et jaunes tournoyaient sur sa face externe comme si elles faisaient partie de la surface, et l'air tout autour de nous était chargé électriquement. Nous pouvions le sentir sur nos vêtements, notre peau et nos cheveux. C'était comme de l'électricité statique qui fait se dresser vos poils sur la peau. Mais l'appareil n'émettait aucun son. Rien dans mon entraînement ne m'avait préparé à ce dont nous étions témoins. Ceci ne ressemblait à aucun type d'appareil que j'aie jamais vu.

Au bout de dix minutes sans agression apparente, j'ai déterminé que l'appareil n'était pas hostile pour mon équipe et j'ai décidé de m'approcher un peu plus. Suivant les protocoles de sécurité, nous avons conduit une investigation minutieuse sur site, dont un examen physique complet de l'appareil. Après avoir fait un premier tour de l'engin, j'ai été rempli d'étonnement et de stupeur. Toute peur s'était évanouie. Au cours de cet examen, j'ai pris des photos, fait des croquis, pris des notes et envoyé des messages au CSC par l'intermédiaire du première classe Cabansag, en application des procédures. Les sentiments que j'ai éprouvés pen-

dant cette rencontre ne ressemblaient à rien de ce que j'avais connu auparavant.

Sur un côté de l'appareil, il y avait des symboles sur environ 7,5 cm de haut et 60 cm de large. Ces dessins ressemblaient à des pictogrammes; le plus grand symbole était un triangle qui se trouvait au milieu des autres. Ils étaient gravés sur la surface de l'appareil. J'ai posé la main sur l'appareil et il était chaud au toucher. La surface était lisse, comme du verre, mais elle avait la qualité d'un métal et je sentais un courant constant de faible voltage qui me traversait la main jusqu'au milieu de l'avant-bras.



*Dessin que j'ai fait de l'engin posé au sol pour l'Air Force Office of Special Investigations. (Bureau d'enquêtes spéciales de l'armée de l'Air) Collection de James Penniston*

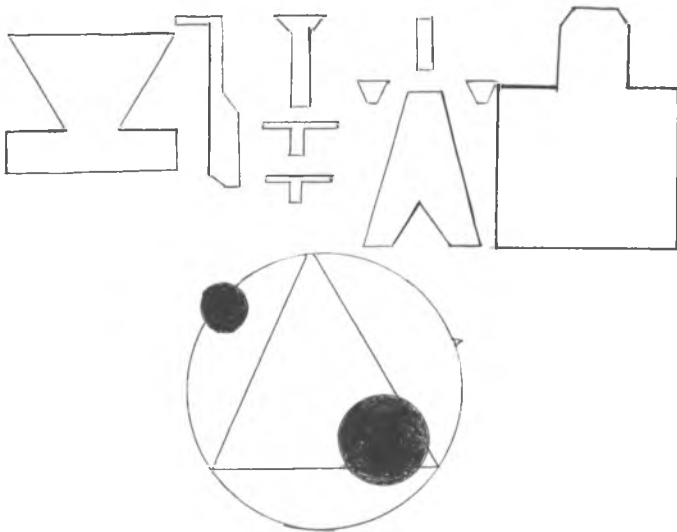
Après environ quarante-cinq minutes, la lumière émise par l'appareil a commencé à s'intensifier. Burroughs et moi nous sommes écartés en position de défense, et il s'est élevé du sol sans aucun bruit ni déplacement d'air. Il a manœuvré entre les arbres puis s'est élancé à une vitesse incroyable. Il a disparu en un clin d'œil.

Dans mon carnet de notes, que j'ai conservé, j'ai écrit « Vitesse impossible. » J'ai appris ensuite que d'autres personnels

basés à Bentwaters et Woodbridge, tous observateurs entraînés, avaient vu le décollage.

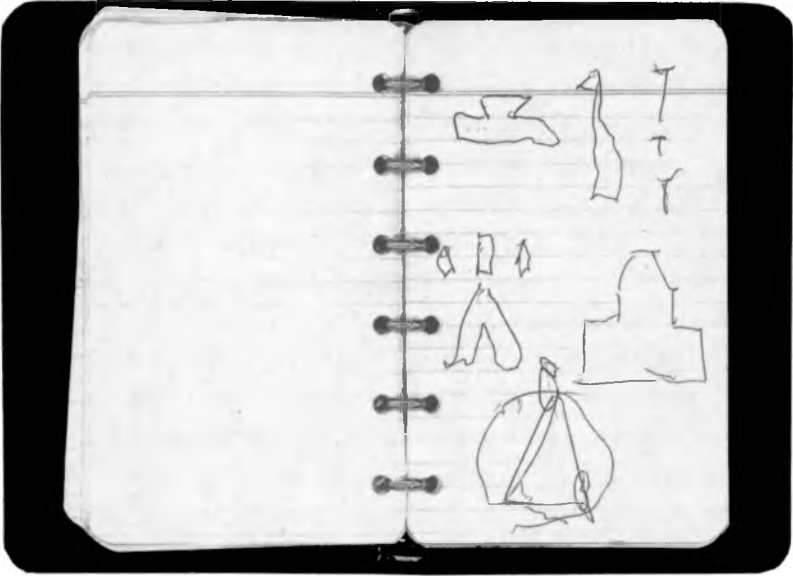
À ce moment, j'ai su que la technologie de cet appareil était bien au-delà de ce que nous savons fabriquer. Lorsqu'il a décollé, je me suis senti seul, sachant maintenant ce que John et moi savions. Soudain, il n'y avait plus aucun doute. J'ai réalisé qu'il était certain à cent pour cent que nous faisons partie d'une plus grande communauté au-delà des confins de notre planète.

En retournant au quartier-général du CSC, nous avons été interrogés et avisés de retourner de jour sur le site d'atterrissage pour chercher des traces physiques. Après avoir rendu nos armes et signé notre fin de mission, Burroughs et moi sommes retournés sur le site et avons découvert des branches cassées, éparpillées sur le site d'atterrissage. Il semble qu'elles avaient été cassées et projetées à terre lorsque l'appareil avait atterri. On voyait des marques d'éraflures sur les arbres faisant



*Mon dessin des symboles, d'après mes notes et mon souvenir de leur emplacement. Leur texture était mate, comme du papier abrasif. Collection, de James Peniston*





Deux entrées originales de mon carnet de notes faites pendant que j'observais l'appareil. En haut: sur un page, j'ai dessiné les symboles. En bas: lorsque j'ai vu l'appareil décoller, sa vitesse était si énorme que j'ai noté: «A décollé... inconnu... Vitesse impossible.» Collection de James Penniston.

face au site. Mais le plus important est que nous avons découvert trois indentations dans le sol, des marques laissées par le train d'atterrissage de l'ovni, aux trois coins d'un triangle. J'ai été soulagé de trouver la preuve que cela était vraiment arrivé. J'ai pris des photos du site d'atterrissage et porté le film au laboratoire de la base, avec celles que j'avais prises de l'ovni. Après avoir ramené Burroughs chez lui, je suis retourné seul sur le site et j'ai fait des moulages en plâtre des trois dépressions faites au sol par l'objet.

Les informations recueillies au cours de l'investigation ont été transmises par voie hiérarchique, et mon équipe et d'autres témoins ont été informés de considérer cette investigation comme *Top Secret*. Aucune autre discussion ne fut autorisée. Nous avons été interrogés par le premier lieutenant Fred Burran, responsable en poste au CSC; par le sergent-chef J. D. Chandler, chef de vol; et par le capitaine Mike Verano, commandant de l'équipe de jour. Dans les jours suivants, d'autres interviews ont été conduites par le colonel Charles Halt et par le Bureau d'enquêtes spéciales de l'armée de l'Air. Ce fut un moment très dur pour moi car j'étais encore sous le choc de ce que j'avais vu.

Je suis retourné au labo photo de la base, puisque j'avais passé la commande de développement des deux rouleaux de film 35 mm que j'avais faits de l'appareil et du site d'atterrissage. On m'a dit que les photos étaient apparemment surexposées ou voilées, et qu'aucune n'était sortie. Cependant, le sergent-chef Ray Gulyas a pris six photos du site quarante-huit heures après l'événement qu'il a fait développer hors de la base et qui ont survécu; deux d'entre elles montrent un officier de police britannique et le capitaine Verano en train d'examiner le site, et les trois indentations sont clairement signalées avec des bâtons.

Je ne suis pas encore sûr de tout ce qui s'est passé pendant cette nuit de 1980. Cet événement et ses implications me pèsent encore beaucoup. Quand toutes les pièces du puzzle seront finalement rassemblées, alors, espérons-le, nous pour-

rons laisser toute l'affaire reposer. Jusque là, je continuerai à essayer de trouver des réponses aux nombreuses questions qui subsistent.

## II. Colonel Charles I. Halt

En 1980, j'étais le commandant adjoint de la base RAF de Bentwaters, le vaste double complexe de l'East Anglia (Suffolk), en Angleterre. Comme tel, ma responsabilité était d'assister le commandant de la base et de le remplacer en son absence.

Fin décembre 1980, j'ai été sollicité pour enquêter sur un étrange événement qui détournait notre police de sécurité de ses tâches premières. Juste après minuit, le 26 novembre 1980, notre patrouille de police a observé d'étranges lumières dans la forêt à l'est de la porte arrière de RAF Woodbridge. Trois hommes de patrouille – le sergent James Penniston, l'aviateur de première classe John Burroughs, et l'aviateur de première classe Edward Cabansag – ont été envoyés dans la forêt pour enquêter. Ils ont rapporté avoir découvert un étrange appareil triangulaire reposant sur trois pieds. L'appareil mesurait environ trois mètres de chaque côté, avec de multiples lumières. Il manœuvra rapidement et quitta la zone à grande vitesse.

Je n'ai pas immédiatement informé des détails, mais seulement de la présence de lumières étranges, et j'ai supposé qu'il y avait une explication raisonnable.

Deux nuits plus tard, la fête de Noël des familles a été interrompue par le responsable en poste de la police. Il a parlé d'étranges événements et affirmé qu'« il » était de retour. Étant donné que mon patron devait décerner des récompenses, il me revenait de sortir et d'aller enquêter. Je comptais bien trouver une explication.

J'ai pris mon magnétophone de poche et une cassette, et j'ai emmené quatre soldats avec moi dans la forêt: Bruce Englund (commandant de vol), Bobby Ball (moniteur des vol), Monroe Nevilles (sous-officier responsable des

accidents), et un autre jeune policier de sécurité, Adrian Bustzina. John Burroughs, qui avait assisté au premier événement deux nuits plus tôt avec Jim Penniston et n'était pas en service, nous a accompagné et est resté en liaison avec moi sur une radio empruntée. Ni lui ni aucun autre officier de police n'avaient l'autorisation d'aller plus loin que la route de service forestière, où étaient garés les camions et les projecteurs – des « *light-alls* », systèmes portables équipés d'un générateur autonome. J'étais vraiment ennuyé qu'il y ait tant de policiers dehors dans la forêt. Cela risquait de tourner au cauchemar de relations publiques.

Nos sommes allés sur le site où quelque chose avait atterri et nous avons trouvé les trois marques, profondes de 2,5 cm et distantes d'environ 30 cm, au sol et disposées en triangle. Nous avons fait des relevés et trouvé une légère radiation, ainsi que des indices physiques, dont une trouée dans la couverture des arbres au-dessus et des branches cassées. Il y avait des abrasions sur le tronc des arbres face au site. Alors que je commentais ces éléments dans mon magnétophone, j'ai remarqué des sons très étranges qui semblaient provenir des animaux d'une ferme proche. « Ils sont très agités, et font énormément de bruit », enregistrerai-je sur la bande.

Quelques secondes plus tard, l'un de mes hommes a observé le premier un objet brillant de couleur rouge-orangée et noire au centre, dans la forêt. Il m'a donné l'impression d'un œil qui semblait cligner. Il a manœuvré horizontalement entre les arbres avec quelques mouvements verticaux, zigzaguant autour des troncs comme s'il était sous contrôle intelligent. Voici un extrait de mon enregistrement alors que je regardais avec une certaine nervosité :

Lt. colonel Halt: Nous venons de tomber sur la première lumière que nous avons vue. Nous sommes à environ 150 à 200 mètres (*yards*) du site. Tout est très calme autour. Il n'y a pas de doute, il y a une sorte de lumière rouge étrange qui fait des flashes devant nous.

Sgt. Nevilles: Oui, elle est jaune.

H.: J'ai vu une teinte jaune dedans, moi aussi. Étrange. On dirait qu'elle s'approche un peu vers nous?

Nevilles: Oui, Monsieur.

H.: Elle est plus brillante qu'avant... Elle vient par ici. C'est certain qu'elle vient par ici.

Sgt. Ball: Il y a des pièces qui se détachent!

H.: Des pièces se détachent.

Sgt. Ball: À environ 11 heures (*Ndt: orientation sur un cadran de montre*).

H.: Il n'y a aucun doute là-dessus – c'est étrange!

Quand nous nous sommes approchés, elle s'est éloignée silencieusement sur un terrain découvert à l'est. Nous avons observé avec stupéfaction pendant une minute ou deux. Je continuais à enregistrer sur la bande :

H.: Étrange. Encore une à gauche. Approchons-nous de l'orée du bois à cet endroit. Pouvons-nous le faire sans lumières? Allez, allons-y doucement... Bon, nous regardons la chose, nous sommes probablement à deux ou trois-cents mètres (*yards*) d'elle. Ça ressemble à un œil qui cligne, ça se déplace d'un côté et de l'autre, et quand nous le regardons dans la lunette, il y a une sorte de creux au centre droit, un centre sombre, c'est...

Lt. Englund: On dirait une pupille...

H.: C'est comme la pupille d'un œil qui nous regarde, qui cligne... et le flash est si brillant dans la lunette, euh... ça nous brûle presque l'œil.

La réflexion de l'objet scintillait brillamment sur les fenêtres ouest de la ferme de l'autre côté de la prairie, du côté nous faisant face, et je m'inquiétais pour la sécurité des habitants. Nous pouvions voir le phare d'Orford Ness plus loin à droite, à environ un kilomètre et demi de distance à

l'extrême-droite de la ferme, pendant toute la durée de l'événement.

Soudain, l'objet a explosé en cinq petites lumières blanches qui ont rapidement disparu. Nous sommes allés sur le terrain pour chercher des résidus, mais nous n'avons rien trouvé. Nous avons alors observé plusieurs objets avec des lumières multiples, rouges, vertes et bleues dans le ciel au nord, qui changeaient de formes, d'elliptiques à rondes, et se déplaçaient rapidement en faisant des angles aigus. Plusieurs autres objets ont été vus au sud et l'un d'eux s'est approché à grande vitesse avant de s'arrêter juste au-dessus de nous. Il a dirigé vers le bas un faisceau blanc concentré – un faisceau dense et étroit comme un trait de crayon, comme un rayon laser – très près de là où je me trouvais. Il a illuminé le sol à environ trois mètres de nous, et nous sommes restés là à nous demander si c'était un signal, un genre de communication ou peut-être un avertissement. Nous ne savions pas vraiment. Le faisceau s'est éteint et l'objet s'est éloigné dans le ciel. J'ai de nouveau rapporté cela dans mon magnétophone.

Un objet a également envoyé des rayons cette nuit-là, près de, ou dans la zone de stockage d'armements. C'était à plusieurs kilomètres de là, mais nous avons pu voir quelques faisceaux et ils étaient signalés par radio depuis ce lieu. Plus tard, d'autres personnes de la zone de stockage m'ont dit qu'ils avaient vu les faisceaux. Cela m'a beaucoup préoccupé. Que faisait-il là ?

Pendant tout ce temps, nous avons eu du mal à communiquer avec la base car les trois fréquences radio – commandement, sécurité et respect de la loi – s'interrompaient continuellement. Cette activité s'est poursuivie pendant environ une heure. Durant tout cet événement, j'ai enregistré ces différentes observations à mesure qu'elles se déroulaient sur mon magnétophone de poche, l'allumant et l'éteignant, et j'ai accumulé environ dix-huit minutes d'enregistrement.

Le jour suivant l'incident, j'ai croisé dans le couloir le colonel Gordon Williams, commandant la 81<sup>e</sup> escadre de

chasse tactique à la RAF Bentwaters. Il avait entendu mes transmissions radio de la nuit précédente et je lui ai fait écouter mon enregistrement sur le magnétophone. Il m'a demandé de lui prêter et l'a emporté à la réunion d'état-major de la *Third Air Force* (forces U.S. en Europe et en Afrique), où il l'a fait écouter, ainsi qu'à son supérieur, le général Robert Bazley.

Williams m'a dit que personne lors de cette réunion n'avait aucune idée de ce que c'était, et qu'ils avaient répondu par le silence. Mais il m'a dit de contacter l'officier de liaison de la RAF britannique, Don Moreland, notant que puisque tout cela s'était déroulé hors de la base, le général Bazley avait déclaré que c'était une « affaire britannique ». Il se trouvait que Don était en congé, mais lorsqu'il est revenu, il m'a demandé de faire un mémo (son absence explique la date retardée du document). J'ai écrit les détails dans mon mémo du 13 janvier 1981, « Lumières inexplicables », dont un exemplaire a été envoyé au ministère britannique de la Défense et un autre à la *Third Air Force*. Le mémo décrivait l'observation par Penniston et les deux hommes de patrouille de l'objet triangulaire au sol ; les dépressions et autres traces physiques que nous avons trouvées sur le site d'atterrissage ; et les différentes lumières et objets que moi-même et beaucoup d'autres avons observés ensuite.

Quelque temps plus tard, mon nouveau patron a trouvé mon enregistrement et, à mon insu, il a commencé à le faire entendre lors de cocktails. L'histoire commençait à s'ébruiter, et un chercheur américain s'est mis à creuser pour avoir plus d'information. En 1983, j'ai reçu un appel de Pete Bent, alors commandant de la *Third Air Force*, et il m'a dit que mon mémo allait être divulgué en application de la Loi sur la Liberté de l'Information. Je connaissais Pete et je lui ai demandé de le brûler, de le détruire, en lui expliquant que ma vie et la sienne ne seraient plus jamais les mêmes si on le publiait. Il m'a dit que trop de gens connaissaient déjà cette déclaration, si bien qu'il n'avait pas le choix. En octobre 1983, mes pires

craintes se sont réalisées : le *tabloïd* populaire britannique *News of the World* a fait un gros titre avec l'article en première page, et une nuée de journaliste s'est abattue sur la base à la recherche de l'auteur du mémo. Heureusement, j'étais déjà en vol pour les États-Unis à ce moment-là, mais ce n'était que le début. En 1984, l'enregistrement audio a également été rendu public. La bande originale me fut restituée, et j'ai aussi gardé le magnétophone qui a été utilisé cette nuit-là.

Si le mémo n'avait pas été publié, j'aurais continué à garder le silence. Cette expérience est une chose dont je n'aurais pas souhaité parler publiquement. D'un autre côté, personne n'a jamais cherché à m'influencer pour *ne pas* le faire. Quand j'ai eu mon débriefing final avant de quitter l'Air Force, cette affaire n'a même pas été mentionnée, si bien que j'ai demandé si je pouvais en parler et j'en ai eu la permission, comme si cela n'avait pas vraiment d'importance.

Au fil des années, j'en ai parlé en privé avec beaucoup d'autres témoins. L'opérateur de la tour de la zone de stockage d'armements et un opérateur de communications de la même tour m'ont dit tous deux qu'ils avaient vu un objet entrer dans la forêt près de la base de Woodbridge. Les opérateurs de la tour de contrôle de trafic aérien à Bentwaters avaient vu également un objet et observé quelque chose traverser leur écran à très haute vitesse, de 5 000 à 6 000 km/h – le moniteur radar avait affiché une seule traînée, contrairement aux habituelles séries de spots même pour les avions les plus rapides. D'autres se sont désormais fait connaître avec des récits similaires. Tous avaient été mis en garde de ne pas parler par quelqu'un de leur hiérarchie, ou avaient eu peur d'en parler à l'époque pour diverses raisons.

Beaucoup de sont demandé jusqu'où le gouvernement des États-Unis était-il informé de l'incident de la forêt de Rendlesham. Au fil des années, il est devenu clair que des agents du Bureau des Enquêtes Spéciales (OSI), le principal organisme d'enquêtes de l'Air Force, étaient sur la base et avaient enquêté secrètement au cours des jours suivants. L'incident



avait rendu tout le monde nerveux. Les officiers de haut rang voulaient rester en dehors de cela, et l'OSI ne voulait qu'aucune personne sur laquelle ils n'auraient pas le contrôle ne s'implique. Les types de l'OSI ont interrogé durement cinq jeunes aviateurs, dont certains étaient encore choqués à ce moment-là, qui étaient des témoins clé. Les hommes ont raconté plus tard que les agents leur avaient dit de ne pas parler des événements ovni sinon leurs carrières seraient compromises. Des drogues comme le thiopental sodique, souvent appelé « sérum de vérité » lorsqu'il est utilisé avec une forme de lavage de cerveau ou d'hypnose, ont été administrées au cours de ces interrogatoires, et cette affaire a eu des effets dommageables et durables sur les hommes impliqués.

D'autres témoins ont pu être exposés à de fortes doses de radiations par l'objet au sol. Certains ont des problèmes de santé et se débattent avec des problèmes personnels encore aujourd'hui. La répression par l'OSI n'est pas inhabituelle dans le monde militaire mais aucune personne impliquée ne l'admettra jamais. Le commandant de l'OSI à Bentwaters m'a dit à l'époque qu'ils n'avaient pas enquêté. D'autres ont raconté une histoire différente.

J'ai quitté l'US Air Force en 1991 avec le grade de colonel. Cette publicité n'a pas particulièrement amélioré ma carrière ; malgré tout, je suis devenu commandant de deux grandes installations et, lors de mon départ à la retraite, j'étais directeur à la Direction de l'inspection au sein du Bureau de l'Inspecteur Général du Département de la Défense. À ce poste, je supervisais les inspections de tous les services de l'armée et agences de défense.

Je n'ai toujours aucune idée de ce que j'ai vu cette nuit-là. Ce devait être quelque chose au-delà de notre technologie, à en juger par la vitesse des objets, leur façon de se déplacer, les virages aigus et d'autres choses qu'ils ont fait. Je sais cependant une chose, sans aucun doute : ces objets étaient sous contrôle intelligent.

## CHAPITRE 20

### Chili : Cas aéronautiques et réponse officielle

Par le général Ricardo Bermúdez Sanhueza (retraité),  
Forces Aériennes Chiliennes

*À l'instar des nations d'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Sud a également joué un rôle crucial en mettant en place de nouvelles agences pour enquêter sur les ovnis, et ces initiatives ont gagné en importance dans cette partie du monde. Le Pérou a créé son Bureau de l'Air Force pour l'investigation des phénomènes insolites, connu sous le sigle OIFFA, en 2001, soucieux en premier lieu de la sécurité aérienne. Et le gouvernement péruvien a franchi une autre étape importante environ deux ans plus tard. L'Air Force a rendu publiques ses enquêtes sur une série d'observations, enregistrées en vidéo dans la région reculée de Chulucanas, en déclarant que ce qui avait été vu, quelle qu'en soit la nature, était une réalité physique qui ne pouvait être expliquée. Annoncée en février 2003 par le colonel José Raffo Moloche, la reconnaissance officielle de l'existence des ovnis n'avait encore jamais été annoncée publiquement par le gouvernement péruvien avant cela, et c'était donc une avancée importante.*

*Le commandant Julio Chamorro, fondateur et premier directeur de l'OIFFA, avait été en poste auparavant à la base aérienne de La Joya et avait été témoin de l'incident impliquant Oscar Santa María Huertas en 1980, quand la base fut mise en alerte. Il m'a dit que le Pérou avait créé*

*son agence de l'Air Force parce que « ces événements insolites avaient eu lieu sur le territoire national assez fréquemment pour constituer un danger, et nous avons reconnu qu'il fallait les prendre au sérieux. » Chamorro précise qu'en tant que directeur de l'OIFFA, il avait approché l'ambassade américaine en de nombreuses occasions pour discuter de la situation et demander de l'assistance, mais n'avait reçu aucune réponse. « Nous n'avons pu espérer aucune aide des Américains pour traiter ce problème, » dit-il.*

*L'Air Force de l'Uruguay, qui a été active dans les enquêtes sur les ovnis pendant des décennies, a déclassifié ses dossiers ovni en 2009 et les a rendus publics, incluant les archives de quarante cas qui restent inexplicables, certains impliquant des pilotes militaires. « Le phénomène ovni existe et je dois souligner que l'Air Force n'exclut pas l'hypothèse extraterrestre sur la base de nos analyses scientifiques », a déclaré le colonel Ariel Sanchez à l'époque, un officier avec trente-trois années de service actif qui préside une commission de l'Air Force étudiant les cas.*

*Le Chili a créé une agence, au sein de son département de l'aviation civile, l'équivalent de notre FAA (NdT: Federal Aviation Administration), en 1997 pour enquêter sur les éventuels risques posés par les PAN aux opérations aériennes. les cas d'ovnis affectant la sécurité aérienne. Le CEFAA (The Committee for the Study of Anomalous Aerial Phenomena: Comité pour l'Étude des Phénomènes Aériens Anormaux) a été créé et dirigé par le général Ricardo Bermúdez, qui est à nouveau à la tête de ce service aujourd'hui. En 2002, Bermúdez avait quitté le CEFAA afin de se consacrer à la préparation d'un cours de troisième cycle sur les PAN pour l'Université de science et de technologie de Santiago, « conçu pour fournir aux étudiants les outils nécessaires pour distinguer entre ce qui est réel et fictionnel au sujet des ovnis, » ainsi qu'il le décrit. Il a conçu le cours pour y inclure une grande variété d'exposés par d'autres professeurs dans des*

*domaines liés, tels que l'astronomie, la physique spatiale et l'aéronautique. En janvier 2010, le général Bermúdez est redevenu directeur du CEFAA lors d'une cérémonie présidée par le directeur général de l'aviation civile. Des représentants des forces armées, de la police (carabineros), des communautés académiques et de la recherche y ont assisté, et l'événement a été couvert par les médias. « Ce fut une belle cérémonie organisée avec le plein soutien des autorités, » m'a écrit Bermúdez dans un e-mail. J'ai pu visiter les bureaux du CEFAA à des nombreuses reprises alors que j'enquêtai sur des cas au Chili. Le CEFAA a évolué ces dernières années, jusqu'à inclure un comité scientifique composé de 14 doctorants issus de différentes universités et laboratoire, et un comité d'une douzaine de spécialistes de l'aviation et de l'aéronautique. Les membres de ces comités se rencontrent régulièrement et participent aux enquêtes. En outre, des représentants de la police et des différents branches des forces armées ont été nommés auprès du CEFAA en qualité d'officiers de liaison.*

**D**ans les derniers jours de mars et au début d'avril 1997, divers phénomènes aériens anormaux ont été observés au-dessus de la ville d'Arica, à l'extrême nord du Chili. Pendant deux journées consécutives, des lumières ont été observées à l'ouest de la ville et de l'aéroport, alarmant les habitants de la région. Des lumières étaient également visibles au-dessus de la mer, semblant se déplacer d'une façon coordonnée. En plus de membres de la population civile, d'autres témoins comprenaient des opérateurs civils et experts aéronautiques officiels à l'aéroport Chacaluta de la ville d'Arica. La nouvelle a fait son chemin dans la presse et le Département ministériel de l'Aéronautique civile, DGAC, a émis une déclaration publique admettant et confirmant ces observations. C'était la première fois que le gouvernement chilien reconnaissait publiquement l'existence d'objets non identifiés dans notre espace aérien.

Étant donné la grande visibilité de ce cas et l'intérêt manifeste du public pour le sujet, et les discussions qui avaient déjà eu lieu au sein de l'Air Force sur la question des ovnis, le général Gonzalo Miranda, directeur de la DGAC, a ordonné la création d'un Comité pour l'étude des phénomènes aériens anormaux. Ce groupe, le CEFAA, a été chargé de compiler, d'analyser et d'étudier tous les incidents impliquant des phénomènes aériens anormaux, observés par le personnel aéronautique, civil ou militaire. Il a commencé son travail le 3 octobre 1997.

J'ai été en charge du CEFAA de 1998 à 2002. Directeur à l'époque de l'École technique d'aéronautique, j'avais occupé d'autres postes éducatifs importants dans l'Air Force, tels que directeur de l'École d'ingénieurs et sous-directeur de l'École d'aviation. J'avais été un chercheur actif sur les phénomènes non identifiés, en particulier quand j'avais servi comme attaché de l'air en Angleterre. C'est lorsque j'occupais ce poste que je suis arrivé à la conclusion qu'il se passait quelque chose dans les cieux à travers le monde et que nous ne savions pas ce que c'était. Ma situation de directeur du CEFAA demandait que je garde une approche scientifique sur le sujet, mais elle signifiait également que j'accepte de considérer toute hypothèse sur la nature et l'origine de ces phénomènes.

Mes responsabilités étaient, entre autres, de diriger des sessions régulières avec le personnel et les membres du groupe, de guider les efforts de recherche et fournir le cadre logistique les permettant. De plus, j'encourageais la coopération avec l'université et les organisations scientifiques, à la fois nationales et étrangères. Celles-ci incluaient le Dr Richard Haines et le NARCAP (*Ndt National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena*), et le GEIPAN du gouvernement français.

Comme la FAA américaine, le mandat légal de la DGAC est de diriger l'espace aérien et d'assurer la sécurité de toutes les opérations aériennes, civiles, militaires et commerciales.

Pour le CEFAA, de même, travaillant avec cette autorité, la sécurité aérienne des vols commerciaux est la priorité. Les opérations aériennes demandent du soin dans la préparation et l'exécution, et l'absence d'éléments pouvant détourner l'attention des pilotes. L'observation d'un phénomène inconnu est certainement un élément pouvant détourner l'attention, qui pourrait affecter à la fois les équipages des avions et le personnel responsable du trafic aérien dans la tour de contrôle. Cela pourrait potentiellement surcharger les communications radio, à la fois pour les pilotes et les contrôleurs si ceux-ci se concentraient sur le phénomène étrange, relayant des détails et des questions, un fait qui devrait préoccuper les officiels de tous les pays. La politique du CEFAA est de s'intéresser aux cas solides comprenant des données scientifiques, mais seulement s'il y a des indications selon lesquelles la sécurité des avions pourrait être mise en jeu.

En tant que directeur, j'avais établi très tôt que le CEFAA était engagé dans la coopération internationale pour les raisons suivantes :

- Partager des informations pertinentes et de nouvelles découvertes
- Inciter les universités et les organisations scientifiques à travailler là-dessus dans des équipes multidisciplinaires, dans de nombreux domaines de la science
- Marginaliser les charlatans et les pseudo-enquêteurs, et dénoncer les fraudes
- Avoir une méthode uniforme de procédures d'enquête et d'analyse
- Coordonner les recommandations pour les opérateurs de contrôle de trafic lorsqu'il y a des risques d'effets électromagnétiques ou d'autres risques à bord des avions

Le Chili a incontestablement fait un grand pas en avant dans l'investigation des phénomènes aériens anormaux. Et de même que l'armée de l'Air chilienne fut l'une des premières

créées dans le monde, c'est également un fait historique que nous sommes l'un des premiers pays à reconnaître ces phénomènes et à former une agence gouvernementale spécialement pour leur investigation.

La position officielle du CEFAA a toujours été de reconnaître qu'il se passe quelque chose dans nos cieux mais, jusqu'à présent, nous ne savons pas ce que c'est. Un grand pourcentage de rapports que nous avons reçus ont été confirmés après investigation comme étant des planètes, des météorites, ou des phénomènes météorologiques, ou bien manquaient de données suffisantes pour être analysés. Occasionnellement, nous ne sommes pas capables de trancher parce que les témoins refusent d'être interviewés, ne sont pas crédibles, ou encore ont commis une fraude. Parfois nos pilotes ont peur du ridicule, bien que le problème s'améliore quelque peu. De tous les cas que nous avons analysés, environ 4 pour cent n'ont pas d'explication, ce qui veut dire qu'en utilisant toutes les techniques disponibles, nous n'arrivons pas à une explication satisfaisante.

Nous croyons qu'il est possible que nous serons amenés à faire face à une plus grande interférence des ovnis dans l'avenir, en particulier si nous considérons les incidents documentés par les experts dans d'autres pays. Nous pensons qu'il est de la plus grande importance d'être préparés.

Officiellement, le Chili n'a pas demandé directement la coopération des États-Unis. Cependant, en avril 1998, le CEFAA a informé le responsable officiel de l'aéronautique à l'ambassade américaine au Chili de notre existence, et mentionné l'intérêt du Chili à travailler avec l'agence appropriée aux États-Unis pour partager les expériences, les politiques, les procédures, etc., à ce sujet. En juillet 2000, le CEFAA a envoyé à l'ambassade un document demandant de consulter le Pentagone pour savoir si une observation faite par un grand nombre de personnes le long de la côte centrale du Chili au mois de février précédant avait été due à l'activité du Système national de Défense antimissile. Ces deux demandes

sont restées sans réponse. Pour être franc, nous n'avons eu aucune réponse des États-Unis lorsque nous avons fait appel à leur coopération.

À présent, au début de 2010, je suis revenu à mon poste de directeur du CEFAA. Nous avons trois enquêteurs à plein temps et de nombreux nouveaux cas à étudier.

En résumé, je suis convaincu que les ovnis existent et sont une réalité qui ne peut rester ignorée par les gouvernements. Les phénomènes sont évidents dans toutes les parties du monde et aucun effort pour les étudier ne devrait être négligé. À cette fin, la coopération internationale est vitale pour générer des standards de protocoles et de politiques pour l'analyse des données. Personnellement, selon mon meilleur jugement, je suis en accord avec les positions du rapport COMETA français : il y a une haute probabilité que les ovnis soient d'origine extraterrestre. Cependant, jusqu'à ce que cette hypothèse puisse être soit confirmée, soit écartée, nous devrions nous abstenir de tomber dans les domaines de la philosophie ou de la religion. D'un autre côté, nous ne devrions pas écarter cette hypothèse simplement parce qu'elle peut sembler farfelue. Nous devons la soumettre à une rigoureuse analyse scientifique pour être capables de parvenir à des conclusions viables.



## CHAPITRE 21

### Les OVNIS au Brésil

Par le général José Carlos Pereira (retraité)

*La plupart des Nord-Américains ne se rendent pas compte que le Brésil est le cinquième plus vaste pays dans le monde, occupant la majeure partie de l'Est de l'Amérique du Sud. Il a produit beaucoup de chercheurs motivés sur les ovnis et enquêteurs de terrain depuis des décennies, lui conférant la réputation douteuse d'être une « foyer » d'étranges événements ovni. Il a également une riche histoire d'implications officielles et de rapports de l'armée de l'Air. L'armée brésilienne enquête sur les ovnis depuis de nombreuses années, comme le montrent des documents gouvernementaux.*

*Par exemple, le Brésil a apporté une contribution importante avec la divulgation de l'une des plus importantes séries de photographies d'ovnis prises par des sources officielles, soumises à des analyses approfondies de laboratoires ayant vérifié leur authenticité, puis rendues publiques. Quatre images venues du Brésil, connues comme les photos de Trindade, font partie des meilleures photographies, et des plus précieuses, que l'on ait jamais prises. Le gouvernement brésilien s'est impliqué dans la publication de ces photos il y a plus de cinquante ans.*

*Autour de midi le 16 janvier 1958, un officier à la retraite de l'Air Force, le capitaine José Teobaldo Viegas, et Amflar Vieira Filho, chef d'un groupe de plongeurs sous-marins, ont été les premiers – parmi de nombreux officiers, marins et autres – à observer un objet inhabituel depuis le pont d'un navire école de la Marine brésilienne. Almiro*

*Barauna, un photographe professionnel sous-marin qui se trouvait à bord, a pu prendre une série de photos réussies au-dessus de l'île de Trindade, malgré l'agitation causée sur le pont par un attroupement d'observateurs excités. Le capitaine Viegas a dit plus tard: « La première vision fut celle d'un disque brillant avec une lueur phosphorescente qui, même en plein jour, semblait plus brillant que la Lune. » Ayant à peu près la taille de la pleine Lune, « il a poursuivi son chemin à travers le ciel, prenant une position inclinée; sa véritable forme se détachait clairement du ciel: celle d'une sphère aplatie encerclée, à son équateur, par un large anneau ou plateforme. »*

*Le ministère de la Marine brésilienne a apporté son soutien aux photographies de Trindade. Un rapport de United Press International a établi que « le ministre de la Marine, l'amiral Antonio Alves Camara, a dit après avoir rencontré le Président Juscelino Kubitschek dans la résidence présidentielle d'été à Petropolis, qu'il avait lui aussi soutenu personnellement l'authenticité des photos. » Kubitschek a ordonné que les photos soient rendues publiques et la Chambre des députés a demandé une enquête de la Marine qui a établi un rapport. Les photos originales et les négatifs ont été analysés à la fois par le Laboratoire de reconnaissance photographique de la Marine et par le service privé « Aérophotogrammétrique » Cruzeiro do Sul, qui ont tous deux confirmé leur authenticité. Plus tard, des experts civils américains ont procédé à d'autres analyses.*

*Ce n'est que récemment, en 2008 et en 2009, que le gouvernement brésilien a commencé à publier de nombreux dossiers ovni, jusque là secrets, et a annoncé qu'il allait graduellement les publier par tranches de dix années. À l'heure actuelle, des documents, photos et dessins, allant des années 50 aux années 80, ont été rendus publics – plus de 4 000 pages – dont beaucoup concernent l'« Opération Soucoupe » de l'Air Force qui consistait en des investigations*

*militaires poussées sur les ovnis dans la région de l'Amazonie en 1977.*

*A. J. Gevaerd, coordinateur du Comité brésilien des chercheurs sur les ovnis, un groupe civil important, et ses collègues, ont joué un rôle efficace pour amener à la divulgation de ces dossiers gouvernementaux. Gevaerd a également été le premier à interviewer le général quatre étoiles (« Brigadier General ») José Carlos Pereira (retraité), l'officier brésilien de plus haut rang à avoir parlé des ovnis. Le général Pereira a apporté à ce livre une contribution originale sur le traitement des événements ovni au Brésil aux niveaux les plus élevés, incluant ses réflexions personnelles sur le phénomène. À sa demande, une partie des matériaux reproduits dans ce texte est extraite de la transcription d'un entretien avec Gevaerd, cependant qu'une autre partie a été écrite spécifiquement pour ce texte. Tout a été traduit du portugais.*

*Le général commence son essai avec la description d'une série spectaculaire d'observations impliquant des pilotes militaires et des radars le 19 mai 1986 qui est restée connue comme « La nuit officielle des ovnis au Brésil. » Ce n'est qu'à la fin de 2009 – après que le général Pereira ait terminé son texte « Les ovnis au Brésil » – que de la documentation a été rendue publique sur ce cas. Un nouveau document de cinq pages « Rapport d'événement » sur l'incident de 1986 a été écrit par le commandant en exercice de la Défense aérienne du Brésil pour fournir au ministre de l'Aéronautique des « informations apportées par le Contrôle aérien et la Défense aérienne, ainsi que par les pilotes d'intercepteurs impliqués dans cet incident. » Ce rapport, alors classifié, établit que des traces radar à la fois au niveau du système de défense aérienne et à bord des avions d'interception ont été enregistrées simultanément, et de même, les pilotes ont observé en même temps des objets par les fenêtres de leur cockpit.*

*Une telle « réussite » est très rare : capturer, en même temps, un ovni sur un radar au sol et sur un radar*

*embarqué cependant que les pilotes l'observent. C'est ce que la force aérienne belge espérait accomplir en lançant ses F-16 quelques années plus tard, comme l'a décrit le général De Brouwer.*

*Le document fait la liste de nombreuses caractéristiques des phénomènes enregistrés cette nuit-là, telles que des accélérations et décélérations soudaines, la capacité de vol stationnaire et des vitesses supersoniques. Les objets ont été observés en tant que lumières blanches, vertes et jaunes, et parfois sans lumières. La conclusion officielle était formulée ainsi: «L'opinion de ce Commandement est que le phénomène est solide et fait preuve d'intelligence, par sa capacité à maintenir sa distance par rapport aux observateurs, et aussi à voler en formation, sans être nécessairement piloté.»*

*Le général («brigadier») José Carlos Pereira a été en poste au Commandement de la Défense aérienne brésilienne de 1999 à 2001, puis est devenu le général commandant les opérations des forces aériennes jusqu'en 2005. Dans cette fonction, il a supervisé treize généraux et 27000 subordonnés. Il avait auparavant été commandant de plusieurs bases aériennes au Brésil et commandant de l'Académie brésilienne des forces aériennes.*

**P**endant la nuit du 19 mai 1986, une série d'ovnis a été repérée au-dessus du sud-est du Brésil et le système de défense tout entier a été mis en alerte. L'Air Force a fait décoller ses pilotes les plus expérimentés sur des avions à réaction F-5 et F-103 pour intercepter ces objets. Le colonel Ozires Silva, président d'une compagnie pétrolière brésilienne, et son pilote, le commandant Alcir Pereira de Silva, volaient à bord d'un jet privé Xingu près de Poços de Caldas en direction de São José dos Campos, lorsque des radars en différents lieux ont repéré vingt-et-un ovnis dans le ciel, de São Paulo à Rio de Janeiro. Silva et son pilote ont vu l'un d'eux et l'ont suivi pendant trente minutes – une lumière brillante, rouge-orangée, qui se déplaçait rapidement et semblait sauter d'un

point à un autre. Ils n'ont pas été capables de s'en approcher et ont dû finalement abandonner leur poursuite. C'était une situation dans laquelle de nombreux témoins expérimentés ont vu quelque chose et où les radars ont détecté la même chose. Les équipements radar peuvent être affectés par de nombreux facteurs différents et peuvent afficher un faux écho, mais une fausse cible apparaît très brièvement et peut être facilement reconnue justement parce qu'elle disparaît très vite. C'est une autre histoire lorsque nous avons une trajectoire régulière à suivre. De plus, lorsque nous avons plus d'un radar affichant la même cible, nous savons que c'est sérieux. Cet équipement opère sur plusieurs fréquences, de sorte que nous avons une corrélation de lectures indépendantes, provenant de différentes sources. Ces données n'ont rien à voir avec l'œil humain. Quand, parallèlement au radar, les yeux d'un pilote voient la même chose, puis un autre pilote, et ainsi de suite, l'incident a une réelle crédibilité et repose sur un socle solide.

Quelques jours après ces observations, le ministre brésilien de l'aéronautique, le général (*Brigadier*) Octavio Moreira Lima, a convoqué une conférence de presse pour expliquer ce qui était arrivé. Il révéla que six *jets* avaient décollé des bases de Santa Cruz et Anapolis, et que plusieurs pilotes avaient eu des contacts visuels, cependant que tous les objets étaient enregistrés sur radar. Le ministre a promis un rapport officiel dans les trente jours, mais pour quelque raison, il a changé d'avis. Il s'agissait probablement d'une raison politique ou peut-être la crainte d'une panique car on pensait à cette époque que cela pourrait arriver si la population était informée. Mais entre-temps, les pilotes et les contrôleurs n'avaient pas eu interdiction d'en parler.

Les événements de cette nuit-là furent vraiment étonnants, et quelques questions simples ont des réponses simples : les pilotes avaient-ils vu des phénomènes ? Oui. Des radars les avaient-ils repérés ? Oui. Est-ce que Ozires et d'autres pilotes militaires les avaient vus ? Oui. Est-ce que des pilotes d'avions

commerciaux les avaient vus? Oui. Est-ce que l'heure des observations correspondait? Oui. Est-ce que les trajectoires des objets correspondaient? Oui. Tout cela fut analysé techniquement. Alors, cela avait-il eu lieu?

Oui, cela avait bien eu lieu.

Tout a été repéré *à la fois* par des radars d'avions et par des radars au sol. Les radars embarqués opèrent sur une bande étroite de micro-ondes alors que les radars au sol ont une bande beaucoup plus large, il n'y a donc pas de risque de confusion ou de corrélation erronée.

Pendant cet événement, les militaires ne craignaient pas une quelconque invasion. Des jets armés de missiles ont décollé et se sont approchés des objets en moins de deux minutes. Ces jets étaient toujours armés, mais avec des armes de temps de paix consistant en deux petits missiles. Si ces objets étaient venus d'un pays ennemi, ils auraient été pulvérisés cette nuit-là. Ces pilotes étaient hautement entraînés et les capacités de leurs radars étaient accrues au maximum, ce qui en principe n'est pas nécessaire. Les radars n'opèrent jamais à pleine capacité afin d'économiser l'énergie et prolonger leur durée de vie. Mais après que les jets aient décollé, la capacité a été augmentée pour avoir une plage plus grande. Les communications ne sont jamais tombées en panne et le pays n'a nullement été menacé par quoi que ce soit. Les jets ont atterri normalement et les pilotes sont revenus sans avoir été affectés. Mission accomplie!

Je ne pense pas que les ovnis aient jamais menacé la sécurité nationale, mais nous devons reconnaître que notre manque de connaissances actuel suffit à faire naître des soupçons, comme le ferait toute chose semblant aussi avancée. Ainsi, nous en arrivons à la plus grande de toutes les questions: qu'étaient ces objets? Personne ne le sait. Il ne s'agissait pas des jets étrangers nous attaquant. C'étaient des *objets volants non identifiés*. Et où sont ces objets maintenant? Qui sait? Ont-ils été capturés? Pas que nous le sachions. Ainsi,

c'est ici qu'intervient le problème des preuves matérielles, et nous n'en avons pas.

Quand j'étais commandant, ces apparitions insolites se produisaient environ une fois par mois et étaient habituellement de courte durée. Je me souviens qu'il y avait environ deux ou trois incidents par an de pilotes militaires envoyés pour intercepter quelque chose d'inconnu qui était apparu au radar. Nos pilotes civils ne craignent pas de parler et ils le font toujours car ils ne veulent pas perdre leur emploi pour *n'avoir pas* signalé des événements insolites. La première chose qu'ils font lorsqu'ils voient quelque chose d'étrange est d'appeler les contrôleurs, car ils ont une énorme responsabilité personnelle.

Un avion civil est toujours en contact avec le contrôle aérien, et toutes ces opérations au Brésil sont liées aux forces aériennes et sont de nature militaire. Lorsqu'un pilote commercial dit : « Il y a quelque chose qui se passe ici », le centre de contrôle le rapporte immédiatement au centre d'opérations militaires de cette zone, au cas où ce serait quelque chose de sérieux. Ils engageront des actions en conséquence et rapporteront le cas au Centre d'opérations de la défense aérienne, qui est l'instance la plus élevée et la seule à superviser tout le pays. Alors, le pilote et le contrôleur aérien rempliront un rapport; ils savent où trouver le formulaire – dans n'importe quelle base aérienne de l'Air Force ou n'importe quel bureau de trafic aérien dans le pays – et ils peuvent remettre les documents remplis à n'importe quelle base aérienne.

Ensuite, une enquête est systématiquement conduite une fois que le pilote a enregistré ce qu'il a vu. Comme indiqué sur le formulaire, il doit signaler la direction, l'altitude et la vitesse de l'objet. Nous avons également besoin d'autres détails, tels que la position du Soleil comparée à celle de l'avion à ce moment-là. La brillance de l'objet est aussi importante, ainsi que le genre de nuages qu'il y a dans le ciel. Toutes ces données sont précieuses. Les contrôleurs sont alors capables de vérifier si quelque autre avion a traversé la route de ce pilote,

ce qui pourrait expliquer l'événement. Une enquête suivra et, si l'on découvre qu'il n'y avait pas d'autre avion, et que la météo n'était pas un facteur, alors nous avons une situation spéciale. Et toutes ces choses sont faciles à vérifier quand tout est bien énoncé dans le rapport initial. Nous pouvons éliminer toutes les possibilités jusqu'à être sûrs qu'il n'y a pas d'explication conventionnelle pour ces données, et le rapport est alors classé en lieu sûr.

Les rapports de pilotes qui trouvent finalement une explication conventionnelle sont supprimés, et un responsable de la Défense aérienne informera le pilote qu'ils ont trouvé ce qui s'était passé. Si aucune explication n'est trouvée, le cas est alors transféré à un autre dossier, appelé « Livre des événements de vol ». Tous ces cas non résolus sont conservés dans ces livres et il est souhaitable que des chercheurs seront finalement autorisés à les voir. Ils incluent des rapports sérieux de pilotes et de contrôleurs aériens – tout ce que nous ne pouvons expliquer, tout ce qui est considéré comme secret, va dans ces livres. Il est important de souligner que ce « Livre des événements de vol » contient des cas qui n'ont pu être expliqués, même après analyse par des experts spécialement affectés à cette tâche.

Quand j'étais commandant à COMDABRA, le Commandement aérien du Brésil, de 1999 à 2001, tous les cas impliquant des ovnis repérés par des pilotes militaires et par des radars étaient portés à mon attention. J'ai participé seulement une fois directement à une enquête sur un incident ovni, bien que j'aie accès aux dossiers secrets, et aux rapports à la fois officiels et non officiels. Après avoir quitté l'armée, j'ai eu encore accès à presque toutes les informations que je désirais sur le sujet.

Je n'ai pas suivi ce qui est arrivé à la Défense aérienne au cours les quatre dernières années, mais je sais que nous continuons à recevoir des rapports. Même ainsi, je veux mentionner quelque chose d'important. Je pense que près de 90 pour cent de toutes les observations ne sont jamais signa-



lées. Le Brésil et un vaste pays et les rapports ne sont enregistrés que là où se trouve un aéroport ou une base des forces aériennes, et seulement par des gens qui savent comment procéder. Les civils ne savent même pas que ces formulaires existent et sont disponibles dans tout le pays. Je ne sais pas quel est le véritable pourcentage d'observations qui aboutissent à des rapports, mais je pense qu'il doit être très mince. Aussi, le nombre de rapports qui arrivent à la connaissance de militaires est presque insignifiant.

C'est un grand pas en avant pour un pays de reconnaître officiellement l'existence des ovnis, comme la France l'a fait. Mais la divulgation d'informations n'a pas fait paniquer les gens, et je ne pense pas qu'elle le ferait si davantage de dossiers étaient ouverts. Personne ne craint la transparence ; au contraire, les gens craignent son absence. Je pense que dès le moment où le gouvernement ouvrira le sujet pour en débattre, toutes les craintes que les gens peuvent avoir à ce sujet disparaîtront. Et s'il y a un pays qui ne panique jamais, c'est le Brésil. Bien au contraire ; peut-être inventerions-nous un nouveau thème de samba pour le célébrer.

Comment prenons-nous en compte l'existence des ovnis ? Les indices montrent que des phénomènes inexplicables se produisent, et cela conduit beaucoup d'entre nous à croire à la présence de vaisseaux spatiaux exogènes visitant la planète Terre. Cependant, tirer des conclusions sur ce que sont ces choses est dangereux car nous n'avons pas assez de connaissances pour le faire. Je crois que la science a beaucoup de travail à faire pour identifier et expliquer le phénomène. Nous avons besoin d'astronomes, de météorologues, d'experts aéronautiques, d'astrophysiciens, et de beaucoup d'autres scientifiques car une telle investigation doit être menée conjointement par de nombreux spécialistes. En fait, cet effort doit engager la nation tout entière. L'effet synergique de la connaissance est indéniable.

Je suis un homme acquis à la science, avec un esprit scientifique. Si l'on présente l'hypothèse que des extraterrestres

peuvent être ici et peuvent faire des choses que nous ne comprenons pas, cette idée va à l'encontre du raisonnement scientifique conventionnel. Pour autant que nous sachions, notre propre système solaire ne contient pas de vie sur une autre planète que la Terre.

Je fonde mes idées sur les connaissances que nous avons aujourd'hui, offertes par la science telle qu'elle comprend actuellement l'univers. Ceci est la mise en garde à considérer. Si nous admettons seulement les connaissances actuelles, je suis obligé de rejeter toute possibilité que qui que ce soit vienne sur Terre depuis l'espace. Et cela devient plus complexe si nous allons plus loin, car Alpha du Centaure, l'étoile la plus proche, ne semble pas avoir de système planétaire. Nous devons alors aller vers des portions de l'univers que les astronomes appellent la « zone habitable », à de nombreuses années-lumière de la Terre.

Cependant, je ne déclarerais jamais qu'aucune autre civilisation ne pourrait avoir un million d'années d'avance sur nous ailleurs. J'insiste humblement, par conséquent, pour dire que notre connaissance actuelle doit être par essence insuffisante pour tout comprendre. Après avoir étudié les ovnis quand j'étais militaire, il m'est apparu clairement – de façon certaine en fait – que nous avons une grande ignorance de l'univers, au stade actuel de la connaissance scientifique humaine. Le phénomène ovni a démontré que nous en avons beaucoup plus à apprendre en physique et dans d'autres domaines scientifiques. Nous n'avons pas encore le dernier mot dans le cadre de la science, et, plus tard, nous deviendrons capables de comprendre ce qui est actuellement inconnu.

Regardez ce qui s'est seulement produit au cours des cent dernières années, avec des découvertes allant de la pénicilline à l'avion. Nous, êtres humains, avons quitté le sol avec un avion il y a presque cent ans et en moins d'un siècle nous avons été capables d'atteindre la Lune. En termes d'astronomie, un siècle n'est rien, même pas une poussière. À l'évi-

dence, un peuple avancé n'utiliserait pas des moteurs de fusée comme ceux de nos engins spatiaux. Si, en un siècle et avec nos capacités limitées, nous avons pu accomplir cela, pensez-y: où serons-nous dans cent ans ou dans mille ans?

Cela ne me pose pas de problème que la philosophie entre dans ce débat en tentant de s'attaquer aux questions que nous n'avons pas été capables de résoudre: qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous? Depuis Aristote, les êtres humains se sont posé ces mêmes questions et nous n'avons toujours pas les réponses. L'investigation scientifique du phénomène ovni, combinée à d'autres sujets dans le cadre de la science et de la philosophie, peut être une voie pour progresser vers ces réponses.

Aucune institution n'a le droit de fermer la porte à la discussion sur quelque question que ce soit, scientifique, politique, sociale ou religieuse – et cela inclut l'étude des objets volants non identifiés, que j'estime entrer dans le domaine scientifique. Je pense que, non seulement le Brésil mais aussi tous les pays développés socialement et technologiquement, devraient créer des agences gouvernementales pour traiter cette question. Les États-Unis devraient certainement montrer la voie, étant donné que ce pays est et reste la plus grande puissance technologique de la planète, avec une grande capacité à agréger le savoir des autres pays. Et s'il devait être accepté que quelque chose vient ici depuis l'espace, je pense que les Nations Unies devraient être responsables plutôt que de laisser cette tâche entre les mains de différents pays.



## TROISIÈME PARTIE

---

### UN APPEL À L'ACTION

*« Le seul moyen de découvrir les limites du possible  
est de les dépasser pour aller dans l'impossible. »*

ARTHUR C. CLARKE



## Reprendre le combat : Une nouvelle Agence OVNI en Amérique

**M**algré la déduction stupéfiante mais rationnelle selon laquelle l'hypothèse extraterrestre devrait être prise en considération pour expliquer certains PAN, comme nos experts l'ont souligné, les gouvernements répugnent à faire face à ce constat et à ses implications. Ils ne sont pas motivés pour mettre en commun leurs ressources et trouver si cette hypothèse peut être prouvée, ignorant l'intérêt public pour le sujet et son potentiel pour faire des découvertes révolutionnaires. En fait, le caractère déconcertant de l'hypothèse extraterrestre – de nouveau, nous ne parlons que d'une *théorie* et non d'un fait – explique sans doute pourquoi de nombreux gouvernements préfèrent se tenir à une distance prudente de cette question embrouillée. La difficulté à conduire des recherches sur quelque chose d'aussi évanescent et imprévisible que les ovnis est également un problème – bien qu'il ne soit pas insurmontable. Les agences qui *tentent* de faire face à ce défi ont beaucoup accompli, comme cela a été démontré dans la partie précédente, mais en fin de compte elles manquent de ressources propres pour résoudre complètement le mystère des ovnis. Même après plusieurs décennies de recherches concentrées en France, d'exploration des implications pour la défense au Royaume-Uni, et de recherches sur le terrain dans l'Amazonie brésilienne, (pour citer trois exemples significatifs), nous ne savons toujours pas ce que sont vraiment ces objets. Dans leurs pays respectifs, certaines agences gouvernementales continuent à collecter

des rapports de cas et à étudier des observations, grossissant encore le Volume de données mais ne résolvant rien, pendant que le reste du monde regarde ailleurs.

Lorsqu'on leur pose la question, la plupart des officiers militaires ayant été impliqués dans des incidents d'ovnis se gardent d'interpréter ou de spéculer, mais en privé beaucoup continuent à être vivement intéressés à aller au fond du problème. Ils veulent connaître la nature de ce qu'ils ont vu, ou de ce qu'ont rencontré des collègues militaires en qui ils ont confiance, et ce désir ne diminue pas avec le temps. Ces témoins et initiés reconnaissent la possibilité extraterrestre, ou peut-être inter-dimensionnelle; une fois que vous avez observé de près une de ces manifestations bizarres, votre esprit s'ouvre, bien que vous ne l'ayez pas choisi. Même ceux qui étaient auparavant des négateurs, qui se seraient esclaffés à la notion même d'ovni, sont forcés de reconnaître ce qui était auparavant inconcevable. Ils se sentent souvent isolés, ont peur du ridicule, et manquent de soutien autour d'eux. Mais, collectivement, ils pourraient être capables de faire la différence.

Des témoins crédibles et des enquêteurs gouvernementaux ont documenté des milliers de rapports sur des cas convaincants et des récits de première main. Nous avons maintenant accumulé assez de données pour établir la réalité d'une sorte de phénomène physique consistant *sans le moindre doute*. Pourtant, le gouvernement américain reste en arrière, refusant d'admettre quoi que ce soit, laissant les citoyens américains dans une impasse permanente.

Comment pouvons-nous surmonter cela? En termes de recherche d'un modèle utilisable, nous pouvons nous tourner vers l'agence française sur les ovnis comme la mère de toutes, parce que, comme nous l'avons vu, son bureau au sein du CNES a travaillé assidûment sur le problème pendant plus de trente ans, d'un point de vue de recherche prospective plutôt que militaire. En cherchant des connaissances pour leur valeur propre, les Français ont été ouverts à une large



gamme d'explications sur les ovnis, comme des scientifiques devraient l'être. L'historique Rapport COMETA de 1999 a ouvert une brèche, quand ses généraux, amiraux et ingénieurs, de conserve avec un ancien dirigeant du CNES, ont posé la question sur le plan militaire et déclaré avec beaucoup d'autorité que, bien qu'elle n'ait pas encore été prouvée, l'hypothèse extraterrestre était l'explication la plus probable du phénomène.

Serons-nous un jour capables de découvrir, à la satisfaction des scientifiques de la communauté mondiale, ce que sont les ovnis et d'où ils viennent? Est-ce quelque chose que nous, en tant que société planétaire, pourrions décider de faire? Dans ce cas, nous devrions être proactifs, rechercher avec rigueur une solution à ce problème, en faire une priorité. Alternativement, préférerions-nous nous asseoir et attendre que ces objets volants, qui semblent tout puissants, se révèlent plus complètement à nous? Presque toutes les personnes les plus concernées, les plus crédibles, et les plus sérieuses parmi les officiels gouvernementaux et militaires avec lesquels je me suis entretenue, sont d'accord sur trois points de base pour faire avancer la question :

- Qu'il y a lieu de poursuivre l'investigation scientifique, en particulier à cause de l'incidence des ovnis sur la sécurité des avions et de l'aviation
- Que cette investigation doit être une entreprise de coopération internationale, impliquant de nombreux gouvernements et transcendant la politique
- Qu'un tel effort global ne peut être effectif sans la participation des États-Unis, la plus grande puissance technologique au monde

Nous sommes bloqués par le tabou étouffant sur les ovnis, qui a servi à nous protéger des questions sous-jacentes plus profondes et même des menaces – à la fois perçues et inconscientes – inhérentes à la reconnaissance, même la plus

basique, d'un phénomène physique choquant et inexpliqué. Maintenant, nous devons secouer ce cocotier. Dans cette partie, nous allons explorer ces questions politiques cruciales avec l'aide d'un ancien responsable de haut niveau de la FAA, d'un ancien gouverneur d'état et, de manière plus théorique et philosophique, de deux spécialistes réputés de science politique. Cependant, la détermination finale quant au rôle potentiel de notre pays dans l'avenir devra être décidée par nous tous.

Logiquement, la première étape vers une solution est d'établir un bureau ou une petite agence au sein du gouvernement américain pour mener les investigations ovni appropriées, assurer la liaison avec d'autres pays et démontrer à la communauté scientifique que c'est un sujet qui mérite vraiment d'être étudié. Pour atteindre ces objectifs, nous devons nous demander où – dans quelle branche du gouvernement – les États-Unis devraient créer ce modeste « bureau ovni » pour faire démarrer le processus. En s'inspirant d'autre pays comme modèle, il existe de nombreuses options. Les forces aériennes sont souvent la structure qui conduit ces investigations, comme nous l'avons vu en Belgique et au Brésil, bien qu'aucun des deux gouvernements n'ait établi un département spécial au sein de l'Air Force à cet effet. Cependant, dans les deux cas, les généraux concernés ont dit qu'une unité spécifique chargée à plein temps des investigations ovni aurait énormément aidé le processus, et ils se font les avocats de cette nécessité. L'Amérique a peut-être besoin d'ouvrir un nouveau bureau de l'Air Force, en faisant très attention d'éviter les nombreuses erreurs du Projet Livre Bleu. Le général De Brouwer en Belgique recommande que l'Air Force soit le siège d'une agence américaine, car elle est responsable de la sécurité de l'espace aérien et a les moyens d'intervenir si nécessaire. Le travail de ce bureau, ajoute-t-il, doit être objectif, d'esprit ouvert, et transparent, et pourrait être assisté dans cet effort par des groupes civils privés.

Quatre agences spécifiques, décrites précédemment – le GEIPAN en France, le CEFAA au Chili, l'OIFFA au Pérou, et le bureau du ministère de la Défense au Royaume-Uni – ont été établis au sein d'administrations nettement différentes dans chacun de ces pays. L'agence française a été créée au sein de l'équivalent de notre NASA, cependant que les autorités chiliennes ont établi la leur au sein de l'équivalent de notre FAA, en mettant l'accent sur la sécurité aérienne. Le bureau péruvien est une agence de l'Air Force et le bureau britannique des ovnis résidait au sein du Ministère de la Défense, comme notre DoD (*Department of Defense*) avec la mission de protéger les intérêts de la défense du Royaume-Uni. Cette diversité, à la fois des lieux et des orientations, a beaucoup à nous apprendre en nous montrant que nous avons pour notre propre pays un certain nombre d'options structurelles.

Beaucoup de nos contributeurs, tels que Jean-Jacques Velasco en France, le Dr Richard Haines aux États-Unis, le général Bermúdez au Chili, et le général Pereira au Brésil, soulignent l'importance d'établir une sorte de base de données centralisée – «une organisation sérieuse et globale qui soit objective, reliée à des agences autour du monde, et motivée pour répondre d'une manière scientifique et responsable aux plus grandes questions posées par l'enjeu des ovnis», comme la décrit Bermúdez. «Sans cela, nous sommes paralysés.» C'est pourquoi certains ont proposé que les Nations Unies soit le point focal logique pour poursuivre l'étude des ovnis, étant donné que le phénomène se produit dans le monde entier, transcendant les frontières nationales. C'est sensé en théorie, mais son efficacité serait hautement improbable, étant donné les nombreuses préoccupations et casse-têtes bureaucratiques du monde actuel à une époque de danger et de souffrance croissants.

Pourtant, à une époque précédente, dans un monde relativement plus simple, une démarche fut conduite aux Nations Unies précisément dans ce but. Sept ans après la fermeture du Projet Livre Bleu, J. Allen Hynek et d'autres ont tenté

de créer un organisme international d'enquêtes au sein des Nations Unies.

En 1978, Sir Eric M. Gairy, alors premier ministre de la Grenade, a proposé à l'Assemblée générale des Nations Unies que l'ONU établisse «une agence ou un département des Nations Unies pour entreprendre, coordonner et disséminer les résultats de la recherche sur les objets volants non identifiés et phénomènes apparentés.» Avec ses associés, le Dr Jacques Vallée et le lieutenant-colonel Larry Coyne, un pilote de l'armée américaine dont l'hélicoptère était presque entré en collision avec un ovni en 1973, le Dr Hynek a demandé – lors d'une audition à l'ONU – que les Nations Unies fournissent un cadre dans lequel les nombreux scientifiques et spécialistes travaillant à travers le monde sur le phénomène ovni pourraient partager leurs études. Il souligna que les ovnis avaient été signalés dans 133 pays membres de l'ONU et qu'il y avait plus de mille cas où «apparaissent des traces physiques de la présence immédiate d'un ovni. En nombres significatifs, ces rapports ont été faits par des personnes hautement responsables – astronautes, experts radar, pilotes militaires et commerciaux, officiels gouvernementaux et scientifiques, y compris des astronomes.»

En dépit de ces préoccupations, les télétypes du ministère des Affaires étrangères montrent que la délégation des États-Unis à l'ONU a rejeté l'initiative de Gairy, parlant d'un «argumentaire de vente à l'emporte-pièce» (*blitzkrieg sales pitch*) et tentant même d'empêcher la simple proposition de cette résolution. Un message confidentiel envoyé au ministre américain des Affaires étrangères par la mission aux Nations Unies requérait une «demande d'action», recherchant «des instructions sur la position américaine à prendre sur cette question et aussi sur le niveau souhaité de visibilité. L'année dernière, la Grenade avait requis notre soutien et Misoff avait dû s'agiter fortement derrière la scène pour édulcorer la résolution et repousser ainsi le vote d'une année. Un autre point à considérer est de publier éventuellement un démenti sur des

positions prises par des nationaux américains de la délégation de la Grenade. »

Par la suite, les membres américains ont conduit des « sessions de négociation » avec des délégués d'autres missions « pour tenter d'arriver à une solution de compromis mutuellement acceptable sur le problème. » Le plan retenu a consisté à renvoyer la résolution de la Grenade à un Comité de l'Espace sans mandat pour engager une étude. Cela écartait la « nécessité de voter une résolution et de spéculer sur le résultat. » En dépit des efforts américains pour bloquer le vote, l'Assemblée Générale a finalement adopté un projet de résolution soumis par la Grenade. Tout s'est cependant arrêté en 1979 quand Gairy fut délogé par une prise de pouvoir communiste interne.

Hynek avait également informé le comité de l'ONU de l'étude ouverte par le CNES, le centre spatial national français, menée par des scientifiques de nombreuses disciplines. Il a fait remarquer que les études de cas réalisées étaient « exemplaires et bien supérieures aux études antérieures menées dans d'autres pays... Les implications pour la science et pour le public en général de cette investigation française sont profondes. » Le GEPAN, l'agence officielle française, venait d'être créé au CNES sous la direction d'Yves Sillard, participant d'une réponse logique et naturelle à un problème scientifique lié à l'espace, et qui réclamait davantage de recherche. À la même époque, des efforts étaient également entrepris en Amérique pour mettre en place une nouvelle investigation sur les ovnis au sein de notre agence spatiale nationale, la NASA. Mais en Amérique, ce n'était pas si simple – même si cette requête faite à la NASA provenait de l'autorité la plus élevée du pays : le Président des États-Unis. À l'insu de la plupart des Américains, même le Président Carter n'a pu obtenir de cette agence publique d'évaluer les éléments de preuve concernant les ovnis et de voir si, éventuellement, un organe d'investigation serait justifié au sein de la NASA.

Carter avait lui-même observé un ovni en 1969, avant de devenir gouverneur de la Géorgie. En 1973, alors qu'il était gouverneur, il avait rempli un formulaire d'enquête de deux pages en réponse à la requête d'un groupe civil de recherche. Selon ce rapport, il s'apprêtait à faire un discours lors d'un meeting à Leary, en Géorgie, au début d'une soirée d'octobre. Lui et dix membres du Lion's Club de Leary en Géorgie ont observé un objet brillant et lumineux, à certains moments aussi grand que la Lune. Pendant plus de dix minutes, il a changé de couleurs, « s'est approché et éloigné à plusieurs reprises » et à d'autres moment est resté immobile ; puis il « a disparu. »

Un an et demi après l'élection de Carter aux fonctions de président des États-Unis en 1977, son conseiller scientifique, Frank Press, a écrit à l'administrateur de la NASA Robert Frosch en lui recommandant que la NASA mette en place un « petit groupe d'enquête » pour voir s'il y avait de « nouvelles découvertes significatives » depuis le rapport Condon. « Le point focal de la question ovni devrait être à la NASA », écrivait Press, et la réponse initiale de Frosch fut enthousiaste. « Un groupe d'enquête tel que celui que vous suggérez pourrait peut-être découvrir des choses intéressantes », lui répondit-il en septembre. « Cela générerait certainement un courant d'intérêt et pourrait conduire à la désignation de la NASA comme le point focal pour les questions ovni. » Il a suggéré que la NASA devienne « chargée de projet » pour passer en revue les rapports ovnis des dix dernières années et faire une recommandation. La Maison Blanche a approuvé sans délai.

L'armée de l'Air américaine, qui avait déclaré publiquement que les ovnis de ne valaient pas la peine d'être enquêtés, sembla avoir de profondes hésitations sur la requête de l'administration Carter voulant que la NASA initie une nouvelle enquête. Le colonel Charles E. Senn, chef de la Division des Relations publiques de l'Air Force, a écrit, dans une lettre adressée au général Duward L. Crow de la NASA : « J'espère

sincèrement que vous allez réussir à empêcher la réouverture des investigations ovni.» Il n'existe pas de documentation archivée indiquant dans quelle mesure cette pression, ou toute autre de la part de l'Air Force, a influencé les suites au sein de la NASA en réponse à la requête de Frank Press de la part de Carter. Quelques personnels de la NASA avaient eux aussi des réserves.

Après un assez long échange de lettres, de mémos et de demandes faites à divers niveaux hiérarchiques de la bureaucratie de la NASA, l'agence a rejeté la demande du Président des États-Unis en décembre 1977 – sans donner la chance à un chargé de projet d'évaluer les données accumulées. Frosch a dit que la NSA avait besoin pour faire cela « de preuves physiques en bonne et due forme venant de sources crédibles... de preuves physiques tangibles, disponibles pour analyses de laboratoire complètes ». Au vu de l'absence de telles preuves, a-t-il dit, « nous n'avons pas été capables de concevoir une procédure scientifique sérieuse pour enquêter sur ces phénomènes. » C'est pourquoi il a proposé que rien ne soit fait en vue « d'établir une activité de recherche dans ce domaine ou de réunir un symposium sur ce sujet. »

Le Dr Richard C. Henry, éminent professeur d'astrophysique à l'Université John Hopkins, était alors directeur adjoint de la Division d'aéronautique de la NASA et impliqué dans le processus de décision. Dans un texte publié en 1988, Henry a exprimé son désaccord avec l'affirmation de Frosch parlant « d'absence de preuves tangibles ou physiques ». Il a dit qu'il existait une abondance d'éléments de preuves significatifs à l'époque, une situation dont il était parfaitement conscient en tant que responsable de la Division d'astrophysique.

Henry ajouta que la déclaration de Frosch niant l'existence d'un protocole scientifique solide était tout simplement fausse. « L'Académie nationale des sciences a soutenu l'étude Condon sur les ovnis et en particulier leurs procédures (ou protocole). Cela ne tient guère de dire qu'aucun protocole solide n'est possible! », a-t-il écrit dans un mémo adressé à

l'administrateur des sciences spatiales de la NASA, Noel Hinners. « Le point est que, *pour être significatif*, le protocole doit inclure la possibilité que le phénomène ovni soit dû en partie à des intelligences bien plus avancées que nous. » Ironiquement, c'était ce même rapport Condon qui avait installé cette tonalité négative au sein de la science établie et influencé sans nul doute le rejet inconséquent de la requête, scientifiquement fondée, de Carter.

La NASA apparaît clairement comme un foyer peu vraisemblable pour accueillir une agence américaine sur les ovnis. Mais quid de la FAA? (*Federal Aviation Administration*, Agence fédérale de l'aviation civile). Cette agence semble jouer en matière d'ovnis un rôle très différent de celui de départements d'aviation civile dans des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Sud, malgré son mandat de surveiller nos cieux. Nous devons nous rappeler qu'en 2006, la FAA a informé les pilotes et autres témoins professionnels de l'aviation que le disque ayant survolé l'aéroport de O'Hare était en réalité un phénomène météo, alors que celle-ci était tout à fait normale, que c'était en plein jour et que toutes les données météo étaient enregistrées selon des procédures standard. Sollicitée, la FAA avait fait un pas de plus en attribuant cette vision à un nuage perforé – un phénomène météo spécifique et très rare qui requiert des températures inférieures à zéro degré pour se produire – bien que les températures au-dessus de O'Hare cet après-midi là étaient bien au dessus de zéro.

Des déclarations aussi irresponsables ont pour effet de décourager les témoins de faire des rapports, ce qui devrait normalement être la première étape pour conduire toute investigation. Malheureusement, la FAA semble être un candidat encore moins plausible que la NASA pour s'occuper des ovnis actuellement.

Une comparaison avec l'Autorité de l'Aviation Civile (CAA) de notre plus proche allié, le Royaume-Uni, s'impose. Dans le cadre de celle-ci, il est *obligatoire* de rapporter tout



incident lors duquel les pilotes ou les équipages pensent que l'avion a été en danger – quelle qu'en soit la source. La CAA et d'autres autorités ont alors une base sur laquelle décider si une investigation est nécessaire.

Après que le capitaine Ray Bowyer et ses passagers aient observé une paire d'objets brillants au-dessus de la Manche en 2007, la première chose qu'a faite Bowyer après l'atterrissage a été de faxer un rapport à la CAA, en appliquant la procédure standard requise. Il n'y a eu aucune tentative de sa compagnie aérienne ou de qui que ce soit d'étouffer l'histoire, qui a été traitée par la télévision BBC. En fait, de nombreux dossiers de la CAA sur des cas non résolus impliquant des pilotes, des contrôleurs aériens et des équipes au sol, ont été publiés. Par exemple, en 1999, un reportage de la BBC annonçait : « Un ovni qui a évité de justesse la collision avec un avion commercial transportant des passagers depuis l'aéroport de Heathrow à Londres a intrigué les experts de l'aviation. » Un objet métallique était passé à moins de dix mètres de l'avion mais, pour quelque raison, il n'avait pas été repéré par radar. La BBC a rapporté que le pilote avait fait un rapport de quasi collision et que « l'Autorité de l'Aviation Civile n'avait trouvé aucune explication à l'incident, qui avait également confondu les experts militaires et la police locale ».

Imaginez si la FAA avait fait une déclaration semblable sur l'incident de O'Hare, également sans trace radar. Habitué à une approche plus saine, le capitaine Bowyer a trouvé que le système américain « d'absence de déclaration » était difficile à imaginer, car la CAA ne fait pas de distinction entre les causes possibles de risque pour un avion. À la réflexion, il est étrange que la FAA américaine semble écarter un risque rare – les objets volants non identifiés – et reconnaisse tous les autres, même si leur impact potentiel pourrait être équivalent. La FAA ne fournit aucun formulaire d'enquête pour ce genre d'observations – alors qu'elle fournit des formulaires pour les éruptions volcaniques et les chocs d'oiseaux, et un questionnaire détaillé « d'exposition à un faisceau laser ».

La FAA ne cherche pas à cacher sa discrimination. En guise de politique interne, l'agence a informé ses employés qu'elle ne veut avoir rien à faire avec des témoignages d'ovnis ou de quelque anomalie que ce soit, aussi grave que puisse être le danger pour l'avion ou pour la vie des personnes à bord. Le manuel 2010 d'information aéronautique de la FAA, dans sa section 6 « Rappports sur la sécurité, les accidents et les risques », précise que « les personnes voulant faire un rapport sur un ovni/phénomène inexpliqué » doivent contacter un centre de collecte tel que *Bigelow Aerospace Advanced Space Studies*, une nouvelle organisation de recherche sur des technologies spatiales émergentes, ou le *National UFO Reporting Center* (NUFORC), un groupe civil disposant d'une ligne d'appel sur les ovnis et des formulaires de témoignages, et qui enregistre méticuleusement les observations d'ovnis.

Avec un humour involontaire, le manuel poursuit en disant que « si une inquiétude se fait jour concernant des vies ou des biens pouvant être menacés » par l'ovni, « il faut faire un rapport au département local chargé de faire respecter la loi ». S'agit-il du département de police locale dont le territoire sous sa juridiction serait survolé par un avion menacé, volant à, disons, 12000 m au dessus du sol? Ou de la force de police la plus proche d'un aéroport qui pourrait être survolé par un ovni? On peut présumer que des directives aussi illogiques seraient changées si notre pays mettait un jour en place une agence ovni.

Deux témoins de l'incident de O'Hare ont fait exactement ce que le manuel suggérait. Ils ont appelé le NUFORC séparément et soumis des rapports écrits de leurs observations. Ironiquement, ils m'ont dit tous les deux qu'ils n'avaient jamais lu le manuel de la FAA et ne savaient pas que ce document officiel préconisait exactement ce qu'ils avaient fait! Tous deux avaient entendu parler du NUFORCC indépendamment et ne savaient pas où adresser ailleurs leur information, qu'ils pensaient devoir rapporter. Ce sont ces rapports qui ont ensuite été transmis au *Chicago Tribune*, incitant le reporter

Jon Hilkevitch à enquêter plus avant et à publier finalement cette histoire en première page.

Je crois comprendre que la plupart des employés de la FAA n'ont probablement pas lu ce manuel – certainement pas intégralement – mais lorsque des observations se produisent, ils semblent tout de même conscients de la position de leur employeur. Ils reçoivent le message, souvent subtilement et indirectement sous la forme d'une menace professionnelle voilée, selon lequel ils ne doivent pas parler à la presse de ces incidents. La négligence de la FAA peut être presque dangereuse, ou bien le problème est peut-être que d'autres agences gouvernementales devraient prendre davantage de responsabilité en matière d'incidents ovni dont la FAA déclare qu'ils ne sont pas de son ressort. Peu importe quelle branche du gouvernement le fait, la menace, s'il y en a une, posée par des objets non identifiables à proximité d'un avion commercial doit être correctement évaluée par une nouvelle unité mise en place pour enquêter sur les ovnis.

Nick Pope, ancien officiel du MoD et expert ovni au Royaume-Uni, explique que le gouvernement définit la « menace » d'une façon très spécifique, en particulier dans les milieux du renseignement militaire. La formule est à peu près celle-ci : Menace = capacité + intention. Par exemple, Les États-Unis sont conscients de ce que le Royaume-Uni a des armes nucléaires (menace) et pourrait donc lancer une attaque nucléaire contre l'Amérique (capacité) mais puisque le Royaume-Uni n'a *aucune intention* de lancer une telle attaque, les États-Unis ne courent aucun danger à cet égard. Pope souligne que nous savons certainement que les ovnis ont la capacité d'être une menace, étant donné leur vitesse fantastique et leur manœuvrabilité, largement supérieures à notre technologie. Mais dans ce cas, l'intention des ovnis est complètement inconnue, et donc impossible à mesurer. De ce fait, les ovnis doivent être pris sérieusement comme des menaces possibles et le Ministère de la Défense du Royaume-Uni les surveille pour cette raison.

Pope soupçonne les milieux du renseignement militaire aux États-Unis de définir la « menace » de cette façon. Le fait que la FAA enjoigne son personnel de ne pas signaler cette menace potentielle particulière est en contradiction avec cette formule de base. Peut-être est-il temps de changer le manuel de la FAA et de fournir aux employés les formulaires de témoignages adéquats.

La réticence du gouvernement américain à faire face au problème des ovnis semble avoir contaminé tous les départements qui pourraient potentiellement abriter une agence d'investigation. Pourtant, nous *pouvons* surmonter ces obstacles à travers une approche rationnelle et de bon sens. Certaines autorités ont suggéré des voies spécifiques pour avancer, fondées sur leur expérience directe.

À la fin des années 80, John, J. Callahan était responsable de la Division Accidents, Évaluations et Investigations à la FAA, un poste de très haut niveau, un rang en-dessous des fonctions fédérales nommées par le Congrès. Lorsqu'il travaillait avec des agences militaires, le rang de Callahan (GM15) était équivalent à celui de général.

Un jour de janvier 1987, il a dû gérer de manière inattendue un cas d'ovni – une observation spectaculaire de trente minutes d'un ovni gigantesque au-dessus de l'Alaska par trois pilotes de la Japan Air Lines (JAL). Auparavant, Callahan n'avait jamais accordé la moindre attention à la question des ovnis. Lorsqu'il a entendu parler pour la première fois du cas de la JAL, il a demandé que des données détaillées lui soient envoyées immédiatement et les a transmises à l'administrateur de la FAA, l'amiral Donald D. Engen. L'amiral Engen a organisé une réunion qui, selon Callahan, comprenait des membres de l'équipe scientifique du président Reagan, d'après ce qu'on lui a dit à l'époque. Trois agents de la CIA participaient également.

Callahan n'a rien dit publiquement sur son rôle dans l'incident jusqu'en 2001, treize ans après avoir pris sa retraite.

Ayant discuté avec quelques proches de son entourage qui l'avaient questionné pour avoir des informations, il a décidé qu'il était temps d'en parler. Les données sur ce cas avaient été envoyées à son bureau personnel lorsqu'il était parti en retraite et étaient restées dans une remise pendant toutes ces années. Quelques tableaux avaient même été grignotés par des souris, a-t-il découvert plus tard. Fier et carré, avec un style assez folklorique et un humour mordant, John Callahan ne prend pas de gants pour dire qu'il n'aime pas la façon dont la FAA se conduit au sujet des ovnis. Il n'approuve pas davantage la rétention d'information sur le sujet vis-à-vis du public et il est armé des preuves, de l'expérience et de l'autorité pour en faire un cas très fort.

Jusqu'à présent, personne d'autre ne s'est exprimé parmi ceux qui avaient assisté à la réunion tenue au quartier général de la FAA à Washington, décrite par Callahan. J'ai fait une requête sous FOIA à la FAA pour avoir le registre de rendez-vous de l'amiral Engen et l'emploi du temps pendant cette période, mais on m'a répondu qu'il n'y avait pas d'archive à ce sujet (Engen est décédé depuis). J'ai appelé le supérieur de Callahan à cette époque, Harvey Safeer, aujourd'hui retraité en Floride. Safeer se souvenait de l'incident de l'Alaska mais ne se rappelait pas du tout qu'une telle réunion avait eu lieu.

L'épouse de John Callahan, J. Dori Callahan, a elle-même joué un rôle majeur à la FAA à l'époque de l'incident. Initialement contrôleur de trafic aérien, Mme Callahan était manager au *Flight Service Data Systems* (FSDS) de l'organisation *Airways Facilities*, la branche de la FAA qui fournit le support informatique pour tous ses systèmes de contrôle de trafic aérien. Elle est ensuite devenue chef de division pour les programmes logiciels *Automated Radar Terminal Systems* (ARTS), et a pris sa retraite de la FAA en 1995 après vingt-huit années de service.

Dori Callahan se souvient bien que ce débriefing de haut niveau a été convoqué peu de temps après que son mari ait présenté les données à l'amiral, et aussi qu'il lui a dit ce qui

s'était passé tout de suite après. De plus, entant qu'expert FAA, elle a analysé plus tard les images des radars sur le cas de l'Alaska, que Callahan avait fournies à la CIA lors de la réunion, avec les dessins explicatifs préparés par les équipes d'ingénierie et de software du Centre technique. « Et comme j'avais travaillé un temps dans les deux organisations, hardware et software, je compris toute cette documentation, » m'a-t-elle expliqué dans un e-mail de 2009.

John Callahan souligne que, pendant qu'il regardait les données radar insolites lors de la réunion, le département de hardware a dit que c'était évidemment un problème de software, et le département de software dit que c'était clairement un problème de hardware. « Les deux équipes étaient tout à fait expérimentées et toutes deux complètement capables de savoir quand un système ne fonctionnait pas correctement, » me dit Mme Callahan dans son mail. « En d'autres termes, il n'y avait aucun problème avec le hardware au moment de l'observation du JAL 1626, et le software fonctionnait bien également. En regardant les images radar de l'objet surgissant et tournant autour du vol JAL 1628, il était évident qu'il y avait là un objet qui changeait de position autour de l'avion. Si cela avait été un écho fantôme (une fausse cible) comme cela fut suggéré par la FAA, tout le trafic dans cette zone de contrôle aurait également eu un écho fantôme, et il ne se serait pas déplacé devant et derrière l'avion. »

Contrairement à l'incident de O'Hare, la FAA a *vraiment* conduit une investigation officielle deux mois après l'incident de l'Alaska – principalement parce qu'il y *avait* des indices radar, et parce que l'« intérêt public » les y obligeait. La FAA a voulu « s'assurer que quelqu'un n'avait pas violé l'espace aérien que nous contrôlons », expliqua à l'époque un porte-parole.

Mais peut-être y avait-il d'autres raisons pour l'agence de regarder cela. Bien que la FAA affiche son désintérêt pour les ovnis, Richard O. Gordon, un officiel du bureau des standards de la FAA, a informé le capitaine de la JAL d'un scénario surprenant au cours d'un long entretien en 1987. Il a

dit que le récit détaillé du capitaine était « très, très intéressant et que nous devons essayer de comprendre ce qui était là. » Révélé dans une transcription verbatim, Gordon a alors décrit le projet de rassembler l'information fournie par le capitaine et de l'envoyer à Washington pour que les autorités puissent voir si elle correspondait à des rapports antérieurs. « Nous avons beaucoup de cas où des pilotes ont fait d'autres observations, » a-t-il déclaré. Il a dit au capitaine que sa description et ses dessins étaient peut-être les mêmes que ce qui était arrivé « en Arizona et [*dans l'état de*] New York ou ailleurs » et que « nous avons un endroit, à Washington D.C., où les mettre tous ensemble » pour voir s'il n'y aurait pas deux cas semblables. C'est une révélation très intéressante : la FAA conserve des archives des observations d'ovnis par les pilotes ; elles sont conservées dans un lieu spécifique à Washington, D.C. ; les officiels de la FAA font des comparaisons de cas quand de nouveaux incidents se produisent. Si c'est vrai, cela contredit entièrement les déclarations publiques de l'agence à propos des ovnis.

En dépit des réactions individuelles d'officiels de la FAA directement impliqués dans le cas de l'Alaska, la conclusion rendue par la FAA a été que les traces radar étaient de fausses cibles, des défauts de fonctionnement dans le système. Même si elle avait des données radars qui confortaient les récits des témoins, la FAA les a écarté comme étant erronées, et a déclaré qu'elle « n'était pas capable de confirmer l'événement. » Elle a loué les trois « pilotes normaux, rationnels et professionnels », or le rapport final a complètement ignoré les observations visuelles rapportées en détail lors des entretiens de la FAA avec ces témoins.

John Callahan a vigoureusement contredit ces affirmations à propos des radars. Il souligne que les radars ne sont pas configurés pour détecter des objets qui se comportent comme les ovnis le font, et que nous avons besoin de réorganiser et de mettre à jour cette technologie. Cet ancien responsable de la division Accidents et Investigations n'a pas

du tout été surpris de la réaction de la FAA sur l'incident de O'Hare il y a quelques années. « C'était prévisible », m'a-t-il dit. « Lorsque des pilotes signalent qu'ils voient un tel objet, la FAA avance des tas d'autres explications. C'est comme de porter des œillères. C'est toujours autre chose, donc ça ne peut pas être ce que c'est. »



### La FAA enquête sur un événement « qui n'a jamais eu lieu »

Par John J. Callahan

**V**ous allez lire le récit d'un événement qui n'a jamais eu lieu.

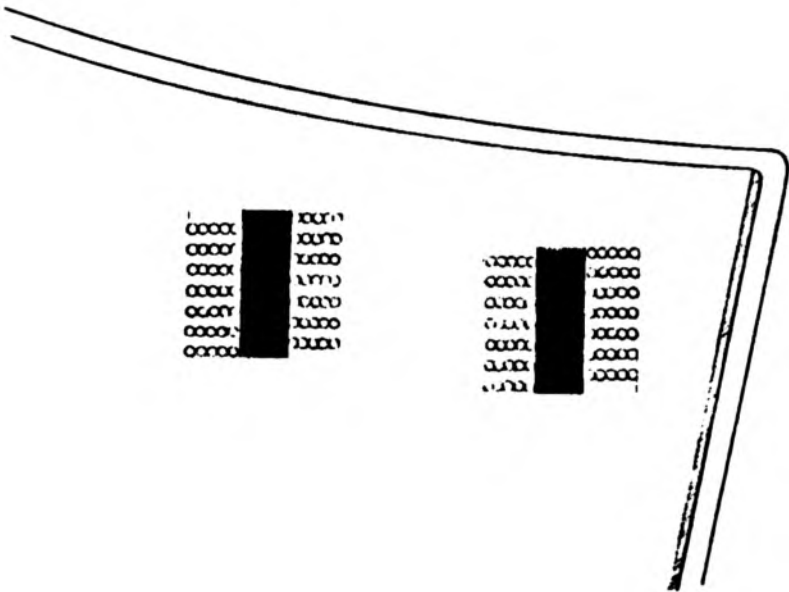
J'ai été chef de la Division Accidents, Évaluations et Investigations à Washington, de 1981 à 1988. Durant cette période, j'ai été impliqué dans l'enquête sur un événement extraordinaire, mais on m'a demandé de ne pas en parler. Depuis que j'ai pris ma retraite, j'ai décidé que le public avait le droit d'avoir cette information et qu'il pouvait y faire face. Rien de grave n'est arrivé depuis que j'ai commencé à parler de cet incident publiquement, mais rien d'utile n'en a résulté non plus, bien qu'il ne soit jamais trop tard. J'ai été amené à me rendre compte que nous avons besoin d'améliorer nos systèmes radar pour qu'ils puissent capter des objets insolites dans le ciel, tels que celui dont je me suis occupé quand j'étais à la FAA (Federal Aviation Administration) en 1987.

Au début de janvier 1987, j'ai reçu un appel de la branche contrôle de qualité du trafic aérien, du bureau régional de la FAA en Alaska, me demandant conseil sur ce qu'il convenait de dire aux personnels des médias qui envahissaient leurs bureaux. Les médias voulaient des informations sur l'ovni qui avait poursuivi un 747 japonais à travers le ciel de l'Alaska pendant trente minutes, le 7 novembre 1986. De quelque façon, la nouvelle avait filtré.

« Quel ovni? Quand cela est-il arrivé? Pourquoi le quartier-général de Washington n'était-il pas informé? », ai-je demandé.

« Eh bien... », a répondu le contrôleur, « qui croit aux ovnis? Nous avons juste besoin de savoir quoi dire aux médias pour les faire sortir d'ici. »

La réponse à cette question était facile : « Dites-leur que c'est en cours d'investigation. Puis collectez les données – les enregistrements des voix et les disques de données informatiques, à la fois des installations de trafic aérien et des installations militaires responsables de la protection de la zone de la Côte Ouest. Envoyez les données cette nuit même au centre technique de la FAA à Atlantic City, New Jersey. » Je voulais avoir les données par le vol de minuit, même s'ils devaient se mettre en quatre pour me les envoyer.



*Dessin du capitaine Terauchi des deux « vaisseaux spatiaux » avec des lignes lumineuses ou flammes « d'échappement » horizontales autour d'un objet central, tels que vus par les fenêtres du cockpit, fourni à la FAA. Remerciement au Dr Bruce Maccabee*

Le vol de Japan Air Lines 1628, un transport de fret avec un pilote, un copilote et un ingénieur de vol, se trouvait au nord d'Anchorage, juste après 17h. Le capitaine, Kenju Terauchi, a décrit avoir vu un gigantesque objet rond avec des lumières colorées flashant et tournant autour de lui, qui était beaucoup plus grand que son 747, aussi grand qu'un porte-avions. Son équipage, Takanori Tamefuji et Yoshio Tsukuda, l'ont tous les deux vu également.

À un moment, les objets ont semblé s'arrêter juste en face du 747 et le capitaine a dit qu'ils « tiraient des lumières », illuminant le cockpit et émettant une chaleur qu'il pouvait sentir sur son visage.

Les objets ont alors volé en vol horizontal avec le 747. Ensuite, le capitaine a fait un virage pour échapper à l'ovni, mais il a continué à voler à côté de l'avion à une distance constante. Terauchi a été capable d'estimer la taille du plus grand « vaisseau spatial », comme il l'a appelé, à au moins celle d'un porte-avions, car il l'avait sur son radar et un radar d'avion comprend des indications de dimension. Il a rapporté tout cela aux officiels de la FAA, exactement comme il l'avait vu.

Pendant trente-et-une minutes, l'ovni franchissait des *miles* par bonds en quelques secondes. Un balayage complet de l'écran radar au contrôle aérien d'Anchorage prenait dix secondes. « À un moment, explique Terauchi, il est là, à douze heures et à 13 km, et quand l'antenne du radar balaye cette position, nous voyons la cible à cet endroit ». Dix secondes plus tard, il est soudain 10 ou 11 km derrière lui. Il est passé de 13 km devant le 747 à 10 ou 11 km derrière en quelques secondes, un balayage sur l'écran radar. La technologie était « impensable », a dit Terauchi, car l'ovni semblait maîtriser à la fois l'inertie et la gravité.

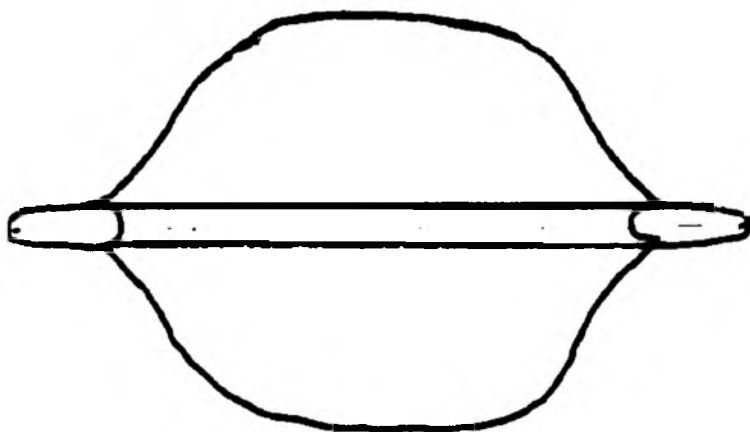
Les officiels de la FAA ont longuement interrogé le capitaine et son équipage dans les jours et les mois qui ont suivi ; tous ont fourni des descriptions indépendantes et des dessins des « vaisseaux spatiaux » et de leur comportement remarquable. Ces trois témoins fiables savaient reconnaître un avion. Si cet objet

avait été un exercice militaire secret, les pilotes en auraient été informés et n'auraient pas perdu leur temps à signaler un ovni et à tenter de lui échapper pendant trente-et-une minutes, et la FAA ne se serait pas donnée la peine de conduire des interviews à la suite de l'événement. Ces témoins ont éliminé *toutes* les explications connues pour ce qu'ils avaient vu à courte distance et pendant un certain temps.

Quand un pilote regarde par la fenêtre et voit un avion lui passer sous le nez ou voler à côté de lui, la première chose qu'il fait est d'appeler le contrôle aérien et de dire : « Eh, avez-vous du trafic à mon altitude ? » Et le contrôleur panique, regarde son écran, et dit : « Non, nous n'avons aucun trafic à votre altitude. » Le contrôleur questionnerait alors le pilote du 747 pour lui demander plus d'informations : quel type d'avion, des marquages visibles, des couleurs, ou numéros de queue, etc., et alors le contrôleur l'aviserait : « Nous allons repérer ce gars et des agents de contrôle vont le cueillir à l'aéroport lorsqu'il atterrira. On va lui coller une amende, lui retirer sa licence. Nous allons faire tout ce qu'il faut pour retrouver le pilote de cet avion inconnu. » Et si sa licence lui était retirée, ce pilote ne serait plus autorisé à voler.

Dans ce cas, le pilote a répondu en disant : « C'est un ovni », car il le voyait très clairement. Mais qui croit aux ovnis ? C'est le genre d'attitude que le contrôle aérien avait à l'époque, et de toute façon, ni le contrôleur, ni la FAA n'étaient alors équipés pour repérer quelque chose de ce genre. La FAA a des procédures qui incluent le repérage d'avions non identifiés, mais elle n'en a pas pour contrôler les ovnis.

Après avoir reçu l'appel concernant l'ovni de la région de l'Alaska, près de deux mois après que l'événement ait eu lieu, j'ai fait un compte-rendu à mon supérieur Harvey Safer, qui a alerté l'administrateur de la FAA, l'amiral Engen. Safer et moi-même sommes allés au centre technique de la FAA à Atlantic City, dans le New Jersey, pour regarder les enregistrements informatiques de l'événement et en apprendre plus sur ce qui s'était passé.



*Le capitaine Terauchi a dessiné le croquis d'un ovni géant qui, selon lui, avait la taille d'un porte-avions, avec des lumières blanches pâles sur l'anneau extérieur. Remerciement au Dr Bruce Maccabee*

La FAA avait développé un programme informatique capable de recréer le trafic sur l'écran du contrôleur, appelé *plan view display* (PVD). J'ai donné l'instruction au spécialiste FAA de synchroniser les voix enregistrées avec les données radar – de sorte que nous pouvions entendre tout ce que disaient le contrôleur et le pilote tout en regardant l'écran radar. C'était exactement comme si nous nous étions trouvés derrière le contrôleur en Alaska, regardant tout ce qui se passait pendant qu'il dialoguait avec le pilote de la JAL et son équipage. J'ai fait un enregistrement vidéo de l'écran radar pendant que l'événement était rejoué.

Plus tard, ce jour-là, j'ai demandé au spécialiste en automatisation de la FAA de reporter les cibles radar le long de la route du vol sur une carte, et d'expliquer ce que chaque cible faisait à mesure du déplacement du 747.

Les ingénieurs de hardware et de software ont assemblé une grande carte qui montrait chaque cible le long de la route du 747 durant sa rencontre signalée avec l'ovni. Ils l'ont accrochée au mur et ont indiqué: « C'est ici que nous avons commencé à voir l'ovni; c'est ici que le pilote a vu l'ovni; c'est

ici que les militaires ont vu l'ovni», et ainsi de suite jusqu'en bas de la carte. J'ai fait une vidéo de la carte.

L'impression et le *playback* radar ont montré les cibles primaires à proximité du 747. Ces échos des cibles étaient disposés à peu près dans le même temps et aux mêmes endroits que le pilote avait indiqués pendant qu'il voyait l'ovni. Le pilote et l'équipage avaient vu la cible sur leur propre radar et avaient pu voir simultanément l'énorme ovni, alors qu'il s'approchait de leur avion. Quiconque regarde cet enregistrement peut voir et entendre cela mais, bien entendu, quand la CIA l'a vu, leurs hommes ont dit qu'on ne pouvait pas le voir car il n'était pas là. La question que je pose toujours est: qui allez-vous croire, vos yeux qui mentent ou le gouvernement?

Le radar et le contrôleur manuel avaient observé tous les deux la cible primaire. Les contrôleurs militaires avaient également vu la cible primaire sur leur radar et ils l'avaient identifiée comme « double primaire », signifiant par là qu'elle était assez grande pour être plus qu'un avion.

Durant le briefing au centre technique FAA d'Atlantic City, j'ai demandé à la fois aux ingénieurs hardware et software (ceux-là mêmes qui avaient construit le système de contrôle aérien) de me dire ce qu'étaient ces points autour de l'avion JAL. Les ingénieurs du hardware ont dit: « Cette cible ici est un problème de software, et celle-là également ». Chaque fois, jusqu'à la fin: c'est un problème de software; il n'y a aucun défaut dans le système de hardware. Alors je leur ai répondu: « Très bien, voilà qui a du sens pour moi. »

Alors, le gars du software s'est levé et a dit: « Cette grande cible, là, c'est un problème de hardware – et celle-là aussi. » Il n'y avait pas de problèmes de software et il n'y avait pas de problèmes de hardware. « Bien », ai-je demandé, « qu'avons-nous si nous n'avons rien? Avons-nous une cible là ou non? » L'un des techniciens a commenté: « Ma religion m'interdit de croire aux ovnis ». J'ai dit alors « Très bien », et je me suis préparé à partir.



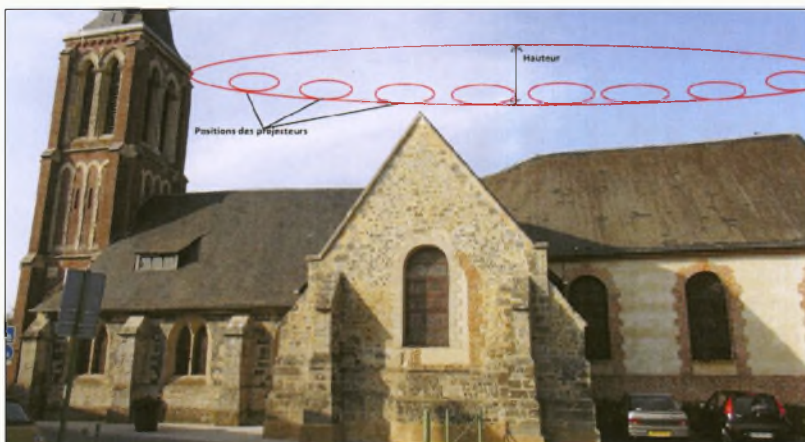
En 1971, un ovni fut photographié, vu de dessus, par un avion de cartographie du gouvernement du Costa-Rica. Une analyse scientifique poussée fut réalisée sur l'image d'un disque opaque n'ayant pas de moyens visibles de propulsion, comme indiqué dans l'historique Rapport COMETA. *Collection de Bernard Thouanel.*





Xavier Passot, actuel directeur du GEIPAN, agence officielle dépendante du CNES, intervenant lors d'une conférence aux États-Unis, en juin 2013. *Copyright* © Leslie Kean

Photo issue des archives du GEIPAN, prise par un photographe amateur qui a découvert ces étranges formes vertes en regardant la photo sur son ordinateur. Il s'agit d'un effet sur les lentilles de l'objectif, causé par la réflexion des éclairages publics visibles dans le bas de l'image. *Copyright* © CNES- GEIPAN-témoin



Photomontage réalisé par un enquêteur du GEIPAN sur le cas PAN de St Gatien des bois (Normandie) à partir d'une photo prise en plein jour. Plusieurs témoins avaient observé des lumières au dessus de l'église, de nuit, durant plusieurs minutes. *Copyright* © CNESGEIPAN





Cette photo d'un « phénomène aérien non identifié » fut prise en 1952 à la station aérienne des Gardes-côtes de Salem, dans le Massachusetts. L'officier des Gardes-côtes américains Shell R. Alpert a pris cet instantané de ces quatre ovnis brillants, également observés par le Garde-côte Thomas Flaherty, à travers une fenêtre ouverte. *Issu des dossiers du Project Blue Book*



Prises par le fermier Paul Trent avec sa femme en 1950, les images classiques de McMinville, Oregon, sont parmi les plus complètement analysées dans l'histoire des ovnis. Les Trent étaient des témoins impeccables, et aucun indice d'un canular n'a été trouvé. *Avec l'autorisation du Dr Bruce Maccabee.*



En 1976, le commandant Parviz Jafari, de l'armée de l'Air iranienne, désormais général en retraite, fut envoyé, avec son avion à réaction F-4 Phantom, pour enquêter sur un objet brillant en forme de diamant au-dessus de la région de Téhéran. *Avec l'autorisation de Parviz Jafari.*

Le pilote de l'armée de l'Air du Pérou Oscar Santa María devant son chasseur à réaction Sukhoi-22 et un étalage de ses munitions. En 1980, il eut l'ordre de décoller pour attaquer un engin, supposé espion par erreur, qui s'avéra être un OVNI. *Avec l'autorisation d'Oscar Santa María.*



Le capitaine de l'armée de l'Air française Jean-Pierre Fartek, pilote de Mirage III, fit une observation rapprochée, de jour, d'un disque en vol près du sol. *Avec l'autorisation de Jean-Pierre Fartek.*

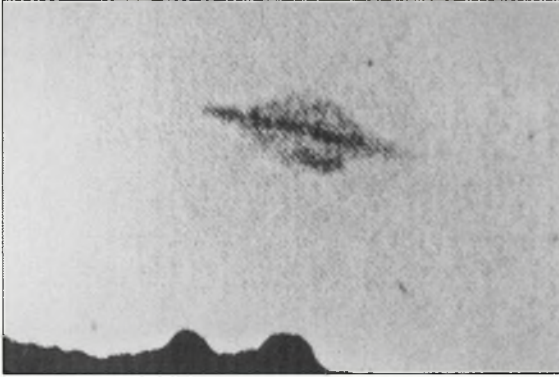


Lumières d'un engin non identifié, photographié par un officier de police de l'état, au-dessus de la route I-84 près de Waterbury dans le Connecticut, en 1987. Des milliers de gens ont observé des OVNIS lors de la « vague de la vallée de l'Hudson » au milieu des années 80. *Collection de Phil Imbrogno*

L'astronome J. Allen Hynek, à la fin des années 70.

Hynek fut le conseiller scientifique du Projet Livre Bleu de l'armée de l'Air américaine pendant vingt ans. À ses débuts, sceptique convaincu, il finit par admettre la réalité physique du phénomène OVNI. *Avec l'autorisation du Centre J. Allen Hynek d'Étude des OVNI (Cufos).*





En 1956, une série de photographies fut prise à bord d'un navire de surveillance de la Marine brésilienne, à proximité de l'île de Trindade, à environ 960 km (*six cents miles*) à l'est de Rio de Janeiro. Observé par des officiers et des scientifiques à bord, l'objet avait la forme de Saturne avec un anneau autour de lui. Les images furent analysées par la Marine brésilienne, et le président du Brésil fut favorable à leur authenticité. *Avec l'autorisation du Fund for UFO Research (Fufor).*



Le général de division aérienne français Denis Letty (à la retraite) a lancé une étude privée de haut niveau sur le phénomène OVNI, terminée en 1999. Je l'ai interviewé chez lui en 2008.  
*Copyright © Enzo Peccinotti.*



De gauche à droite : Oscar Santa María, Anthony Choy, Ray Bowyer, Nick Pope, James Penniston, et Charles Halt, au National Press Club, 2007.  
*Copyright © Randall Nickerson.*



John Callahan, ancien chef de la division Accidents et Enquêtes de la FAA. *Copyright © Lisa Kimmell.*



Fife Symington III, ancien gouverneur de l'Arizona.  
*Copyright © Randall Nickerson.*



Avec le staff du CEFAA, Agence officielle du Chili au sein de la section aviation civile de l'Armée de l'air. Avec le GEIPAN, le CEFAA est à la tête des investigations officielles dans le monde. De gauche à droite: Gustavo Rodríguez, Secrétaire Général; Général Ricardo Bermúdez, Directeur; Jose Lay, Chargé des Relations Internationales, *Avec l'accord de la DGAC, Chili*



Le général de division aérienne (à la retraite) Wilfried De Brouwer fut chargé de l'enquête de l'armée de l'Air belge sur la vague d'OVNI dans ce pays qui commença en 1989. *Avec l'autorisation de Wilfried De Brouwer.*



Le général Brigadier à quatre étoiles José Carlos Pereira (à la retraite), commandant de l'Air Defense Command du Brésil de 1999 à 2001, et a gardé l'accès aux rapports OVNI de haut niveau de ce pays. *Avec l'autorisation de José Carlos Pereira.*



Les officiers de police Albert Creutz et Dieter Plumanns, en 2011, sur les lieux de la première observation importante du 29 novembre 1989, à Eupen, Belgique. Tous les deux ont observé un PAN cette nuit-là. *Copyright © Leslie Kean*



Le capitaine de la force aérienne belge Yves Meelbergs pilotait le F-16 qui décolla le 30 mars 1990 pour intercepter un PAN observé par de multiples témoins et suivi pas les radars de deux stations militaires. *Copyright © Leslie Kean*



La SOBEPS, un groupe scientifique qui a travaillé en collaboration avec la force aérienne belge, a constitué 30 dossiers d'observations sur la vague belge. *Avec l'autorisation de la SOBEPS*



Ancienement capitaine dans l'Armée de l'air, Júlio Guerra a vécu une longue rencontre avec un Ovni en 1982. Il est aujourd'hui pilote à la Portugália Airlines, la plus importante compagnie aérienne commerciale du Portugal.  
*Avec l'autorisation de Julio Guerra*



Alors qu'il volait pour Aurigny Air Services en 2007, le capitaine Ray Bowyer et ses passagers ont observé deux gigantesques objets au-dessus de la Manche, objets également captés sur radar.  
*Copyright © Leslie Kean*



En 2011, j'ai eu le privilège de rencontrer Yves Sillard pour la seconde fois au siège du CNES à Paris. Ancien directeur général du CNES, M. Sillard a fondé le GEIPAN (avec un nom différent à l'époque) en 1977. *Copyright © Leslie Kean*



En 2011, j'ai collaboré à la réalisation du documentaire basé sur ce livre « Secret Access: UFOs on the Record » pour History Channel. Ici, le Colonel Charles Halt montre son enregistreur de poche original et rejoue la scène de la forêt de Rendlesham. *Copyright © Leslie Kean*



*Avec l'autorisation de la DGAC, Chili.*

En 2012, j'ai été invitée à m'exprimer devant un groupe de généraux en activité, de représentants étrangers, et de scientifiques, à Santiago au Chili, au sujet de la nécessaire création d'un organisme américain officiel d'étude des PAN. Cet événement a été largement couvert par la presse dans toute l'Amérique du Sud. *Avec l'autorisation de la DGAC, Chili.*





John Podesta, ancien chef de cabinet du Président Bill Clinton, est un fervent avocat pour un gouvernement accessible. Il pense que le gouvernement américain devrait ouvrir l'accès à ses dossiers, et travailler à résoudre le mystère des ovnis. *Avec l'autorisation de SCI FI Channel*



Jean-François Clervoy est un membre important du CNES et un astronaute de l'ESA. Il a participé à trois missions spatiales sur la Navette américaine, et a été décoré à deux reprises de la Médaille pour service exceptionnelles, de la NASA.

Quand je suis revenu au quartier-général de la FAA, j'ai fait un briefing rapide à l'administrateur Engen sur le *playback* et je lui ai passé la vidéo de l'écran radar, synchronisée avec les voix enregistrées. Il a regardé la demi-heure complète et a alors convoqué une réunion avec l'équipe scientifique du président Reagan, et m'a dit que mon rôle serait de leur « faire le cinéma » et de leur passer l'affaire, « étant donné que la FAA ne contrôle pas les ovnis. »

Lors de la réunion, nous avons regardé toutes les impressions de données et passé la vidéo deux ou trois fois – les participants étaient des agents de la CIA, le groupe scientifique du président, et un petit groupe de grognons. Nous avons parlé pendant une heure et demie environ et les scientifiques ont posé de nombreuses questions – des questions très pertinentes en fait. Ils voulaient connaître des choses telles que la vitesse de l'antenne radar, la fréquence de la bande passante et l'algorithme du dispositif de mesure de l'altitude. Les personnels de la FAA présents dans la pièce étaient des ingénieurs techniques – des spécialistes de hardware et de software – et ils ont donné les réponses comme s'ils étaient des professeurs de mathématiques de collège. Ils ont fourni ces éléments sans détours ; c'était vraiment étonnant de voir travailler ces experts de la FAA.

À la fin, l'un des trois hommes de la CIA a dit : « Cet événement n'a jamais eu lieu ; nous n'avons jamais été là ; nous confisquons toutes les données, et vous êtes tous tenus au secret. »

« Que pensez-vous que c'était ? », ai-je demandé à l'homme de la CIA.

« Un ovni, et c'est la première fois que nous avons plus de trente minutes de données radar à exploiter », m'a-t-il répondu. Les personnes de l'équipe scientifique du président étaient très excitées de mettre la main sur ces données.

« Bon, laissons filtrer un mot pour dire au public américain que nous avons eu la visite d'un ovni », ai-je suggéré.

« Pas question. Si nous disions au public américain qu'il y a des ovnis, ils paniqueraient », m'a-t-il répliqué.

Et ce fut tout. Ils ont pris tout ce qu'il y avait dans la pièce – et à cette époque, les sorties d'imprimantes d'ordinateur remplissaient des boîtes et des boîtes. Les documents de la FAA avaient pour titre « Incident ovni à Anchorage, 18/11/86 », écrit sur la première page. Ces sorties fournissaient à un informaticien largement assez de données pour être capable de reproduire sur une carte ce qu'avait vu le contrôleur.

Quelques semaines plus tard, un technicien FAA a rendu le rapport de la FAA sur cet événement qui n'avait jamais eu lieu. Je lui ai demandé de le poser sur une petite table dans un coin de mon bureau et je lui ai dit : « Laissez-le là. Quand la CIA voudra le reste des données, je suis sûr qu'ils viendront les prendre. » Un peu de temps a passé et quelqu'un a apporté les enregistrements des voix de l'incident, et nous avons posé cela à côté du rapport sur cette table en attendant que la CIA vienne les prendre.

La carte produite par le centre technique a également été apportée à mon bureau, où elle est restée pendant un an et demi avec le rapport détaillé et les bandes son qui attendaient la CIA sur la petite table. Personne n'est jamais venu les prendre. Quand j'ai pris ma retraite en août 1988, l'un des managers, pressé de me voir partir, a ramassé tout ce matériel, l'a mis dans des boîtes et les a fait livrer chez moi. Je suis resté depuis lors en possession de ces données et de la vidéo.

Aujourd'hui, plus de vingt ans plus tard, il est devenu très clair pour moi que la plupart des gens, y compris les contrôleurs FAA, ne sont pas vraiment familiers de la manière dont fonctionne le système de radars de la FAA, et de la raison pour laquelle les avions traversant notre espace aérien ne sont pas tous repérés sur les radars et affichés sur les écrans (PVD) des contrôleurs. Le système et l'organisation de la FAA ne sont pas configurés pour identifier et suivre ces types d'appareils. En bref, l'équipement actuel de la FAA n'affichera

pas un « vaisseau spatial », à moins que celui-ci ait ralenti à une vitesse comparable à celle de nos avions actuels.

Les raisons sont simples: les ovnis n'ont pas de transpondeur; ils sont souvent trop grands pour être considérés comme des aéronefs par un système automatique, et le radar les interprète comme étant un phénomène météo (les traces radar n'ayant pas une signature reconnaissable sont souvent envoyées automatiquement à un second système traitant la météo); ou bien ils sont trop rapides pour que le radar les accroche avant qu'ils soient hors de portée. Si quelque chose est en vol stationnaire, comme à l'aéroport de O'Hare en 2006, bien souvent il n'apparaît pas, ou alors ce serait sous la forme d'un très petit point et les contrôleurs FAA ne s'en soucieraient pas.

Pendant le *playback* de l'événement de 1986, j'ai observé clairement une cible radar primaire dans la position rapportée par le pilote japonais. Mais les signaux radar étaient intermittents car l'ovni apparaissait comme une très grande cible primaire, si bien que le système informatique de la FAA avait traité le retour radar de l'ovni comme un phénomène météo. Malgré cela, la cible avait pu être observée près du 747 par intermittence pendant trente-et-une minutes.

Ainsi, nous avons un problème. À cause de ces déficiences radar, lorsque les pilotes signalent qu'ils voient un objet inhabituel, la FAA ne fera pas d'enquête, à moins que l'objet puisse être identifié par un pilote en vol, et la FAA offrira au contraire tout un choix d'explications faibles. Si la FAA ne peut pas identifier l'objet selon sa propre terminologie, alors il n'existe pas. Un autre cliché que nous utilisons souvent: Pour tout problème il y a une solution. La FAA semble croire que le contraire est également vrai: s'il n'y a pas de solution, il n'y a pas de problème.

L'enquête sur l'ovni de l'Alaska entre dans ce cas. Le rapport final de la FAA a conclu que les retours radar d'Anchorage étaient seulement des « images dédoublées » dues à un mauvais fonctionnement de l'équipement radar, qui montrait

occasionnellement des échos secondaires que l'on avait pris par erreur pour des ovnis. Ainsi, la FAA ne confirmait pas que l'incident avait eu lieu.

Pourtant, les trois contrôleurs en relation avec les pilotes durant l'observation ont tous fait des déclarations qui contredisent cette conclusion. « J'ai eu plusieurs fois des retours primaires seuls là où le JL1628 signalait un trafic », a écrit l'un d'eux. « J'ai observé sur le radar des données qui coïncidaient avec ce que le pilote du JL1628 avait signalé », a dit un autre.

Le porte-parole de la FAA à l'époque, Paul Steucke, a dit que c'était simplement par « coïncidence » que l'image dédoublée se soit trouvée juste à la bonne distance et du même côté de l'avion que là où l'objet avait été signalé visuellement par le pilote. Et le rapport final a tout simplement ignoré les trois observations visuelles avec tous leurs détails et dessins, comme si l'événement ne s'était vraiment jamais produit. Rappelez-vous, aucune personne faisant voler un avion ne peut voir une image dédoublée.

Alors, qui allez-vous croire, vos yeux menteurs ou le gouvernement ?

## Secret d'état : politique ou mythe ?

**L**a directive de la CIA «Cet événement n'a jamais eu lieu», rapportée par l'ancien officiel de la FAA John Callahan, est peut-être familière à ceux qui ont lu des déclarations de témoins militaires américains sur des observations d'ovnis. Beaucoup ont reçu plus ou moins la même instruction de leur hiérarchie : ne parlez à personne de cet incident que vous venez de vivre. Des années plus tard, certains disent qu'ils ne peuvent toujours pas parler publiquement car ils sont tenus par un serment de sécurité, et il est probable que beaucoup d'autres, par peur de briser un tel serment, n'ont même pas fait allusion à leur implication dans un événement ovni alors qu'ils étaient militaires. Mais un bon nombre d'hommes et de femmes sans crainte ont parlé, des années plus tard, en dépit d'ordres ou de serments, et sans en subir de conséquences.

Cette injonction répétée de garder le silence, s'ajoutant à une classification trop zélée de documents gouvernementaux et aux erreurs furtives d'identification produites par le Projet Livre Bleu, et plus tard celles de la FAA, ont conduit à beaucoup de spéculations sur l'idée que les agences gouvernementales sont impliquées dans une sorte de dissimulation – une politique répandue, soigneusement orchestrée et cachée à presque tous, de garder secrète «la vérité» sur les ovnis. Tout en ignorant publiquement et en évitant le sujet des ovnis, sous la surface et à l'insu même de ceux qui ordonnent à leurs subordonnés de se taire, un groupe réduit mais puissant s'emploie activement à cacher un savoir explosif, tel que l'origine

extraterrestre d'au moins une partie des ovnis. C'est en tout cas ce que beaucoup de connaisseurs du sujet – même conservateurs – en sont venus à croire. Cette supposition radicale, aussi spéculative qu'elle semble, ne peut pas être écartée d'un revers de main. Des documents prouvent que le phénomène ovni est devenu un sujet de préoccupation pour l'Air Force, la CIA et le FBI, depuis au moins la fin des années 1940, donnant ainsi aux autorités américaines tout le temps pour collecter les meilleures données et étudier les preuves physiques. Manifestement, les militaires auraient été extrêmement intéressés par les capacités technologiques démontrées par ces objets, si jamais ils pouvaient y accéder. Nous devons considérer la possibilité que suffisamment de données concises – et même des matériaux physiques récupérés d'ovnis accidentés – auraient pu être obtenues et étudiées en secret. Si nos officiels gouvernementaux étaient avides de découvrir certaines clés de ces nouvelles technologies exotiques, ou pensaient que nous étions sur le point de découvrir une nouvelle physique, quelque chose provenant peut-être d'un autre espace-temps, c'était que de telles découvertes pourraient donner à l'Amérique de nouvelles capacités inimaginables.

Bien entendu, une telle étude aurait été dantesque et aurait pris des décennies. Quelle que soit leur application, les scientifiques pourraient ne pas avoir été capables de découvrir grand-chose sur le fonctionnement et sur l'origine des ovnis, au vu la sophistication peut-être indéchiffrable de leurs systèmes technologiques, si remarquables qu'ils nous semblent presque être de la magie. L'analogie a été faite avec un groupe d'hommes des cavernes entrant soudain en possession d'un poste de télévision, avant même d'avoir compris les concepts fondamentaux de l'électricité ou des ondes radio. Bien sûr, ceci est une pure spéculation. Mais même si nos scientifiques secrets ont fait peu de progrès dans la compréhension de ce que nous avons, il n'est pas hors de portée d'imaginer que les responsables auraient fait très attention à protéger une information aussi révolutionnaire vis-à-vis de pays « ennemis » ou



de nations sans scrupules, dont l'Union soviétique pendant la Guerre froide. Ils auraient également à l'esprit les éventuels bénéfiques économiques pouvant être tirés de ces technologies exotiques, et auraient sans doute voulu que les compagnies américaines soient les bénéficiaires exclusifs de telles percées.

Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, certains documents officiels des années quarante et cinquante montrent clairement que, ayant éliminé l'option selon laquelle le phénomène serait une manifestation nouvelle du milieu naturel, nombre d'officiels haut placés pensaient *vraiment* que les ovnis étaient interplanétaires. Une volonté de cacher au public quelque chose d'aussi impensable est concevable étant donné ses vastes implications potentielles. Peut-être que ceux qui étaient dans le secret ont seulement voulu reporter sa révélation jusqu'à ce qu'on en sache plus, mais ce jour-là n'est jamais venu. De plus, en réfléchissant à l'équation de Nick Pope « menace = capacité + intention », peut-être y a-t-il eu beaucoup d'inquiétudes quant aux dangers inhérents. Une réponse gouvernementale rationnelle aurait été de comprendre et contrôler la situation au mieux avant de reconnaître quoi que ce soit sur les objets volants non identifiés auprès de quiconque, et de garder cette information explosive hautement classifiée. Notre gouvernement n'aurait pas voulu risquer une hystérie de masse.

À l'évidence, nous n'avons pas la moindre certitude sur l'existence ou l'inexistence d'un tel programme secret de recherche, bien qu'il y ait eu des allusions et des suggestions, le plus souvent de la part d'individus affirmant en avoir une connaissance indirecte, qui font que la question reste posée. Elle est soulevée de façon répétée par toutes les personnes curieuses des ovnis et qui, pour beaucoup d'entre elles, la considèrent comme un enjeu d'importance majeure et incontournable. Cependant, la notion alternative est beaucoup plus facile à accepter : que les États-Unis sont aussi perplexes que quiconque devant ce mystère et aussi désemparés que n'importe quel autre pays pour faire face à ce phénomène imprévisible. La superpuissance mondiale hausse simplement ses

épaules et regarde ailleurs, comme s'il n'y avait rien à faire, et se concentre sur des affaires auxquelles sont confrontés les êtres humains, plus urgentes que l'apparition sporadique de choses bizarres dans le ciel.

Le fait est que, même si nous apprenons un jour qu'un groupe de recherche secret *a bien* fonctionné, l'État (c'est-à-dire le gouvernement, les militaires et les structures scientifiques sur lesquelles reposent notre société) n'est manifestement pas au fait d'une information aussi fine sur les ovnis. Toute tentative menée en coulisses devrait être *si* exclusive, si entièrement camouflée, que son existence n'aurait en fait aucune incidence sur notre gouvernement ou notre pays, ni sur les personnes qui ne savent rien là-dessus, c'est-à-dire essentiellement tout le monde. Dans ce sens, cela n'a pas d'importance pour notre objectif premier qui est d'établir une agence américaine pour qu'une investigation ouverte et mondiale puisse avoir lieu.

Toutefois, bien que la question d'une dissimulation soit plutôt secondaire et continuera à l'être aussi longtemps qu'un tel programme – si seulement il existe – reste profondément enfoui, elle reste au cœur de l'attention du public, chaudement débattue et souvent explorée dans des documentaires télévisés. Dans les interviews à propos d'ovnis, c'est habituellement l'une des premières questions posées. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au sujet des ovnis, j'ai recherché des sources fiables et de confiance, comme le ferait tout journaliste d'investigation responsable, tentant de découvrir ce que le gouvernement sait vraiment sur les ovnis. Ce processus m'a pris plusieurs années, demandé beaucoup de soin et de discernement, et finalement des sources ont commencé à me chercher également. Le choix de prendre quiconque au sérieux ou pas revient finalement à un jugement personnel, auquel je parviens en essayant de rencontrer les gens autant que possible, en parlant longuement, en apprenant à les connaître avec le temps, en étudiant leur histoire, en vérifiant l'exactitude des faits rapportés, et en comprenant leurs moti-

vations. En outre, je cherche toujours une confirmation par recoupement.

Lorsque l'on creuse la question d'un possible programme gouvernemental secret de recherche sur les ovnis, ou en l'occurrence sur quoi que ce soit d'hautelement sensible, les sources vont rarement parler publiquement, pour des raisons évidentes. Leurs récits sont extrêmement difficiles à vérifier, car même s'ils fournissent des noms d'autres personnes impliquées, ces dernières vont nier toute connaissance d'un tel programme. Des alarmes pourraient être déclenchées par une tentative de localiser ces personnes, et on m'a parfois demandé de ne pas le faire. C'est pourquoi ce type d'information, aussi passionnant qu'il puisse être, doit être relégué dans ce que les reporters appellent un « arrière-plan profond ». Cela peut aider à comprendre comment quelqu'un aborde la question, mais pas de manière centrale. Cela peut nous orienter dans une certaine direction ou inspirer de futures enquêtes. C'est très intrigant, mais c'est toujours simplement hors de portée.

Je suis disposée à prendre au sérieux ce genre d'information sensible lorsque deux sources crédibles ou plus rapportent la même chose *indépendamment les unes des autres* – par exemple lorsque des hommes de différentes branches du gouvernement, qui ne se connaissent pas, dont les déclarations sont séparées par des années, fournissent essentiellement les mêmes éléments. Et concernant la question d'un programme gouvernemental secret de recherche sur les ovnis, cela s'est produit. Nombre de sources fiables m'ont parlé de leurs conversations avec des contacts militaires de haut niveau qui leur ont dit être conscients de l'existence d'un programme de recherche sur les ovnis profondément caché, tellement protégé que même des gens aux plus hauts niveaux militaires s'en voient refuser l'accès. Quelques-uns de ces récits indépendants incluent des noms et des détails spécifiques. De nombreuses pièces de dossiers au fil des années ont suggéré qu'un tel programme est plausible, bien que l'on ne puisse trancher avec autorité dans un sens ou dans l'autre.

Quelques-unes des sources anonymes auxquelles je fais référence incluent des scientifiques établis, tous titulaires d'un doctorat et d'un long C.V., certains ayant travaillé pour la CIA ou d'autres agences de renseignement – un astrophysicien, un physicien, un astronome, entre autres – et un ingénieur aérospatial de la NASA. Une source militaire, le commandant Will Miller, retraité de l'U.S. Navy, s'est exprimé publiquement tout en gardant confidentiels certains points spécifiques. Il a accepté de répondre à une série de questions que je lui ai soumises à la fin de 2009 au sujet du secret gouvernemental.

Bien qu'il soit encore très actif, Miller, qui vit maintenant en Floride, s'est retiré de la vie active en 1994, année où il a reçu la médaille du Mérite de la Défense. Officier de Marine et ancien combattant décoré au Vietnam, il a fait une observation personnelle sur un bateau de la Marine alors qu'il servait au Vietnam. Il est devenu ensuite officier senior au centre de commandement des opérations du Ministère de la Défense, analyste senior du renseignement, directeur de programmes pour des opérations futures du DoD (Department of Defense: Ministère de la Défense), telles que le planning pour la Troisième Guerre mondiale (*WWIII*), des systèmes d'armes non létales et des systèmes spatiaux futurs. Il a été conseiller pour l'U.S. Space Command et de l'U.S. Southern Command (Commandement du Sud) et ses opérations internationales anti-drogue, Joint Interagency Task Force East. En tant qu'expert en opérations spéciales de contrôle des risques, Miller avait une habilitation au niveau Top Secret avec accès aux Informations Sensibles et Compartimentées (SCI, Sensitive Compartmented Information), ce qui veut dire qu'il avait accès à des informations sensibles à un niveau supérieur à la classification Top Secret, incluant ce qui est lié à des sujets et programmes non reconnus publiquement.

Lorsqu'il était officier en service actif dans les années 80, Miller ne cachait pas son intérêt pour les ovnis. «J'étais simplement un officier intéressé qui étudiait le sujet, regardait

les faits et parlait avec des gens du milieu militaire», dit-il. «Des personnes ayant des connaissances personnelles cherchaient à me voir car ils savaient mon intérêt. J'ai fait cela pendant longtemps.»

En 1989, Miller était devenu très conscient de ce que des officiers militaires de haut rang n'étaient pas correctement informés sur le phénomène ovni, et il est devenu préoccupé, comme les auteurs du COMETA, par un possible problème de sécurité nationale qui serait généré, non par les ovnis eux-mêmes, mais par un manque de préparation. Il pense que nous devons supposer que les ovnis ont le même droit de se défendre contre des intentions ou actes hostiles, tout comme nos forces militaires. Heureusement, ces droits n'ont pas été mis en œuvre par les ovnis, pour autant que nous sachions, lorsqu'ils ont été attaqués. «Une petite fraction seulement a montré, à la limite, un semblant d'hostilité, et encore était-ce face à une provocation sévère, le plus souvent une attaque par un avion militaire», dit-il. «Si la totalité des données était examinée, la conclusion évidente serait que les ovnis ne sont pas hostiles. C'est précisément ce que les autorités militaires ont déclaré après de nombreuses années d'étude des ovnis: que les ovnis ne posent pas de menace pour la sécurité nationale des États-Unis.»

Après avoir pris sa retraite de l'U.S. Navy, Miller a commencé à organiser une série de réunions d'information qui ont abouti à des rencontres en 1997 avec le vice-amiral Thomas R. Wilson, directeur adjoint du Renseignement pour la réunion des chefs d'état-major, et en 1998 avec le général de corps aérien (*Lieutenant General*) Patrick M. Hughes, directeur de la Defense Intelligence Agency (DIA). (Wilson devint plus tard directeur de la DIA et Hughes vice-président pour le renseignement et le contre-terrorisme à la Direction de la Sécurité Intérieure). Miller m'a fourni un compte-rendu détaillé et confidentiel de ces réunions et de ceux qui y ont conduit, incluant les participants, les briefings préparatoires, les sujets discutés, et les réactions des participants.

Il explique qu'il avait soulevé deux questions de sécurité nationale à ses briefings: le risque d'agression humaine non informée contre les ovnis, pouvant conduire à un désastre, et le manque d'attention du gouvernement pour l'intérêt public concernant les ovnis, et son refus de fournir des réponses honnêtes à des questions légitimes. Miller ressent fortement qu'un secret inutile menace la perception qu'a le grand public de sa sécurité personnelle, tout en érodant la confiance dans les institutions gouvernementales mandatées pour informer et protéger les citoyens américains. «Les officiels ont tous accueilli ces briefings avec la même considération sérieuse que des briefings sur toute autre question concernant la sécurité nationale», dit-il.

J'ai d'abord contacté le commandant Miller il y a dix ans, en 1999, présentée par un collègue mutuel. J'ai été frappée à plusieurs reprises par la similitude de ses conclusions et de sa démarche avec celles exprimées par les officiers militaires à la retraite du Rapport COMETA, qui m'avait été communiqué avant que Miller n'ait la moindre idée de son contenu. Lui-même et les officiers français avaient suivi le même chemin pour arriver à ces positions, mais dans le cadre de deux mondes militaires différents. Ils ont tous parlé avec des précautions méticuleuses, suggérant qu'ils en savaient plus qu'ils n'en pouvaient révéler. Bien sûr, Miller n'a jamais eu la force du nombre du groupe français – il est une voix isolée dans le désert, par contraste, et une voix particulièrement courageuse étant donné les risques pour sa réputation induits par son intérêt pour les ovnis.

Je lui ai envoyé une copie confidentielle de la traduction du rapport COMETA, pendant que j'écrivais mon premier article sur les ovnis pour le *Boston Globe*. J'ai eu des entretiens substantiels au téléphone avec lui pendant de nombreux mois, et nous nous sommes rencontrés un an plus tard. Avec le temps, j'ai appris à le connaître et à avoir confiance en lui en tant que personne intègre, claire, dévouée à son pays, et je l'ai régulièrement consulté sur des questions impliquant les

ovnis et les militaires. Bien connecté à des niveaux élevés au sein de l'impénétrable monde militaire et du renseignement, Miller est un véritable « initié » au plus haut degré. Il est l'un des rares à avoir fait part régulièrement de ses préoccupations sur les ovnis à des autorités plus haut placées que lui, et il a passé de nombreuses années à évaluer l'attitude officielle face au phénomène, à travers ses relations avec des généraux et des amiraux américains, des contacts à la NSA, et d'autres sources d'information sensible.

« Les officiers militaires avec qui j'en ai parlé étaient extrêmement intéressés à avoir des informations factuelles au sujet des ovnis, car même au niveau d'officiers généraux, ils ne pouvaient pas obtenir cette informations par les circuits normaux du renseignement militaire », m'a dit Miller. Au fil des années, comme il continuait à parler avec ses contacts, il est devenu de plus en plus convaincu de l'existence d'un programme ovni bien caché, limité au « besoin de savoir », sur la base de déclarations qui selon lui confirment ce fait, effectuées par des personnels militaires ayant assisté à ses briefings au Pentagone et ailleurs.

Je lui ai demandé à la fin de 2009 quelle était son évaluation globale. Il m'a répondu dans un e-mail :

1. C'est un fait que des gens haut placés dans le gouvernement s'intéressent à ce sujet (dans bien des cas, c'est parce qu'eux-mêmes ou des membres de leur famille proche ont fait une observation ou ont eu une expérience personnelle du phénomène).
2. Quand le peuple américain dit que le gouvernement est au cœur d'une dissimulation massive, le plus souvent ce n'est absolument PAS le cas ; les personnes qui occupent des postes où vous diriez qu'ils « doivent savoir », ne savent rien du tout.
3. Je reste fermement convaincu que beaucoup de personnels civils et militaires aux plus hauts niveaux de diverses agences, départements et organisations, sont sciemment

maintenus dans le noir, de sorte que ces dirigeants peuvent nier toute connaissance du sujet de manière honnête et plausible.

J'ai demandé à Miller d'aller plus loin sur la question de savoir « qui maintient qui » dans le noir :

Le « groupe de contrôle » ne peut permettre qu'une information sur sa recherche ovni bien gardée soit accessible à quiconque en dehors de ceux qui sont spécialement autorisés pour ce « Programme à Accès Spécial Non reconnu » (USAP: Unacknowledged Special Access Program). Ni les responsables du Renseignement pour la réunion des Chefs d'états-majors (Joint Chiefs of Staff Intelligence), ni le directeur de la DIA lui-même n'ont pu obtenir AUCUNE information sur le sujet; c'est un fait. Or je sais que des sources au sein d'organisations multiples conservent une telle information. Les dirigeants restent « protégés » d'un tel savoir. En ce qui me concerne, j'ai la réponse à cette question.

Il a ajouté les commentaires suivants sur la question du secret :

Pour autant que je sache, les membres de la réunion des Chefs d'états-majors (*Joint Staff*) en général ne sont au courant des ovnis et des questions de secret qui s'y rattachent que par ce qu'ils lisent et voient à la télévision. En fait, il n'y pas de questions de secret liées aux ovnis puisque le consensus est que l'on n'a pas prouvé qu'ils existent et que, dès lors, ils n'ont pas de place sur la liste des questions secrètes dont les membres du *Joint Staff* n'ont pas le droit de parler. Cela dit, cependant, si une personne tombait sur des documents ou autres informations liés au sujet



des ovnis et qui seraient classifiés, cette personne ne pourrait discuter de cette information classifiée.

Le phénomène est ignoré comme s'il s'agissait d'un mythe non prouvé, malgré l'existence d'information classifiée à son sujet. Je tiens pour établi qu'il existe de telles informations dans plusieurs « agences à trois lettres ». Cela n'est pas une surprise étant donné que de multiples agences ont par le passé suivi ces objets à la trace, reçu des rapports à leur sujet, et établi des rapports sur des rencontres militaires et/ou civiles avec ces objets et/ou leurs effets. Particulièrement là où des systèmes de surveillance et de détection sont concernés, une personne raisonnable pourrait supposer que les agences chargées de surveiller l'air, l'espace et la mer, au moyen de divers systèmes techniques de surveillance, devraient détecter périodiquement ces ovnis/appareils ou recevoir de tels rapports, qu'ils diffuseraient alors aux autorités appropriées/utilisateurs finaux ayant le besoin de savoir.

Serait-il possible de garder le secret sur une telle chose ? Le commandant Miller a fait référence à la possibilité d'un « Programme à Accès Spécial Non reconnu » (USAP) comme le lieu possible d'un groupe contrôlant l'accès à l'information ovni. Les USAPs sont l'un de mécanismes connus, en place au sein du Ministère de la Défense, pour contrôler de l'information sensible sans que le public en connaisse l'existence. Un rapport d'enquête de Bill Sweetman dans la *Jane's International Defense Review* jette une lumière considérable sur la capacité du DoD à maintenir des secrets. Ces « projets noirs » au sein du DoD ; appelés officiellement « Programmes à accès spécial » (SAPS : « Special Access Programs »), sont structurés de telle manière que ceux qui sont impliqués dans l'une de ses composantes ne savent pas ce qui se passe dans une autre, empêchant d'avoir une vue d'ensemble. L'USAP évoqué par

Miller est enfoui encore plus profondément, un « programme noir » si sensible que son existence même est au « cœur du secret », défini par les règlements de l'Air Force comme « toute question, progrès, stratégie ou élément d'information qui, s'il était compromis, conduirait à un échec irrécupérable ». Cela signifie que tous les participants sont requis de nier l'existence même du programme s'ils sont interrogés, car même un « sans commentaire » est considéré comme une confirmation.

La protection de tels projets s'appuie sur « la dissémination de données plausibles mais fausses, ou désinformation ». Souvent, de fausses informations accompagnent une chose vraie, de sorte que les deux ne peuvent être distinguées et la vérité est ainsi discréditée. « Confrontés à un mur de dénégations, et n'ayant aucun moyen de faire la différence entre de la désinformation fortuite ou délibérée, la plupart des médias ont abandonné toute tentative sérieuse d'enquêter sur les programmes classifiés », écrit Sweetman. Peut-être que, comme cela a été révélé à l'occasion au cours des décennies, certains documents « officiels » révélés et des personnages obscurs faisant des annonces stupéfiantes, émergeant des profondeurs du monde sombre du renseignement, pourraient faire partie d'un programme officiel de désinformation, protégeant la possession exclusive de la vérité par les USAPs, en embrouillant ceux qui s'en approchent. Nous ne le savons tout simplement pas.

En 2008, j'ai fait l'acquisition d'un document extrêmement intéressant venant du Royaume-Uni, qui avait été communiqué tranquillement à un chercheur sur demande FOIA. Il n'est pas loin de confirmer l'existence d'un tel groupe secret en Amérique – et il est à ma connaissance le *seul* document gouvernemental légitime, confirmé, à le faire. Il se trouve qu'il a été écrit en 1993, alors que Nick Pope occupait le « bureau ovni » au Ministère de la Défense, et il avait joué un rôle dans sa conception et sa réalisation. Intitulé « *Unidentified*

*Aerial Phenomena Study*», et ne faisant pas plus d'une page, ce document est une proposition d'étude (qui fut approuvée et devint le *Project Condign*, décrit au chapitre 17). Initié par le Département du Renseignement de la Défense (DIS), il requérait l'approbation du Département de Pope. Écrit par son homologue au DIS, il a été adressé au supérieur hiérarchique de Pope «Sec (AS) 2», le directeur adjoint de l'*Air Staff*, et classifié «*Secret UK Eyes A*».

La section clé est dans le paragraphe 2 qui suit, avec deux morceaux supprimés et remplacés par une série de x :

2. I am aware, from intelligence sources, that ~~xxxxx~~ believes that such phenomena exist and has a small team studying them. I am also aware that an informal group exists in the ~~xxx~~ ~~xxxxxx~~ community and it is possible that this reflects a more formal organisation.

Après y avoir réfléchi soigneusement et raisonné par déduction, j'offre l'analyse suivante.

Avant de consacrer des ressources à toute étude, la première chose que ferait une agence gouvernementale serait de vérifier avec ses alliés et voir ce qu'ils peuvent avoir déjà appris sur le sujet considéré. Il est raisonnable de supposer que le Renseignement britannique ferait cette vérification avec son allié numéro un, les États-Unis, à travers ses propres sources dans la communauté du Renseignement, étant donné que les officiers de renseignement, comme celui qui avait fait cette proposition, travaillent directement avec leurs homologues dans d'autres pays. En second lieu, il est logique également de supposer que le Renseignement du Royaume-Uni serait intéressé par le travail de tout autre pays important dont il se soucierait, des acteurs importants qui peuvent être des adversaires et être régulièrement surveillés. Dans ce cas, un tel pays serait la Russie.

L'étape suivante est de revenir au document et voir si ces pays correspondent physiquement aux espaces avec des X. Le nombre de X utilisés dans ce procédé d'effacement ne correspond *pas* nécessairement au nombre de lettres manquantes.

C'est pourquoi, pour voir ce qui colle, il faut regarder l'espace effacé et non le nombre de X. Il se trouve que le mot « Russie » colle bien à la première ligne, et que les mots « Renseignement US » (« US Intelligence ») collent parfaitement aux deux espaces effacés dans la seconde ligne, lorsque l'on mesure la longueur des mots en relation avec l'espace, et aussi en gardant un espacement entre les mots consistant pour chaque ligne. En remplaçant les X, le document se lit alors ainsi :

J'ai conscience, d'après des sources du renseignement, que *la Russie* croit que de tels phénomènes existent et a une petite équipe pour les étudier. Je suis également conscient de ce qu'un groupe informel existe au sein de la communauté du *Renseignement US* et il est possible que cela soit le reflet d'une organisation plus formelle.

La signification et les implications de ces deux lignes, la seconde en particulier, méritent bien d'être considérées. La première ligne n'est en fait pas surprenante, étant donné que l'on en sait beaucoup sur la recherche russe, déjà ancienne, et sur l'intérêt des militaires pour le phénomène ovni. Sur la seconde ligne, l'expression « Je suis conscient » veut dire que l'auteur exprime un fait : le groupe informel existe. Un « groupe informel » ne fournit aucun écrit et ne laisse pas de traces archivées. Il échappe à tout contrôle des comités de la Chambre des Représentants ou du Sénat, et pourrait être mis en place de cette façon parce qu'il travaille à rebours de la politique établie. Il pourrait faire partie d'un SAP. Comme le définit Nick Pope, « Un groupe informel serait un réseau souple de personnes indépendantes, se trouvant peut-être dans différentes agences, et se réunissant pour discuter d'une question particulière, sans références formelles. »

La seconde partie de cette phrase commence par « il est possible » – à la différence de « je suis conscient », cette expression n'affirme *pas* un fait mais seulement une possibi-

lité. Cela est également très révélateur. On doit se demander pourquoi cet officier du Renseignement ne pouvait pas obtenir plus d'information sur la nature de ce groupe de la part de son plus proche allié. On ne lui a pas dit grand-chose sur la nature de ce « groupe informel » et il n'a pas été capable de déterminer s'il reflétait une structure « formelle », quelque chose de proprement constitué. Cela atteste de la nature hautement secrète, enfouie profondément, de ce groupe informel.

Si cette interprétation est bien correcte, et j'ai toutes les raisons de penser qu'elle l'est, ce document fait référence à un groupe secret au sein du monde du renseignement américain, étudiant activement les ovnis. C'est un papier beaucoup plus important que n'importe quel nouveau rapport d'ovni divulgué récemment par le MoD et ayant reçu une grande attention. La position publique du gouvernement américain est qu'ils n'ont pas enquêté sur les ovnis depuis 1970, quand le Projet Livre Bleu a été fermé. Mais ce document britannique – dont la provenance est indiscutable – balaye potentiellement cette affirmation. Selon cette analyse, les États-Unis étudient *vraiment* les ovnis. Mais en faisant cela de la manière révélée par le Royaume-Uni, le programme opère non seulement dans le dos du public et des médias, mais aussi du Congrès, du Sénat et du Président. Cependant, ceci n'est en aucune manière une « preuve » définitive étant donné que nous ne recevons jamais une confirmation appropriée des mots manquants, qui demeurent classifiés.

J'ai approché Nick Pope en espérant recevoir quelques indications, quelque message caché. Mais il est bien trop professionnel pour baisser sa garde. Il reconnaît qu'il a aidé ce collègue du DIS à rédiger ce projet de proposition d'étude ovni et peut se rappeler quels sont les deux pays effacés du document. Je lui ai demandé de réagir à mon interprétation des deux mots manquants et s'il pouvait y répondre de quelque façon. Sa réponse a été « Sans commentaire ».

Ce matériel, bien qu'intrigant et suggestif, n'est en aucune façon définitif. En reculant d'un pas, nous devons réfléchir encore une fois à ce que nous *savons*, de manière à pouvoir avancer. La prudence, ou même la réserve, doivent être la règle quand on traite de ce sujet non-accepté des ovnis. La réalité de ce que nous savons *réellement* est déjà assez extraordinaire.

Pour beaucoup, le processus de discernement n'est pas facile. Les théoriciens de la conspiration et la télévision ont alimenté une mythologie fondée sur des rumeurs autour de l'idée de dissimulation, qui a conduit certains à écarter complètement le sujet des ovnis comme de la science-fiction inepte, et d'autres à avaler tout de qui se présente. Ceux qui se tiennent au milieu n'ont aucun moyen de trier l'information valide de la rumeur fantaisiste, qui se trouvent mélangées dans un grand pot de soupe malsaine (il s'agit là essentiellement de désinformation *auto-entretenu*, et il n'y a pas besoin d'agents secrets pour la répandre puisque les médias et de larges pans de la communauté ovni, comme on l'appelle, s'en chargent eux-mêmes). Mais derrière toutes ces réactions extrêmes, il y a le fait avéré que l'État ne veut pas que nous sachions que les ovnis existent. Étant donné que nous savons qu'ils existent *vraiment*, nous devons supposer que le gouvernement sait cela également. Si c'est bien le cas, pourquoi le cache-t-il, et *que* cache-t-il? Les gens se désespèrent d'avoir des réponses, sont très frustrés, et il est compréhensible qu'ils en soient venus à se méfier profondément de notre gouvernement sur cette question.

Certains tirent avantage de cette situation. Les lanceurs d'alerte, comme on les appelle, à différents niveaux de santé psychologique et de clarté mentale, mettent régulièrement les pieds dans le plat – des gens qui n'ont pas de relations avec des sources crédibles comme celles que j'ai citées plus haut – qui affirment avoir une connaissance directe de certains aspects d'une sinistre manipulation gouvernementale. Des groupes ufologiques sans discernement en ont fait des

héros, eux ou leurs porte-parole, et les ont mis en avant dans des conférences de presse, les offrant comme des agneaux sacrificiels pour être vite ridiculisés dans les rares médias qui se donnent la peine d'en prendre note. Et dans beaucoup de ces plaidoyers clairement infondés, le ridicule est bien mérité. D'autres se vendent comme des érudits ou des activistes, lançant des accusations sans fondements et des affirmations sur de mauvaises actions du gouvernement au sujet des ovnis, reposant plus sur des rumeurs que sur des faits établis. Ces extrémistes ne servent qu'à jeter le trouble et à envenimer le cauchemar de relations publiques auquel les ovnis doivent déjà faire face dans le discours public. Malheureusement, c'est le seul genre d'information auquel beaucoup d'Américains ont été exposés.

Laissant de côté la frénésie, des enquêteurs sérieux et des officiels à la retraite soulignent légitimement que les faits connus à eux seuls, tels que ceux présentés jusqu'ici dans ce livre, conduisent *effectivement* à des questions sans réponses, suscitant la perplexité, sur le secret gouvernemental américain. En 1999, le groupe français COMETA a fustigé les États-Unis pour ce qu'il appelle un « arsenal répressif impressionnant » de tactiques protégeant l'information sur les ovnis, incluant une politique de désinformation et des règles militaires prohibant la révélation publique des observations. La réglementation 200-2 de l'Air Force, « Témoignages sur les Objets Volants non Identifiés », par exemple, interdit la divulgation au public et aux médias de toute donnée sur « ces objets qui ne sont pas explicables ». Une procédure encore plus restrictive est décrite dans la *Joint Army Navy Air Force Publication 146* (JANAP 146: « Publication conjointe 146 de l'Armée, de la Marine et de l'armée de l'Air »), qui menace de poursuites toute personne sous sa juridiction – incluant les pilotes, les agences civiles, les capitaines de la marine marchande, et même certains bateaux de pêche – s'ils divulguent des rapports d'observations relevant de la sécurité

américaine. Heureusement, je n'ai pas connaissance de cas où des mesures aussi extrêmes auraient été prises.

Mais nous savons de façon certaine que, comme indiqué par le mémo Bolender et les dossiers gouvernementaux rendus publics sous FOIA, que le gouvernement américain a été engagé à un *certain* niveau dans les enquêtes sur les ovnis depuis la fermeture du Projet Livre Bleu, bien qu'il ait prétendu le contraire. Toutefois, les officiels sont en principe indifférents jusqu'à l'irrationnel lorsque se déroulent des événements ovni, comme ils l'ont été pendant les observations de la vallée de l'Hudson dans les années 80, et fournissent des explications fausses et ridicules lorsqu'ils y sont aculés.

Nous savons également que des documents ovni ont d'abord été classifiés par des agences gouvernementales, comme le montre leur divulgation ultérieure en application de la Loi sur la Liberté de l'Information, et que d'autres le sont restés. Des dossiers ovni de la National Security Agency ont été divulgués en 1997, suite à une action en justice lancée des années plus tôt, mais ils étaient si lourdement censurés (la NSA déclara que toutes ces suppressions étaient liées à la protection de sources et de méthodes sensibles) qu'ils étaient pratiquement inutilisables. En réponse à des réclamations sous FOIA, des agences ont d'abord nié avoir des documents en archive, lesquels font ensuite surface ailleurs ou sont trouvés lors d'une seconde recherche. Des chercheurs ont découvert que, dans beaucoup de cas d'ovnis dont les rapports officiels avaient été archivés à l'époque, aucun ne peut être trouvé par la suite là où il devrait logiquement être. Et, comme indiqué également dans le mémo Bolender, les rapports d'ovni affectant la sécurité nationale devaient être traités en dehors du «système Livre Bleu». Où *sont* ces dossiers, et pourquoi ne peuvent-ils être divulgués?

Au fil des années, même des officiels seniors du gouvernement se sont efforcés d'accéder à des preuves cachées sur les ovnis. Le sénateur Barry Goldwater a tenté de pénétrer



dans les locaux secrets de la base de Wright-Patterson de l'Air Force, qui hébergeait le Projet Livre Bleu à « l'époque dorée » des ovnis dans les années 60, et a décrit ses efforts dans une série de lettres en réponse à des demandes, des années plus tard. Goldwater, pilote confirmé et général de division en retraite de la Réserve de l'Air Force, avait étudié des rapports de pilotes réputés et s'intéressait depuis longtemps au sujet. Il était convaincu qu'un programme ovni secret existait *vraiment*. « Il y a environ dix ou douze ans, j'ai fait un effort pour découvrir ce qu'il y avait dans le bâtiment de la base de Wright-Patterson où était stockée l'information sur ce qui avait été collecté par l'Air Force, et, de manière compréhensible, on m'en a refusé l'accès. Cela reste classifié au-delà du Top Secret », a-t-il écrit dans une lettre de 1975.

Dans une lettre de 1981 à un enquêteur, Goldwater a dit au sujet de ses tentatives: « J'ai subi une longue série de refus de la part d'un chef après l'autre, et j'ai fini par renoncer... Cette chose est devenue si hautement classifiée que, bien que j'admets que pas mal de choses ont été divulguées, il est tout simplement impossible d'obtenir quoi que ce soit. » Et en 1983, il a écrit: « Je n'ai aucune idée de qui contrôle le flux du "besoin de savoir" car, franchement, on m'a dit d'une manière si solennelle que cela ne me regardait pas que je n'ai plus jamais essayé de m'en occuper depuis. »

Finalement, le sénateur Goldwater, questionné lors d'une interview à la radio en 1994, a dit: « Je crois que le gouvernement sait *vraiment*. Je ne peux pas le prouver mais je pense que, à la base de Wright-Patterson, si vous pouviez accéder à certains lieux, vous découvririez ce que l'Air Force et le gouvernement savent sur les ovnis... J'ai appelé Curtis LeMay (*Ndt général commandant le Strategic Air Command*) et je lui ai dit: "Général, je sais que vous avez un local à Wright-Patterson où vous avez tout ce matériel secret. Pourrais-je y aller?" Je ne l'ai jamais vu se mettre en colère, mais cette fois-là il est sorti de ses gonds, a poussé des jurons et m'a dit "Ne me posez plus jamais cette question!" »

Un an plus tard, en 1995, le député du Nouveau-Mexique Steven Schiff annoncé les résultats d'une enquête du General Accounting Office (GAO) (*Ndt: service d'enquêtes du Congrès américain, analogue à la Cour des Comptes, qui s'appelle aujourd'hui le General Accountability Office*) qu'il avait initiée à la demande de ses administrés pour tenter de retrouver des archives relatives aux événements ayant entouré un crash mystérieux en 1947, près de Roswell au Nouveau-Mexique, qui est devenu célèbre à cause de la croyance populaire voulant que ce qui était tombé était une soucoupe volante. « Le rapport du GAO dit que les messages émis par le Roswell Army Air Field (RAAF) dans cette période ont été détruits sans savoir les autorisations appropriées », a expliqué Schiff dans son communiqué de presse. « À mon avis, ces messages sortants étaient des archives permanentes qui n'auraient jamais dû être détruites. Le GAO n'a pu identifier qui avait détruit ces messages, ni pourquoi. » L'Air Force avait soutenu pendant presque un demi-siècle que l'objet écrasé était un ballon météo. En 1994, pendant que Schiff attendait les résultats du GAO, elle est revenue sur cette déclaration et a annoncé que les débris du crash provenaient en fait d'un dispositif, à l'époque classifié, destiné à détecter des preuves de possibles essais nucléaires soviétiques. Naturellement, cette explication tardive a soulevé suffisamment de nouvelles questions pour entretenir la controverse de Roswell, laquelle comporte un Volume de témoignages convaincants qui contredisent la position de l'Air Force. Les efforts sans succès, à la fois de Goldwater et de Schiff, pour obtenir des informations par des canaux officiels, ne *prouvent pas* l'existence d'une dissimulation sur la connaissance de ce que sont les ovnis, comme beaucoup voudraient le croire, mais ils révèlent combien il est difficile d'acquérir une information définitive sur les ovnis auprès du gouvernement.

En fait, chaque composant utilisé pour soutenir que le secret gouvernemental excessif montre qu'il existe une dissimulation officielle sur les ovnis pourrait avoir différentes

explications alternatives. Nous savons que la FOIA ne travaille pas efficacement et que la bureaucratie compliquée chargée de conserver les archives est débordée et mal organisée. Il se pourrait que les ovnis soient logiquement au bas de la liste des priorités. Et où sont ceux qui auraient travaillé pour ces programmes noirs, profonds – des centaines ou des milliers de spécialistes, ou les membres survivants de leurs familles? Certainement qu’au moins un petit nombre d’entre eux éprouveraient l’impératif moral de partager les connaissances ou les découvertes sur les ovnis avec le reste de l’humanité, et prendraient le risque de le faire, peut-être même en cherchant à s’abriter derrière les programmes de protection des lanceurs d’alerte. Et pourtant il n’y a pas eu, pour autant que nous le sachions, de confessions avant de mourir ou de documents testamentaires d’aucun de ces scientifiques gouvernementaux, et aucune épouse n’a révélé la vérité sur un Special Access Program concernant les ovnis. Pas un seul. Et finalement, nous n’avons vu les résultats d’aucune technologie militaire d’«ingénierie noire» vraiment fantastique qui aurait pu résulter d’ovnis capturés, en dépit des rumeurs disant le contraire.

Des directives instruisant aux personnels militaires et gouvernementaux de ne pas parler d’affaires sensibles sont des procédures standard pour nombre de sujets et d’objectifs. L’apparition soudaine d’un objet inconnu provoquant un affolement chez des pilotes de l’Air Force sur des bases aériennes sensibles ne serait pas quelque chose que les autorités militaires souhaiteraient rendre public, en particulier pendant la Guerre froide. Si les militaires étaient incapables d’identifier cette chose, il semble encore plus logique que l’événement reste caché. Mais cela ne signifie *pas* qu’il y a une dissimulation spécifiquement sur les ovnis, ou que nous ayons jamais appris quelle était la nature de ces inconnus. Nombre de préoccupations de sécurité nationale peuvent imposer le secret gouvernemental, et les militaires préfèrent toujours pencher du côté d’un secret excessif plutôt que le contraire.

Pour revenir aux analyses plus faciles, peut-être que les projets de recherche sensibles cachés au sein du gouvernement américain évitent de s'occuper des ovnis simplement parce que même les officiels les plus spécialisés dans le renseignement ne savent pas grand-chose sur eux, et se disent qu'il n'y a rien à faire de toute façon. Les objets ne nous ont pas fait de mal et beaucoup d'autres questions plus pressantes ou liées à un danger immédiat sont à traiter, impliquant la survie humaine au plan économique et environnemental. Cela signifierait que la seule dissimulation en place consiste à nier leur existence et qu'il n'y a rien de plus.

Et cette non-reconnaissance a sa propre logique. On peut comprendre que les autorités n'auraient aucune motivation à annoncer publiquement qu'il existe des machines inconnues, apparemment toutes puissantes, qui volent sans restrictions dans nos cieux et hors de notre contrôle. Notre gouvernement voudrait-il reconnaître sa propre impuissance face à quelque chose qui est non identifié et pourtant bien documenté? Certaines autorités peuvent s'inquiéter du risque de panique publique, que nous sachions ou non ce qu'ils sont. Même si le gouvernement américain admettait la présence d'un phénomène inexpliqué, l'hypothèse extraterrestre ferait partie du débat, et si l'on en venait à penser que ces objets *sont* probablement des véhicules ou des drones venus d'ailleurs, il apparaîtrait qu'ils ont un pouvoir total sur nous. Quel corps officiel voudrait lancer une telle bombe sur un monde déjà instable?

D'un autre côté, il est important de se rappeler que l'armée de l'Air belge a justement fait cela en 1990, et d'autres pays ont fait de même en relation avec des événements spécifiques, et aucun soulèvement populaire ou mouvement de peur n'a troublé ces sociétés. Au contraire, les gens ont continué leurs vies régulières avec beaucoup moins de propension que nous n'en avons ici en Amérique à créer des explications alternatives ou des théories conspirationnistes dans le but de satisfaire leur curiosité naturelle. Toutefois, dans ce vaste pays

multiculturel qui se voit comme un leader planétaire sur bien des fronts, ouvrir cette porte avec n'importe quel genre de déclaration officielle organisée semble demeurer totalement hors de question.

Cependant, une telle résistance gouvernementale *peut* et doit être surmontée, ou tout au moins contournée, selon l'ancien gouverneur de l'Arizona Fife Symington, qui a eu une expérience unique – c'est le moins qu'on puisse dire – des deux côtés de cette barrière compliquée, qui l'a conduit à sa position actuelle sur la question. En commençant avec cette conférence de presse marquante de 2007, lui et d'autres venus du monde entier ont adopté une position unifiée à la recherche d'une nouvelle approche. Les citoyens du monde, y compris les Américains, sont prêts à aller de l'avant.

### Le gouverneur Fife Symington et le mouvement pour le changement

**L**e 13 mars 1997, dix ans après que se soit calmée la vague d'ovnis de la vallée de l'Hudson, de multiples ovnis en forme de triangles et de V ont fait une série de nouvelles apparitions insolentes, cette fois au-dessus de l'ouest des États-Unis.

C'était une agréable soirée de printemps en Arizona, claire et calme, et beaucoup de familles se trouvaient dehors en plus grand nombre que d'habitude en train d'observer le ciel car la comète Hale-Bopp devait être visible cette nuit-là. Au lieu de cela, à partir de 20h, ils ont eu droit à un spectacle aérien encore plus stupéfiant: une série d'appareils énormes, étrangement silencieux, planant au-dessus d'eux et ne ressemblant à rien de ce qu'ils avaient vu jusque là. Un objet central se déplaçait du nord vers le sud-est en traversant l'État, voyageant sur environ 300 km de Paulden à Tucson, passant au-dessus de Phoenix et des communes voisines. Il était visible de 20 h 15 à 21 h 30. Plusieurs centaines – et plus probablement des milliers – de personnes ont pu le voir.

Les lignes téléphoniques du département de police ont été saturées et la base aérienne locale, Luke Air Force Base, a été débordée par les appels. Des rapports d'observation venant de tout l'État ont également inondé les lignes du National UFO Reporting Center (NUFORC) – le fameux lieu de signalements d'ovnis cité dans le manuel FAA – basé à Seattle, dans l'État de Washington. En dépit de cela, les contrôleurs

aériens n'ont pas enregistré, semble-t-il, ces objets étranges sur radar.

Bien qu'il y ait eu des divergences dans les descriptions de cet ensemble de lumières, une caractéristique dominait toutes les autres : l'appareil était énorme ; c'était un objet solide, pas seulement des lumières ; et il semblait souvent être très bas dans le ciel, cachant les étoiles au-dessus de lui. Un jeune témoin a dit qu'il avait pu voir clairement le dessous de l'appareil, et qu'il aurait pu l'atteindre s'il lui avait lancé une pierre. Selon des rapports de témoins oculaires dans les dossiers du NUFORC, qui a reçu le premier rapport à 18 h 55 depuis Henderson au Nevada, un groupe de trois témoins a dit qu'il occupait la majeure partie du ciel, cependant qu'une autre famille de cinq personnes a raconté qu'ils regardaient par les fenêtres de leur voiture en roulant à plus de 120 km/h et avaient observé un appareil incroyablement énorme passer au-dessus de leur voiture. Il avait la taille de plusieurs terrains de football et plus d'un kilomètre et demi de long, selon de nombreux témoins. Un match local a dû être interrompu alors que l'objet massif passait au-dessus des parents, enfants et entraîneurs qui regardaient, incrédules. Certains ont décrit sa couleur comme le gris sombre d'un canon de fusil et beaucoup étaient stupéfaits par le silence de l'objet, compte tenu de sa taille, et d'autant plus lorsqu'ils l'ont vu partir en un clin d'œil.

Il a été difficile de déterminer combien d'objets étaient présents, car les rapports ont varié en termes de nombre de lumières, de couleurs des lumières, et de mouvements. La vitesse de l'appareil, ou des appareils, était variable, depuis l'immobilité jusqu'à l'éloignement à toute vitesse en un instant. Des appels sont rapidement parvenus au NUFORC, venant de nombreuses communautés dans des lieux différents. Il a fallu plusieurs mois aux enquêteurs civils qui se sont attelés au cas pour compiler tous les rapports, établir la carte des trajectoires et déterminer que plusieurs objets avaient en effet été observés.

Une fois de plus, comme pour la vallée de l'Hudson, aucun officiel gouvernemental n'a été dépêché pour enquêter ou répondre aux questions de citoyens stupéfaits et alarmés. Pour dire les choses crûment, en 1997 le gouvernement fédéral n'a pas réagi à la présence de quelque chose d'énorme et d'inconnu qui avait envahi un espace aérien réglementé au-dessus d'une grande ville des États-Unis d'Amérique.

Frances Emma Barwood, conseillère municipale de la ville de Phoenix, pressée de questions par les journalistes et les administrés, a été le seul officiel élu à lancer une investigation publique. Mais elle a dit qu'elle non plus n'a pas reçu la moindre information de quelque niveau gouvernemental que ce soit. Barwood rapporte qu'elle a parlé avec plus de sept-cents témoins qui ont appelé son bureau, dont des officiers de police, des pilotes et d'anciens personnels militaires, tous fournissant des descriptions très semblables des objets. Pourtant, les officiels gouvernementaux ne semblaient pas intéressés. « Ils n'ont jamais interrogé ne serait-ce qu'un seul témoin », m'a-t-elle confié dans un entretien il y a quelques années. « Comment pouvaient-ils ne pas être au courant de ces énormes appareils volant à basse altitude au-dessus d'importants centres de population ? C'est inconcevable, mais c'est aussi effrayant. »

Du fait qu'elle était disposée à répondre aux inquiétudes du public sur l'incident, Barwood a été brutalement ridiculisée par une grande partie des médias de Phoenix, notamment par un dessinateur humoristique bien connu du principal journal d'Arizona, et elle a également enduré les commentaires désobligeants de certains hommes politiques. « Ce qui m'est arrivé a été une leçon pour d'autres officiels élus », me dit-elle. « Si vous parlez de cela, vous serez ridiculisé, sanctionné, roué de coups par tout ce que vous pouvez imaginer, et vous perdrez finalement votre crédibilité. »

Une couverture minimale a été réalisée par les médias à l'époque de l'incident, même à Phoenix, par quelques journaux et radios locales, mais qui n'ont pas donné suite.



Trois mois plus tard, le 18 juin, tout a changé quand *USA Today* a porté l'affaire au premier plan national avec un article en première page. Elle a ensuite été propulsée dans les journaux télévisés du soir sur les grandes chaînes ABC et NBC, bien que de façon limitée, et est devenue connue comme « les lumières de Phoenix. »

Le temps que l'histoire fasse la Une de *USA Today*, la pression était montée dans l'État d'Arizona et la réaction du public fut intensifiée par ce nouveau niveau d'attention médiatique nationale. Des citoyens frustrés ont exigé des réponses. Le lendemain, 19 juin, le gouverneur républicain Fife Symington a annoncé le matin à la télévision qu'il ordonnait une enquête complète et ferait « toutes les investigations nécessaires. Nous allons aller au fond de cette histoire. Nous allons découvrir si c'était un ovni. »

Plus tard, dans l'après-midi, il a convoqué une conférence de presse en disant qu'il allait révéler la source derrière les lumières de Phoenix. Avec une couverture en direct des médias intrigués et des citoyens collés à leur poste en attendant les nouvelles, Symington en a choqué quelques-uns, fâché d'autres, et amusé encore plus lorsqu'il a présenté son « explication ». Son chef d'état-major Jay Heiler, qui mesurait 1,80 m, est apparu menotté et affublé d'une tenue d'extraterrestre comprenant un masque de caoutchouc avec des grands yeux noirs lui couvrant entièrement la tête. Il fut escorté sur le podium par des officiers de sécurité. Le gouverneur a présenté l'extraterrestre en costume d'Halloween comme « le coupable ». Pendant que les rires fusaient dans la salle, il a plaisanté sur le thème : « Ceci est pour vous montrer que vous-autres êtes beaucoup trop sérieux », et le masque fut ôté devant les caméras.

Symington a également annoncé qu'il avait questionné le commandant de Luke Air Force Base, le général en charge de la Garde Nationale, et le chef du Département de la Sécurité publique, mais qu'il n'avait rien appris à ce stade. Cette importante déclaration fut occultée par les réactions à ce

que l'on appelle aujourd'hui sa « parodie » de conférence de presse.

Comme on pouvait s'y attendre, le bureau de la conseillère Barwood a été bombardé d'appels de gens furieux et le gouverneur a lui-aussi reçu sa part de plaintes. Désormais dans l'impossibilité de se déplacer seule, Barwood a contacté le sénateur de l'Arizona John McCain et lui a demandé de conduire une investigation. McCain a demandé au Département de l'Air Force d'enquêter et, comme il l'a expliqué dans une lettre d'octobre 1997 à un administré, « L'Air Force a informé mon bureau en juillet que le Département ne conduit plus d'investigations sur les ovnis. » McCain a poursuivi en expliquant que les installations militaires locales, cependant, « ont fait un effort pour résoudre le cas en vérifiant les archives de cette nuit-là, et il a été informé que la Garde Nationale avait lâché des fusées éclairantes au magnésium de haute intensité au sud-ouest de Phoenix entre 21 h 30 et 22 h, qui pouvaient être vues jusqu'à 250 km.

De fait, les reportages télévisés et les documentaires sur Phoenix montrent de manière répétée une vidéo prise vers 22 h par un photographe amateur, comme si elle représentait un vrai film de l'ovni. Cette vidéo contestée a été soumise à des analyses détaillées d'au moins deux professionnels qualifiés, et tous deux ont déterminé que les lumières brillantes alignées au-dessus de la montagne, disparaissant une à une, étaient bien des fusées éclairantes. Étant donné que la vidéo amateur avait été prise à 22 h, au moment même où la Garde Nationale lâchait des fusées LUU2 dans le cadre d'un exercice d'entraînement appelé « *Operation Snow-bird* », et que l'analyse photographique confirme qu'elles *étaient* presque certainement des fusées, cette vidéo discutable n'est certainement pas la preuve que beaucoup de gens auraient aimé avoir. Ce fait semble avoir échappé aux médias, toujours à l'affût d'images quand ils rapportent un événement.

L'heure des lâchers de fusées est extrêmement importante. Les observations les plus nombreuses d'objets non identifiés

à travers l'Arizona ce soir-là ont commencé à environ 20h 15, bien que certains objets aient été vus plus tôt, à la lumière du jour. Il est clair que les survols d'ovnis étaient un événement séparé, indépendant des fusées tirées ensuite.

Il est intéressant de noter que, dans sa lettre, le sénateur McCain, un vieil ami du gouverneur Symington, avait informé son administré qui l'interrogeait qu'il explorait encore d'autres explications possibles. Dans une conférence de presse en 2000, McCain a reconnu qu'un incident avait bien eu lieu au cours duquel des lumières mystérieuses avaient été vues au-dessus de l'Arizona. « Cela n'a jamais été complètement expliqué », dit-il, « mais je dois vous dire que je n'ai absolument aucune preuve qu'il s'agisse d'*aliens* ou d'ovnis. » La même année, une plainte collective a été déposée auprès de la Cour fédérale de Phoenix par des témoins demandant des explications au gouvernement fédéral. En réponse à une requête ordonnée par la Cour pour rechercher cette information, le Département de la Défense a maintenu qu'il ne pouvait trouver aucune information sur les objets triangulaires. Il a fourni des détails de sa procédure de recherche au juge fédéral Stephen M. McNamee. Le 30 mars 2000, trois ans après les observations, McNamee a conclu qu'une « recherche raisonnable avait été conduite », bien qu'aucune information n'ait été obtenue, et il a refermé le dossier.

Nous n'avons aucun moyen de mesurer à quel point cette recherche avait été approfondie. Et cette affirmation du DoD semble sujette à caution, en particulier à la lumière d'une enquête britannique antérieure sur l'appareil triangulaire observée au-dessus de la base de la Royal Air Force de Cosford. Comme l'a rapporté Nick Pope, cet objet fut observé par au moins une centaine de témoins en Angleterre en 1993, dont des officiers de police et des personnels militaires. À l'époque, le Ministère de la Défense britannique (MoD) avait envoyé une lettre discrète à l'ambassade américaine qui fut « diffusée à toutes les "agences intéressées" aux États-Unis » pour découvrir si l'objet de Cosford pouvait être

attribué à quelque prototype américain secret tel que l'Aurora. Les officiels américains avaient répondu qu'ils avaient réalisé leurs *propres* observations de ces grands ovnis de forme triangulaire, et voulaient savoir si la RAF disposait elle-même d'un tel appareil! Cette réponse remarquable équivaut à la reconnaissance par les officiels américains – qui ne pensaient sans doute pas quelle serait rendue publique – qu'ils étaient conscients en 1993 de l'existence d'objets inexplicables opérant au-dessus des États-Unis avec les capacités extraordinaires attribuées aux ovnis de Cosford. Peut-être faisaient-ils allusion à la vague de la vallée de l'Hudson des années 80, bien que d'autres observations aient eu lieu ensuite. Chose importante, ces officiels ont reconnu la similarité entre l'objet de Cosford et les leurs, et étaient suffisamment perplexes pour exprimer l'espoir que les ovnis américains auraient pu être des avions secrets britanniques volant sans autorisation, une proposition hautement improbable étant donné nos liens étroits avec le Royaume-Uni. Après cet échange, le Ministère de la Défense britannique (MoD) a cessé de s'occuper de l'incident de Cosford. «Aucune des explications habituellement mises en avant ne semble applicable», a déclaré le MoD. Les éléments du dossier ont montré qu'« *un objet non identifié (ou des objets) d'origine inconnue* opérait au-dessus du Royaume-Uni » (souligné par l'auteur). Les officiels américains avaient admis sans y prendre garde, en privé et secrètement bien sûr, que cela était également vrai aux États-Unis, en laissant échapper que leurs ovnis se comportaient comme ceux de Grande-Bretagne.

Il semble inconcevable que, quelques années plus tard seulement en 1997, les officiels U.S. n'aient pas noté sérieusement, *quelque part*, la similitude des observations d'ovnis en Arizona. Manifestement, les officiels du DoD répondant à la recherche ordonnée par la justice en 2000, n'étaient pas ceux qui avaient fait cette demande au MoD sur le triangle de Cosford. Ils ne savaient probablement rien de l'échange précédent. Cependant, l'enquête britannique sur l'ovni de

Cosford avait été envoyée à « toutes les agences intéressées », ce qui devait inclure *quelque* département au sein du DoD. Malheureusement, nous n'avons aucun moyen de déterminer l'étendue de la recherche au DoD, pas plus que nous ne savons d'où émanait au sein de notre gouvernement cette question intrigante sur nos mystérieux triangles posée aux Britanniques.

En 2000, dans le cadre du contentieux suivant la plainte collective, le DoD a-t-il mené des enquêtes auprès d'autorités d'autres gouvernements, faisant tout ce qui était possible pour obtenir de l'information sur ces objets? Ne serait-il pas sensé que le DoD ait approché la Grande-Bretagne en une telle circonstance, comme il l'avait fait avant, pour voir si ce pays avait connu les mêmes incidents? Ce n'est pas ce que la Cour leur avait demandé de faire et nous devons supposer qu'il n'y a pas eu de recherche aussi large et étendue. Pourtant, il est difficile de comprendre comment le personnel du DoD requis de mener une recherche sur les objets de 1997, ne serait arrivé absolument à rien pour répondre aux interrogations exprimées par les citoyens d'Arizona, et n'aurait pas été préoccupé par les réactions publiques à cet incident.

Si le DoD n'avait vraiment *aucune* information sur les objets non identifiés de 1997 opérant au-dessus des États-Unis, nulle part au sein du Ministère, cela est en soi un remarquable état de choses. Ces officiels ont-ils été alarmés par les informations fournies dans les affidavits [*déclarations sous serment*] des témoins devant la Cour, et ont-ils voulu en savoir plus? Certains pourraient considérer qu'un tel manque d'attention pour un objet massif faisant irruption au-dessus d'un État américain était gravement irresponsable, en particulier de la part de personnes chargées de défendre notre pays. D'autres pourraient considérer cela comme tellement inexplicable qu'ils se demanderaient si le personnel du DoD n'avait pas eu instruction de se taire par des émissaires des « contrôleurs » de l'information sur les ovnis, dans le cadre d'un programme noir, secret. Les choses ont peut-être changé depuis

le 11 septembre 2001, car il semble désormais difficile d'imaginer qu'un objet en apparence aussi avancé technologiquement, échappant furtivement aux contrôles radar, puisse voyager silencieusement au-dessus d'une capitale d'État et ne pas retenir l'attention des autorités fédérales. Quoi qu'il en soit, à ce jour les officiels U.S. continuent à maintenir le couvercle sur les Lumières de Phoenix et d'autres observations américaines de mystérieux triangles géants qui ont eu lieu depuis.

Le cas s'est enlisé au cours des sept années suivantes, jusqu'à ce que l'ancien gouverneur d'Arizona Fife Symington le ramène sous les feux des projecteurs en 2007, lors du dixième anniversaire des Lumières de Phoenix. Contre toute attente, il a fait une annonce surprise et spectaculaire : il avait lui-même – en dépit de sa conférence de presse parodique lorsqu'il était gouverneur – bel et bien observé ce qu'il a appelé « un appareil d'origine inconnue » en même temps que d'autres habitants ce même soir de mars, mais avait décidé de ne pas rendre cela public. De plus, il a déclaré que le cas demeurerait non résolu, qu'il devrait faire l'objet d'une investigation officielle et que les incidents ovnis en général doivent être pris au sérieux pas le gouvernement américain.

Lors de cette soirée mémorable de mars 1997, Symington était déjà rentré chez lui et regardait les informations quand il a reçu quelques appels à propos de l'observation. Il a sauté dans sa voiture et, sans son escorte de sécurité qui était déjà partie, s'est rendu dans un parc public situé près de Squaw Peak, hors de Phoenix, et, à sa grande surprise, a vu quelque chose de hautement insolite, brillamment éclairé, au-dessus de lui. « C'était spectaculaire », m'a-t-il dit lors de notre premier entretien. « Et ça n'aurait pas pu être des fusées éclairantes car c'était trop symétrique. Cela avait des contours géométriques et une forme constante. »

Symington, diplômé de Harvard et vétéran décoré de l'Air Force au Vietnam, est le petit-fils de Henry Clay Frick,

le magnat du charbon et de l'acier, et un cousin du regretté Stuart Symington, sénateur démocrate du Missouri. Il a servi comme gouverneur républicain de l'Arizona à partir de 1991 et a été réélu en 1994. Pilote depuis longtemps, il vole souvent sur son bimoteur Beechcraft Baron entre ses deux maisons de Phoenix et Santa Barbara en Californie.

Symington a d'abord été poussé à se déclarer publiquement à la fin de 2006, quand mon collègue James Fox, un réalisateur chevronné de documentaires, lui a envoyé une copie de son documentaire sur les ovnis *Out of the Blue*, qui comprend une partie sur les Lumières de Phoenix. Fox était en train d'ajouter de nouveaux éléments pour une seconde version de son film qui avait eu beaucoup de succès. Il n'avait jamais parlé avec l'ancien gouverneur et a décidé de le contacter pour essayer de comprendre pourquoi Symington avait fait cette conférence de presse parodique tristement célèbre. Fox avait interviewé de nombreux témoins qui ne trouvaient *pas* drôle le canular de Symington, et étaient encore assez choqués par ce qui constituait à leurs yeux de la moquerie et du mépris de la part de Symington. Il a supposé qu'au vu de ce comportement le gouverneur conservateur ne prenait pas les ovnis au sérieux, et ne s'attendait pas à ce que Symington accepte une interview.

Quand il a reçu *Out of the Blue*, Symington l'a regardé et trouvé fascinant, semble-t-il, mais il a d'abord hésité à répondre. Puis il a changé d'avis. À ce moment, raconte Symington, il a décidé que lorsqu'il rencontrerait le cinéaste il lui raconterait toute l'histoire. «J'étais assez dégoûté de voir les gens ridiculisés pour avoir rapporté des observations légitimes», m'a-t-il expliqué plus tard, et il a décidé qu'il était temps de prendre position. Cependant, James Fox n'avait pas idée de ce qui l'attendait quand il a rencontré pour la première fois l'ancien gouverneur à Santa Barbara et a actionné sa caméra.

Les deux hommes semblent avoir tout de suite eu un bon contact. À un moment donné de l'interview filmée, Fox a sorti

son magnétophone. Pendant qu'il filmait Symington en gros plan, captant les moindres changements d'expression sur son visage, Fox lui a fait écouter un message personnel qu'il avait enregistré de l'une des administrées de l'ancien gouverneur, Stacey Roads. Roads et sa fille adolescente avaient été témoins de l'ovni de l'Arizona, et elle a commencé par décrire exactement l'endroit où ils se trouvaient lorsqu'ils ont vu l'appareil. « Un triangle massif est arrivé au-dessus de l'autoroute et est passé au-dessus de ma voiture. Il était si grand que si j'avais ouvert un journal et l'avais étendu au-dessus de ma tête, je n'aurais pas pu cacher l'objet entièrement. Il se déplaçait très lentement et sans aucun bruit », disait-elle sur la bande. L'enregistrement se poursuivait et Fox demandait à Roads si elle avait une question qu'elle aimerait poser au gouverneur, et elle a répondu : « Est-ce encore pour lui une histoire ridicule, depuis qu'il est passé à la télévision avec son *alien*, nous faisant tous passer pour des idiots ? Nous ne sommes pas revenus sur nos descriptions et beaucoup se sont rajoutées depuis. Pense-t-il toujours que c'est une affaire ridicule ou a-t-il une nouvelle position ? »

Le gouverneur Symington a répondu immédiatement et de manière réfléchie, sans fanfaronner le moins du monde. « Je n'ai jamais pensé que toute cette histoire était une affaire ridicule, bien que nous en ayons certainement profité, on ne peut le nier », a-t-il admis. « Mais je ne la considère pas comme une affaire ridicule. C'était un événement légitime ; un appareil d'origine inconnue ; venant d'on ne sait où ; inexplicable, et probablement l'une des observations majeures dans l'histoire moderne de ce pays, étant donné que tant de gens l'ont vu dans le comté de Maricopa – et *je l'ai vu moi aussi*. »

James ne s'attendait pas du tout à cette réponse. « J'étais en état de choc », se souvient-il. « Cela m'a pris un moment pour le mesurer. Je me disais, ai-je vraiment entendu ce que je crois avoir entendu ? Ma première réaction a été de m'assurer que les caméras avaient bien tourné, et c'était le cas. Je n'ai pas voulu insister tout de suite, mais plutôt le mettre à



l'aise. Je l'ai quitté et j'ai visionné la bande. Cela m'a pris un jour ou deux pour le digérer et pour me rendre compte que j'avais là quelque chose d'énorme.»

Ayant gardé l'histoire de Symington sous le coude pendant environ six mois, James Fox m'a appelé au début de 2007 pour m'en parler, car nous approchions du dixième anniversaire des Lumières de Phoenix, avec des événements commémoratifs prévus en Arizona. Nous avons discuté de la possibilité de faire sortir l'histoire dans la presse écrite à ce moment-là, juste avant la sortie de la nouvelle version de son film, incluant l'interview originale. Symington semblait apprécier l'idée de voir le premier article écrit sur son témoignage présenté par quelqu'un qui comprenait l'ampleur de la question, le situerait dans le contexte approprié et le traiterai avec respect. En tant que journaliste, j'étais bien sûr ravie d'avoir ce « scoop » à faire et je savais que les enquêteurs des grands médias se jetteraient ensuite dessus, y compris ceux qui avaient pris à la légère l'incident de Phoenix des années plus tôt. Mais cette fois ils seraient obligés de lire un article sérieux, correct et bien documenté, avant de pouvoir s'emparer de la nouvelle par eux-mêmes. C'était, pour peu de temps, l'occasion pour moi de présenter une information de premier plan comme elle devrait l'être.

J'ai été présentée à Symington par téléphone et fait une longue interview au cours de laquelle je suis revenue en détail sur ce qu'il avait dit à James Fox. J'ai été frappée par sa sincérité, et bien qu'il était désormais un homme assez privé qui ne souhaitait plus se présenter à une élection politique et n'aimait pas particulièrement apparaître dans les médias, il a exprimé sa volonté de nous aider, Fox et moi, dans nos efforts pour rendre plus crédible la question des ovnis et d'influer sur la politique gouvernementale.

Le 18 mars 2007, j'ai publié l'article avec l'interview de Symington en première page d'un journal relativement petit en Arizona, *The Daily Courier*, avec pour titre « Symington confirme qu'il avait vu l'ovni il y a dix ans ». J'avais choisi le

*Courier* parce qu'il avait bien couvert, équitablement, l'affaire des Lumières de Phoenix. Comme prévu, l'article a eu un impact spectaculaire, a traversé les salles de rédaction des télévisions nationales au cours des jours suivants, et Symington a été très demandé. Il est apparu sur CNN et Fox News mais a décliné toutes les autres demandes.

Au fil des années, j'ai interviewé Symington encore plusieurs fois et j'ai appris à le connaître. Son itinéraire personnel remarquable, à la fois comme gouverneur et comme témoin d'ovni, obligé de composer simultanément avec l'impact de sa propre observation et la force restrictive du tabou ovni sur les officiels élus, est très inhabituel. Cela lui donne certainement une perspective unique et l'a conduit à devenir un partisan en faveur du changement de la politique ovni dépassée et contre-productive – ou absence de politique – à Washington.

Mais ce qui rend la situation de Symington encore plus exceptionnelle est que, bien qu'il ait été vivement impressionné par son observation et pensait que cet appareil ne pouvait pas être de fabrication humaine, il ne s'était pas simplement contenté de l'ignorer. Au contraire, il était allé jusqu'à tenir une conférence de presse, en forme de farce avec un *alien* costumé, qui insultait finalement les témoins comme lui. Comment avait-il pu rire de cela et en faire une plaisanterie publique, étant donné son expérience directe d'un événement physiquement réel, inexplicable, quelques mois auparavant ?

Rétrospectivement, Symington déclare à ce sujet : « Si je devais tout recommencer, je le ferais sans doute différemment. » Mais l'état d'Arizona était « au bord de l'hystérie » à propos de ce survol d'ovni lorsqu'il a convoqué la conférence de presse, et la frénésie enflait. « Je voulais les faire rire et les calmer, et c'est pourquoi j'ai monté cette petite plaisanterie. Mais je n'ai jamais pensé que toute cette histoire était ridicule », dit-il. C'est pourquoi, dix ans plus tard, libéré des contraintes de sa charge politique, il a voulu clarifier

les choses et présenter ses excuses aux administrés tels que Stacey Roads.

Nous pouvons maintenant mieux comprendre, grâce à l'ancien gouverneur Symington, ce qui conduit les officiels gouvernementaux à résister intensément à la simple reconnaissance de l'existence de quelque chose de non identifié dans le ciel qui ne *doit pas* forcément être considéré comme extraterrestre ou exogène. Dans ce cas inhabituel, l'officiel savait que c'était réel puisqu'il l'avait vu de ses propres yeux et ne dépendait pas d'autres témoignages. Mais des centaines d'autres l'avaient vu! Pourtant, il s'était retenu. Comment avait-il pu faire cela? Et pourquoi s'était-il senti obligé de le faire?

Voici comment il l'explique :

Vous n'êtes pas une personne normale quand vous êtes un gouverneur. Vous devez être extrêmement prudent dans vos déclarations publiques et dans votre comportement. Un personnage public est une bonne cible à attaquer. Tout est repris par les médias et par votre opposition politique. Vous essayez d'éviter d'être tourné en ridicule parce que vous avez une sérieuse responsabilité dans votre rôle, et que votre image publique est directement liée à votre capacité à diriger les choses. Si tout d'un coup vous faites figure de bouffon ou de cinglé, vous ne serez plus efficace. Je devais faire un choix. Ma première priorité était d'assurer les responsabilités pour lesquelles j'avais été élu comme gouverneur.

Dans les mois qui avait suivi l'événement, Symington avait vu comment la presse s'était moquée de son amie Frances Barwood pour avoir simplement pris au sérieux les observations en réponse à la pression publique – et elle n'était même pas témoin elle-même. Il avait aussi ses propres batailles politiques à mener dans le monde vicieux de la politique

en Arizona, et il dit aujourd'hui : « Pouvez-vous imaginer ce qui se serait passé si j'avais dit quoi que ce soit ? » Bien que sa décision soit compréhensible, c'est un triste commentaire sur notre politique inavouée vis-à-vis des ovnis, et sur le pouvoir de ce tabou irrationnel et systématique que la plupart d'entre nous n'ont pas remis en question, et qui a conduit le gouverneur Symington à croire qu'il serait traité de bouffon et de cinglé s'il reconnaissait quelque chose que lui-même et d'innombrables autres témoins avaient vu dans le ciel. Bien que ce soit un risque politique, des étiquettes aussi blessantes ne sont pas dangereuses seulement pour des hommes politiques comme lui, mais peuvent viser de manière aussi grave beaucoup de gens ordinaires qui ont été témoins du phénomène. Imbues de préjugés et de peur irrationnelle de l'inconnu, ces attitudes ont imprégné notre culture depuis cinquante ans et n'ont pas été bien comprises. Mais l'expérience de Symington, à elle seule, montre pourquoi des officiels élus et des haut gradés militaires en Amérique attendent leur retraite avant de risquer quoi que ce soit sur les ovnis, et quelle que soit leur expérience.

À l'époque, le gouverneur s'est trouvé lui-même face à une situation sans précédent. Confronté soudain à une escalade de clameur publique à la suite d'une couverture de presse imprévue sur une observation d'ovni à travers tout l'État, il devait agir vite. Il a senti qu'il était urgent de détendre l'atmosphère. Son administration était livrée à elle-même à ce moment-là, sans aucune idée de ce qui avait traversé le ciel au-dessus de Phoenix, ni de la façon de traiter les suites de cet événement spectaculaire. Aucun soutien n'est venu des officiels de l'État ni du gouvernement fédéral, aucune réponse des autorités locales, et le ridicule public s'était abattu sur ceux qui avaient osé questionner ce qui s'était passé. Ainsi, ne pouvant compter que sur sa force personnelle pour traiter rapidement un problème hautement inhabituel, le gouverneur Symington a opté pour une mascarade publique afin de détendre l'atmosphère et il a frappé fort pour briser cette

dynamique. «Je n'ai jamais pensé que cette apparition représentait la moindre menace», explique-t-il. «J'avais aussi un bon sens de l'humour. Tout le monde, y compris les médias, a été pris par surprise. Cela a semblé être une manière efficace de changer les choses.»

Imaginons un instant qu'un bureau gouvernemental chargé d'enquêter sur les événements ovni comme celui-ci – exactement ce que nous essayons d'obtenir maintenant – ait été en place à l'époque des Lumières de Phoenix, et que le cas ait été traité correctement. On peut envisager ce qui suit: pendant l'événement proprement dit, à la suite de quelques appels de Washington, on aurait demandé aux pilotes déjà en l'air de voler près des objets, de les observer et de les photographier si possible. On aurait fait décoller des *jets* de l'Air Force pour les voir de plus près et essayer de les poursuivre. Les contrôleurs aériens civils et militaires auraient pu tenter de les repérer sur radar et des bases militaires auraient pu essayer d'établir un contact avec les objets au moyen de signaux de communication émis avec la meilleure technologie disponible. Des télescopes très puissants auraient scruté les cieux, à une altitude appropriée pour voir les objets. Le chef enquêteur du bureau ovni aurait été en contact téléphonique avec une équipe locale de scientifiques et d'experts aéronautiques, déjà en place en Arizona ou dans des états proches, en tant que participants à un réseau établi.

Tôt le lendemain matin, le responsable de notre bureau aurait été dépêché à Phoenix pour une réunion avec les officiels concernés, dont bien sûr le gouverneur. Sa propre observation et peut-être celles d'autres officiels et de leurs familles auraient été discutées et documentées, avec celles également des pilotes commerciaux et militaires. Des témoins civils auraient été encouragés à faire des rapports indépendants et fournir des dessins de ce qu'ils avaient vu ainsi que des photos ou vidéos familiales, aussi vite que possible. Des reporters auraient fourni des films et des interviews de témoins

enregistrés sur caméra la veille au soir. Notre coordinateur officiel du bureau central aurait eu accès à tous les enregistrements radar et aurait pu interviewer les contrôleurs aériens, les officiers de police, les bureaux gouvernementaux recevant des appels, et tous les pilotes ayant volé près des différents objets. Les bases et installations militaires en Arizona – ayant toutes été mises en alerte pendant les survols – auraient été contactées au sujet de l'objet et auraient informé les enquêteurs d'éventuels lâchers de fusées éclairantes, de formations en vol inhabituelles, ou autres manœuvres militaires programmées cette nuit-là.

Le public aurait été informé par une série de conférences de presse – comme celles organisées par le National Transportation Safety Board (NTSB), par exemple, dans les jours suivant un accident d'avion de ligne – sur les progrès de l'enquête. Les citoyens auraient été assurés que l'observation ne constituait pas une menace, que personne n'avait été blessé, que les autorités compétentes étaient en train d'enquêter sur le cas, et que le public serait tenu au courant des développements. Idéalement, cet événement n'aurait pas été pas monté en épingle ou gonflé démesurément par les médias, et n'aurait été que l'un des nombreux sujets d'actualité du jour, peut-être même sans intérêt pour les nombreuses personnes qui n'avaient pas vu l'objet elles-mêmes.

En bref, une petite agence, en liaison avec des experts de multiples disciplines autour du pays, pourrait entreprendre une investigation propre, claire et complète sur quelque chose comme les Lumières de Phoenix dans un court laps de temps. Si l'identité des objets ne pouvait être déterminée après un temps raisonnable, il n'y aurait pas de raison de cacher cela au public. Les gens continueraient à vaquer à leurs occupations, comme ils l'ont fait en Europe et en Amérique du Sud, lorsque de telles annonces ont été faites, et la communauté scientifique – enquêtant maintenant activement sur le phénomène – recevrait les données pertinentes pour poursuivre l'étude.

« Si l'observation ayant affecté tant de monde en Arizona avait pu être enquêtée ouvertement, officiellement et rapidement, sans restrictions, toute la confusion publique et l'hystérie auxquelles j'ai dû faire face en tant que gouverneur, auraient pu être évitées », estime Symington. « C'est l'approche saine telle qu'elle est reconnue dans d'autres pays, et elle devrait devenir la nouvelle politique américaine. Je ne voudrais pas voir un autre gouverneur traverser ce que j'ai vécu en 1997, or ce n'est qu'une question de temps avant qu'une telle chose arrive de nouveau. »

Il n'est pas étonnant que l'appréhension et la frustration aient connu une escalade dans l'État d'Arizona. Comment les gens pourraient-ils se sentir en sécurité ou faire confiance aux autorités pour les protéger alors qu'une semblable intrusion d'un appareil massif était traitée comme si rien ne s'était passé ? Chacun de nous doit se demander ce que *nous* aurions fait, et ce que *nous* aurions ressenti, si nous nous étions trouvés sous cet objet planant silencieusement. Il est extrêmement sensé d'avoir une petite agence en place pour être préparés à l'éventualité d'un autre événement ovni devant de nombreux témoins.

Un autre facteur, qui a été souligné par de nombreux officiels militaires, est le risque que des actions agressives, potentiellement désastreuses, soient prises contre un ovni, à cause d'un manque de préparation des personnes responsables de la défense du pays. Si un objet de la taille de celui vu au-dessus de Phoenix s'approchait encore plus près du sol, par exemple, ou tirait un faisceau pénétrant sur un observateur, ou se livrait à diverses actions effrayantes que nous pouvons imaginer, comment pourrions-nous y répondre ? Des pilotes ont essayé de descendre des ovnis en l'air. Que se passerait-il si une réponse analogue était déclenchée depuis le sol par une base de défense aérienne ? Nous ne devons pas oublier que nous avons affaire à quelque chose qui nous est à ce point inconnu et entièrement inexplicé que nous n'avons aucune idée de ce qui pourrait se passer la prochaine fois

qu'il apparaîtrait. La mise en place d'un bureau gouvernemental serait le premier pas pour la diffusion de données appropriées, l'établissement de manuels de préparation et de recommandations de conduite à toutes les bases de l'Air Force et autres installations militaires du pays.

L'état d'Arizona a vu plus d'un élu de premier plan avoir à traiter le problème ovni. Avant son observation, Fife Symington avait entretenu longtemps une relation amicale avec un mentor qui avait des opinions arrêtées sur le secret gouvernemental concernant les ovnis. Barry Goldwater, élu cinq fois sénateur de l'Arizona, candidat républicain à l'élection présidentielle en 1964, pilote et ami de la famille Symington, était un héros et une figure paternelle pour lui dès l'âge de douze ans. Goldwater a servi comme directeur des deux campagnes électorales victorieuses de Symington au poste de gouverneur.

Symington se souvient qu'en plusieurs occasions, alors qu'il volait en compagnie de Goldwater pour des événements de campagne, l'ancien sénateur lui avait fait part de ses efforts pour obtenir de l'information secrète sur les ovnis à la base de Wright-Patterson, comme il l'a écrit dans ses lettres. Il est intéressant que Symington n'ait jamais su que Goldwater avait écrit quoi que ce soit sur ses tentatives, jusqu'à ce qu'il m'en parle et que je lui fasse parvenir, à sa grande surprise et son grand plaisir, des copies de ces lettres. « Barry était convaincu que les ovnis existaient et que le gouvernement gardait du matériel top-secret, et ce pour des raisons technologiques. Il ne le *savait* pas avec certitude, mais il le soupçonnait au plus haut point », dit Symington. Malheureusement, Goldwater n'était plus en état de commenter l'incident des Lumières de Phoenix, ayant souffert d'une attaque en 1996. Il est décédé en 1998 dans sa maison près de Phoenix.

Aujourd'hui, Symington tend à être d'accord avec Barry Goldwater sur le fait que notre gouvernement retient des informations secrètes sur les ovnis. « Si nous avons mis la main sur un véhicule spatial très avancé avant d'autres, vous



pouvez être certain que nous le garderions jalousement et travaillerions dessus, et que nous serions intéressés par cette technologie avancée. C'est une idée aussi valide qu'une autre pour expliquer pourquoi cela resterait secret», explique-t-il.

La « sortie du placard » du gouverneur Symington représente un tournant historique dans l'effort pour amener à une reconnaissance officielle et un changement de politique sur la question des ovnis en Amérique. Jamais auparavant un officiel de cette stature, deux fois élu, n'avait non seulement reconnu avoir observé un objet volant non identifié sans aucune méprise possible, mais s'était également prononcé publiquement pour un changement. Lorsqu'il a été obligé de tester le système, le gouverneur a découvert par lui-même qu'il ne fonctionnait pas. En conséquence, il en a fait une mission personnelle jusqu'à un certain point, qui est poursuivie avec le soutien d'autres anciens officiels tout aussi convaincus dans d'autres pays, dont certains se sont réunis dans ce volume. En tant qu'ancien officiel gouvernemental élu en Amérique et membre de l'établissement politique, Symington occupe une position unique pour influencer un changement de politique. À travers ses contacts et son expérience de gouverneur, il peut nous aider à avancer vers la création d'une nouvelle agence gouvernementale – dont il aurait pu tant bénéficier lorsqu'il était en fonction – et il l'a déjà fait en ajoutant sa voix et son soutien à notre coalition internationale.

## CHAPITRE 26

### Rétablir les faits

Par Fife Symington III, Gouverneur de l'Arizona, 1991-1997

**E**ntre 20 h et 20 h 30, le soir du 13 mars 1997, durant mon second mandat de gouverneur de l'Arizona, j'ai été témoin de quelque chose qui défiait la logique et remettait en question ma perception de la réalité : un vaisseau massif, en forme de delta, naviguant silencieusement au-dessus de Squaw Peak, dans le parc montagneux proche de Phoenix. C'était une structure solide et non une apparition ; il avait des dimensions spectaculaires et on distinguait bien ses bords avec des lumières encastrées alors qu'il traversait le ciel de l'Arizona. Je ne sais toujours pas ce que c'était. En tant que pilote et ancien officier de l'Air Force, je peux dire avec certitude que cet appareil ne ressemblait à aucun objet de fabrication humaine que j'aie jamais vu.

Dès que je suis rentré chez moi, j'en ai parlé à ma femme Anne. Elle m'a écouté attentivement et nous avons réfléchi ensemble, longuement et intensément, pour décider si je devrais annoncer publiquement ce que j'avais vu. Finalement, nous avons conclu que, au moins pour le moment, je ne devais pas le faire car cela aurait provoqué presque certainement le ridicule dans la presse, ce qui m'aurait détourné, ainsi que toute mon administration, du travail que j'avais à accomplir en tant qu'élu.

Le même incident a été observé par des centaines, sinon des milliers de personnes en Arizona et mon bureau a été assiégré d'appels téléphoniques de citoyens inquiets. Pourtant, je me suis arrangé pour garder un profil bas – jusqu'à ce que,

deux mois plus tard, paraisse un article sur ces observations dans *USA Today*. Catalysée par cet article, l'hystérie s'est intensifiée au point que j'ai décidé de détendre l'atmosphère et d'ajouter une note légère en organisant une conférence de presse au cours de laquelle mon chef de cabinet a fait une apparition, costumé en *alien*. C'était mon idée au départ, mais mon équipe y avait aussitôt adhéré avec enthousiasme. Cela permettrait non seulement de calmer la panique, mais serait aussi l'occasion de montrer la face humaine des responsables publics.

Avec cet événement, nous sommes en effet parvenus à calmer l'anxiété croissante du public et, bien que nous ayons choqué quelques administrés, je pensais que notre démarche avait finalement fait du bien.

À la réflexion cependant, je voudrais rétablir les faits, au moins en partie. Comme j'en ai assuré James Fox lorsqu'il m'a interviewé pour son film documentaire *Out of the Blue*, je n'ai jamais eu l'intention de ridiculiser qui que ce soit. Mon bureau a *vraiment* fait des demandes d'information – auprès du Department of Public Safety, de l'Air National Guard, et des officiers dirigeant la Luke Air Force Base – sur l'origine de cet appareil, mais à ce jour nos questions sont restées sans réponse.

Enfin, la Garde Nationale a reconnu sa responsabilité en disant qu'à ce moment-là ses pilotes avaient fait un lâcher de fusées éclairantes. Cette explication défie cependant le bon sens, car les fusées ne volent pas en formation. De fait, un tel récit semble illustrer une attitude que l'on rencontre trop souvent dans les circuits officiels, fournissant des explications rationnelles après coup – telles que ballons météo, gaz des marais et fusées militaires – conçues davantage, semble-t-il, pour être en accord avec notre expérience et nos attentes qu'avec nos observations.

Je n'ai jamais été satisfait par cette explication ridicule. Car, bien que selon l'analyse d'une vidéo (notamment par le Dr Bruce Maccabee), il est en effet possible qu'il y ait eu

des fusées éclairantes militaires dans le ciel plus tard ce soir-là – vers 22 h pour être précis – ce que moi-même et tant d'autres ont observé entre 20 h et 20 h 30 était, après évaluation, quelque chose de complètement différent: un appareil énorme et mystérieux.

Aujourd'hui, bien entendu, je sais que je ne suis pas seul à voir vu quelque chose d'extraordinaire. De très nombreux officiels de haut rang dans l'aviation et le gouvernement ont vu des choses semblables, apparemment inexplicables dans le ciel, à d'autres époques et dans d'autres lieux, et partagent ma préoccupation sur le fait que notre gouvernement se mette et nous mette en danger en les dénigrant. Quelques-uns d'entre eux sont réunis dans ce livre et je me joins à eux pour suggérer une nouvelle approche de ce problème.

Avec tout notre respect, nous demandons au gouvernement des États-Unis de cesser de perpétuer le mythe selon lequel *tous* les ovnis peuvent être expliqués en termes ordinaires ou conventionnels. Au lieu de cela, notre pays a besoin de relancer l'investigation officielle à laquelle il a mis fin en 1970. Nous ne devrions plus repousser un dialogue international sur ce sujet important. Nous recommandons au contraire que notre gouvernement travaille en coopération avec des pays qui ont déjà commencé à échanger des rapports d'observations, entreprenne dans un esprit d'enquête réellement ouvert et scientifique d'en savoir plus sur les ovnis, et rende pleinement publics les résultats de telles enquêtes même s'ils ne sont pas immédiatement compréhensibles.

## CHAPITRE 27

### Mobiliser le gouvernement américain

**E**n 2002, j'ai cofondé la Coalition pour la Liberté de l'Information (*Coalition for Freedom of Information*), une alliance indépendante et un groupe de pression dont la mission est d'établir la crédibilité dans les milieux scientifique, parlementaire et médiatique de ce sujet souvent mal compris des ovnis. Une bonne partie de notre travail a consisté en un effort pour obtenir des informations au moyen de la Loi sur la Liberté de l'Information (*Freedom of Information Act, FOIA*), et il a obtenu rapidement le soutien de John Podesta, l'un des militants les plus engagés du pays en faveur d'un gouvernement ouvert, qui a préfacé ce livre. En tant qu'ancien chef de l'état-major de campagne pour Bill Clinton, Podesta a été à pied d'œuvre pour engager la déclassification de 800 millions de pages de documents sous l'administration Clinton. En 2008, il a dirigé l'équipe de transition du Président Obama et dirige à présent l'influent Center for American Progress à Washington. Notre initiative FOIA a abouti au règlement en notre faveur d'une plainte fédérale contre la NASA, obligeant l'agence à rendre publiques des centaines de pages jusque là non divulguées.

La coalition réclame une action responsable de la part du gouvernement des États-Unis concernant les ovnis. Nous faisons cette demande, *non pas* comme une accusation de mauvaise conduite dans le passé, mais comme une invitation à se joindre à un mouvement de coopération internationale désormais engagé. En pétitionnant pour un tel changement, tel que décrit précédemment en lien avec l'incident des

«Lumières de Phoenix», nous cherchons à créer une petite agence gouvernementale pour enquêter sur les incidents ovni, et jouer le rôle de point focal pour l'action domestique et pour la recherche dans le monde. En légitimant le sujet, une telle agence pourrait stimuler l'intérêt scientifique et aider à l'allocation de crédits du gouvernement ou de fondations à des scientifiques intéressés au sein de la communauté universitaire, des instituts de recherche et des milieux aéronautiques. À mesure que se développerait le travail de l'agence, des attitudes positives seraient développées en faveur de l'étude scientifique des ovnis, qui conduiraient à l'attribution de ressources supplémentaires. Le soutien public – déjà très fort malgré l'absence d'un point focal – se renforcerait en faveur d'un projet de recherche global qui pourrait finalement résoudre le mystère des ovnis.

La première étape, pour aborder un membre du Congrès ou de l'administration Obama en vue de faciliter l'entreprise, est de poser clairement, comme nous l'avons fait continuellement au fil de ces pages, que l'ovni est par définition quelque chose de simplement non identifié. La position agnostique, scientifiquement saine, admet les éléments accumulés sur une sorte de phénomène extraordinaire mais reconnaît que nous ne savons pas encore ce que c'est. La compréhension correcte de l'acronyme «ovni» doit se situer au cœur de toute approche vers le gouvernement américain pour avoir une chance de succès, et la nécessité de ce simple ajustement du sens – arrêter l'équivalence automatique entre ovni et engin extraterrestre – ne peut être surestimée. Cela serait le fondement qui permettrait aux hommes politiques d'envisager publiquement de faire avancer cette question. Cela peut être évident pour la plupart des lecteurs, mais certains activistes travaillant au changement ne font pas cette importante distinction. Au lieu de cela, ils lancent parfois des affirmations extravagantes et sans consistance à propos des ovnis et de conspirations gouvernementales qui y seraient associées – et ils espèrent tout de même être pris au sérieux. Quelles que

soient les convictions personnelles de quiconque sur la nature des ovnis, ceux qui occupent des positions importantes – les seuls capables d'effectuer un vrai changement – ne vont manifestement pas accepter n'importe quelle explication avant qu'une nouvelle investigation scientifique, légitime, ne se prononce définitivement.

Le besoin d'une nouvelle façon de penser sur les ovnis a été douloureusement illustré lorsque Tim Russert, journaliste de la NBC, a posé une question surprise au député de l'Ohio Denis Kucinich au cours d'un débat télévisé pendant la campagne présidentielle en 2007. Russert a demandé à Kucinich s'il avait vraiment vu un ovni, comme l'avait raconté Shirley MacLaine dans un livre. Des gloussements se sont fait entendre dans le studio dès que le « gros mot » a été prononcé. Le pauvre homme a répondu précisément que, oui, il avait simplement vu quelque chose de non identifié, réitérant que c'était un « objet volant non identifié. » Malgré sa réponse honnête, claire et sans détours, Kucinich n'a pas pu échapper aux rires qui avaient déjà éclaté avant même qu'il ait commencé à répondre. Il a complété son commentaire avec une plaisanterie de son cru, afin de sauver la face.

Un bureau américain gouvernemental, comme le bureau britannique des ovnis ou le GEIPAN français, pourrait rapidement écarter l'idée que ce sujet est idiot. Nous avons besoin d'un autre langage, un nouveau cadre complet de référence sans les bagages du passé. Certains scientifiques et militaires officiels ont commencé ce processus en optant pour l'expression plus large de « phénomènes aériens non identifiés » ou « PAN ». Cela n'est manifestement pas suffisant pour changer l'association, profondément ancrée, entre les ovnis et la science-fiction ou des aberrations mentales, mais c'est selon eux un pas dans cette direction, qui aide également à réduire la puissance du tabou.

Un simple petit changement de politique est tout ce qu'il faudrait pour faire une grande différence. Un organe au sein du gouvernement pour traiter la question des ovnis

peut être mis en place tranquillement et à peu de frais. Pour commencer, il suffit de financer un petit bureau, avec une équipe de une à trois personnes, équipé de quelques ordinateurs et meubles de rangement, et installé dans l'une des nombreuses localisations possibles. L'équipe pourrait nouer des liens avec des scientifiques, des responsables du maintien de l'ordre, des chercheurs civils et des spécialistes de différentes disciplines qui interviendraient selon les besoins si un événement ovni majeur venait à se produire. Peu de ressources additionnelles seraient nécessaires car l'investigation de cas occasionnels et intéressants impliquerait de mobiliser des organisations déjà établies, avec équipement et personnel, pour croiser les informations avec celles issues de l'imagerie satellite, de l'aviation, de la météorologie, de l'astronomie et des données radar. Des laboratoires réputés pourraient être utilisés pour l'analyse d'images photographiques et de traces physiques. Un panel qualifié de conseillers bénévoles comprenant des universitaires, des scientifiques, des officiers militaires à la retraite, se réunirait régulièrement avec l'équipe pour apporter leur point de vue et aider à coordonner la publication d'informations. Dans l'idéal, les informations sur les ovnis actuellement retenues par les agences de renseignement américaines seraient diffusées à l'agence et au public.

Les détails quant aux missions et à la structure de l'agence devraient évidemment être soigneusement définis, mais des personnes expérimentées sont prêtes et disponibles pour aider à ce processus et s'assurer que les erreurs du Projet Livre Bleu ne soient pas répétées. Ce nouveau plan initierait une organisation fondamentalement différente de celle de Livre Bleu car elle serait engagée, sous contrôle public, à enquêter correctement sur les cas et à travailler avec d'autres pays. Elle serait l'opposée de notre ancienne agence de l'Air Force – un appareil contrôlé de relations publiques dissimulant les cas non résolus – qui existait dans les années 50 et 60.

En novembre 2007, vingt-deux personnes éminentes, dont six généraux en retraite, venant de onze pays, ont signé



une demande formelle pour la création d'une telle agence. La « Déclaration internationale au Gouvernement des États-Unis », dont j'ai écrit une première version avec les membres de mon groupe, la Coalition pour la Liberté de l'Information (CFi), inclut la plupart des contributeurs de ce livre plus cinq autres, et elle est en ligne sur le site internet du CFI. Le document est signé par des responsables officiels et militaires, et des pilotes en activité ou retraités, dont chacun, lorsqu'il était en service actif « soit a été témoin d'un incident impliquant un objet volant non identifié, soit a conduit une enquête officielle dans des cas d'ovnis relevant de la sécurité aéronautique, de la sécurité nationale, ou pour le bénéfice de la science. »

La déclaration stipule que l'actuel désengagement du gouvernement américain vis-à-vis d'observations d'ovnis importantes, telles que les Lumières de Phoenix et l'observation de O'Hare, « représentent à la fois une opportunité manquée et un risque potentiel. » L'appel à l'action demande au gouvernement américain de « se joindre à une coopération avec ceux des gouvernements qui, reconnaissant la réalité des objets volants non identifiés et les préoccupations qui en découlent pour la sécurité aérienne, ont déjà mis en place leurs propres agences d'investigation. » Elle suggère que l'U.S. Air Force et la NASA servent d'implantation pour accueillir un tel effort de recherche et fait cette demande finale : « Nous appelons les États-Unis d'Amérique à s'engager avec nous et avec des officiels en activité autour du monde pour traiter ce problème dans le cadre d'un dialogue continu. »

Les références des signataires de cette requête sont impressionnantes. En conséquence, le document a reçu une large couverture de presse lorsqu'il a été soutenu par l'ancien gouverneur Fife Symington et diffusé en novembre 2007 lors de la conférence de presse de Washington D.C. Mais cela n'a rien changé. Notre groupe a mis de côté cette initiative pendant le déroulement de la campagne pour l'élection présidentielle de 2008, qui a entièrement occupé le pays, et dans

la période qui a suivi l'entrée en fonction de l'administration Obama, qui a dû faire face à une série de défis importants et urgents. Pourtant, nous restons plus convaincus que jamais que ce n'est pas trop demander. Il s'agit de quelque chose que le public américain demande depuis longtemps, et maintenant que nous avons une administration attachée à l'ouverture et à une vision globale, avec un commandant en chef qui est aussi un lauréat du prix Nobel de la paix, nos chances de succès sont meilleures que jamais.

# L'agnosticisme militant et le tabou des ovnis.

par le Dr Alexander Wendt et le Dr Raymond Duvall

*En août 2008, j'ai reçu un e-mail du Dr Alexander Wendt, professeur de Sciences politiques à l'Université d'État de l'Ohio; il y avait joint son article de vingt-six pages qui venait d'être publié dans le journal réputé Political Theory. Avec pour coauteur le Dr Raymond Duvall, «La souveraineté et les ovnis» proposait une analyse complexe, détaillée et profondément réfléchie, expliquant pourquoi les gouvernements ignorent systématiquement le phénomène ovni en dépit des preuves écrasantes de son existence. Nous avons abordé divers aspects du tabou sur les ovnis au fil de ces pages, explorant également la question du secret et des aspects peut-être menaçants de la réalité des ovnis, mais malgré tout, les questions les plus profondes restent sans réponse: En dépit de toutes les preuves, pourquoi la prohibition d'une prise au sérieux des ovnis est-elle si puissante, et pourquoi se poursuit-elle? Pour qu'une nouvelle agence gouvernementale puisse fonctionner correctement et avec succès, c'est l'aspect final que nous devons traiter, parallèlement aux propositions logistiques et structurelles.*

*Après plusieurs années de travail sur ce matériau, les boucles non refermées impliquant des questions liées au tabou ovni semblent nous orienter vers quelque chose de plus vaste et fondamental que ce que nous avons articulé, sans que nous en ayons une idée claire. L'ancien conseiller scientifique de l'Air Force J. Allen Hynek avait sondé cette question en 1985, mais il n'était pas parvenu à la résoudre.*

*Il avait décrit le problème comme une étrange « maladie » ayant le pouvoir de plonger ses victimes dans une « stupeur mortelle. Tel un virus violent provoquant l'apathie, elle pourrait immobiliser des villes et le pays tout entier... comme si une mauvaise fée avait administré une potion hypnotique. » Pourtant, il n'était pas parvenu à trouver véritablement pourquoi cela avait affecté si gravement les personnes chargées de diriger les gouvernements et de protéger les citoyens, et dès lors il n'avait pu proposer un remède.*

*Désormais, deux spécialistes accomplis des sciences politiques posent la même question avec un regard neuf au sein de la communauté universitaire. Alexander Wendt est l'auteur d'un livre primé, *Social Theory of International Politics* (Cambridge University Press, 1999), et il s'intéresse aux aspects philosophiques des sciences sociales et des relations internationales. Raymond Duvall est professeur titulaire au département de sciences politiques de l'Université du Minnesota. Il se concentre sur les théories critiques, avec une attention particulière aux questions de pouvoir, de gouvernance et de résistance dans la politique mondiale. Ils se sont rencontrés quand Alexander Wendt était étudiant de troisième cycle dans la classe de Duvall, et ils sont restés en contact depuis lors. À partir de 1999, Wendt a passé cinq ans à étudier et réfléchir de son côté au problème ovni. « J'ai essayé de déterminer ce qu'il y a de réel dans ce contexte, sachant combien il y a d'absurdités, de désinformation et de théories du complot en circulation », me dit-il.*

*En 2004, il a commencé à parler avec son ancien conseiller de ses idées et de leur pertinence pour la théorie politique, et la décision d'explorer le tabou a émergé de ces discussions. « Je l'ai initialement abordé en mettant l'accent sur la question de la raison d'être du secret officiel sur les ovnis, » explique Wendt. « En parler avec lui m'a aidé à saisir que le secret était juste un symptôme du problème, qui est beaucoup plus profond. » Au début, Duvall était au mieux sceptique, dit-il, n'ayant pas du tout réfléchi aux*

*ovnis avant que Wendt n'entame une conversation avec lui. « Il est sans doute juste de dire que j'ai personnifié ce tabou, » m'a-t-il écrit dans un e-mail. « Travailler sur cet article avec Alex a transformé ma réflexion. »*

*Les deux universitaires déconstruisent les arguments fabriqués par les négateurs qui perpétuent la position culturelle et politique selon laquelle les ovnis ne devraient pas être pris au sérieux, et ils examinent la peur profondément ancrée de l'hypothèse extraterrestre qui sous-tend un tel scepticisme irrationnel. Et pourtant, ils disent ironiquement qu'ils ont été eux-mêmes directement impactés par ce tabou après avoir publié « Sovereignty and the UFO ». En ce sens, l'article est devenu une « expérience naturelle », fournissant une illustration de référence à leur thèse. « Étant le premier article qui prenait les ovnis au sérieux, publié depuis des décennies – voire depuis toujours – dans un journal de sciences sociales, on aurait pu s'attendre à ce qu'il génère un peu de controverse », dit Wendt. « Les universitaires se lancent à coup sûr dans des controverses pour beaucoup moins que cela, et ils sont habituellement intéressés à débattre de tels articles. Mais à notre connaissance, aucun de nos collègues en sciences sociales n'a encore relevé le défi de cet article. C'est décevant, mais cette démission est au moins compatible avec l'hypothèse du papier selon laquelle il y a bien un tabou sur ce sujet qui empêche un débat raisonné. »*

*Le Dr. Wendt et le Dr. Duvall ont accepté d'écrire un nouvel essai spécifiquement pour ce volume, incorporant leurs idées du premier article sous une forme conçue pour les lecteurs non universitaires, et en y ajoutant quelques réflexions nouvelles. J'espère que ce texte aidera à s'attaquer aux questions persistantes sur les racines de la déconnexion fondamentale entre les preuves consistantes sur les ovnis et le manque d'intérêt de notre gouvernement et des scientifiques pour enquêter à leur sujet. Cela devrait également désarmer les négateurs qui ressentent continuellement des arguments*

*défensifs montrant qu'ils n'ont pas vraiment étudié les faits, une illustration en elle-même du tabou en action. Puisque cet article décortique ces arguments et les évacue, nous pouvons peut-être en tirer une nouvelle perspective sur ces négateurs, et adopter une approche plus rationnelle des questions déconcertantes soulevées par le mystère des ovnis.*

**U**n tabou pèse sur ce livre – le tabou ovni. Non pas dans la culture populaire, bien sûr, où l'intérêt pour les ovnis abonde et où prolifèrent les sites web, mais dans la culture des élites – la structure des convictions faisant autorité, et la pratique qui détermine ce qu'est officiellement la « réalité ». Concernant les phénomènes ovni, cette structure est dominée globalement par trois groupes : les gouvernements, la communauté scientifique et les médias grand public. Bien que leurs membres puissent avoir individuellement et en privé des idées variables sur les ovnis, en public ces groupes partagent le point de vue officiel selon lequel les ovnis ne sont pas « réels » et ne devraient pas être pris au sérieux – ou au moins pas plus sérieusement que toute autre croyance culturelle curieuse. Pour ces élites, un livre comme celui-ci, qui prend *vraiment* les ovnis au sérieux, est intrinsèquement problématique.

Une manifestation du tabou ovni est le désintérêt officiel pour la façon de répondre aux ovnis ou pour découvrir ce qu'ils sont. Depuis 1947, lorsque l'ère moderne des ovnis a commencé, ni la communauté scientifique, ni les gouvernements (avec l'exception partielle de la France), n'ont fait d'efforts sérieux pour déterminer leur nature, pour autant que nous sachions. Des rapports ont été classés et un petit nombre d'entre eux ont fait l'objet d'enquêtes après les événements, mais la grande majorité a été ignorée et aucun effort digne de foi n'a été fait pour examiner systématiquement ou étudier les phénomènes ovni. Les médias renforcent ce manque d'intérêt en traitant rarement le sujets ovnis, et lorsqu'ils le font, c'est invariablement avec un clin d'œil et un hochement de

tête, comme pour nous rassurer qu'ils ne prennent pas *vraiment* les ovnis au sérieux, eux non plus.

Puisque la science moderne semble trouver presque tout intéressant dans la nature, un tel manque d'intérêt est déroutant. Mais le manque d'intérêt à lui seul ne fait pas un tabou – qui est quelque chose d'interdit, et pas seulement ignoré. Ce qui donne aux ovnis ce statut spécial est davantage le fait qu'ils sont considérés comme étant en dehors des limites de la science rationnelle. Bien que des membres du grand public puissent *croire* que les ovnis existent, les autorités « *savent* » que les ovnis ne sont que le produit d'une imagination surchauffée, pas plus réels que les sorcières et les licornes. Ainsi, prendre les ovnis au sérieux, c'est mettre en question *son propre* sérieux. Quand les « croyants » aux ovnis semblent dénier la réalité empirique, il n'y a pas grand chose d'autre à faire pour l'élite culturelle que de les ignorer, ou même les condamner comme irrationnels, voire dangereux. De ce point de vue, l'ovni n'apparaît pas du tout comme un « objet » mais comme une fiction semant le trouble dont il vaut mieux ne pas parler – en bref, un tabou qui empêche un débat raisonné.

Pourtant, la réalité est que les ovnis ne sont *pas* une question de croyances, mais sont des faits. Plusieurs milliers de témoignages dans le monde entier décrivent des objets inexplicables dans le ciel. La plupart consistent seulement en des témoignages visuels, que l'on pourrait écarter comme non fiables – et en effet certains le sont sans aucun doute – mais le fait que de nombreux témoignages d'ovnis viennent de « témoins experts » tels que des pilotes commerciaux et militaires, des contrôleurs aériens, des spationautes et des scientifiques, devraient faire réfléchir. En outre, certains témoignages d'ovnis sont également corroborés par des éléments physiques, dont des photos et des vidéos analysées scientifiquement, des traces physiques affectant les plantes et le sol, des effets sur les avions, et des traces radar anormales. Dans la société moderne, une preuve physique est normalement considérée comme une preuve définitive d'une réalité,

une preuve objective de *quelque chose* qui a une cause dans le monde physique. Selon ce critère, alors au moins quelques ovnis sont clairement réels. La question qui en fait un problème est : pourraient-ils être extraterrestres ?

### **Prouver notre ignorance**

Les sceptiques des ovnis pensent que les êtres humains savent, comme étant un fait scientifique, que les ovnis ne sont *pas* extraterrestres et peuvent donc être ignorés. Pourtant, aucun des arguments les plus forts en faveur de cette opinion ne justifie en fait le rejet de l'hypothèse extraterrestre en tant qu'explication possible des ovnis. Ils ne s'en approchent même pas. En réalité, on ne sait *pas*, en tant que fait scientifique, qu'aucun ovni n'a une origine extraterrestre. Si nous rejetons tout de même cette hypothèse, nous rejetons ce qui *pourrait* être la bonne explication, sans l'avoir testée. De nouveau, cela ne signifie pas non plus que les ovnis *sont* extraterrestres ; les ovnis sont, après tout, *non* identifiés. Mais c'est précisément notre point : à ce stade, les êtres humains ne le savent tout simplement pas.

Étant donné que peu de science systématique a été faite, le parti du rejet de l'hypothèse extraterrestre d'un revers de main repose sur la conviction théorique a priori qu'une visite extraterrestre est impossible : « Ça ne peut pas être vrai, donc ça ne l'est pas. » Les sceptiques avancent quatre arguments principaux à cet effet.

« *Nous sommes seuls.* » Les être humains débattent depuis des siècles sur la question de savoir si la vie intelligente existe ailleurs dans l'Univers, et avec la découverte récente de 400 planètes extrasolaires (NdT : *beaucoup plus depuis*), le débat est devenu considérablement plus agité ces derniers temps. Il y a de bonnes raisons scientifiques pour penser que la vie intelligente n'existe pas ailleurs, mais de plus en plus il y a des raisons scientifiques tout aussi bonnes pour penser que c'est le cas. La base demeure : nous ne savons pas encore.



«*Ils ne peuvent pas venir ici.*» Les sceptiques arguent que, même s'il y a une vie intelligente ailleurs, elle est trop loin de la Terre pour venir ici. La théorie de la relativité nous dit que rien ne peut voyager plus vite que la vitesse de la lumière (300 000 km par seconde). À 0,001 % de la vitesse de la lumière, ou 10 800 km par heure – déjà très au-delà de nos capacités humaines actuelles – cela prendrait 4 500 années terrestres à n'importe quel véhicule pour venir depuis le système stellaire le plus proche. Et à des vitesses beaucoup plus proches de celle de la lumière, un vaisseau spatial devrait transporter plus d'énergie qu'il en est consommé actuellement en un an sur la Terre.

Les contraintes physiques du voyage interstellaire sont souvent regardées comme l'argument le plus fort pour rejeter l'hypothèse extraterrestre, mais sont-elles clairement décisives? Des simulations sur ordinateur suggèrent que, même à des vitesses bien inférieures à celle de la lumière, n'importe quelle civilisation avancée en expansion aurait dû atteindre la Terre depuis longtemps. La question de savoir depuis combien de temps dépend des suppositions qui sont faites, mais même les hypothèses pessimistes affichent des rencontres avec la Terre il y a moins de cent millions d'années, à peine un instant en termes cosmiques. De plus, il y a des doutes croissants quant à l'idée que la vitesse de la lumière est vraiment une barrière absolue. Les trous de ver – prédits eux-mêmes par la théorie de la relativité – sont des tunnels à travers l'espace-temps qui raccourciraient grandement les distances entre les étoiles. Et ensuite il y a la possibilité du «*warp drive*», ou création d'un vide autour du vaisseau spatial qui lui permettrait de bondir dans l'espace sans dilatation du temps. De telles idées sont hautement spéculatives, mais sachant tout le chemin que nous, humains, avons déjà parcouru en seulement trois cents ans depuis le début de notre révolution scientifique, imaginez jusqu'où a pu aller une autre civilisation 3 000 ans après la sienne (et pas même trois millions d'années). À la lumière de ces arguments, pour le

moins, des visiteurs d'autres civilisations *devraient* être là. Ce qui amène le fameux « paradoxe de Fermi », soit la question « Où sont-ils ? »

« *Ils se poseraient sur la pelouse de la Maison Blanche.* » Ainsi, les sceptiques font souvent un pas de plus, en demandant : Si des visiteurs d'une autre planète ont fait tout ce chemin pour nous voir, pourquoi ne se posent-ils pas sur la pelouse de la Maison Blanche pour se présenter ? Après tout, si des êtres humains devaient rencontrer une vie intelligente au cours de notre exploration spatiale, c'est ce que *nous* ferions. Sur cette base, le fait que les occupants des ovnis ne l'ont pas fait est la preuve qu'ils ne sont pas là.

Mais l'est-elle vraiment ? Il n'est pas du tout clair que des voyageurs de l'espace humains se poseraient vraiment sur l'équivalent *alien* de la pelouse de la Maison Blanche s'ils arrivaient sur une lointaine planète. Peut-être que des explorateurs avancés respecteraient une politique de non interférence avec des formes de vie moins évoluées. En laissant de côté ce que des humains pourraient faire, cependant, sur quelle bases *scientifique* pouvons-nous connaître les intentions d'êtres *alien* dont la nature et les objectifs pourraient être totalement inimaginables pour nous ? Il n'y en a aucune, et de ce fait on ne peut écarter la possibilité que des extraterrestres puissent avoir des raisons d'éviter le contact.

« *Nous le saurions s'ils étaient là.* » Cet argument final fait appel à l'autorité humaine – qui veut que, du fait de notre vaste surveillance des cieux avec des radars et des télescopes sophistiqués, le monde saurait certainement, à l'heure qu'il est, si des extraterrestres étaient là, car nos experts les auraient découverts.

Cette position, également, n'est en aucune manière décisive. Tout d'abord, elle suppose une capacité à observer et à reconnaître les ovnis qui n'est peut-être pas garantie ; si certains sont des véhicules capables de visiter la Terre, alors, leurs

occupants auraient facilement la technologie pour limiter la connaissance de leur présence. En second lieu, les autorités n'ont pas vraiment recherché les ovnis, et ce qui n'est pas recherché ou attendu n'est souvent pas vu. Finalement, en considérant la politique officielle envahissante de secret sur les ovnis, on en sait probablement plus sur eux qu'on ne l'admet publiquement. Cela ne signifie pas que l'on connaît leur origine, mais face à une telle politique de secret, il est naturel de se poser la question.

Plus important, notre point sur chacun de ces arguments n'est pas qu'ils sont faux, mais que *des gens raisonnables peuvent être en désaccord* sur la question de savoir s'ils sont faux, vu qu'ils reposent finalement sur des suppositions non prouvées plutôt que sur des données scientifiques établies. En effet, le simple fait qu'il est si facile de soulever des objections raisonnables contre le scepticisme sur les ovnis est une indication supplémentaire que, scientifiquement parlant, les êtres humains ne peuvent écarter l'hypothèse extraterrestre. Certains d'entre nous peuvent examiner les indices et les arguments et en conclure que la probabilité est nulle, cependant que d'autres vont peut-être accorder une certaine crédibilité à l'hypothèse – mais qui sait vraiment? Personne ne le sait car nous n'avons pas la connaissance scientifique pour rendre de telles probabilités significatives. Comme aurait pu le dire l'ancien ministre de la Défense Donald Rumsfeld, nous avons affaire ici, non pas à des « inconnus connus », mais à des « inconnus inconnus », pour lesquels la vraisemblance objective est laissée à l'appréciation de chacun. Et quand il y a un tel « doute raisonnable », les hypothèses scientifiques ne devraient pas être rejetées a priori. En bref, loin de prouver que les ovnis ne sont pas extraterrestres, la science actuelle prouve seulement son ignorance.

### **La menace de l'ovni**

Si l'application correcte de la science demande que nous soyons actuellement agnostiques sur la question de savoir si

les ovnis ont, ou non, une origine extraterrestre, sans croire ni rejeter cela, alors le tabou contre la tentative de découvrir ce que sont les ovnis est profondément troublant. Après tout, si l'on découvrait *effectivement* qu'au moins certains ovnis proviennent d'ailleurs dans l'univers, ce serait l'un des événements les plus importants de l'histoire humaine, et c'est pourquoi il est rationnel d'explorer même une lointaine possibilité. C'est un tel raisonnement qui a conduit le Congrès américain à financer pendant un certain temps le programme SETI à la recherche d'indices de vie autour d'étoiles lointaines. Alors, pourquoi ne pas financer une étude systématique des ovnis, qui sont assez proches et qui laissent, au moins de temps en temps, des traces physiques? Même pour ceux, qui considèrent que la question extraterrestre ne se pose pas, pourquoi pas une simple curiosité scientifique? Pourquoi *ne pas* étudier les ovnis, de la même façon que les êtres humains étudient toutes autres questions?

Notre thèse est que les origines de ce tabou sont politiques. En tant que spécialistes des sciences politiques, nous sommes concernés par la relation possible entre le besoin d'écartier les ovnis et la manière dont les peuples modernes organisent et dirigent leurs sociétés. L'incapacité à voir clairement et à parler rationnellement semble être un symptôme d'anxiété autoritaire, une peur socialement inconsciente de ce que la réalité des ovnis pourrait signifier pour un gouvernement moderne.

Cette menace a trois volets. Au niveau le plus évident, l'acceptation de la possibilité que l'ovni soit *vraiment* non identifié, et que par conséquent un « autre » inconnu, très puissant, pourrait en fait exister, constitue une menace physique potentielle. Il est clair que, si une autre civilisation a la possibilité de visiter la Terre, elle a alors une technologie énormément supérieure à celle des êtres humains, ce qui soulève la possibilité de colonisation ou même d'extermination. À ce titre, l'ovni met en cause la capacité de l'État à protéger ses citoyens d'une telle invasion. En second lieu, le gouver-

nement peut aussi réagir à la possibilité que la confirmation d'une présence extraterrestre puisse générer une pression énorme en faveur d'un gouvernement mondial, que les États territoriaux actuels détesteraient devoir former. L'identité souveraine des États modernes dépend de leurs différences, les uns par rapport aux autres. Tout ce qui conduirait à englober cette différence dans une souveraineté mondiale menacerait la structure fondamentale de ces États, indépendamment du risque de destruction physique.

Troisièmement, cependant, et ceci est à nos yeux le plus important, la possibilité extraterrestre met en question ce que nous appelons la nature anthropocentrique de la souveraineté moderne. Nous voulons dire par cela que, dans le monde moderne, l'organisation politique est fondée partout sur la supposition que seuls des êtes humains ont la capacité et l'autorité de gouverner et de déterminer notre sort collectif. La nature peut nous infliger une épreuve sous forme d'une pandémie ou d'un réchauffement climatique, mais quand vient le moment de décider comment faire face à de telles crises, c'est à nous seuls de choisir. Un tel anthropocentrisme, ou centrisme humain, est une supposition moderne, qui était moins commune dans les temps anciens ou préhistoriques, quand on pensait que la Nature et les dieux étaient plus puissants que les humains et qu'ils étaient les maîtres.

De manière significative, c'est sur cette base anthropocentrique que les États modernes peuvent obtenir une loyauté exceptionnelle et des ressources de la part de leurs sujets. Parce qu'une explication possible du phénomène ovni est extraterrestre, la prise au sérieux des ovnis remet en question cette situation profondément ancrée. Elle ouvre la possibilité de quelque chose d'analogue à la matérialisation de Dieu, telle que dans le « Second Avènement » des Chrétiens (*Ndt: le retour de Jésus sur Terre, très attendu pas les Chrétiens fondamentalistes*). À qui les gens seraient-ils loyaux dans une telle situation, et les États pourraient-ils survivre dans leur forme actuelle, si une telle question devenait politiquement

essentielle? Notre argument est que la survie politique d'un État moderne dépend de ce que cette question *ne soit pas* essentielle politiquement. De ce fait, un tabou autoritaire sur les ovnis est nécessaire fonctionnellement pour que la règle soit préservée sous sa forme actuelle.

En résumé, l'ovni crée une insécurité profonde et inconsciente, dans laquelle certaines possibilités sont impensables à cause de leur danger inhérent. De ce point de vue, le tabou ovni est analogue au déni en psychanalyse: le pouvoir réprime l'ovni par peur de ce qu'il pourrait révéler sur lui. Il n'y a dès lors rien d'autre à faire, pour le pouvoir, que de détourner son regard – ignorer, et donc être ignorant des ovnis – et ne prendre aucune décision.

### **Maintenir le tabou**

La suggestion que le tabou ovni est fonctionnellement nécessaire pour un pouvoir moderne, anthropocentrique, ne signifie par qu'il va se maintenir automatiquement. Une prohibition aussi forte demande du travail. Pour être clair, ce n'est pas le travail conscient d'une vaste conspiration cherchant à supprimer «la vérité» sur les ovnis, mais le travail d'innombrables pratiques non dirigées qui nous aident à «savoir» que les ovnis ne sont pas extraterrestres et peuvent donc être écartés. Le travail du tabou ovni est paradoxal, cependant, car à la différence des époques où les visions des chamanes et des prophètes faisaient autorité, dans le monde moderne, nous savons des choses en les rendant visibles et en essayant d'expliquer comment elles fonctionnent – ce qui dans le cas des ovnis serait auto-subversif car cela pourrait conduire à une validation de l'hypothèse extraterrestre. Ainsi, ce dont on a besoin, c'est de techniques pour faire en sorte que les ovnis soient «connus» sans *vraiment* chercher à savoir ce qu'ils sont. On pourrait distinguer au moins quatre voies pour arriver à cela.

La première voie consiste en représentations d'autorité, ou descriptions de ce que sont les ovnis, fournies par ceux

qui ont autorité pour stipuler ce qui constitue la réalité officielle – les gouvernements, la communauté scientifique, et les médias. Quatre représentations courantes sont à noter particulièrement: (1) que les ovnis sont connus par la science comme ayant des explications conventionnelles, pour toutes les raisons déjà critiquées plus haut; (2) que les ovnis ne sont pas un problème de sécurité nationale, ce qui permet aux États de se laver les mains du problème; (3) que l'étude des ovnis est par définition de la pseudo science, étant donné que les ovnis n'existent pas; (4) que les ovnis sont de la science-fiction, ce qui déplace dans l'imaginaire rassurant l'aspect existentiellement effrayant d'une rencontre extraterrestre potentielle.

Nous ne disons pas que les autorités modernes essaient consciemment de protéger le tabou ovni quand elles font de telles représentations. Notre argument est que, quelle que soit l'intention concrète dans une situation donnée, ces représentations (et d'autres sans nul doute) ont pour *effet* de renforcer le consensus autorisé que les ovnis ne devraient pas être pris au sérieux.

Une deuxième technique par laquelle le tabou est maintenu prend à revers l'argument de la pseudo science. Nous pensons ici à des études sur les ovnis sanctionnées officiellement mais problématiques telles que le rapport Condon de 1968, dont le but était de donner l'apparence d'une évaluation objective et scientifique tout en réaffirmant l'opinion dominante qu'il n'y a rien d'intéressant dans ces phénomènes. Comme cela a été documenté amplement dans la littérature, dans le cas de Condon, ce biais idéologique a conduit à de grosses erreurs de méthode de recherche et d'inférences empiriques, ainsi qu'à un résumé officiel qui a rejeté complètement l'hypothèse extraterrestre, alors même que des explications conventionnelles n'avaient pu être trouvées dans un bon 30 pour cent des cas étudiés. Il ne s'agit pas de dire qu'il n'y avait pas de bonne science dans le rapport Condon (au contraire), mais que ce fut finalement un « procès pour

l'exemple » de l'hypothèse extraterrestre. Quoi qu'il en soit, la conclusion du rapport que les ovnis ne sont définitivement pas extraterrestres fut acceptée immédiatement par la communauté scientifique au sens large, et permit à l'U.S. Air Force de se désengager publiquement du problème ovni, ce qu'elle voulait faire depuis un certain temps. Qu'un rapport aussi faussé ait pu être adopté immédiatement montre combien la « volonté de ne pas croire » est profondément installée.

Un troisième facteur entretenant le tabou est la ligne officielle, envahissante, du secret sur les rapports d'ovnis pesant sur le personnel militaire, dont l'effet est de priver le système de connaissances qui pourraient renforcer l'argument en faveur d'une prise en compte sérieuse des ovnis, et qui de ce fait (au moins implicitement) renforce le point de vue sceptique. La politique de secret sur les ovnis prend au moins deux formes. La plus évidente est de soustraire de l'information sur des cas connus, soit en nettoyant les textes, soit en disant aux citoyens qui réclament des documents, en application de la Loi sur la Liberté de l'Information, qu'il n'y a pas du tout de documents pertinents. (Aux États-Unis la loi oblige les agences gouvernementales à informer le public si des documents requis sont classifiés, ou alors à les communiquer en supprimant les parties « sensibles »). L'autre forme de secret – ne pas signaler du tout les cas de rencontres militaires – est plus difficile à cerner, puisqu'il est impossible de savoir combien de tels cas existent. Ainsi, le fait que la plupart des gouvernements ne diffusent pas les rapports d'ovnis comme quelque chose qui irait de soi – bien que, dans les années récentes, cette tendance a commencé à évoluer dans certains pays, mais pas aux États-Unis – ne nous porte pas à croire en confiance que nous disposons du tableau complet des cas.

Ce schéma de comportement secret apporte évidemment du grain moude aux théories conspirationnistes, étant donné qu'il suscite naturellement la question : « Qu'est-ce que le gouvernement essaie de cacher ? » Cependant, nous sommes



préoccupés, non pas tant du contenu du secret officiel, que de son *effet* qui aide à renforcer le tabou ovni en retirant du système des connaissances potentiellement contraires. Notre point de vue personnel est que, en cachant la vérité sur des *aliens*, l'État cache plus probablement son ignorance, mais qui sait? Dans un contexte de secret sur les ovnis, nos croyances personnelles sont tout ce que nous avons.

Le dernier mécanisme est la *discipline*, nous voulons dire par là des techniques pour diriger la pensée et l'action qui ne reposent pas sur des appels rationnels à la science, mais plus crûment sur la pression sociale et le pouvoir. Une forme particulièrement visible dans le contexte ovni est d'écarter socialement les gens qui expriment publiquement une « croyance » dans les ovnis – à travers le ridicule, le commérage, le rejet, la condamnation publique et/ou le dénigrement personnel – de sorte que ce n'est pas seulement l'idée d'ovni qui est rejetée mais la personne soutenant l'idée, dont la crédibilité est mise en question. Étant donné le désir des individus d'être approuvés, d'avoir une bonne réputation, d'obtenir de la promotion professionnelle, la perspective d'une sanction de ce genre conduit à l'autocensure, alimentant la « spirale de silence » sur les ovnis, ce qui rend si difficile de seulement en parler.

### **Résistance par agnosticisme militant**

Ces mécanismes sont puissants et, à cet effet, certains pourraient dire que, concernant le tabou ovni, « toute résistance sera futile » (*Ndt: phrase célèbre des « Borgs » dans la série Star Trek!*). Cependant le tabou a au moins trois faiblesses qui le rendent, ainsi que le pouvoir structurel anthropocentrique qu'il soutient, potentiellement instable.

L'une est l'ovni lui-même. En dépit d'efforts autoritaires pour nier leur réalité, les ovnis continuent à se montrer avec obstination, entretenant ainsi le besoin de les transformer en non-objets. Les gouvernements modernes pourraient continuer à refouler les ovnis, mais face aux anomalies qui

persistent, le maintien de cette non-reconnaissance demande du travail.

Une autre faiblesse réside dans la différence d'intérêt pour la connaissance de la part de la science et de l'État. Alors que les deux sont alignés aujourd'hui dans un discours autoritaire anti-ovni, le but final de l'État est de maintenir comme certainement vrai son discours sceptique sur les ovnis, alors que la science reconnaît au moins en principe que ses vérités peuvent être remises en question. La supposition qui anime la science est que la réalité a le dernier mot, ce qui ouvre la possibilité que la connaissance scientifique puisse contredire le dogme étatique.

Ensuite il y a le libéralisme, qui est au cœur de la gouvernance moderne. Même s'il produit des sujets rationnels qui savent que la « croyance » aux ovnis est absurde, le libéralisme se justifie lui-même comme un discours qui produit des « libres penseurs » capables de le mettre éventuellement en doute.

La forme de résistance qui peut le mieux exploiter ces faiblesses pourrait s'appeler « l'agnosticisme militant ». Par « agnostique », nous entendons ici que l'on ne devrait pas prendre position sur la question de savoir si les ovnis sont extraterrestres, jusqu'à ce qu'ils aient été étudiés systématiquement. La résistance doit être agnostique car, compte tenu de notre niveau actuel de connaissance, ni le déni ni la croyance dans l'hypothèse extraterrestre ne sont justifiés; nous ne savons tout simplement pas. Concrètement, l'agnosticisme signifie « voir » l'ovni pour ce qu'il est plutôt que l'ignorer, en le prenant sérieusement comme un *objet* réel et vraiment non identifié, défini largement pour inclure un éventuel phénomène naturel. Étant donné que c'est précisément cette reconnaissance de la réalité des ovnis que le tabou interdit, le « voir » est en soi une sorte de résistance personnelle.

Pour être efficace *politiquement*, cependant, la résistance doit être aussi militante, nous voulons dire par là publique et stratégique. De fait, un agnosticisme purement privé sur

les ovnis, du même genre que celui que pourraient avoir sur Dieu des gens aujourd'hui, ne fait rien pour briser la spirale de silence qui entoure la question, et en fait y contribue. Pour briser le cycle, la résistance doit porter sur le problème central posé par les phénomènes ovni, à savoir réduire notre ignorance collective sur ce qu'ils sont, plutôt que sur la question subsidiaire du secret officiel, qui est une diversion stratégique. (Si notre point de vue est le bon, à savoir que les gouvernements cachent non pas la vérité mais leur propre ignorance, alors même s'ils divulguaient tous leurs dossiers, nous ne serions pas plus près de savoir ce que sont les ovnis.) Cela veut dire que ce qu'il nous faut avant tout est une *science* systématique des ovnis, sur la base de laquelle nous pourrions éventuellement être capables de poser des jugements informés à leur sujet, au lieu de répéter simplement des dogmes dans un sens ou dans l'autre.

Pour aller au-delà de la recherche scientifique minimale qui a déjà été réalisée, et pour réussir de nouvelles avancées, une telle science devra faire trois choses. Premièrement, elle devra se concentrer sur des schémas agrégés plutôt que sur des cas individuels. Vu notre incapacité à manipuler ou prédire des phénomènes ovni, il y a des limites inhérentes à ce que peuvent montrer des études de cas. Déjà, des analyses officielles de cas sélectionnés ont été capables d'écarter des explications conventionnelles – ce qu'ils ne sont pas – mais cela ne nous dit pas ce que *sont* les ovnis. Les ovnis sont comme les phénomènes météorologiques, qui peuvent être étudiés seulement comme des ensembles agrégés.

Deuxièmement, une science des ovnis devra se concentrer sur la recherche de cas nouveaux plutôt que d'analyser des cas anciens. Cela parce que les cas existants de haute qualité sont assez rares et ont été récoltés par accident et avec une variété de moyens, ce qui rend presque impossible de trouver des schémas d'ensemble. De plus, il n'y a qu'une certaine quantité d'information qui peut être extraite d'un rapport historique, en particulier un cas déconnecté de la connaissance

du contexte environnemental. Essayer de générer de nouveaux rapports de manière systématique pourrait augmenter notablement notre stock de données, et aussi les mettre automatiquement en perspective.

Finalement, une science devra se concentrer sur la collecte d'éléments de preuve physiques objectifs plutôt que sur des témoignages visuels subjectifs, car seuls les premiers pourront convaincre les autorités que les ovnis « existent », mais pas que l'hypothèse extraterrestre mérite considération. Bien sûr, obtenir de telles preuves n'est pas une tâche facile, mais on peut y parvenir comme le montrent les images radar et vidéo existantes ainsi que les analyses chimiques faites sur quelques « sites d'atterrissage ».

Toute tentative sérieuse pour satisfaire ces critères nécessitera une infrastructure technologique considérable (installations radar et autres équipements de surveillance) et beaucoup d'argent. Normalement, on devrait compter sur l'État pour fournir un tel financement. Bien que tous les efforts doivent être faits pour arriver à cela, notre théorie personnelle sur le tabou ovni – que c'est un impératif fonctionnel de gouvernance moderne, anthropocentrique – nous rend nécessairement pessimistes sur l'idée que des gouvernements agiront bientôt dans ce sens. Ainsi, il semble stratégiquement important de considérer, parallèlement aux efforts pour mobiliser l'État, des moyens alternatifs pour établir une science des ovnis.

Qu'il soit pris en main par l'État ou par la société civile, ou par les deux, le problème de l'ignorance sur les ovnis est fondamentalement politique avant d'être scientifique, et à ce titre, un authentique agnosticisme militant sera nécessaire pour le surmonter. Même dans ce cas, il n'y a aucune garantie qu'une étude systématique mettrait vraiment fin à l'ignorance humaine sur les ovnis ; il faudra attendre la science pour cela. Mais après soixante ans de dénis officiels sur ce phénomène potentiellement extraordinaire, il est temps d'essayer.

## Face à un défi extrême

Une compréhension plus profonde des aspects inconscients du tabou ovni – ceux qui autrement nous échappent – est essentielle si nous voulons en finir avec les anciennes façons de penser et aller de l'avant sur cette question. Les idées provocantes présentées dans le chapitre précédent ne répondent peut-être pas à toutes les questions, mais les deux spécialistes des sciences politiques avancent des arguments intrigants et persuasifs. Ils nous disent que le problème fondamental affectant notre compréhension des ovnis est l'ignorance et non le secret, et que cette ignorance est acceptée parce qu'elle joue un rôle politique. Des forces cachées et des peurs qui rôdent sous la surface de cette ignorance politique l'entretiennent, tout en la transformant en quelque chose de beaucoup plus puissant: un déni actif et une prohibition zélée contre l'idée même de *considérer* les ovnis comme un sujet sérieux. Le problème est plus virulent et conflictuel que de la simple ignorance, comme nous l'avons vu. Il se manifeste comme le tabou familial, quelque chose de si bien accepté et allant de soi que la plupart d'entre-nous n'y avons jamais réfléchi deux fois.

Ce besoin politique est puissant: maintenir l'impératif d'éviter d'avoir à faire face à la possibilité que *le moindre* ovni puisse être extraterrestre. Car s'ils l'étaient, cela voudrait dire que ces engins miraculeux, ces véhicules, ces objets d'origine inconnue – quels qu'ils soient – ont été conçus par un «autre», plus puissant et venu d'ailleurs. Un tel concept est tout simplement inacceptable et peut provoquer une terreur

primordiale chez les êtres humains. Nous gérons cela par la politique de déni total de l'existence des ovnis, une posture qui nous évite, mais seulement temporairement, d'avoir à affronter cette menace impensable pour la stabilité fondamentale de notre société.

Les scientifiques ont leurs propres raisons d'avoir peur. Les ovnis démontrent des caractéristiques qui semblent contredire les lois fondamentales sur lesquelles repose notre compréhension de l'univers; si les scientifiques faisaient un effort concerté pour les identifier, découvriraient-ils que le phénomène est en quelque sorte «inconnaissable» par nos méthodologies actuelles? Jusqu'à présent, les ovnis ont rendu toute étude difficile – ils s'approchent si près, mais pas tout à fait assez près. Cela signifie-t-il que nous pourrions ne jamais être capables d'apprendre ce qu'ils sont, même si nous essayions? Peut-être que le phénomène se révélera soudainement à nous avant que nous ne sachions grand chose sur lui, et nous serons incapables de réagir.

Chacun de nous peut explorer les racines de sa propre résistance à l'acceptation de la réalité des ovnis, une démarche qui a déjà commencé, espérons-le, pour la plupart des lecteurs. Nous pouvons ne pas être complètement conscients des réponses enfouies et des schémas de pensée, d'autant plus que cette résistance est universellement acceptée. Quand ils tournent en ridicule les ovnis, les sceptiques ne se soucient pas consciemment d'abstractions telles que l'humanisme anthropocentrique, la perte de structure de l'État ou la menace d'annihilation, mais cela ne veut pas dire que ces questions ne sous-tendent pas leurs réactions réflexes. Les officiels gouvernementaux n'envisagent pas non plus activement de telles craintes, quand ils choisissent d'ignorer les ovnis ou de cacher l'information au public, suivant ainsi la tendance ancrée depuis plusieurs décennies. Les scientifiques déclarent opportunément qu'il n'y a aucune preuve, mais ils ne pensent pas au défi potentiel que posent les ovnis aux fondations de la science telle qu'ils la connaissent. Il se passe tant

de choses en dehors de notre conscience que cela perpétue une sorte d'aveuglement.

Une exploration personnelle pourrait ne révéler qu'un étrange inconfort vis-à-vis de la notion même d'ovni, un évitement automatique, instinctif, du défi inhérent qu'ils représentent. Comme Wendt et Duvall le décrivent, «le tabou ovni est semblable au déni en psychanalyse». Sans y réfléchir, beaucoup penseraient sans doute qu'ils ne peuvent pas mettre le doigt sur ce qu'est vraiment ce défi. Pour ceux qui veulent bien y réfléchir davantage, peut-être que les «arguments sceptiques» articulés dans le chapitre précédent feront surface; ou que, pour d'autres, il y aura des conflits religieux. La plupart d'entre-nous préfèrent sans doute ne pas réfléchir du tout à la question, car on nous a offert une porte de sortie convenable – une prohibition acceptée de la «croyance aux ovnis» qui nous permet de nous identifier avec la position des «élites». Mon espoir est que, maintenant peut-être, ayant assimilé toutes les informations présentées dans ce livre, ceux qui sont arrivés jusqu'ici ne seront plus aussi facilement influencés qu'avant par ce tabou transparent.

Les peurs inconscientes quant aux implications des ovnis se sont sans doute installées dans l'esprit au sens large du système politique américain à partir de la fin des années 40, lorsque les ovnis ont fait irruption pour la première fois sur la scène nationale. Cependant, une partie de la population américaine était déjà prédisposée à voir dans les témoignages sur les «soucoupes volantes» des canulars ou des exagérations. En 1938, la célèbre émission de radio d'Orson Welles sur *La Guerre des Mondes* avait paniqué de nombreux auditeurs avec cette dramatisation excessivement réaliste d'une invasion par des vaisseaux martiens, présentée comme si c'était un reportage se déroulant en direct. Des gens avaient même fui leurs maisons dans le New Jersey – lieu de l'invasion supposée – et beaucoup d'autres avaient été convaincus que la Terre était attaquée et que nous allions tous mourir. L'émission de radio

avait exploité une peur entièrement différente de ce que les Américains avaient pu connaître auparavant, quelque chose d'inexplicable et terrifiant. Ceux qui en avaient subi l'impact auraient plus de mal à croire de futurs témoignages d'objets volants non identifiés et, en ce sens, un inconfort auto-imposé face aux témoignages d'ovnis était renforcé dès l'origine.

Mais au cours de ces premières années et dans les années 50, nous étions dans l'enfance de la réflexion sur ce que pouvait signifier le phénomène ovni. Les agences militaires et de renseignement étaient occupées à tenter de discerner ce que ces choses pourraient être dans le contexte de la Guerre froide. L'US Air Force traitait les interrogations du public en faisant de son mieux pour fournir des explications conventionnelles à tous les ovnis et, si elle n'y parvenait pas, en prétendant que si. Ce déni naissant, soutenu par la commission Robertson en 1953, puis renforcé par le Rapport Condon en 1968, est devenu de plus en plus enraciné avec le temps. Alors que nous en apprenions davantage sur les ovnis après la fermeture du Projet Livre Bleu, dégageant une image plus claire au moins de leurs caractéristiques et de leur comportement, peut-être avons-nous eu progressivement davantage de raisons d'être préoccupées par leurs aspects menaçants. Quand J. Allen Hynek s'est attaqué au problème du tabou dans les années 80, il a noté que les officiels avaient « un puissant désir de ne rien faire. » Mais il a ajouté de manière inquiétante que « l'histoire a montré qu'avec le temps le barrage se rompt, quelquefois de manière cataclysmique. »

À ce stade, nous avons l'option d'encourager le barrage à se rompre – lentement et méthodiquement plutôt que dans un cataclysme, si possible. Nous devons reconnaître que les dangers potentiels d'admettre l'existence des ovnis et d'enquêter sur eux sont réels. Les craintes sont compréhensibles et même justifiées; et, en effet, les répercussions pourraient déstabiliser la société.

Mais, quelle que soit la manière dont cette énigme sera éventuellement résolue, le monde politique américain mono-



polise toute prise de décision à l'heure actuelle. Des organismes officiels dans d'autres pays ne sont visiblement pas submergés par de telles peurs et ne pensent pas non plus que les risques inhérents à leur découverte justifient d'ignorer les ovnis. Ils vont déjà de l'avant et je soupçonne que la plupart de ces officiels croient qu'il est plus dangereux d'ignorer les ovnis que de se confronter à eux. La majorité du public américain, comme le montrent divers sondages, reconnaît déjà la réalité des ovnis, et cela ne semble pas les traumatiser. Il semble plutôt qu'ils veuillent en savoir plus.

Je pense que, pour le bénéfice du monde politique, amener toutes ces peurs à un niveau conscient est notre seul choix. Quand nous déciderons, en tant que société, de traiter honnêtement la question des ovnis, nous entrerons dans un processus « thérapeutique » à grande échelle qui diminuera, ou éventuellement éteindra, le pouvoir des forces entretenant le tabou. En faisant finalement la lumière sur ces dynamiques, nous les désarmerons. C'est peut-être la *seule* manière pour nous de franchir la prochaine étape, car cela sapera la fondation même de notre système politique dysfonctionnel actuel, l'obstacle central sur notre route.

Dans l'intervalle, j'espère que tous les rédacteurs de ce livre auront aidé à apaiser quelque peu cette angoisse existentielle. La compréhension apporte un soulagement et, comme disent les clichés, le savoir est un pouvoir et la vérité vous libérera. En tant que vrais « agnostiques militants », nous pouvons reconnaître que le changement politique doit incorporer ces considérations plus philosophiques. Comme dans la métaphore de Hynek, les eaux sont en train de monter à un niveau qui forcera finalement le barrage à se rompre. Nous *pouvons* nous résoudre à faire face sainement au défi des ovnis et à tout ce qu'ils représentent, et nous *devons* le faire.

Avec le lancement d'une nouvelle agence gouvernementale et la libération de nouvelles ressources, la science pourrait prendre une place justifiée dans l'étude des ovnis en

considérant que le sujet est de son ressort, et en commençant une nouvelle enquête. Un tel scénario constituerait un tournant remarquable vis-à-vis d'un passé au cours duquel un petit nombre de nobles scientifiques se sont efforcés de mettre ce sujet controversé sur la table, cependant que d'autres, pourtant intéressés, étaient inhibés par le risque du ridicule professionnel. Ceux restant ont succombé à l'idée qu'il n'y avait rien là qui vaille la peine d'être étudié, comme cela a été dit dans le résumé du rapport Condon (*NdT résumé largement diffusé dans les médias à l'époque*).

Un petit nombre de scientifiques ont étudié et enquêté activement sur les ovnis en dépit des obstacles professionnels, et nous avons beaucoup à apprendre d'eux malgré le passage du temps. En 1968, le Comité pour la science et l'astronautique de la Chambre des Représentants a entendu le témoignage du Dr James E. McDonald, physicien atmosphérique senior de l'Institut de physique atmosphérique de l'Université d'Arizona, et membre de l'Académie Nationale des Sciences, qui avait passé deux années à enquêter sur des cas d'ovnis. À la suite de son étude très pointilleuse – une rareté dans sa profession – McDonald avait dit au comité du Congrès que «aucun autre problème de votre compétence n'est d'importance comparable au niveau scientifique et national», et que cette question extraordinaire ne devrait pas être ignorée. Si d'autres scientifiques s'étaient donné la peine de se lancer dans de telles études, beaucoup seraient arrivés à la même conclusion, et nous serions dans une situation très différente aujourd'hui. Au lieu de cela, peu de temps après, le rapport biaisé et trompeur de l'Université du Colorado a réprimé les efforts de scientifiques pionniers tels que McDonald pour intéresser la communauté scientifique à l'étude des ovnis.

Depuis lors, le Dr Peter A. Sturrock, professeur émérite de physique appliquée à l'Université de Stanford, et directeur émérite du Centre de Stanford pour les sciences spatiales et l'astrophysique, a pris la tête du combat contre les effets du rapport Condon. En 1975, il a réalisé une enquête pour la

Société américaine d'astronomie et il a trouvé que 75 pour cent des répondants souhaitaient que davantage d'informations soient publiées sur les ovnis dans les revues scientifiques. Du fait que ces journaux rejetaient d'un revers de main les articles sur les ovnis et autres anomalies, Sturrock a fondé la Society for Scientific Exploration et son *Journal of Scientific Exploration* qui a commencé à paraître en 1987.

Sturrock est peut-être l'un des scientifiques les plus éminents à avoir jamais appliqué la méthode scientifique conventionnelle. Il a reçu des récompenses de l'American Astronomical Society, de l'American Institute for Aeronautics and Astronautics, de l'Université de Cambridge, de la Gravity Foundation, et de la National Academy of Sciences. L'American Institute for Aeronautics and Astronautics a souligné sa « contribution majeure aux domaines de la géophysique, de la physique et de l'astrophysique solaire, son rôle de leader dans la communauté des sciences spatiales, et son engagement dans la poursuite de la connaissance. » Il a dirigé cinq ouvrages collectifs, publié trois monographies, trois cents articles et rapports, et un mémoire en 2009.

En 1997, Sturrock a initié et dirigé la première grande enquête scientifique sur le phénomène ovni depuis l'étude Condon, dans le but de voir ce qu'un nouveau groupe de scientifiques conclurait sur les ovnis. Une conférence de quatre jours fut organisée dans le nord de l'État de New York, pour passer en revue rigoureusement les indices physiques associés aux rapports d'ovnis. Sept enquêteurs – dont Jean-Jacques Velasco et le Dr Richard Haines – ont présenté des cas bien recherchés avec des preuves photographiques, des traces au sol et des dommages causés à la végétation, des analyses de débris provenant d'ovnis, des indices radar, des interférences avec le fonctionnement d'automobiles et d'équipements d'avions, des effets apparents de gravitation et d'inertie, et des effets physiologiques sur des témoins. Le panel d'évaluation de neuf scientifiques de diverses disciplines – la plupart étaient des « sceptiques agnostiques résolus » qui ne s'étaient

pas intéressés aux ovnis avant cela, selon Sturrock – a passé en revue les présentations et fourni un résumé sobre et formulé avec soin. Bien qu'ils n'aient pas capables d'arriver à une conclusion spécifique en aussi peu de temps, le panel a recommandé que soit poursuivie une évaluation prudente des rapports d'ovnis. Il a reconnu que l'étude Condon était dépassée et que, chaque fois qu'il y aurait des phénomènes inexpliqués, ils devraient bien sûr faire l'objet d'une enquête. Et, oui, la poursuite des investigations et de l'étude des données sur les ovnis *pourrait* contribuer à la résolution du problème ovni. Ces remarques étaient une avancée significative sur la position du monde scientifique.

Cependant, cette étude n'a pas changé grand-chose. Les scientifiques continuent à rencontrer des obstacles, observe Sturrock, tels que : manque de fonds pour la recherche, supposition fausse qu'il n'y a pas de données ou d'éléments de preuve, perception que le sujet « n'est pas respectable », et rejet a priori des articles de recherche par les journaux scientifiques. L'un des freins est qu'au lieu de chercher des données et de prendre des mesures pour les acquérir, beaucoup de scientifiques ont eu tendance à interpréter la question en termes théoriques et donc à avancer une raison théorique pour l'écarter. Par exemple, l'astronome Frank Drake a dit en 1998 que, si les témoignages d'ovnis étaient réels, ils devraient être dus à des engins extraterrestres. Cependant, le voyage interstellaire est impossible et dès lors les témoignages doivent être écartés. Cet argument nous ramène à l'assertion sceptique familière selon laquelle, si ça ne peut pas arriver, alors ce n'est pas arrivé. « Dans le cadre d'une recherche scientifique normale, une preuve observationnelle prend le pas sur la théorie », souligne Sturrock. « Si cela arrive, c'est que cela peut arriver. »

En janvier 2010, la prestigieuse Royal Society de Londres a organisé une conférence de deux jours sur « la détection de la vie extraterrestre et les conséquences pour la science et la société. » Des physiciens, des chimistes, des biologistes

des astronomes, des anthropologues et des théologiens se sont réunis – avec également des représentants de la NASA, de l'Agence européenne de l'Espace, et du Bureau de l'ONU pour les Affaires de l'Espace (*Outer Space Affairs*) pour discuter de la recherche scientifique d'intelligence extraterrestre. Mais une question n'était pas au menu : le phénomène ovni, toujours inexpliqué. Une fois de plus, c'était comme si la masse des indices et des preuves n'existait pas. Et je suis tout à fait sûre que, s'il y avait des intervenants ouverts ou curieux, et peut-être même informés sur le sujet, ils ne se seraient jamais risqués à dire quoi que ce soit au milieu de collègues aussi estimés, lors d'un forum d'aussi haut niveau. Mais le fait que ce forum ait simplement eu lieu, et ait reçu une couverture médiatique internationale, illustre la fascination croissante et la plus grande acceptation accordée à la recherche de la vie au delà de la planète Terre. Je pense qu'une fois que les États-Unis auront établi leur propre agence gouvernementale pour faire avancer la recherche sur les ovnis, et de ce fait changer les attitudes dans la communauté scientifique, la prochaine conférence de ce genre inclura un conférencier accrédité sur le mystère des ovnis.

La science fera progressivement le tri du grain et de l'ivraie, et trouvera une voie pour intégrer les données jusque-là éparées sur les ovnis dans son cadre de travail. Des étapes spécifiques à engager ont été suggérées par quelques scientifiques concernés, mais sortent du cadre de ce livre. Cependant, des changements radicaux de la norme scientifique admise – tout ce qui peut conduire à des évolutions profondes dans la compréhension – n'ont jamais émergé facilement. Les ovnis semblent être les premiers à remettre en question quelque chose d'aussi fondamental que notre vision du monde anthropocentrique, centrée sur nous-mêmes, ce qui pourrait signifier que la résistance à leur étude sera éventuellement la plus longue dans l'histoire humaine.

Comme l'a défini le philosophe des sciences Thomas S. Kuhn, auteur de l'étude classique de 1962 «La structure des révolutions scientifiques», le processus de changement de paradigme débute quand une anomalie persistante est découverte qui ne peut être expliquée dans le cadre des hypothèses scientifiques de l'époque. Le phénomène inexplicable sappe les tenants fondamentaux de la vision du monde prédominante. Lorsque l'anomalie apparaît pour la première fois, ses implications et ses caractéristiques physiques semblent absolument inconcevables, totalement en dehors des limites de ce qui pourrait être réel, requérant de ce fait son rejet par le monde établi. Au début, sa présence est rejetée comme une erreur, souvent ridiculisée, les partisans de sa légitimité sont moqués et persécutés, leur emploi et leur réputation sont en danger. À mesure que les indices se renforcent et qu'elle ne peut plus être rejetée, des tentatives sont faites pour l'incorporer et la définir à l'intérieur des paramètres du paradigme existant. La menace pour la compréhension admise est accrue et le cadre scientifique se cramponne encore plus étroitement à sa réalité auto-définie, auto-déterminante, comme s'il était en danger de mort. Dans le même temps, comme le décrit Kuhn, les anciennes limites du paradigme commencent à ramollir, et quelques scientifiques haut placés commencent à explorer l'étude de l'anomalie, attirant graduellement d'autres chercheurs sur ce terrain. Finalement, la nouvelle réalité s'impose, souvent avec soudaineté et rapidité, quelquefois précipitée par les efforts d'un seul scientifique agissant à un moment crucial. L'anomalie devient alors une partie intégrante du monde admis, nous sommes capables de voir la nature d'une nouvelle façon et, bientôt, la découverte tenue d'abord pour radicale fait partie du monde connu.

Kuhn écrit: «Une révolution scientifique est un épisode de développement non cumulatif au cours duquel un ancien paradigme est remplacé, globalement ou en partie, par un nouveau, incompatible... la tradition scientifique normale

qui émerge d'une révolution scientifique est non seulement incompatible mais en fait incommensurable par rapport à celle qui avait cours auparavant. »

En ce qui concerne l'anomalie des ovnis, il est facile de reconnaître son potentiel à provoquer un « changement de paradigme », en fonction de ce qui sera découvert une fois que la science se décidera à la reconnaître. Du fait de la possibilité extraterrestre – un défi à notre compréhension de l'Univers physique et de notre place en son sein – il existe en effet un risque de très grande révolution scientifique. S'il l'on détermine que l'ovni est une création technologique secrète de l'humanité ou quelque chose de plus complexe telle qu'une manifestation naturelle provenant peut-être d'une autre dimension, ce serait une découverte potentiellement transformative. Et Kuhn dit que tout cela peut arriver à cause d'un événement déterminant « non cumulatif » – peut-être un tournant provoqué par une longue monstration ovni, un nouveau type, explosif, de preuve physique, ou même une communication par ondes radio ou autres moyens plus avancés – un événement qui apportera aux scientifiques une certitude sur la nature et l'origine du phénomène.

Malheureusement, l'histoire montre qu'un tel changement progresse lentement vers l'établissement de ce moment transformatif. Copernic, en se fondant sur les observations scientifiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle, proposa le modèle héliocentrique, selon lequel la Terre n'était pas stationnaire au centre de l'univers ainsi que l'affirmait la science orthodoxe, mais tournait en fait autour de son axe, et les planètes tournaient autour du Soleil et non autour de la Terre. Les mouvements des planètes étaient à l'époque des anomalies et ne pouvaient être expliqués au sein du modèle en vigueur. Copernic a rassemblé des données qui soutenaient cette nouvelle théorie et expliquaient les anomalies observées. Mais, en dépit de cette rationalité, ses découvertes furent considérées comme impossibles – ça ne peut pas être, donc ça n'est pas – compte tenu de ce qui était considéré comme vrai à l'époque.

Plus grave encore, alors que nous, être humains, regardions vers l'espace dans un état d'ignorance, en sécurité sur la planète Terre fixe, cette théorie défiait également nos dogmes religieux auto-imposés. Cent cinquante ans ont passé avant que soit accepté le fait que la Terre tourne autour du Soleil, et seulement après que Galilée, Kepler et Newton l'aient soutenu à leur tour. Finalement, l'humanité a assisté à l'émergence d'un nouveau paradigme scientifique. Cela avait été une route longue et douloureuse. Galilée avait été forcé par l'Église à se rétracter, et avait été mis aux arrêts pour avoir maintenu ce qui était en fait la vision correcte.

Des découvertes de moindre ampleur, bien qu'elles soient elles aussi considérées initialement comme impossibles, peuvent déplacer la norme de manière plus expéditive. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les scientifiques rejetaient l'idée que des roches puissent tomber du ciel, en dépit des observations contraires de nombreux témoins. Le consensus voulait que cela ne pouvait pas être, de sorte que toute personne qui disait le contraire ne pouvait être qu'un menteur, un fou ou un mauvais plaisant. Finalement, un scientifique a récolté des fragments de météorites signalés par des villageois en France, qui furent étudiés en laboratoire et prouvèrent la réalité des roches tombant du ciel, et le nouveau phénomène des météorites fut accepté à partir de ce moment.

Actuellement, quelques physiciens commencent à avancer des théories qui pourraient expliquer les voyages dans l'espace plus rapides que la lumière, incluant des concepts tels que le passage par des trous de ver, des dimensions multiples, et même des voyages dans le temps. Selon un article de *Newsweek* d'août 2009 publié en Une, des scientifiques estiment maintenant que cent milliards de soleils dans la voie lactée ont des planètes de type terrestre tournant autour d'elles. Étant donné le nombre d'étoiles existantes et le nombre de planètes extrasolaires déjà découvertes, les chances pour que la vie existe ailleurs dans l'univers sont très élevées. La sonde spatiale Kepler de la NASA a été lancée en 2009 pour recher-



cher quelques-unes de ces planètes parmi 100 000 étoiles dans les constellations du Cygne et le la Lyre, avec l'espoir de trouver quelques planètes terrestres habitables. À l'heure où j'écris ces lignes, on a déjà trouvé plus de 400 planètes orbitant autour d'autres étoiles. En 2013, Kepler aura sans doute localisé des centaines, sinon des milliers de planètes potentiellement habitables. (*NdT: en 2013, on approche déjà d'un millier d'exoplanètes repérées*). La NASA a également développé un télescope infrarouge ultrasensible qui recherche actuellement des petits astéroïdes sombres et autres objets proches de la Terre dans notre système solaire, et il a envoyé ses premières images de l'espace en janvier 2010.

De par sa persistance récurrente, le phénomène ovni appelle une réponse des scientifiques, qui ne devraient plus pouvoir s'offrir le luxe du déni. Nous avons toujours été une espèce en évolution cherchant à comprendre l'inconnu et nous saurons faire face à tout changement amené par de nouvelles découvertes radicales. Ainsi que Kuhn l'a écrit il y a de nombreuses années, « quand les paradigmes changent, le monde lui-même change avec eux. »

Au fil des années, les organisations de discréditation ont répété le slogan selon lequel « des affirmations extraordinaires réclament des preuves extraordinaires », comme une sorte de mantra, rassemblant toutes leurs objections en une seule, qui est d'écarter les ovnis d'un revers de main. Ils affirment qu'il n'y a pas assez de preuves pour soutenir la « revendication » que les ovnis existent.

Ce livre a mené à bien, selon moi, la présentation de quelques-uns des cas les plus convaincants – mais seulement une partie de ceux-ci, ne l'oublions pas – sur l'existence des ovnis. Nous avons vu que des objets solides, en trois dimensions, d'origine inconnue, volent dans nos cieux, s'arrêtent en l'air puis foncent vers l'espace, et ne sont apparemment ni naturels ni de fabrication humaine. Ils se sont approchés de très près et ont même atterri, laissant des traces physiques au

sol, altérant les feuilles des plantes proches. Ils interagissent avec les avions et ont des effets physiques sur eux. Des photographies ont capturé leurs images sur film et des spots radar ont fait de même sur des moniteurs de contrôle. Des milliers de personnes de toutes origines, sur tous les continents, ont vu ces objets, dont de nombreux pilotes et officiers militaires. Le groupe représenté dans ce livre, moi y compris, comprend que ce que les sceptiques aiment appeler une « affirmation » – l'existence d'objets inconnus dans le ciel – est en réalité un fait établi. Il y a plus d'éléments de preuve qu'il n'en faut pour déterminer que *quelque chose de physique* se trouve bien là.

Au sein de ce groupe, nos sommes aussi des « agnostiques militants » : nous ne savons pas ce qu'est ce quelque chose, ni ce qu'il n'est *pas*. Nous ne posons pas une revendication extraordinaire parce que nous ne prétendons pas quoi que ce soit au-delà de la réalité physique d'un phénomène physique, et des cinq prémisses qui découlent de cette réalité, telles qu'elles ont été esquissées dans l'introduction de ce livre. Oui, ce phénomène est décidément extraordinaire. Le malentendu de base sous-jacent à la phrase accrocheuse des sceptiques – « des affirmations extraordinaires réclament des preuves extraordinaires » – est, encore une fois, de poser par définition l'égalité entre ovnis et véhicules extra-terrestres. Quand les négateurs se rallient derrière de ce cri de guerre et écartent toute preuve d'un revers de main, c'est bien cela qu'ils ont en tête ; sinon, ils n'auraient pas de raison d'être aussi aveuglément défensifs, voire hostiles.

Leur souci est compréhensible, même s'il s'exprime avec malhonnêteté. Le groupe du COMETA a souligné dès le début de notre voyage, et beaucoup de nos contributeurs ont fait de même, que l'hypothèse extraterrestre est la plus probable pour expliquer ce que nous savons. C'est une proposition très lourde, mais nous ne pouvons l'écarter. Et en fait, ce n'est pas une position extrême, comparée aux deux positions polarisées qui sont si répandues dans la culture : ou bien

nous savons déjà ce que sont les ovnis (des véhicules extraterrestres), ou bien ils ne peuvent pas exister du tout, et donc n'existent pas. Ce sont ces deux extrêmes qui sont les *vraies* revendications extraordinaires.

Nous demandons à ceux qui se trouvent dans chaque camp de ce combat dépassé entre croyants et incroyants inébranlables de réaliser l'erreur des deux positions et d'accepter la logique, la nécessité et le réalisme de la position agnostique. Les scientifiques doivent désavouer l'affirmation intenable selon laquelle nous ne disposons pas de preuves autres que des témoignages oculaires, qui sont pour eux, bien entendu, insuffisants. Il s'agit là d'une autre « affirmation extraordinaire » qui ne tient pas, ainsi que ce livre en atteste.

Le moment est venu de procéder logiquement. Étant donné la connaissance que nous avons de la manifestation physique de quelque chose de hautement insolite, d'origine inconnue, n'est-il pas temps d'acquérir les éléments supplémentaires dont nous avons besoin pour découvrir ce que c'est? Si nous avons besoins de preuves extraordinaires, alors faisons notre travail et cherchons-les. Nous, Américains, aurons la coopération d'autres scientifiques à travers le monde qui ont déjà investi leurs ressources limitées dans une telle entreprise. Ainsi, un nouveau slogan se fait jour: « Un phénomène extraordinaire réclame une investigation extraordinaire. » Les scientifiques du monde entier sont parfaitement capables de concevoir des méthodologies et de fabriquer la technologie nécessaire pour résoudre ce mystère extraordinaire.

Ainsi que l'ont montré ici les contributeurs, l'enjeu est trop élevé pour continuer à l'emmurer. Dans le même temps, nous ne pouvons nier le fait qu'il y a un risque à aller de l'avant. Le phénomène lui-même nous a mis dans une situation précaire que nous n'avons pas choisie et contre laquelle nous ne pouvons rien. Nous devons nous efforcer d'apprendre ce que nous pouvons, car il est dans notre nature la plus profonde et dans notre meilleur intérêt de le faire – de vouloir simplement découvrir ce qu'il en est. Cette découverte sera peut-être

un tournant dans notre histoire. Peut-être pas. Mais le plus probable est qu'il se trouve quelque chose de suprêmement important enfermé dans le phénomène ovni, qui pourrait nous transformer tous. Il est désormais temps d'ouvrir enfin les yeux et de découvrir ce que cela pourrait être.

---

## REMERCIEMENTS

D'abord et avant tout, je voudrais remercier les dix-huit contributeurs distingués dont les textes forment le cœur essentiel de ce livre, et qui l'ont rendu possible. Cela a été un privilège de travailler avec ce groupe exceptionnel. Mes remerciements les plus profonds vont à chacun d'eux pour leur confiance et leur travail diligent sur plusieurs épreuves. Ces hommes se sont prononcés publiquement et courageusement sur la réalité des ovnis, et j'espère que d'autres, dans des positions comparables, vont être incités maintenant à faire de même. Pour l'édition française, je remercie spécialement Xavier Passot, du GEIPAN, d'avoir ajouté nouveau chapitre.

Je suis honorée d'avoir une préface exclusive de Jean-François Clervoy pour cette édition française. Il a travaillé en France à faire connaître la question des ovnis dans le public et auprès des officiels gouvernementaux avec une grande objectivité et intelligence. Yves Sillard a écrit un important commentaire, et je le remercie pour son éloquence et sa perspicacité. D'autres ont fait des contributions majeures au livre: André Amond, J. Dori Callahan, Julio Chamorro, Anthony Choy, Jean-Pierre Fartek, Will Miller, et Robert Salas. Je remercie particulièrement l'ancien gouverneur de l'Arizona Fife Symington III pour ses encouragements qui ont aidé à lancer le livre.

Pour l'édition française, je suis reconnaissante à Stéphane Allix d'avoir obtenu la publication du livre en France et d'avoir aidé à de nombreux aspects de sa réalisation. Je remercie Gildas Bourdais pour sa traduction de ce gros manuscrit en peu de temps, et pour avoir été si attentif à mes questions sur les textes et les photographies, allant au-delà de son rôle

de traducteur. Je remercie Guy Trédaniel, et Bernard Renaud de la Faverie chez Dervy, pour leur publication du livre en France.

Phyllis Wender, mon agent de la Gersh Agency à New York, a cru au projet depuis le début. Je la remercie de tout cœur pour son appréciation de l'approche que concrétise ce livre, et pour sa détermination constante de le faire publier. Ses conseils avisés ont été indispensables, et son assistant Lynn Hyde mérite aussi mes remerciements. Au groupe Crown Publishing, je dois beaucoup à Shaye Areheart pour sa vision, sa direction et son attachement au livre, et à mon éditrice enthousiaste, Kate Kennedy, qui m'a guidée tout au long du processus d'édition, et a fait beaucoup de contributions éditoriales qui ont amélioré le manuscrit.

Je remercie spécialement mon ami proche Budd Hopkins de m'avoir soutenue quotidiennement pour traiter la myriade de questions personnelles et professionnelles inhérentes à la production de ce livre. Il a lu et relu avec soin chaque mot du manuscrit à ses différents stades, et a proposé des corrections et des suggestions pertinentes. Je suis aussi reconnaissante à David M. Jacobs, Paul McKim et Lloyd Garrison d'avoir relu certaines parties du manuscrit et de les avoir commentées utilement.

Je ne peux pas oublier deux collègues qui ont beaucoup influencé ma vie avant que je sois confrontée de manière inopinée à la question des ovnis. Je remercie mes chers amis Alan Cléments, activiste et écrivain birman, qui m'a inspirée dans son soutien dévoué à la lutte d'un peuple, et Dennis Bernstein, hôte de *Flashpoints* à la radio Pacifica, qui m'a appris les principes et l'art du journalisme engagé. J'apprécie également le courage dont ont fait preuve l'éditeur du *Boston Globe* Chris Chinlund, et Robert Whitcomb de *Providence Journal*, pour avoir publié mes premiers articles sur les ovnis, alors même que le sujet était habituellement ridiculisé dans la presse américaine.

Je suis très reconnaissante à Larry Landsman, mon partenaire de CFI, pour m'avoir ouvert tant de portes, et pour

sa camaraderie et ses solides conseils pendant toutes ces années. J'apprécie également l'aide précieuse apportée par Ed Rothschild, stratéguiste sénior pour les affaires publiques dans le groupe Podesta. Mes remerciements vont aussi à Tim Coleman, James Fox, Stan Gordon, Lee Helfrich et Jeff Sagansky, pour les ouvertures qu'ils m'ont apportées.

Ennallyment, je remercie ma mère, Ellen S. Kean, et mon père, Hamilton F. Kean, pour leur soutien solide, inconditionnel, et leur sincère enthousiasme pour ce projet, en dépit du tabou entourant ce sujet. Merci d'avoir cru en moi.





## LES CONTRIBUTEURS

RAY BOWYER a été pilote inspecteur de vol (*flight calibration*), et continue à voler comme pilote qualifié de ligne aérienne commerciale. Il a volé pour dix compagnies aériennes en Europe et au Moyen-Orient, incluant Jersey European, Channel Express, Regionair, Businessair, et Farmer Air. De 1999 à 2008, il a été commandant de bord pour Aurigny Air services dans les îles Anglo-Normandes, assurant les liaisons entre les îles et les liaisons internationales basées à Guernesey. Il vole actuellement comme commandant de bord pour une compagnie basée dans les îles Anglo-Normandes, à travers l'Europe, et totalise 7 000 heures de vol.

WILFRIED DE BROUWER a été pendant vingt ans pilote de chasse dans l'armée de l'Air belge. Il a été affecté à la Branche de Planification Stratégique de l'OTAN en 1983, avec le grade de colonel. Il est ensuite devenu commandant de l'escadre de transport de l'armée de l'Air et, en 1989, chef de la Division Opérations de l'état-major de l'Air. Promu général de division aérienne (*Major General*) en 1991, De Brouwer a servi comme chef d'état-major adjoint de l'armée de l'Air. Après s'être retiré de l'armée de l'Air en 1995, il a travaillé pendant plus de dix ans comme consultant aux Nations Unies pour améliorer les capacités logistiques de réponse rapide de l'ONU pour des opérations d'urgence.

JOHN J. CALLAHAN a plus de trente ans d'expérience au sein de l'Administration Fédérale de l'Aviation (FAA, Federal Aviation Administration), spécialisé dans les centres de contrôle de trafic aérien. Comme chef de la Branche Automatisation, il a supervisé la conception, la programmation, les essais,

et la mise en œuvre de tous les programmes de software des installations de contrôle de trafic. De 1981 à 1988, il a été chef de la Division Accidents, Évaluations et Enquêtes, au quartier-général de Washington, où il était responsable de la qualité des services de trafic aérien offerts aux usagers de la FAA. Après être parti en retraite, Callahan a été employé comme analyste sénior pour le Washington Consulting Group, et directeur exécutif pour la Crown Communications Consulting Company. Il est maintenant propriétaire et opérateur du Liberty Tax Service à Culpeper, en Virginie.

JEAN-FRANCOIS CLERVOY est astronaute depuis 1985. Il a effectué trois missions à bord de la navette spatiale américaine, en 1994 pour étudier l'atmosphère, en 1997 pour ravitailler la station russe MIR et en 1999 pour réparer le télescope spatial Hubble. Membre du corps actif des astronautes européens, il partage actuellement son temps entre ses fonctions de senior astronaute à l'ESA – Agence Spatiale Européenne – et de Président de la société Novespace qui organise les vols paraboliques pour la recherche en apesanteur. Ingénieur Général de l'Armement, il est diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace, de l'École du Personnel Navigant d'Essais et de Réception. Il est membre de plusieurs organisations œuvrant pour la promotion de l'exploration spatiale et pour la protection de la planète.

RAYMOND DUVALL est professeur titulaire et directeur du Département de sciences politiques à l'Université du Minnesota. Ses publications coéditées incluent *Power in Global Governance* (Cambridge University Press, 2005), et *Cultures of Insecurity: States, Communities, and the Production of Danger* (University of Minnesota Press, 1999). Ses articles récents ont été publiés dans des revues intellectuelles comme *International Organization* (2005-06), *Millennium* (2007), *Review of International Studies* (2008),

et *Political Theory* (2008). Le Dr Duvall consacre son enseignement et sa recherche à la théorie critique des relations internationales, incluant les apports productifs des pratiques sociales.

JÚLIO MIGUEL GUERRA est devenu pilote de l'armée de l'Air portugaise en 1973, et a été officier d'opérations spécialisé dans la prévention des accidents à Ota Air Base. En 1990, il a commencé à voler commercialement à Air Atlantis, filiale charter de la compagnie nationale du Portugal TAP, à Air Columbus et Air Atlanta, pilotant des Boeing 737-200/300. Depuis 1997, il est commandant de bord à Portugalia Airlines. Il est également instructeur de vol privé et examinateur pour Joint Aviation Authorities, un organisme européen développant et mettant en œuvre des règles communes de sécurité. Avec 18 000 heures de vol, le capitaine Guerra a reçu le diplôme de science aéronautique de l'Université Lusófana en 2009.

RICHARD F. HAINES est un chercheur scientifique senior qui a travaillé au Ames Research Center de la NASA de 1967 à 1988 sur des projets comme Gemini, Apollo, Skylab, et la Station spatiale internationale, et il a dirigé le Joint FAA/NASA Head-up Display Evaluation Program. Il a été nommé chef de la branche sur les Facteurs humains dans l'espace (*Space Human Factors Office*) à la NASA-Ames en 1986. Le Dr Haines a publié plus de soixante-dix articles dans des journaux scientifiques réputés, et plus de 25 rapports gouvernementaux pour la NASA. Depuis sa retraite en 1988, il a travaillé comme chercheur scientifique senior pour l'institut de recherche avancée en informatique (*Research Institute for Advanced Computer Science*), pour RECOM Technologies, Inc., et Raytheon Corp. Il travaille actuellement comme responsable scientifique au National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena (NARCAP).

CHARLES I. HALT était lieutenant-colonel quand il fut affecté à la base RAF de Bentwaters, en Angleterre – la plus grande escadre de chasse tactique de l'U.S. Air Force – en tant que commandant-adjoint, puis commandant de la base. Après avoir été promu colonel, il a été commandant de la base aérienne de Kunsan en Corée, la base de F-16 responsable pour toute action offensive requise dans la péninsule de Corée, et il a aussi contribué à l'établissement de la base de missiles de croisière en Belgique. Finalement, il a servi comme directeur à la Direction de l'inspection, pour l'Inspecteur général du DoD (*Department of Defense*, Ministère de la Défense américain) chargé de superviser l'inspection pour tout le Ministère de la Défense. Le colonel Halt a pris sa retraite en 1991 et dirige à présent une vaste communauté résidentielle privée.

OSCAR SANTA MARÍA HUERTAS a été pendant de nombreuses années pilote de chasse dans l'armée de l'Air péruvienne (FAP), avec une expérience de vol sur avions T-41D, T-37, A-80, T-33, A-37, MB-399, SU-22. Il a été en poste sur de nombreuses bases militaires au Pérou, et a été chef du Département académique et instructeur de vol à l'École des officiers de la FAP. Santa María a aussi passé onze ans au Département de l'Air Force pour la prévention les enquêtes sur les accidents. Il a pris sa retraite en 1997, avec le grade de commandant (équivalent à celui de colonel), mais reste actif, travaillant actuellement comme consultant pour la sécurité de vol et la prévention des accidents pour le transport aérien au Pérou.

PARVIZ JAFARI est général en retraite de l'armée de l'Air iranienne. Après avoir intégré l'Air Force, il a passé deux ans à s'entraîner aux États-Unis, à Lackland Air Force Base au Texas, Craig AFB en Alabama, et Nellis AFB au Nevada. Dans son pays, Jafari a servi comme commandant sur plusieurs bases et comme officier d'opérations au quartier-général de l'armée de l'Air. En tant que général, Jafari est devenu l'of-

ficier de coordination entre l'armée iranienne, la Marine et l'armée de l'Air. Il a pris sa retraite en 1989 et vit à Téhéran.

DENIS LETTY est un pilote de chasse bien connu et général de division aérienne dans l'armée de l'Air française. Il a été commandant de la cinquième escadre, commandant de base aérienne de Strasbourg, de l'armée de l'Air pour la Zone de Défense du Sud-Est, et chargé de mission français auprès des Forces aérienne alliées du Centre Europe. En tant que commandant, il a été décoré de la Légion d'honneur. Après sa retraite, le général Letty a servi comme président d'une compagnie de services pour la Défense aérienne qui a fourni des équipements d'entraînement à la guerre électronique pour les forces aériennes. Il est aussi devenu président du groupe COMETA, un comité privé formé pour étudier en profondeur le phénomène ovni, qui a publié le rapport « Les OVNIS et la Défense » en 1999.

XAVIER PASSOT est ingénieur informaticien (ENSEEIH 1976), il travaille au CNES depuis 1983. Il a été responsable de sous-systèmes de contrôle de satellites: logiciels de centre de contrôle et logiciels embarqués sur la famille des satellites d'observation de la Terre SPOT, puis système d'information de l'avion spatial Hermès. Il a ensuite pris la responsabilité du développement de centres de traitement de données spatiales: d'abord pour les satellites SPOT4 et 5, puis pour le satellite européen d'astronomie GAIA. Il a rejoint le GEIPAN en juillet 2011. Xavier Passot est photographe amateur depuis sa jeunesse; il a appris le traitement numérique des images avec les données des satellites SPOT dès 1993; astronome amateur, il est responsable du club d'astronomie du personnel du CNES-Toulouse.

JAMES PENNISTON est entré dans l'armée de l'Air américaine en 1973 et a été affecté à la Garde d'élite du Strategic Air Command (SAC) à Omaha, dans le Nebraska, qui assurait la sécurité du poste de commandement du SAC. Des affectations

ultérieures l'ont conduit à la base Alconbury de la RAF en Angleterre et à Malmstrom AFB dans le Montana en tant que contrôleur de la sécurité de vol pour la protection et la préparation au lancement des ICBM Minuteman (*ICBM: Missile balistique intercontinental à tête nucléaire*). En 1980, il a été en charge de la Police de Sécurité, plans et programmes, à la base RAF de Bentwaters en Angleterre. Il a eu de nombreuses autres affectations, incluant du service dans les opérations Desert Shield et Desert Storm. Il a pris sa retraite militaire en 1993 et travaille maintenant comme responsable des ressources humaines dans une entreprise d'état de l'Illinois.

JOSÉ CARLOS PEREIRA est un général brésilien quatre étoiles (*Brigadier General*), aujourd'hui à la retraite. Il a commandé plusieurs bases aériennes au Brésil, et l'Académie de l'Air Force. Il a dirigé le Commandement de la Défense aérienne brésilienne en 1999, connu sous le nom de COMDABRA. De 2001 à 2005, il a été le général commandant les Opérations de l'Air Force. Dans cette position, il a supervisé treize généraux et 27 000 subordonnés. En 2006, ayant pris sa retraite de l'armée de l'Air, le général Pereira a été nommé président de l'Agence d'infrastructure des aéroports brésiliens, l'agence gouvernementale responsable du management des aéroports, dont il s'est maintenant retiré.

JOHN PODESTA a été le chef de cabinet du Président William J. Clinton. Il a aussi servi dans le cabinet du Président comme représentant (*principal*) au National Security Council. Par la suite, John Podesta a fondé et assuré la présidence du Centre pour le Progrès Américain (*Center for American Progress*), et plus récemment le Washington Center pour une croissance équitable. En 2008, il a été nommé co-président de l'équipe de transition du Président Obama, pour laquelle il a coordonné les priorités de la nouvelle administration, a supervisé le développement de ses lignes d'action politiques, et l'a conseillé pour le choix de responsables importants au

gouvernement. En 2014, il a rejoint l'équipe officiel d'Obama en qualité de principal conseiller politique. Podesta est l'auteur de *The Power of Progress: How Americas's Progressives Can (Once Again) Save Our economy, Our Climate, and Our Country.*

NICK POPE a travaillé au Ministère de la Défense britannique pendant vingt-et-un ans, de 1985 à 2006. Il a occupé des postes dans différentes activités : politique, opérations, personnel, finance, et sécurité. Pendant la première Guerre du Golfe, il a été affecté au Centre d'Opérations Combinées (*Joint Operations Centre*), où il a travaillé à la Salle d'Opérations de l'Air Force, en tant qu'observateur et informateur. De 1991 à 1994, la première tâche de Pope a été d'enquêter sur les rapports d'objets volants non identifiés, et d'évaluer si certaines de ces observations avaient un intérêt pour la Défense. Plusieurs promotions ont suivi, et son dernier poste a été à la Direction de la sécurité de la Défense. Aujourd'hui en retraite, Nick Pope travaille comme journaliste indépendant et animateur d'émissions.

RICARDO BERMÚDEZ SANHUEZA est un général en retraite de l'armée de l'Air du Chili, qui a servi comme attaché de l'Air du Chili à Londres, et comme commandant en chef de l'armée de l'Air pour la zone Sud. Il a été aussi Directeur de l'École technique d'aéronautique. En 1988, il a été cofondateur du Comité pour l'Étude des Phénomènes Aériens Anormaux (CEFAA, *Committee for the Study of Anomalous Aerial Phenomena*), qui est une branche de l'Administration générale de l'Aéronautique civile, la FAA du Chili, chargée d'étudier les accidents d'aviation impliquant des phénomènes aériens anormaux. Il a été le premier président du CEFAA et a servi jusqu'en 2002. En janvier 2010, a été rétabli comme Directeur du CEFAA, et travaille maintenant à plein temps aux enquêtes sur les incidents d'ovnis impliquant des personnels aéronautiques civils ou militaires.

FIFE SYMINGTON III a été le gouverneur républicain de l'Arizona, de 1991 à 1997. Il a été aussi Président de l'Association des Gouverneurs de l'Ouest. Vétéran décoré de l'Air Force dans la guerre de l'Asie du Sud-est, Symington est un cousin du regretté Stuart Symington, sénateur démocrate du Missouri. Après avoir quitté son siège de gouverneur, M. Symington a cofondé l'Institut culinaire de l'Arizona et le Groupe Symington, une société de conseil en matières stratégiques, politiques et commerciales. En 2007, il a fondé avec ses partenaires l'Independant Energy Group of Arizona spécialisé dans le développement de panneaux solaires commerciaux. Pilote depuis longtemps, il vole souvent sur son bimoteur Beechcraft Baron, entre ses deux maisons de Phoenix et Santa Barbara en Californie.

JEAN-JACQUES VELASCO a été ingénieur au Centre National d'Études Spatiales (CNES), spécialisé dans la recherche sur les satellites. En 1977, il a rejoint une nouvelle équipe formée pour étudier les phénomènes aérospatiaux non identifiés au CNES. Il est devenu responsable de cette agence en 1983 et est resté à ce poste jusqu'en 2004, devant une autorité internationale pour l'étude scientifique des ovnis. Son avis a été sollicité par des pays qui souhaitaient établir leur agence gouvernementale d'enquêtes sur les ovnis, comme le Chili et le Pérou, et par le Parlement européen en 1994. Il est l'auteur de plusieurs livres sur le sujet des ovnis.

ALEXANDER WENDT est professeur de Sécurité internationale à l'Université de l'État de l'Ohio. Auparavant, il a enseigné à l'université de Yale, au Dartmouth College, et à l'Université de Chicago. Il s'intéresse aux aspects philosophiques de la politique internationale, et il a publié de nombreux articles dans des journaux réputés de science politique, ainsi qu'un livre en 1999: *Social Theory of International Politics* (Cambridge University Press), qui a reçu en 2006 le prix du meilleur livre de la décennie de l'Association des Études internationales.



## À PROPOS DE L'AUTEUR

LESLIE KEAN est une journaliste d'investigation indépendante, ayant écrit des articles et animé des émissions de radio en freelance. Elle a écrit des articles dans des dizaines de publications aux États-Unis et à l'étranger, dont le *Boston Globe*, *Philadelphia Inquirer*, *Atlanta Journal-Constitution*, *Providence Journal*, *International Herald Tribune*, *Globe and Mail*, *Sydney Morning Herald*, *Bangkok Post*, *The Nation*, et le *Journal of Scientific Exploration*. Ses articles ont été diffusés en syndication par l'intermédiaire de Knight Ridder/Tribune, Scripps-Howard, le service de câbles du *New York Times*, Pacific News Service, et l'Association Nationale des Éditeurs. Ayant passé plusieurs années à enquêter sur la Birmanie, elle a écrit en coauteur *Burma's Revolution of the Spirit: The Struggle for Democratic Freedom and Dignity* (Aperture, 1994), et elle a fourni des contributions à nombre d'anthologies publiées entre 1998 et 2009.

Kean a été aussi productrice et animatrice en direct pour un programme quotidien d'enquêtes, sur la radio KPFA, une station Pacifica. En 2002, elle a cofondé la Coalition pour la Liberté de l'Information (CFi: *Coalition for Freedom of Information*), une alliance indépendante plaidant pour une plus grande ouverture de l'information sur les ovnis, et pour une couverture responsable par les médias, fondée sur une approche crédible et rationnelle. En tant que directrice du CFi, elle a été aussi plaignante, avec succès, dans un procès de quatre années contre la NASA en application de la Loi sur la Liberté de l'Information (FOIA). Kean a été productrice en 2009 du documentaire indépendant *I Know What I saw*, réalisé par James Fox. En 2011, elle a collaboré avec la société de production plusieurs fois primée Break Through Films, sur le documentaire de 120 minutes basé sur son livre et intitulé *Secret Access: UFOs on the Record* documentaire diffusé sur History Channel.



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

*NdT. En accord avec l'auteur, ce qui suit est une sélection de références bibliographiques, extraites des Notes de l'édition originale, à l'attention des lecteurs qui souhaiteraient approfondir l'étude du sujet.*

---

### INTRODUCTION

*Le Rapport COMETA* a été publié en juillet 1999 sous le titre *Les OVNI et La Défense – À quoi doit-on se préparer?* Il a été réédité en 2003, et est toujours disponible. L'étude avait été menée pendant trois ans par un groupe indépendant, constitué d'anciens auditeurs du très sérieux Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), et d'experts qualifiés dans divers domaines, qui s'étaient réunis dans une association indépendante appelée "COMETA", ce nom signifiant "Comité d'études avancées". Tout d'abord, le rapport était préfacé par deux personnalités importantes: André Lebeau, ancien président du CNES (Centre national d'études spatiales), l'équivalent français de la NASA, et le général d'armée aérienne Bernard Norlain, ancien directeur de l'IHEDN. Puis le général Denis Letty, de l'armée de l'Air (lui aussi ancien de l'IHEDN), qui avait présidé les travaux du groupe, présentait quelques-uns de ses membres:

- Le général Bruno Lemoine, armée de l'Air (ancien auditeur de l'IHEDN)
- L'amiral Marc Merlo (ancien auditeur de l'IHEDN)
- Michel Algrin, docteur d'état en sciences politiques, avocat (ancien auditeur de l'IHEDN)
- Le général Pierre Bescond, ingénieur en armement (ancien auditeur de l'IHEDN)
- Denis Blancher, commissaire principal de police, ministère de l'Intérieur
- Christian Marchal, ingénieur en chef du corps des Mines, directeur de recherche à l'ONERA (Office national pour l'étude et la recherche aéronautique)

– Le général Alain Orszag, docteur en physique et ingénieur en armements.

Le comité exprimait aussi sa gratitude à des personnalités indépendantes, dont :

– Jean-Jacques Velasco, responsable du SEPRa au CNES

– François Louange, président de Fleximage, spécialiste en analyse photographique

– le général Joseph Domange, de l'Armée de l'Air, délégué général de l'Association des Auditeurs de l'IHEDN.

L'article de Leslie Kean :

Mon premier article sur le Rapport COMETA est paru dans le *Boston Sunday Globe* du 21 mai 2000 : « UFO Theorists Gain Support Abroad, but Repression at Home »

### **Livres et études de référence sur les ovnis**

De nombreux volumes d'études de cas ont été publiés par des chercheurs et des scientifiques qualifiés, y compris sur des sites web crédibles. Ils sont trop nombreux à citer, mais en voici une sélection, qui ont été d'une importance particulière pendant mes premières années d'étude, de 1999 à 2001 :

Edward J. Ruppelt, *The Report on Unidentified Flying Objects* (Doubleday, 1956 ; édition révisée en 1959. Trad. fr. : « Face aux soucoupes volantes », France-Empire 1958)

Richard H. Hall, Editor, *The UFO Evidence* (NICAP, 1964)

Edward U. Condon, *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, (Bantam Books, 1969)

J. Allen Hynek, *The UFO Experience: A Scientific Inquiry* (Marlowe & Company, 1972. Trad. fr. : « Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ? » Belfond 1974)

David Jacobs, *The UFO Controversy in America* (Indiana University Press, 1975)

Lawrence Fawcett and Barry J. Greenwood, *Clear Intent*, (Prentice-Hall, 1984)

Timothy Good, *Above Top Secret* (William Morrow, 1988)

Don Berliner, *UFO Briefing Document* (Dell, 1995 et 2000. Trad. Fr. : « OVNI. Document de synthèse », Éditions du Rocher, 2005)

Budd Hopkins, *Witnessed* (Pocket Books, Simon & Schuster, 1996)

Stanton T. Friedman, *Top Secret/Majic* (Marlowe & Co., 1996)

Clifford E. Stone, *UFOs are Real* (SPI Books, 1997)

Jerome Clark, *The UFO Encyclopedia*, 2nd Edition, Volumes 1 and 2 (Omnigraphics, Inc, 1998)

Peter A. Sturrock, *The UFO Enigma: A New Review of the Physical Evidence* (Warner Books, NY, 1999. Trad. Fr. "La science face à l'énigme des ovnis", Presses du Châtelet 2002)

Richard M. Dolan, *UFOs and the National Security State*, (Keyhole Publishing Company, 2000)

Terry Hansen, *The Missing Times*, (Xlibris, 2000)

Bruce Maccabee, *UFO FBI Connection* (Llewellyn Publications, 2000)

Richard H. Hall *The UFO Evidence, Volume 2, A thirty Year Report*, (The Scarecrow Press, 2001).

Des listes d'ouvrages plus complètes peuvent être trouvées sur les sites web suivants: <http://www.cufon.org/cufon/rlist/a-n.htm> et <http://www.cufos.org/books.html>.

### **Quelques articles de Leslie Kean**

"Pilot Encounters with UFOs: New Study Challenges Secrecy and Denial," Providence Journal and Knight Ridder wire service, May 3, 2001; "Open UFO Files to Rest of Us Earthlings," Atlanta Journal-Constitution and Knight Ridder/Tribune wire service, December 13, 2002; "Forty Years of Secrecy: NASA, the Military and the 1965 Kecksburg Crash," International UFO Reporter (IUR), the journal of the J. Allen Hynek Center for UFO Studies, Vol. 30, No. 1, October, 2005; "Just What Was That Object Hovering Overhead at O'Hare?" Scripps-Howard News Service, February. 26, 2007; "Former Arizona Governor Now Admits Seeing UFO," Arizona Daily Courier, March 18, 2007.

Voir [www.freedomofinfo.org](http://www.freedomofinfo.org) pour ces histoires, et d'autres.

**CHAPITRE 1 UN APPAREIL MAJESTUEUX  
AVEC DE PUISSANTS FAISCEAUX DE LUMIÈRE**

**Et CHAPITRE 2 LA VAGUE DE PAN SUR LA BELGIQUE –  
GÉNÉRAL WILFRIED DE BROUWER (RETRAITÉ)**

Don Berliner, *UFO Briefing Document* (Dell, 1995 et 2000. Trad. Fr.: «OVNI. Document de synthèse», Éditions du Rocher, 2005);

Marie-Thérèse de Brosses, interview du professeur Auguste Meessen, *Paris Match*, 5 juillet 1990.

“Étude Approfondie et Discussion de Certaines Observations du 29 Novembre 1989” par le Professeur Auguste Meessen, *Inforespace*, no. 95, octobre 1997 <http://www.meessen.net/AMeessen/Gileppe.pdf>.

Voir aussi le livre de la SOBEPS *Vague d’OVNI sur la Belgique*. Volume 1 «Un dossier exceptionnel», 1991 ; Volume 2 «Une énigme non résolue», 1994

Auguste Meessen, “Réflexions sur la propulsion des Ovnis,” <http://www.meessen.net/AMeessen/ReflexionPropulsion.pdf>.

**CHAPITRE 3 PILOTES : UNE OUVERTURE UNIQUE  
VERS L’INCONNU**

Richard F. Haines, “Aviation Safety in America – A Previously Neglected Factor” NARCAP Technical Report 01-2000, October 15, 2000, <http://www.narcap.org/reports/001/narcap.TR1.AvSafety.pdf>.

Pour plus d’informations sur le NARCAP, voir le site [www.narcap.org](http://www.narcap.org)

**CHAPITRE 4 EN CERCLÉ PAR UN OVNI – CAPITAINE  
JÚLIO MIGUEL GUERRA**

Sources sur les ovnis au Portugal :

Étude en portugais publiée par le National Center for UFO Phenomenon Investigation (CNIFO). Titre en anglais: “UFO Daylight Report by Three Portuguese Air Force pilots, Ota, Portugal”.

Résumé par by J. Sottomayor et A. Rodrigues dans la *Flying Saucer Review*, vol. 32, No. 2, 1987, p. 12-13.

Le CTEC (Center for Transdisciplinary Study on Consciousness) a rassemblé tous les dossiers sur le phénomène OVNI au Portugal, selon son cofondateur, le Dr Joaquim Fernandes. Le CTEC est un groupe académique interdisciplinaire à l’université Fernando Pessoa. email [ctec@ufp.edu.pt](mailto:ctec@ufp.edu.pt).

**CHAPITRE 5 PHÉNOMÈNES AÉRIENS NON IDENTIFIÉS  
ET SÉCURITÉ AÉRIENNE – RICHARD F. HAINES, PH.D.**

Sur le cas de Valentich :

Richard F. Haines and Paul Norman, “Valentich Disappearance: New Evidence and a New Conclusion,” *Journal of Scientific Exploration*, vol. 14, No. 1, 2000, pp. 19–33.

Bruce Maccabee, “A History of the New Zealand Sightings of December 31, 1978,” 2005, <http://brumac.8k.com>; Bruce Maccabee, “Atmosphere or UFO? A Response to the 1997 SSE Review Panel Report,” *Journal of Scientific Exploration*, vol. 13, No. 3, 1999, pp. 421–459.

Autres cas :

Richard F. Haines, *International UFO Reporter*, vol. 32, No. 3, July, 2009, pp. 9-18.

Richard F. Haines, “Commercial Jet Crew Sights Unidentified Object – Part I,” *Flying Saucer Review*, vol. 27, No. 4, January 1982, p. 3-6; Richard F. Haines, “Commercial Jet Crew Sights Unidentified Object – Part II,” *Flying Saucer Review*, vol. 27, No. 5, March 1982, pp. 2-8.

Dominique F. Weinstein, “Unidentified Aerial Phenomena: Eighty Years of Pilot Sightings,” National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena ([www.narcap.org](http://www.narcap.org)) Technical Report 4, 2001.

Richard F. Haines, “Aviation Safety in America – A Previously Neglected Factor,” NARCAP Technical Report 01, 2000.

**CHAPITRE 6 INCURSION À L’AÉROPORT DE O’HARE,  
2006**

Jon Hilkevitch, “In the Sky! A bird? A plane? A...UFO?” *Chicago Tribune*, January 1, 2007.

Haines et al, “Report of an Unidentified Aerial Phenomenon and its Safety Implications at O’Hare International Airport on November 7, 2006,” March 9, 2007, NARCAP Technical Report 10, [http://www.narcap.org/reports/010/TR10\\_Case\\_18a.pdf](http://www.narcap.org/reports/010/TR10_Case_18a.pdf)

**CHAPITRE 7 OVNIS GÉANTS AU-DESSUS DE LA MANCHE,  
2007 – CAPITAINE RAY BOWYER**

Jean-Francois Baure, David Clarke, Paul Fuller & Martin Shough, “Report on Aerial Phenomena Observed near the Channel Islands, UK, April 23 2007,” February, 2008 <http://www.guernsey.uk-ufo.org/>.

**CHAPITRE 8 LES OVNIS,  
CIBLES DES FORCES AÉRIENNES**

Commandante Santa Maria Commandante est un rang équivalent à celui de colonel dans l'US Air Force.

**CHAPITRE 9 CONFRONTATION AU-DESSUS DE TÉHÉРАН –  
GÉNÉRAL PARVIZ JAFARI (RETRAITÉ), ARMÉE DE L'AIR  
IRANIENNE**

**Et CHAPITRE 10 COMBAT RAPPROCHÉ AVEC UN OVNI  
– COMMANDANT OSCAR SANTA MARÍA HUERTAS  
(RETRAITÉ), ARMÉE DE L'AIR PÉRUVIENNE**

La description de l'ovni par le général Jafari ressemble extraordinairement à celle du général portugais José Lemos Ferreira (voir le chapitre 4). Celui-ci a envoyé sa description au Projet Livre Bleu (Blue Book) de l'USAF en 1957, qui figure dans ses archives.

**CHAPITRE 11 LES RACINES DU DISCRÉDIT ENTOURANT  
LES OVNIS EN AMÉRIQUE**

General Nathan F. Twining, "AMC Opinion concerning 'Flying Discs'" 23 September 1947 (Annexe au "Rapport Condon", Edwin U. Condon, Project Director, *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, 1969, pp. 894-95.)

Directive – Major General L. C. Craigie to Commanding General Wright Field (Wright-Patterson AFB) – Disposition and Security for Project Sign, December 30, 1947 (Annexe au Rapport Condon: Edwin U. Condon, Project Director, *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, 1969, p. 896)

Edward J. Ruppelt, *The Report on Unidentified Flying Objects* (Doubleday & Company, 1956) pp. 62-63. Trad. fr.: "Face aux soucoupes volantes", France-Empire 1958).

Ruppelt fut le premier chef du Project Blue Book, de début 1951 à septembre 1953.

David Michael Jacobs, *The UFO Controversy in America* (Indiana University Press, 1975) p. 47.

Michael D. Swords, "Project Sign and the Estimate of the Situation," *Journal of UFO Studies*, n.s. 7, 2000, pp 27-64, © 2000 J. Allen Hynek Center for UFO Studies, <http://www.ufoscience.org/history/swords.pdf>



W.P. Keay, FBI Memorandum "Flying Saucers" July 29, 1952 (contenu dans Bruce Maccabee, *UFO FBI Connection: The Secret History of the Government's Cover-Up* (Llewellyn Publications, MN 2000)).

La conférence de presse du général Samford de 1952 peut être vue notamment dans le film de James Fox *I Know What I Saw* <http://www.youtube.com/watch?v=utX5HvMO0PM>

F.C. Durant, Report of Meetings of Scientific Advisory Panel on Unidentified Flying Objects, Convened by Office of Scientific Intelligence, CA January 14-18, 1953.

Livres de J. Allen Hynek :

*The UFO Experience* (Marlowe & Company, 1998; originally published 1972) p. 169. Trad. Fr. *Les objets volants non identifiés: mythe ou réalité?* Belfond, 1974.

*The Hynek UFO Report*, 1977 et 1998, p. 23. Trad fr. *Le nouveau rapport sur les ovnis*, Belfond, 1979, et J'ai lu, 1981

Citation de Walter Cronkite : "science is more served by fact." Dans l'émission "UFO: Friend, Foe or Fantasy?" hosted by Walter Cronkite, CBS special, 1966. <http://www.cbsnews.com/video/watch/?id=2935380n>

Congressional hearings on the subject of UFOs. David Michael Jacobs, *The UFO Controversy in America* (Indiana University Press, 1975) p.204.

Le mémo de Robert Low: memo to E. James Archer and Thurston E. Manning "Some Thoughts on the UFO Project," August 9, 1966. Contenu dans: David R. Saunders and R. Roger Harkins, *UFOs? Yes! Where the Condon Committee Went Wrong* (Signet Books/New American Library, 1968) pp. 242-244.

Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, Ninetieth Congress "Symposium on Unidentified Flying Objects" July 29, 1968 (U.S. Government Printing Office, Washington 1968)

Article du *New York Times* sur le Rapport Condon : "Air Force Closes Study of UFO's" *New York Times*, Dec. 18, 1969.

## CHAPITRE 12 PRENDRE LE PHÉNOMÈNE AU SÉRIEUX

BBC News, "UFO investigations unit closed by Ministry of Defence," December 4, 2009. [http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk\\_news/8395473.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/8395473.stm)

GEIPAN: Groupe d'Étude et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-Identifiés. CNES: Centre National d'Études Spatiales

Associated Press, "French Space Agency Puts UFO Files Online," March 23, 2007. <http://www.foxnews.com/story/0,2933,260590,00.html>

Sarah Lyall, "British U.F.O. Shocker! Government Officials Were Telling the Truth," May 26, 2008, *New York Times*.

Nick Pope, "Unidentified Flying Threats," July 29, 2008, *New York Times*.

Livre d'Yves Sillard et al: *Phénomènes aérospatiaux Non identifiés: Un défi à la science* Le Cherche Midi, 2007.

### **CHAPITRE 13 LA NAISSANCE DU COMETA – GÉNÉRAL DENIS LETTY (RETRAITÉ)**

Le film de James Fox "I Know What I saw" comprend quelques extraits de son interview du général Letty chez lui. Il couvre aussi le Rapport COMETA et le travail du GEIPAN.

Interview du General Thouverez, *Armées d'aujourd'hui*, juillet 2002

### **CHAPITRE 14 LA FRANCE ET LA QUESTION DES OVNIS – JEAN-JACQUES VELASCO**

Sur les incidents à Malmstrom AFB, voir aussi le livre de Robert Salas et James Klotz *Faded Giant*, Book Surge, 2005

GEPAN: Groupe d'Étude des Phénomènes Aérospatiaux Non-Identifiés

SEPRA: Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques

Cas de l'Amarante: GEPAN, Note Technique No. 16, Enquête 81/01, "Analyse d'une Trace," 1<sup>er</sup> mars 1983

Cas de Trans-en-Provence. Articles en anglais: "Report on the Analysis of Anomalous Physical Traces: The 1981 Trans-en-Provence UFO Case" by Jean-Jacques Velasco, p.27 and «Return to Trans-en-Provence» by Jacques F. Vallee, p. 19 in *Journal of Scientific Exploration*, Vol. 4, No. 1, 1990. Et:

Peter A. Sturrock, *The UFO Enigma: A New Review of the Physical Evidence* (Warner Books, NY, 1999. Trad. Fr. "La science face à l'énigme des ovnis", Presses du Châtelet

Sur les observations de pilotes:

Dominique Weinstein "Unidentified Aerial Phenomena: Eighty years

of pilot sightings – Catalog of Military, Airliner, Private Pilots' Sightings from 1916 to 2000," February 2001, 6th edition.

Sur les ovnis et le nucléaire, voir aussi :

Robert Hastings, *UFOs and Nukes: Extraordinary Encounters at Nuclear Weapons Sites* (Author House, 2008)

## **CHAPITRE 16 LES OVNIS ET LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ NATIONALE**

La « feuille de faits » (« facts sheet ») de l'Air Force. Voir :

"Unidentified Flying Objects and Air Force Project Blue Book," à <http://www.af.mil/information/factsheets/factsheet.asp?fsID=188>.

Communiqué de presse du 17 décembre 1969: No. 1077-69, "Air Force to Terminate Project Blue Book," Office of Assistant Secretary of Defense (Public Affairs), Washington, DC – 20301. See <http://www.dod.gov/pubs/foi/ufo/asdpa1.pdf>

Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, Ninetieth Congress "Symposium on Unidentified Flying Objects" July 29, 1968 (U.S. Government Printing Office, Washington 1968)

Le mémo du general Bolender :

C. H. Bolender, Brig. Gen. USAF, memorandum "Unidentified Flying Objects (UFO)," Oct. 20, 1969. Obtained through the FOIA by Robert Todd in 1979. [http://www.nicap.org/directives/Bolender\\_Memo.pdf](http://www.nicap.org/directives/Bolender_Memo.pdf)

## **CHAPITRE 17 « UN PUISSANT DÉSIR DE NE RIEN FAIRE »**

Dr. J. Allen Hynek, Philip J. Imbrogno, and Bob Pratt, *Night Siege: The Hudson Valley UFO Sightings*, (Llewellyn Publications, 1998). Trad. fr. *OVNIS sur l'Hudson River*, Éditions Trajectoire, 2011.

## **CHAPITRE 18 LES VRAIS X-FILES – NICK POPE**

Les conclusions du "Working Party" en 1951, classées "Secret Discreet," furent présentées dans un document désigné DSI/JTIC Report No. 7. Voir: <http://www.nickpope.net/documents.htm>.

**CHAPITRE 19 L'INCIDENT EXTRAORDINAIRE  
DANS LA FORÊT DE RENDLESHAM – SERGENT JAMES  
PENNISTON (RETRAITÉ), ET COLONEL CHARLES I. HALT  
(RETRAITÉ)**

Documents sur Rendlesham: "Unidentified Flying Objects (U.F.O.'s) Report of Sighting, Rendlesham Forest, December 1980." Les principaux documents sont à <http://www.nickpope.net/documents.htm>.

Voir aussi l'excellent livre de Georgina Bruni, *You Can't Tell The People*, (Pan Books, 2001).

Defense Intelligence Analysis Staff Study, December 2000, "Unidentified Aerial Phenomana in the UK Air Defense Region," Volume 1, Chapter 5, p.4. Voir: [http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/AB43D483-FF03-44F0-85DE-C4233C7C9F10/0/uap\\_vol1\\_ch5\\_pg4.pdf](http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/AB43D483-FF03-44F0-85DE-C4233C7C9F10/0/uap_vol1_ch5_pg4.pdf).

Fermeture du bureau OVNI, annoncée en 2009: "BBC News, "UFO investigations unit closed by Ministry of Defence," December 4, 2009. [http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk\\_news/8395473.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/8395473.stm)

**CHAPITRE 20 CHILI: CAS AÉRONAUTIQUES ET RÉPONSE  
OFFICIELLE – GÉNÉRAL RICARDO BERMÚDEZ SANHUEZA  
(RETRAITÉ)**

Le service péruvien: OIFAA signifie Oficina de Investigación de Fenómenos Aéreos Anómalos. L'armée de l'Air péruvienne a établi ce service au sein de la DINAE, Division de Intereses Aeroespaciales, en décembre 2001.

Le Dr. Anthony Choy, cofondateur de la OIFAA, a été le principal enquêteur sur les événements dans la région de Chulucanas, en 2003.

Daniel Iglesias, "Uruguay: Air Force Declassifies UFO Files, ET Hypothesis Not Dismissed," June 6, 2009. source: <http://www.elpais.com.uy/>. CEFAA signifie Comité de Estudios de Fenómenos Aéreos Anómalos,

**CHAPITRE 21 – LES OVNIS AU BRÉSIL. GÉNÉRAL JOSÉ  
CARLOS PEREIRA (RETRAITÉ)**

Sur les photos de Trindade Island:

Carlos Alberto Ferreira Bacellar, Commander of the Oceanographic Station at Trindade, "Clarification of the observation of unidenti-

fied flying objects sighted on the Island of Trindade, in the period of 12/5/57 to 1/16/58.”

Don Berliner, *UFO Briefing Document*, (Dell Publishing, 1995) p.71-77. Trad. Fr. : « OVNI. Document de synthèse », Éditions du Rocher, 2005). Voir à : [http://www.bibliotecapleyades.net/ciencia/ufo\\_briefingdocument/1958.htm#50](http://www.bibliotecapleyades.net/ciencia/ufo_briefingdocument/1958.htm#50)

Beaucoup de documents de l'armée de l'Air brésilienne peuvent être vus sur le web.

The National Intelligence Agency report of Operation Saucer: [http://www.ufo.com.br/public/prato/ACE\\_3370.83.pdf](http://www.ufo.com.br/public/prato/ACE_3370.83.pdf). Also, the Brazilian Air Force report of Operation Saucer: [http://www.ufo.com.br/public/prato/ACE\\_3370.83.pdf](http://www.ufo.com.br/public/prato/ACE_3370.83.pdf).

On peut voir des dossiers plus récents à [www.ufo.com.br/public/abertura\\_2](http://www.ufo.com.br/public/abertura_2); [www.ufo.com.br/public/abertura\\_1](http://www.ufo.com.br/public/abertura_1), [www.ufo.com.br/public/brasil](http://www.ufo.com.br/public/brasil), [www.ufo.com.br/public/documents](http://www.ufo.com.br/public/documents), [www.ufo.com.br/public/prato](http://www.ufo.com.br/public/prato)

Traduction du portugais en anglais par by Eduardo Rado of Brazil et Andrea Soares Berrios de New York.

Air Brigadier Jose Pessoa Cavalcanti de Albuquerque, commander of the Aerial Defense Command to the Aerial General Command, “Occurrence Report,” June 2, 1986. Both the original document in Portugese and an English translation can be seen at [www.ufo.com.br/documentos/night](http://www.ufo.com.br/documentos/night)

COMDABRA: Comando de Defesa Aérea Brasileiro

CODA: Comando de Operações de Defesa Aérea

## **CHAPITRE 22 LE COMBAT REPREND : UNE NOUVELLE AGENCE OVNI EN AMÉRIQUE**

### **Et CHAPITRE 23 LA FAA ENQUÊTE SUR UN ÉVÉNEMENT « QUI N’A JAMAIS EU LIEU » – JOHN CALLAHAN**

Croisade de la Grenade. Télétype du Département d’État “Grenadian UFO Crusade: Déjà vu,” November 18,1978, Classé confidentiel puis divulgué sous FOIA. Voir :

Clifford E. Stone, *UFOs Are Real*, (SPI Books, 1997) Doc. 5-20a

J. Allen Hynek, discours aux Nations Unies, 27 nov.1978. Résumé dans le télétype du State Dept. “Grenadian UFO Resolution,” November 28, 1978

Les ovnis et la NASA: Richard C. Henry, "UFOs and NASA," *Journal of Scientific Exploration*, Vol. 2, No. 2, 1988. p. 109

The 2010 FAA Aeronautical Information Manual. See section 7-6-4, "Unidentified Flying Object (UFO) Reports." On peut voir le manuel FAA à: [http://www.faa.gov/air\\_traffic/publications/ATpubs/AIM/Chap7/aim0706.html](http://www.faa.gov/air_traffic/publications/ATpubs/AIM/Chap7/aim0706.html)

Associated Press, "FAA investigates JAL Flight 1628 UFO Sighting," 1986; and United Press International, "Pilot describes 'unbelievable' UFO encounter," December 31, 1986.

Bruce Maccabee, "The Fantastic Flight of JAL 1628" Voir: <http://brumac.8k.com/JAL1628/JL1628.html>.

C'est le rapport le plus complet, hautement recommandé. Le Dr Maccabee est l'auteur de centaines d'articles depuis 25 ans. Il est aussi un analyste photo réputé d'images d'ovnis. Voir son site: <http://brumac.8k.com>

#### **CHAPITRE 24 SECRET D'ÉTAT : POLITIQUE OU MYTHE ?**

Voir l'histoire de Sweetman dans *Jane's International Defense Review in 2000*; voir: [http://www.janes.com/defence/news/jidr/jidr000105\\_01\\_n.shtm](http://www.janes.com/defence/news/jidr/jidr000105_01_n.shtm).

Lettres du Sénateur Barry Goldwater:

Lettre du 28 mars 1975. letter to "Mr. S A," sur papier à en-tête "United States Senate"

Lettre du 19 octobre 1981. "It is just impossible to get anything on it." Senator Barry Goldwater letter to Lee M. Graham, sur papier à en-tête "United States Senate".

Lettre du 20 juin 1983 à William S. Steinman. "I've never tried to made it my business since." Senator Barry Goldwater, letter to William S. Steinman, sur papier à en-tête "United States Senate".

Interview de Larry King sur CNN: "Don't ever ask me that question again!" Voir à: <http://www.youtube.com/watch?v=gPFBg1NNUBU>.

Roswell selon l'Air Force. James McAndrew, Headquarters United States Air Force, "The Roswell Report: Case Closed," July 1994. <http://www.af.mil/information/roswell/index.asp>

**CHAPITRE 25 LE GOUVERNEUR FIFE SYMINGTON  
ET LE MOUVEMENT POUR LE CHANGEMENT  
Et CHAPITRE 26 RÉTABLIR LES FAITS – GOUVERNEUR  
FIFE SYMINGTON III**

Sur les témoins de Phoenix. Rapports du NUFORC Voir à [www.nurforc.org](http://www.nurforc.org).

Voir aussi le documentaire de James Fox: [www.iknowwhatisawthefilm.com](http://www.iknowwhatisawthefilm.com)

L'article de *USA Today*, June 18, 1997: Richard Price, "Arizonans say the truth about UFOs is out there,"

L'étude du Dr Bruce Maccabee sur les « lumières de Phoenix » :

"Report On Phoenix Light Arrays," 1998, <http://brumac.8k.com/phoenixlights1.html>.

Deuxième article à <http://brumac.8k.com/PhoenixSupplement/>.

**CHAPITRE 27 MOBILISER LE GOUVERNEMENT  
AMÉRICAIN**

Coalition for Freedom of Information. Voir [www.freedomofinfo.org](http://www.freedomofinfo.org)  
MSNBC Presidential debate, October 30, 2007. Transcript: <http://www.msnbc.msn.com/id/21528787/page/22/>.

**CHAPITRE 28 L'AGNOSTICISME MILITANT ET LE TABOU  
DES OVNIS – DR. ALEXANDER WENDT ET DR. RAYMOND  
DUVALL**

Alexander Wendt and Raymond Duvall, "Sovereignty and the UFO," *Political Theory*, Vol. 36, No. 4, August 2008, pp.607-633. Sage Publications a publié l'article sur son site :, <http://ptx.sagepub.com/cgi/reprint/36/4/607?ijkey=cTiw0fA.MEiQo&keytype=ref&siteid=spptx>

Je recommande hautement cette lecture pour les lecteurs intéressés.

Sur les planètes extra-solaires: Dennis Overbye, "A Sultry World is Found Orbiting a Distant Star," *New York Times*, December 17, 2009

Martyn Fogg, "Temporal Aspects of the Interaction Among the First Galactic Civilizations," *Icarus*, Vol. 69, 1987, pp. 370-384.

J. Deardorff, et al., "Inflation-Theory Implications for Extraterrestrial Visitation," *Journal of the British Interplanetary Society*, Vol. 58, 2005, pp. 43-50.

H.E. Puthoff, S.R. Little and M. Ibison, "Engineering the Zero-Point Field and Polarizable Vacuum for Interstellar Flight," *Journal of the British Interplanetary Society*, Vol. 55, 2002, pp. 137-144.

Sur le fameux paradoxe de Fermi "where are they?", Stephen Webb, *Where is Everybody?* (New York: Copernicus Books, 2002).

Sur les ovnis et la sécurité nationale: Richard Dolan, *UFOs and the National Security State*, (Keyhole Publishing Company, 2000), pp. 193-203.

Sur les arguments des sceptiques. Peter Galison, "Removing Knowledge," *Critical Inquiry*, Vol. 31, 2004, pp. 229-243. On UFO secrecy see especially Dolan, op. cit. and, for the official view, Gerald Haines, "CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-1990," *Intelligence and National Security*, Vol. 14, 1999, pp. 26-49, and Charles Ziegler, "UFOs and the US Intelligence Community," *Intelligence and National Security*, Vol. 14, 1999 pp. 1-25.

#### CHAPITRE 29 FACE À UN DÉFI EXTRÊME

Dr. James E. McDonald, "Statement on Unidentified Flying Objects," submitted to the House Committee on Science and Astronautics, Symposium on Unidentified Flying Objects, Washington, D.C., July 29, 1968.

Ce rapport est une lecture recommandée. Pour une biographie détaillée de McDonald, lire

Ann Druffel, *Firestorm: Dr. James E. McDonald's fight for UFO science*, (Wild Flower Press, 2003)

Peter Sturrock, *A Tale of Two Sciences: Memoirs of a Dissident Scientist*, (Exoscience, 2009)

Sur l'attitude du monde scientifique, lire :

Peter A. Sturrock, *The UFO Enigma: A New Review of the Physical Evidence* (Warner Books, NY, 1999. Trad. Fr. "La science face à l'énigme des ovnis", Presses du Châtelet 2002). Lecture recommandée.

Sur les dimensions multiples, les voyages temporels, voir :

Michio Kaku, *The Physics of the Impossible*, (Doubleday, 2008).

Sur la vie et les exoplanètes :

Andrew Romano, "Aliens Exist," *Newsweek*, August 24 & 31, 2009, p. 50-52.



Marc Kaufman, "Search for extraterrestrial life gains momentum around the world," *Washington Post*, December 22, 2009. In addition to the exoplanets already discovered, the article states "It is generally assumed that billions or trillions more are orbiting in distant systems."

Sur le télescope Wise de la NASA, voir <http://www.nasa.gov/wise>

"Un phénomène extraordinaire demande une investigation extraordinaire". Budd Hopkins a créé cette formule en 1987 lors d'une conversation avec l'astronome Carl Sagan à une station de télévision de Boston. Voir son livre :

Budd Hopkins, *Art, Life and UFOs: A Memoir*, (Anomalist Books, 2009).



# TABLE DES MATIÈRES

Préface de Jean-François Clervoy	VII
Avant-propos de John Podesta	XIII
Introduction	1
<b>Première partie : Objets d'origine inconnue</b>	<b>21</b>
<b>1 : Un appareil majestueux avec de puissants faisceaux de lumière</b>	<b>23</b>
<b>2 : La vague de PAN sur la Belgique</b> Général de division (retraité) Wilfried De Brouwer	<b>33</b>
<b>3 : Pilotes : une ouverture unique vers l'inconnu</b>	<b>56</b>
<b>4 : Encerclé par un ovni</b> Capitaine Julio Miguel Guerra	<b>64</b>
<b>5 : Phénomènes aériens non identifiés et sécurité aérienne</b> Richard F. Haines, Ph.D.	<b>70</b>
<b>6 : Incursion à l'Aéroport O'Hare, 2006</b>	<b>87</b>
<b>7 : Ovnis géants au-dessus de la Manche, 2007</b> Capitaine Ray Bowyer	<b>98</b>
<b>8 : Les ovnis, cibles des forces aériennes</b>	<b>110</b>
<b>9 : Combat aérien au-dessus de Téhéran</b> Général Parviz Jafari (à la retraite)	<b>116</b>
<b>10 : Combat rapproché avec un ovni</b> Commandant Oscar Santa Maria Huertas (en retraite)	<b>125</b>

<b>Deuxième partie : Le sens du devoir</b>	133
<b>11 : Les racines du discrédit entourant les ovnis en Amérique</b>	135
<b>12 : Prendre le phénomène au sérieux</b>	155
<b>13 : La naissance du COMETA</b>	165
Général de division aérienne Denis Letty (à la retraite)	
<b>14 : La France et la question des ovnis</b>	173
Jean-Jacques Velasco	
<b>15 : Le Geipan aujourd'hui</b>	190
Xavier Passot	
<b>16 : Les ovnis et le problème de la sécurité nationale</b>	198
<b>17 : « Un puissant désir de ne rien faire »</b>	214
<b>18 : Les vrais X-Files</b>	226
Nick Pope	
<b>19 : L'incident extraordinaire de la forêt de Rendlesham</b>	249
Sergent James Penniston (retraité) et le colonel Charles I. Halt (retraité)	
<b>20 : Chili : Cas aéronautiques et réponse officielle</b>	262
Général Ricardo Bermúdez Sanhueza (retraité)	
<b>21 : Les OVNIS au Brésil</b>	269
Par le général José Carlos Pereira (retraité)	

<b>Troisième partie : Un appel à l'action</b>	281
22 : Reprendre le combat : Une nouvelle Agence OVNI en Amérique	283
23 : La FAA enquête sur un événement « qui n'a jamais eu lieu » John J. Callahan	301
24 : Secret d'état : politique ou mythe ?	311
25 : Le gouverneur Fife Symington et le mouvement pour le changement	334
26 : Rétablir les faits Gouverneur Fife Symington III	354
27 : Mobiliser le gouvernement américain	357
28 : L'agnosticisme militant et le tabou des ovnis. Dr Alexander Wendt et le Dr Raymond Duvall	363
29 : Face à un défi extrême	381
 Remerciements	 397
Les contributeurs	401
À propos de l'auteur	409
Notes bibliographiques	411

conception  
réalisation  
mise en page

PCA

44405 Rozé cedex

Achévé d'imprimer en janvier 2014  
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery  
58500 Clamecy  
Dépôt légal : janvier 2014  
Numéro d'impression : 401180

*Imprimé en France*

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

**Les ovnis sont une réalité. Cette affirmation résulte de décennies d'observations et d'investigations de la part de pilotes, de hauts responsables militaires, et de chercheurs.**

Dans cette enquête unique, la journaliste d'investigation Leslie Kean présente des indices incontestables sur la présence réelle d'objets volants non identifiés – métalliques, lumineux et capables de manœuvres qui défient les lois de la physique – dans l'atmosphère terrestre. Ce livre retentissant est le fruit de dix ans d'une enquête acharnée durant laquelle l'auteur a interviewé des dizaines d'officiers d'aviation de haut niveau et de témoins à travers le monde, passé en revue des centaines de documents gouvernementaux, de rapports d'aviation, de données radar et d'études de cas corroborés par des indices matériels. Une enquête magistrale pour enfin séparer les faits de la fiction.

*« La réalité objective des phénomènes aériens non identifiés, mieux connus dans le grand public sous le sigle OVNI, ne fait plus de doute. Le climat de soupçon et de désinformation, pour ne pas dire de dérision, qui entoure trop souvent la collecte de témoignages, illustre une forme surprenante d'aveuglement intellectuel. »*

Yves Sillard, ancien Directeur général du Centre national d'études spatiales français (CNES).

*« Il est temps de chercher à comprendre ce que sont ces objets apparemment intelligents surgissant dans notre ciel et dont la réalité est confirmée par de multiples sources. »*

Jean-François Clervoy, astronaute de l'Agence spatiale européenne (ESA).

*« Ce livre lève clairement le tabou sur la croyance largement répandue, et pourtant infondée, qu'il n'est pas possible d'aborder sérieusement le sujet des ovnis. Leslie Kean apporte une analyse rationnelle sur les informations les plus pertinentes, dont beaucoup sont présentées ici pour la première fois avec des détails fascinants. »*

John Podesta, ancien Chef de cabinet du Président Bill Clinton à la Maison Blanche (1998 - 2001).

*« Enfin, un livre sérieux et réfléchi sur ce sujet controversé. Les sceptiques et les convaincus vont y trouver un trésor d'informations pénétrantes et ouvrant les yeux. Ce livre va être un étalon de référence pour la recherche sur les OVNI. »*

Michio Kaku PhD, auteur de *Physics of the Future* (« Physique du futur »).



**Leslie Kean** est une journaliste d'investigation publiée internationalement. Son livre *OVNI* est un best-seller aux États-Unis et a été traduit dans 10 pays.  
[UFOsOnTheRecord.com](http://UFOsOnTheRecord.com)

ISBN : 979-10-242-0031-6  
PRIX : 20 €

